

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

MÉMOIRES DE LUDLOW, TOME II.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 14.

MÉMOIRES

DE

LUDLOW.

TOME SECOND.

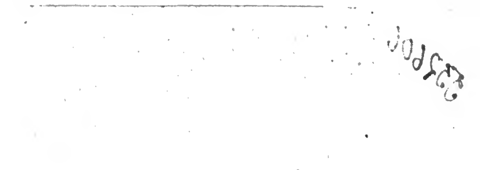




A PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 57;

A ROUEN,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
RUE GRAND-PONT, N°. 73.

1823.



MÉMOIRES

DE

LUDLOW.

Le prince Charles, voyant ses affaires désespérées en Angleterre, traita avec les rebelles d'Irlande et leur donna amnistie plénière pour tout ce qui avait été fait jusque-là, les encourageant même, par une commission, à continuer leurs cruautés contre les Anglais. Le lord Inchiquin s'était déclaré pour lui et s'était joint aux rebelles. Le comte d'Ormond passa en Irlande dans la même vue; et, comme un gage que le prince Charles le suivrait, son bagage et ses chevaux furent envoyés devant.

Les Écossais, craignant qu'il ne fût pas longtemps permis à leur clergé de fouler aux pieds le peuple, parurent fort mécontens de ce que nous avions fait en Angleterre, et aimèrent mieux épouser les intérêts du prince Charles, que de jouir du fruit de leur résistance contre son père. Ils déclarèrent publiquement qu'ils étaient obligés, par le covenant, de maintenir le gou-

vernement du Roi, des lords et des communes, que le parlement d'Angleterre avait jugé à propos de changer. Nous tâchâmes de ramener leurs commissaires, en leur faisant connaître les raisons de nos dernières résolutions; mais ils ne voulurent pas les écouter, et s'en retournèrent chez eux, où ils trouvèrent les choses disposées à un accommodement avec le prince Charles, s'imaginant que, lorsque, par son secours, ils auraient écrasé le parti des sectaires, comme ils les appelaient, ils seraient assez les maîtres de ce prince; mais, quant à lui, jugeant son rôle plus aisé avec les Irlandais, dont les principes cadraient mieux avec ses inclinations, il ne voulut pas pour le moment écouter les Écossais.

Les colonels Edouard Popham, Richard Dean et Robert Blake, furent nommés par le parlement au commandement de la flotte. Le dernier fut désigné pour croiser avec une escadre sur les côtes d'Irlande, afin de rencontrer et de combattre les vaisseaux commandés par le prince Robert. Le colonel Popham fit voile du côté de Lisbonne pour enlever aux Portugais la flotte qui revenait de leurs îles; ils avaient protégé quelques uns de nos vaisseaux déserteurs, les avaient mis à couvert des nôtres qui les poursuivaient, et avaient fait même quelque insulte à M. Vane, notre agent, qui avait été envoyé en Portugal pour tâcher d'entretenir la bonne

intelligence entre les deux nations. Le colonel Dean eut ordre de demeurer dans le canal avec une autre escadre. Le parlement en usa de cette manière, sachant bien en quelle réputation une flotte si considérable mettrait ses affaires, et de quelle importance il était que la nation fût toujours maîtresse des mers, particulièrement dans la conjoncture d'alors.

Le parlement, souhaitant fort de se maintenir en bonne intelligence avec les États-généraux des Provinces-Unies, envoya en Hollande, avec la qualité d'agent, le docteur Dorislaüs, qui, peu de temps après son arrivée à La Haye, fut attaqué par environ dix assassins anglais et écossais, qui forcèrent son logis et l'égorgèrent. Quelque infâme et quelque contraire au droit des gens que fût cette action, les Hollandais ne s'empressèrent pas beaucoup à découvrir les criminels pour les faire punir.

M. Asham, qui fut aussi envoyé en Espagne avec le caractère de personne publique, fut traité de la même manière par trois hommes qui vinrent chez lui, à Madrid, et pénétrèrent jusqu'à lui sous le titre de marchands anglais. Comme il saluait le premier d'entre eux, il reçut un coup de poignard à la tête; et son secrétaire qui voulut se sauver fut tué avec lui. Les assassins se réfugièrent dans une église; mais ils en furent arrachés par ordre de l'État, et mis en prison.

Les ecclésiastiques en firent grand bruit, selon leur coutume, et s'en plaignirent comme d'une injurieuse violation de leurs priviléges.

L'escadre commandée par le colonel Blake, étant prête la première, fit voile pour les côtes d'Irlande, où le prince Robert, ne se croyant pas en état de combattre, se retira avec ses vaisseaux dans le hâvre de Kingsale, sous le canon du fort. Le colonel Popham fit voile ensuite pour le Portugal avec son escadre, et voulut bien donner à un de mes frères la lieutenance du vaisseau qu'il montait. L'ambassadeur d'Espagne fut, des ministres étrangers, le premier qui s'adressa à nous au nom de son gouvernement; mais le parlement, n'étant pas satisfait de la suscription de ses lettres de créance, ne voulut pas le recevoir, jusqu'à ce qu'elles fussent adressées « *au parlement* « *de la république d'Angleterre*, » déclarant qu'encore qu'il n'affectât point des titres flatteurs et fastueux, il était résolu pourtant de faire reconnaître son autorité dans tous les écrits qui lui seraient adressés. La cour d'Espagne en ayant été informée, l'ambassadeur reçut des instructions là-dessus de la part du Roi son maître, et fit l'adresse de ses lettres de créance telle que nous la souhaitions.

Nos affaires commençant à acquérir de la réputation et à se mettre en bon train de succès, divers membres du parlement, qui avaient été

long-temps absens, s'adressèrent au comité dont j'ai déjà parlé, pour demander d'être reçus à la chambre, et il y en eut qui ne firent point scrupule de donner toutes les satisfactions qu'on demanda sur les questions qui leur furent proposées, savoir : « S'ils se joignaient au vote par « lequel il avait été déclaré que les concessions « du Roi seraient reçues comme bases d'un futur « établissement de gouvernement, ou s'ils l'ap- « prouvaient? S'ils approuvaient les procédures « contre le Roi? Et s'ils voulaient s'obliger à être « fidèles au gouvernement républicain (1)? » Mais, appréhendant que les exclusions extraordinaires qui avaient été faites en dernier lieu ne compromissent extrêmement la sûreté publique, nous nous attachâmes à ne point admettre ceux qui pouvaient nous réduire, dans une autre occasion,

---

(1) Plusieurs, comme le donne même à entendre la phrase de Ludlow, refusèrent de souscrire le *test* en ce qui concernait le passé, et s'engagèrent seulement pour l'avenir. De ce nombre furent Fairfax et Whitelocke. Plusieurs juges refusèrent d'être continués dans leurs fonctions. Le maire de Londres, Abraham Reynoldson refusa de proclamer l'acte d'abolition de la monarchie, alléguant le serment qu'il avait prêté en entrant dans ses fonctions de maire. On se borna à les lui ôter, et à le punir d'un mois de prison et de 2000 livres d'amende. (Whitelocke, pag. 377. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1306.)

(*Note de l'Éditeur.*)

à la nécessité d'avoir recours au même remède. Ainsi, quelque satisfaction qu'on nous donnât en paroles, nous cherchions, en pesant la conduite passée de tous ceux qui se présentaient, à nous assurer, à un certain point, avant de rapporter leur affaire à la chambre, qu'en cas d'attaque à la cause républicaine, on pourrait compter sur leur fidélité. Quelques membres de la chambre des lords, s'étant fait choisir par le peuple, prirent séance au parlement en vertu de leur élection. De ce nombre (1) fut Philippe, comte de

(1) Ce nombre se réduisit aux trois lords que nomme ici Ludlow, hommes sans considération et dont l'unique mérite auprès du parti auquel ils se livrèrent fut d'être les seuls de leur rang à donner un exemple que de tels chefs ne devaient pas encourager à suivre : le comte de Salisbury, remarquable, à ce qu'il paraît, par cette lâcheté officieuse qui se jette toujours avec ardeur dans les voies du parti le plus fort, et qui en fit tour à tour l'instrument le plus dévoué de la tyrannie de Charles I et de celle du Long Parlement; le lord Howard d'Escrick, pour qui, comme on le verra bientôt, le parti où l'on trouvait à gagner de l'argent était toujours le meilleur; enfin le comte de Pembroke, courtisan bavard et déhonté de la popularité, qu'on retrouve partout où il y a place pour un propos ridicule ou pour une de ces flatteries grossières que fait encore mieux ressortir le haut ton d'une longue habitude d'insolence. Peu de temps après son entrée à la chambre des communes, il assista au dîner donné par la cité au parlement, à l'occasion de la répression des niveleurs, et n'y laissa pas échapper l'occasion d'une petite scène que rapporte avec complaisance la vanité

Pembroke, qui, ayant été choisi par les francs tenanciers du comté de Berks, lors de son admis-

---

singulièrement sensible de Whitelocke. « L'orateur du parlement s'étant assis le premier, après lui s'assit le lord maire, puis le lord général; alors le comte de Pembroke, l'un des commissaires du sceau, appela Whitelocke pour s'asseoir comme le plus ancien d'entre eux. Celui-ci, désirant que sa seigneurie voulût prendre place au-dessus de lui, alors le comte se mettant à parler fort haut, comme il avait coutume de le faire, de telle sorte que tout ce qui était autour de lui pût l'entendre : « Quoi donc, dit-il, pensez-vous que « j'irai m'asseoir au-dessus de vous? J'ai cédé la place dans « le temps à l'évêque Williams, à milord Coventry et à « milord Littleton; vous occupez le même poste qu'eux, et « tout autant d'honneur lui appartient sous une république « que sous un roi, et vous êtes un homme aussi bien né, « aussi bien élevé qu'aucun d'eux; je ne m'assiérai donc « pas au-dessus de vous. » Et il fit asseoir Whitelocke le premier, s'assit ensuite, et après lui le comte de Salisbury et le lord Howard, aussi commissaires du sceau. Le parlement fut si reconnaissant de la condescendance de ces trois pairs à rentrer dans son sein comme simples membres des communes, qu'il vota qu'ils seraient membres de droit de tous les comités dont ils faisaient partie lors de la dissolution de la chambre des lords; ce qui, vu les émolumens attachés à quelques uns de ces comités, et le parti que beaucoup d'autres savaient tirer de leur situation, n'était pas un des moindres avantages de leur complaisance. Le prix qu'on y attacha se révèle assez dans l'espèce d'adresse que Ludlow emploie ici à tâcher de dissimuler leur petit nombre, et dans l'accueil que reçut au parlement le comte de Pembroke nommé le premier. « Sa

sion à la chambre, signa l'engagement comme le reste des membres siégeans. Cet engagement portait « d'être fidèle à la république, telle qu'elle « était établie, sans Roi ni chambre des lords. » Le comte de Salisbury et le lord Edouard Howard, ayant été aussi élus membres du parlement, contractèrent le même engagement en y prenant leur place.

Pendant que nous prenions ces mesures en Angleterre pour notre sûreté, nos affaires n'avaient pas le même succès en Irlande. Le comte d'Ormond avait raccommodé les Anglais de Munster avec le conseil suprême des rebelles. Les Écossais

« seigneurie, dit Whitelocke, arriva à la chambre, accom- « pagnée de plusieurs de ses membres les plus éminens, et y « fut reçue avec grand respect. » L'égalité républicaine était une forme qu'on tâchait d'adopter, mais qui n'avait pas pénétré dans le fond des esprits. Lors de l'érection de la commission du sceau républicain, il y eut, dit Whitelocke, un débat sur le titre à donner aux commissaires. Le titre de *lords* paraissait, dit-il, peu convenable au temps, mais celui de *commissaires* tout court semblait bien peu imposant; le parlement donc, « pour n'avoir pas l'air de « rabaisser sa propre autorité et la dignité de ses agens, » leur donna le titre de lords commissaires, en dépit des prétentions républicaines, qui ne se rendaient pas difficiles, parce qu'elles se sentaient peu d'appui parmi les hommes qui étaient en mesure de garder ou de conférer le pouvoir. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1311. — Whitelocke, pag. 374, 383 et 391.) (*Note de l'Éditeur.*)

s'étaient déclarés contre nous dans le nord, et quelques gentilshommes de ces pays-là s'étaient joints à eux malgré les engagemens contraires qu'ils avaient contractés. Cependant il arriva une chose qui contribua beaucoup à la conservation de Dublin et du petit nombre d'autres places qui tenaient pour le parlement; ce fut que Owen Roe O'Neal, général des vieux Irlandais, comme on les appelait, ne voulut jamais se joindre avec les Anglais. Sir Charles Coote, assiégé dans Londonderry, s'engagea à donner de la poudre aux assiégeans, à condition qu'ils lui fourniraient les provisions dont il manquait, ce qui fut fait de part et d'autre. Le lord Inchiquin, qui assiégeait Dundalk, promit la même chose au colonel Monk, qui commandait alors dans la place, aux mêmes conditions. Elles furent exécutées de la part de Monk; mais comme les gens de Monk transportaient les munitions, ils furent chargés par la cavalerie d'Inchiquin, qui les leur enleva et tua plusieurs d'entre eux. Les Écossais étant campés aux environs de Dundalk, la plus grande partie de la garnison se tourna pour eux. Sur cela Monk se rendit, à condition qu'il lui serait permis de repasser en Angleterre. Le parlement le reçut avec assez de froideur, parce que le bruit courait qu'il avait entretenu correspondance avec les rebelles (1).

(1) Monk s'était en effet allié avec Owen O'Neal contre

Environ ce temps-là, un agent de Owen Roe O'Neal arriva secrètement à Londres, et trouva moyen de faire savoir au conseil d'État que, si l'on jugeait à propos de lui donner un sauf-con-

---

lord Inchiquin et les Irlandais qui s'étaient réunis au comte d'Ormond. Ce fut cette alliance qui servit de prétexte à ses soldats pour l'abandonner après la défaite d'Owen par Inchiquin. Les lamentations de Whitelocke sur l'inconstance et l'inconséquence des soldats de Monk à cette occasion, et le tour qu'il cherche à donner à cette affaire confirment pleinement le fait rapporté par Gumble, chapelain de Monk, que l'alliance avec Owen O'Neal avait été conclue par l'ordre spécial de Cromwell. L'affaire ayant ensuite mal tourné, et l'opinion en Angleterre se soulevant à la seule idée d'une alliance avec les cruels et catholiques Irlandais contre les presbytériens d'Écosse et d'Irlande, Cromwell ne crut pas devoir avouer ce qu'il avait ordonné; Monk se chargea de l'iniquité, et par là, dit Gumble, « obligea envers lui Cromwell pour toujours. » Celui-ci rencontra Monk comme il se rendait en Angleterre, l'instruisit de l'orage dont il était menacé, lui donna de l'argent et des lettres pressantes pour ses amis. Mais en même temps il le déféra au conseil d'État, qui fit contre lui un rapport au parlement. Monk interrogé prit tout sur lui; « bien que plusieurs, dit Gumble, désirassent beaucoup qu'il confessât ce qu'ils soupçonnaient avec raison, et ne pouvaient même ignorer entièrement, savoir qu'il n'aurait jamais osé une chose si dangereuse s'il n'y eût été encouragé par Cromwell et d'autres; beaucoup de membres du parlement furent si mécontens qu'ils firent la motion de le *remettre* à la Tour, dans son ancien logement; mais les po-

duit, il ferait des propositions avantageuses au service de la république. Le conseil, pour ne pas donner lieu à mal interpréter ses actions, refusa de lui donner audience, mais nomma un comité

---

litiques de la chambre, regardant cette action comme du plus grand avantage pour eux, l'un deux répliqua qu'il serait beaucoup plus à propos de lui *remettre* la Tour. » La décision du parlement sur cette affaire révèle clairement l'embarras où s'était mis le parti. La défense de Monk entendue, on déclara que la chambre désapprouvait entièrement sa conduite dans le traité qu'il avait fait avec Owen Roe O'Neal, mais que reconnaissant qu'il avait agi dans l'opinion que cette mesure était nécessaire au salut du parti parlementaire en Irlande, elle consentait qu'en ce qui le regardait, la chose fût mise de côté, sans qu'il pût à l'avenir être recherché pour cette affaire. » Plusieurs, dit Whitelocke, auraient désiré ou qu'on n'en parlât pas du tout, ou qu'après avoir élevé une pareille discussion, on n'employât plus l'homme qui en avait été l'objet. Il fut excessivement blessé de la tournure qu'avait prise la chose, et quelques uns, dit Whitelocke, ont pensé *qu'il ne l'avait jamais oublié.* On fit ensuite, mais inutilement, de grands efforts pour justifier Monk dans l'esprit du public, et Whitelocke ne dissimule pas le violent anathême qui s'éleva contre toute paix du parti parlementaire avec ces *sanguinaires et exécrables rebelles d'Irlande.* Tout ceci ne se passa qu'après le départ de Cromwell pour l'Irlande, dont Ludlow va parler plus bas. (*Histoire parlementaire*, tom. 2, col. 1318. — Whitelocke, pag. 401 et suiv. — *Vie de Monk*, par Thomas Gumble, pag. 28 et suiv., édit. 1671.)

(*Note de l'Editeur.*)

pour lui parler. J'étais un des membres du comité qui avait ordre de rapporter au conseil la proposition de l'Irlandais. Il promettait que le parti commandé par O'Neal se soumettrait et agirait pour le parlement, si on voulait accorder amnistie pour ce qui s'était passé, et leur donner des assurances qu'ils auraient à l'avenir la libre jouissance de leurs biens et de l'exercice de leur religion. Nous lui demandâmes pourquoi il venait à nous après avoir refusé de se joindre à ceux qui avaient été en traité avec le Roi; il répondit que le Roi ne leur avait pas tenu parole, car, bien qu'ils eussent beaucoup mérité de lui, et qu'il leur eût fait souvent de belles promesses, quand il avait pu traiter plus avantageusement avec quelque autre parti, il avait toujours été prêt à les sacrifier. Nous lui demandâmes encore pourquoi il n'était pas venu plus tôt à nous; parce que, nous dit-il, la puissance s'était trouvée entre les mains de gens qui avaient juré leur ruine; mais on croyait présentement qu'il était de l'intérêt de ceux qui gouvernaient de donner la liberté de conscience, et il promettait que, si une pareille liberté s'étendait jusqu'à eux, ils seraient aussi zélés pour une république qu'aucun autre parti, alléguant pour preuve plusieurs pays où ils étaient sur ce pied-là. Nous lui dîmes que notre opinion était que le conseil ne promettrait pas amnistie à tout le parti, parce

qu'il passait pour avoir eu la principale part au sanglant massacre qui s'était fait au commencement de la rébellion; et que nous ne croyions pas non plus qu'il voulût leur accorder le libre exercice de leur religion, persuadé que ce serait d'une dangereuse conséquence pour le repos public. Le conseil, sur notre rapport de ce qui s'était passé à la conférence, fut entièrement de notre avis; de sorte que, comme il n'y avait plus rien à faire avec l'agent, il eut ordre de s'en retourner dans un temps déterminé.

Le comte d'Ormond, le général Preston et le lord Inchiquin, qui commençaient à faire filer leurs troupes du côté de Dublin, se résolurent de réduire d'abord Tredagh. Pour cet effet ils y envoyèrent le colonel Worden avec un gros détachement de cavalerie et d'infanterie. Ayant essayé de prendre la place d'assaut, il y entra avec la plupart des siens, mais ils furent chassés par un petit nombre des nôtres. Cependant, comme la garnison n'était pas suffisante pour la défense des ouvrages, et n'avait d'ailleurs presque plus de vivres, le gouverneur fut contraint de composer et de rendre la place, à condition qu'il serait permis aux soldats de se retirer à Dublin, et aux autres de retourner chez eux et d'y vivre tranquilles.

Dundalk et Tredagh s'étant rendus, et Dublin se voyant menacé par les forces des royalistes et



des Irlandais unis pour la destruction des Anglais, le parlement prit en sérieuse considération la détresse de ses amis, et résolut de leur envoyer du secours au plus tôt. Cependant les ennemis s'avançaient du côté de Dublin, et avaient fait prendre les devans à un détachement de cavalerie, avec ordre d'investir la place, et d'empêcher qu'on n'y jetât du secours du côté de Meath. A leur approche, le colonel Jones fut contraint de se retirer à Kilcullen avec ce qu'il avait de troupes. Une partie de la cavalerie de la ville fit une sortie sur les ennemis, et fut repoussée avec quelque perte; mais l'Angleterre ayant envoyé au secours des assiégés un régiment de cavalerie et deux d'infanterie, commandés par le colonel Reynolds, et le colonel Jones s'étant aussi jeté dans la place, ils résolurent de se défendre vigoureusement. Immédiatement après que ce secours eut débarqué, Dublin fut assiégé dans les formes. L'armée ennemie était forte, pourvue de tout ce qui était nécessaire pour un siége; et comme le quartier-général des ennemis était à Rathminis, à un mille de Dublin, du côté de Wicklow, le pays leur fournissait des provisions en abondance. Ils prirent Rath-Farnham d'assaut, et envoyèrent quinze cents hommes pour fortifier Baggatrath, en vue d'empêcher notre armée de débarquer à Ringsend, qui n'en était qu'à un quart de mille, formant avec cette ville et Dublin les trois pointes

d'un triangle. Baggatrath était entouré d'un rempart de terre, et les ennemis avaient travaillé toute une nuit à le fortifier sans être découverts. Mais le lendemain au matin, le colonel Jones s'étant aperçu de leur dessein, jugea qu'il était absolument nécessaire de tâcher de les chasser de là avant qu'ils eussent achevé leurs ouvrages. Il fit donc avancer toutes ses forces, tant de cavalerie que d'infanterie, vers les ouvrages placés en face des ennemis, et, laissant autant de troupes qu'il jugea nécessaire pour la défense de la place, il fit une sortie avec le reste, montant à quatre ou cinq mille hommes, et donna si à propos qu'il les chassa de leurs ouvrages. Sir William Vaughan qui les commandait, et la plupart des siens furent tués. Le reste, vivement poursuivi, s'enfuit vers le corps d'armée, où le comte d'Ormond crut enfin qu'il était à propos de laisser là sa partie de jeu; ce qu'il n'avait pas voulu faire jusqu'alors, par mépris de notre petit nombre; il se retira en grand désordre du côté de Rathmims avec l'armée royale, comme on l'appelait. Le colonel Jones le poursuivit vivement, et ne trouva guère de résistance, si ce n'est de la part d'un détachement de la cavalerie du lord Inchiquin, qui avait été ci-devant au service du parlement, et qui défendit un défilé durant quelque temps; mais enfin elle fut rompue et contrainte de prendre la fuite. Cette cavalerie ayant été mise en déroute,

il marcha en toute diligence vers les remparts de Rathmins qui avaient environ seize pieds de haut, et occupaient un terrain d'environ dix acres, où une grande partie de l'infanterie ennemie s'était enfermée ; mais voyant l'armée entièrement en déroute, et le général en fuite, elle se rendit prisonnière. Les nôtres continuant leur poursuite, rencontrèrent un parti du lord Inchiquin d'environ deux mille fantassins, dans un bois dépendant de Rathgar. Ce parti défendit son poste durant quelque temps, et eut la vie sauve. Le lendemain la plupart de ces fantassins prirent parti avec nous. Ce succès fut d'autant plus remarquable que de part et d'autre il était inattendu; une poignée d'hommes était arrivée pas à pas à une victoire complète; car le plus qu'ils se fussent proposé au commencement de l'action, était de chasser les ennemis de Baggatrath. Les ennemis furent si surpris, qu'ils n'eurent pas le temps d'emporter l'argent qu'ils avaient à Rath-Farnham pour payer leur armée, de sorte que le colonel Jones enleva 4000 livres sterling, qui lui vinrent fort à propos pour payer ses troupes.

Le parlement, ayant une armée prête à faire passer en Irlande, une formidable flotte à mettre en mer, une autre armée pour défendre l'Angleterre, et un corps considérable pour mettre les parties septentrionales à couvert de l'invasion des Écossais, qui s'étaient déclarés nos ennemis,

et n'attendaient que l'occasion pour commencer avec avantage les hostilités, se crut obligé d'exposer en vente les terres qui avaient autrefois été possédées par les doyens et les chapitres, pour se mettre en état de fournir par ce moyen à une partie des grandes dépenses que la nation était obligée de faire. On autorisa donc les gardiens de ces biens à les vendre, pourvu qu'ils en trouvassent au moins dix années de revenu: mais le peuple avait si bonne opinion du parlement que la plupart de ces terres furent vendues au taux de quinze, seize, et dix-sept ans de revenu net. La moitié des sommes dont on était convenu pour le prix fut payée argent comptant. Outre cela, les bois furent estimés à part, et devaient être payés sur le pied de l'estimation. Toutes les impropriations qui appartenaient aux doyens et chapitres, aussi bien qu'aux évêques, soit par possession ou par réversion, furent réservées pour augmenter le traitement des ministres pauvres. Cela n'empêcha pourtant pas cette sorte d'hommes de déclamer contre le parlement, et de conspirer avec ses ennemis au dedans et au dehors, afin de l'affaiblir, et de le mettre hors d'état, s'il était possible, de pourvoir au service public. On vendit aussi les domaines qui avaient appartenu à la couronne. Cependant telle était la nécessité des affaires que malgré tout cela le parlement fut obligé d'imposer sur

la nation une taxe de 120,000 livres sterling par mois. La plupart portèrent ce fardeau sans regret, persuadés que tout cela était entièrement employé aux affaires publiques, et surtout parce que ceux qui mettaient cet impôt en payaient leur part comme les autres. Les terres de la couronne furent assignées au paiement des troupes sur pied en 1647; ce qui se fit par le crédit des officiers de l'armée actuelle. Ils travaillaient ainsi pour eux-mêmes, et négligeaient ceux qui s'étaient déclarés d'abord pour le parlement, et qui avaient soutenu la chaleur et le poids du jour.

Au mois de septembre 1649, l'armée s'embarqua et fit voile pour Irlande. Le commissaire général Ireton eut ordre d'aller dans le comté de Munster avec une partie de l'armée, et le lieutenant-général Cromwell, nommé lieutenant d'Irlande, de se rendre à Dublin avec le reste (1). Mais le vent

(1) Cromwell sentait probablement la nécessité d'étouffer sous les fatigues, les dangers et la discipline d'une guerre en quelque sorte étrangère, cet esprit d'examen et de discussion qu'avait inspiré aux soldats la guerre civile. Par la dernière guerre d'Écosse il avait échappé aux agitateurs. Le Roi mort, le parti royaliste écrasé, un même genre de danger demandait le même remède. L'esprit niveleur (voy. les notes suivantes et les *Eclaircissemens historiques* des *Mémoires* de Hollis) commençait de tous côtés à se manifester dans la nation et dans l'armée. D'ailleurs, l'attention publique, moins occupée en Angleterre, se tournait

étant Sud et soufflant avec violence, tous relâchèrent dans la baie de Dublin, où ils furent reçus avec

vers l'Irlande, et l'opinion réclamait avec force les secours si long-temps refusés à ce malheureux pays. Enfin dans un temps où le pouvoir incertain semblait ne demander qu'à tomber en des mains capables de le saisir, Cromwell ne devait pas souffrir qu'il se rassemblât quelque part une armée nombreuse et puissante dont il ne fût pas le chef, ni qu'il se créât par la victoire une importance autre que la sienne. Cette époque, où il a commencé à marcher en avant de tous les partis et vers la grandeur souveraine, est, de toutes les époques importantes de la révolution d'Angleterre, celle sur laquelle on trouve le moins de matériaux. Les royalistes, éloignés des affaires, ne les connaissaient que comme les partis battus, par les coups qu'ils en recevaient, et sans pouvoir pénétrer bien avant dans le secret de leur direction. La seule opposition active, celle des niveleurs, était placée en général dans cette classe inférieure où les idées se tournent beaucoup plus en action qu'elles ne s'étendent en développemens. La publicité qui appartient au gouvernement représentatif n'était plus qu'une fiction, comme la représentation elle-même. Tout se passait dans le conseil d'État, et ceux qui y participaient à la conduite des affaires, dupes ou vendus, ont été peu empressés de nous révéler les secrets des mystifications dont ils ont été les acteurs ou les objets. Mistriss Hutchinson (voyez ses *Mémoires*) s'étend très-peu sur cette époque. Ludlow raconte en quelques pages l'histoire des quinze ou dix-huit mois pendant lesquels il a pris part au gouvernement central. Whitelocke plus détaillé, est cependant fort loin de dire tout. Dans ses *Mémoires*, comme dans les conservations habituelles d'un personnage officiel, on découvre, des intrigues du temps, ce qu'il en fait deviner par

beaucoup de joie; car bien que les ennemis eussent été contraints de lever le siége de cette place,

---

son attention à les cacher ou à les colorer. Dans Clarendon, malgré son absence de la scène des événemens, on trouve aussi quelques faits qu'a su démêler même de loin un homme accoutumé aux affaires, tandis que les autres laissent échapper ce qui se passe sous leurs yeux. C'est lui qui nous apprend comment la nomination de Cromwell au gouvernement d'Irlande fut soudainement proposée au conseil d'État par quelques affidés, à la grande surprise de presque tout son parti qui, ne sachant rien de son projet, avait proposé Lambert. C'était là une des adresses habituelles de Cromwell lorsqu'il voulait écarter un des siens sans encourir son ressentiment. Il eut soin de ne pas se trouver au conseil le jour de la proposition. Ses partisans en furent étonnés, mais l'accueillirent avec joie, d'autant qu'elle était faite par des hommes qu'ils savaient fort soigneux des intérêts de leur chef; et les républicains y accédèrent également, par le désir de se débarrasser de Cromwell, qu'ils jugeaient aussi utile à la tête des armées que dangereux au centre du gouvernement. Whitelocke ne parle point de ces détails, mais dit seulement que ce jour-là, le conseil eut de grandes affaires et une longue séance. Le lendemain, comme de raison, Cromwell parut fort surpris, refusa, hésita. Le conseil de l'armée nomma dans chaque régiment deux officiers chargés de se réunir à un jour fixe, pour chercher Dieu, et savoir ce qu'ils devaient lui conseiller à cet égard. Dieu décida qu'il fallait accepter; et de ce moment rien ne fut négligé pour préparer, hâter et assurer le succès de l'expédition. Les soldats, comme en 1646, essayèrent de se mutiner pour ne pas aller en Irlande; mais les temps étaient changés, Cromwell voulait qu'ils partissent, ils fu-

et que le colonel Jones, avec le peu de troupes qu'il avait, profitant autant qu'il était possible de cet avantage, eût réduit à l'obéissance du parlement quelques garnisons des plus voisines, les ennemis étaient cependant demeurés maîtres des neuf dixièmes du pays, et en avaient fortifié les places les plus considérables. Après que notre armée se fut reposée, et eut opéré sa jonction

---

rent réprimés et bientôt soumis. La cité prêta 120,000 liv. que Cromwell alla en personne lui demander. Les approvisionnemens furent faits avec une abondance tout-à-fait inconnue aux armées employées dans cette malheureuse guerre; des distributions de vivres et d'habillemens firent pressentir à la garnison de Dublin l'approche de la puissance. Tout fut combiné pour que le nouveau lieutenant devînt dans le pays la providence des protestans. Avant son départ des pensions furent accordées sur sa demande à des Irlandais fidèles et ruinés. Cromwell après un jour prescrit, où lui, Harrison et d'autres prêchèrent, prièrent et, dit Whitelocke, expliquèrent excellemment les écritures, partit avec une armée magnifique, entouré de sa garde composée de quatre-vingts hommes, qui tous avaient été officiers. Ce fut dans ce voyage qu'il rencontra Monk qui revenait en Angleterre porter la nouvelle et la peine des derniers revers que l'apparition du libérateur allait changer en succès. On assigna à Lambert, pour consolation, un revenu de 300 liv. sterling, et on fit à Fairfax, qui commençait, dit Clarendon, à prendre un peu d'humeur, la politesse de lui conserver son titre de général des forces d'Angleterre et d'Irlande. (*Histoire de la Rébellion*, p. 76 et suiv. — Whitelocke, p. 380 — 406, *passim*.) (*Note de l'Éditeur.*)

avec les troupes du colonel Jones, on en fit la revue, et elle se trouva d'environ seize à dix-sept mille hommes cavalerie et infanterie. A l'arrivée des nôtres, les ennemis se retirèrent, et mirent la plus grande partie de leur armée dans les places. Trois à quatre mille hommes de leurs meilleures troupes, la plupart Anglais, entrèrent dans Tredah, dont sir Arthur Ashton fut fait gouverneur. La résolution ayant été prise d'assiéger cette place, notre armée s'alla camper devant, et le lieutenant-général fit élever une batterie contre un angle du rempart, près d'un fort qui était en dedans, et qui s'appelait le fort de Windmill. Il fit brèche à la muraille de ce côté-là : mais les ennemis ayant une demi-lune en dehors, qui flanquait l'angle de la muraille, il crut qu'il devait tâcher de s'en rendre maître. Il la prit d'assaut, et la plupart de ceux qui s'y trouvèrent furent passés au fil de l'épée. Les ennemis défendaient la brèche de derrière un ouvrage de terre qu'ils avaient fait en dedans, et où ils avaient deux à trois compagnies de cavalerie qu'ils avaient fait entrer dans la place pour encourager et soutenir leur infanterie. Le fort aussi ne leur était pas inutile pour la défense de la brèche. Le lieutenant-général, connaissant bien l'importance de cette action, résolut d'y tout employer. Il fit pointer quelque artillerie chargée de boulets de demi-livre pour faire feu sur

la cavalerie ennemie, placée de manière à être un peu à découvert. Il monta lui-même à la brèche à la tête d'un corps de réserve d'infanterie. Les nôtres, reprenant alors un nouveau courage, attaquèrent pour la seconde fois avec plus de vigueur qu'auparavant. L'infanterie ennemie, se voyant abandonnée de la cavalerie que le feu de notre artillerie avait forcée de se retirer, commença à s'ébranler et à songer à la retraite. Les nôtres, s'en étant aperçus, la poursuivirent si vivement qu'ils l'atteignirent au pont qui traverse la rivière, et sépare la partie de la place où se passait l'action, du corps de la ville; ne donnant pas alors aux ennemis le temps de lever le pont, ils entrèrent pêle-mêle avec eux dans la place et passèrent tout ce qu'ils rencontrèrent au fil de l'épée, ayant ordre exprès du lieutenant-général de ne faire quartier à aucun soldat. Les ouvrages et le fort furent pareillement emportés d'assaut, et ceux qui les défendaient passés au fil de l'épée. Sir Arthur Ashton, gouverneur de la place, se trouva du nombre. Il y eut grande dispute entre les soldats pour sa jambe artificielle qu'on avait dit être d'or; mais il se trouva qu'elle n'était que de bois. Sa ceinture fut un meilleur butin; car il s'y trouva deux cents pièces d'or piquées. Le carnage continua tout le jour et le lendemain; cette sévérité extraordinaire avait pour objet, je le présume, d'empêcher les autres places de faire

résistance. Après cela l'armée assiégea Wexford, et ayant élevé une batterie contre le château qui était près du rempart de la place, et fait grand feu durant la plus grande partie du jour, on y pratiqua une petite brèche; et les assiégés envoyèrent sur le soir des commissaires pour capituler. Cependant notre artillerie continua de faire feu parce qu'on n'était point convenu qu'il y aurait suspension d'armes, et la brèche s'étant élargie, les troupes qui étaient commandées pour la défendre quittèrent leur poste, et quelques uns des nôtres, entrant dans le château, plantèrent leurs drapeaux au sommet; à cette vue les ennemis abandonnèrent leurs postes de tous côtés. Alors les nôtres passèrent par dessus les remparts, et se rendirent maîtres de la place, sans trouver aucune résistance. Ils ouvrirent aussitôt les portes pour faire entrer la cavalerie, quoiqu'elle ne pût pas servir de grand'chose, parce que toutes les rues étaient barricadées de cables. Notre infanterie poursuivit les ennemis de si près, que voulant en foule traverser la rivière, ils se mirent en bateau en si grand nombre, qu'il y en eut beaucoup de noyés. Comme les ennemis comptaient sur la force de la place, il s'y trouva de grandes richesses, et l'on prit dans le port quelques vaisseaux qui avaient fort gêné le commerce de cette côte. Le lieutenant-général nomma des commissaires pour prendre soin de

ce qui se trouvait dans la place appartenant aux rebelles, afin de pouvoir l'employer de la manière la plus avantageuse au service public.

Après ces succès, les maladies se mirent dans l'armée, et plusieurs moururent d'une espèce de dissenterie causée par les fatigues et par des alimens auxquels on n'était pas acccoutumé. La peste, qui s'était fait sentir durant quelque temps aux habitans, commença aussi à attaquer les nôtres. Le colonel Michel Jones qui, par son courage et par sa prudence au service de sa patrie, s'était justement acquis les applaudissemens de tout le monde, et que le parlement avait fait depuis peu lieutenant-général de la cavalerie, fut si cruellement attaqué de l'une de ces maladies ou de toutes deux à la fois, que, ne pouvant plus demeurer à l'armée, il fut transporté à son grand regret à Wexford, où il mourut peu de jours après, fort regretté des soldats et de tous ceux qui souhaitaient du bien à l'Angleterre. Cependant le parlement avait soin d'envoyer en Irlande de l'argent, des recrues, et tous les secours nécessaires; il était d'autant mieux en état de le faire, qu'il recevait journellement de grosses sommes de la vente des biens des doyens et des chapitres. On a déjà dit quels motifs on avait eus d'exposer ces terres en vente; et de même que cela était avantageux à la nation en général, qui se trouvait

déchargée d'autant, aussi n'était-ce point préjudiciable à ceux des acquéreurs qui s'étaient engagés de bon cœur dans le service public; car si la chance fût venue à tourner, et que les ennemis eussent repris le dessus, ils n'auraient pas eu plus de garanties de la propriété de leurs biens patrimoniaux que de celle de ces nouvelles possessions. Cette considération me détermina à traiter avec les gardiens autorisés par le parlement, pour les terres seigneuriales d'Eastknoel et d'Upton dans le comté de Wilts, où je mis l'argent de la dot de ma femme, et une autre plus grosse somme que me valut une partie de mon patrimoine que je vendis.

L'hiver approchant et la saison étant fort orageuse, le général Blake fut obligé de rentrer dans le port. Par ce moyen le prince Robert et ses vaisseaux ayant occasion de se sauver, mirent à la voile pour Lisbonne, où ils furent reçus et protégés. Mais le général Popham, qui avait attendu quelque temps la flotte de Portugal destinée pour Lisbonne et venant des îles, prit dix-huit vaisseaux de cette flotte chargés de sucre et d'autres marchandises de prix, et les envoya en Angleterre avec un convoi, dont il confia la conduite à mon frère, qui, comme j'ai déjà dit, était son lieutenant, et qui mourut dans le voyage. Popham avec le reste de sa flotte, continua à croiser

sur les côtes de Portugal, suivant la flotte du prince Robert. Cette flotte s'étant retirée sous le canon d'un fort, et la plus grande partie de l'équipage étant à terre, les nôtres profitèrent de l'occasion pour s'emparer d'une frégate ennemie, en surprenant la garde, et tenant le reste à fond de cale; par ce moyen ils l'emmenèrent sûrement.

Notre armée d'Irlande, bien que fort diminuée par les maladies, et harassée d'un service fatigant, persista dans la résolution de s'avancer dans les contrées qu'occupait l'ennemi; elle soumit Rosse, sans éprouver beaucoup de résistance. Goran fut rendu par les soldats de la garnison, qui livrèrent aussi leurs officiers, à condition que pour eux ils auraient la vie sauve. Quant aux officiers qu'ils avaient livrés à discrétion, on les fusilla. Les nôtres assiégèrent ensuite Kilkenny, qui avait un fort château et des murs de ville passablement bons. Notre artillerie battit tout le jour le côté oriental de la muraille, sans faire de brèche considérable. De l'autre côté, la mousqueterie ennemie qui faisait feu du rempart et du château, incommodait fort nos gens; mais la garnison épouvantée par les exemples qu'on avait faits de ses amis à Tredah et à Wexford, jugea à propos de rendre la place aux conditions qu'elle put obtenir. Youghall, Corke et Kingsale, furent livrés aux forces du parlement par la connivence et l'activité de quelques officiers et personnes bien

intentionnées, qui étaient dans ces places. Le lieutenant-général envoya à leur secours un détachement commandé par le lord Broghill, en cas qu'Inchiquin ou d'autres entreprissent quelque chose contre eux, pendant qu'il marchait vers Clonmel avec le reste de l'armée. La corporation des plumets alla au-devant de lui durant sa marche, et lui offrit de se soumettre. Comme l'armée s'était fort avancée dans le pays ennemi, et qu'elle n'avait point de lieu pour se reposer, le lieutenant-général en fut si satisfait, qu'il promit à la corporation de la maintenir dans la jouissance de ses priviléges. Ayant laissé là nos malades, il alla assiéger Clonmel, fortifié d'un côté par la rivière, entouré d'ailleurs d'une muraille, et défendu par un bon nombre d'hommes. Notre artillerie ayant fait brèche à la muraille, un détachement eut ordre de donner l'assaut; mais les ennemis, à la faveur des maisons voisines et des ouvrages de terre qu'ils avaient élevés en dedans, défendirent leur brèche jusqu'à ce que la nuit sépara les combattans. Alors voyant que nous étions résolus à emporter la place, ils battirent la chamade, et envoyèrent des commissaires pour capituler. La capitulation fut signée de part et d'autre, et il était dit que la place avec toutes les armes et munitions qui y étaient, serait remise le lendemain matin à ceux des nôtres qui auraient ordre de la recevoir. Après

que les articles eurent été faits et signés, le général eut avis que le colonel Hugh O'Neal, gouverneur de la place, avec toute sa garnison, avait marché à l'entrée de la nuit du côté de Waterford, avant que les commissaires fussent partis pour traiter. Les commandans furent un peu troublés de s'être ainsi laissés duper; mais comme on était convenu des conditions, ils crurent qu'il était de leur devoir d'observer la capitulation à l'égard de la place. On soumit ensuite Dungarvan et Carrick. On y laissa le colonel Reynolds avec son régiment de cavalerie, et le général continua sa marche vers le comté de Waterford. Les ennemis ayant observé notre marche de l'autre côté de la rivière, profitèrent de l'occasion pour assembler un corps considérable de cavalerie et d'infanterie, avec lequel ils marchèrent en diligence à Carrick, qu'ils comptaient d'emporter d'assaut, car il n'y avait que de la cavalerie armée seulement d'épées et de pistolets, pour défendre une muraille d'un grand circuit. Cependant les nôtres conduisirent si bien leur défense, en y employant les pierres et tout ce qui put leur être utile, que les ennemis furent repoussés avec perte. L'armée, sur le premier avis qu'elle avait eu de cette surprise, avait fait partir un détachement pour aller au secours de ses amis; mais l'affaire était faite quand il arriva.

L'armée commençait alors à se préparer au

siége de Waterford; mais comme elle était fort diminuée par les fatigues qu'elle avait endurées pendant cet hiver, et autres accidens, et que ce qui en restait se trouvait en mauvais état, il fut jugé à propos d'envoyer à Dublin l'ordre de faire marcher les troupes qui y étaient en meilleure santé, du côté de Wexford, pour renforcer l'armée campée devant Waterford. Le lord Inchiquin qui eut avis de leur marche, assembla un corps de deux mille cinq cents chevaux et de quelque infanterie, et résolut de les attaquer, ce qu'il fit aussi entre Arclo et Wexford. Les nôtres n'étaient pas au-delà de quinze cents fantassins et de cinq cents cavaliers. Les ennemis chargèrent notre cavalerie en si grand nombre et avec tant de furie, qu'elle fut obligée de se replier sur l'infanterie. Après quoi tombant sur cette infanterie, ils la forcèrent de se retirer fort en désordre sur les rochers de la côte; mais une partie de notre cavalerie et de notre infanterie s'étant ralliée, chargea avec tant de vigueur un corps de cavalerie ennemie, qu'il fut rompu. Il y en eut beaucoup de tués, entre lesquels se trouvèrent plusieurs personnes de distinction. Ce contre-temps découragea si fort le reste, qu'encore que ce fût l'élite des troupes ennemies, et que plusieurs des nôtres fussent tellement incommodés de la dyssenterie qu'ils étaient obligés de se battre culottes bas, les ennemis n'osèrent néanmoins entreprendre rien de plus; ils se

retirèrent, et les nôtres continuèrent leur marche sans la moindre opposition. Il parut évidemment par là de quelle importance il est, pour le succès, de soutenir la cause du pays, car ces mêmes gens avaient fait des merveilles contre les rebelles, tant qu'ils avaient été avec nous, et depuis qu'ils étaient avec les rebelles, on les battait presque aussi aisément qu'ils battaient ci-devant les Irlandais. Les Irlandais mêmes s'en aperçurent si bien, qu'ayant assemblé quelque temps après un conseil de guerre composé des principaux officiers du Leinster, pour délibérer sur les moyens de détruire notre armée, et les uns étant d'avis de se joindre en un corps et de nous donner bataille, les autres de se retirer dans les bois et dans les fondrières, et de harceler de là nos forces par petits partis, le lord Glanmalciro leur proposa un expédient qui, selon lui, devait infailliblement nous perdre; c'était de nous persuader de faire la paix avec eux; et voici comme il raisonnait: « Leur armée est en train de succès, et la nôtre, « découragée par ses pertes, ne gagnera rien, sui- « vant les apparences, à en venir aux mains avec « eux. Les fatiguer par des surprises et des ra- « pines, est impossible tant qu'ils pourront re- « cevoir des secours d'Angleterre; mais nous les « ruinerons infailliblement par l'autre voie. Ne « fut-ce pas par ce moyen que nos ancêtres ren- « dirent inutiles à l'Angleterre, toutes les con-

« quêtes de la reine Elisabeth ? Et n'est-ce pas « par là que nous avons déjà ruiné les comtes « d'Ormond et d'Inchiquin, qui toujours victo- « rieux contre nous, n'ont été fameux, depuis qu'ils « se sont joints à nous, que par leurs pertes et « leurs défaites. Ainsi, si nous pouvons persuader « à ces gens-ci de faire une trève ou une alliance « avec nous, ils deviendront aussi malheureux « que les premiers. »

Pendant que le lieutenant-général se préparait pour le siége de Waterford, il reçut une lettre du parlement qui requérait sa présence en Angleterre (1). Il laissa le commandement de l'armée

(1) Ce qui fit rappeler Cromwell, dit Whitelocke, c'est qu'on apprit que le Roi allait venir en Écosse, et que les levées des Écossais donnèrent l'alarme au parlement ; quelques membres parlèrent donc au lord-général de la nécessité d'envoyer une armée en Écosse pour éloigner d'Angleterre le théâtre de la guerre ; mais ils trouvèrent Fairfax entièrement opposé à cette mesure, et par l'influence de sa femme, presbytérienne rigide, plus ami des Écossais qu'ils ne l'auraient souhaité. Ils jugèrent donc que c'était le cas de mander le lieutenant d'Irlande, d'autant plus que son armée était alors dans ses quartiers d'hiver (Whitelocke, pag. 422). Cette dernière raison n'était pas très-bonne, puisque Cromwell, mandé à la vérité au mois de février, n'arriva qu'au commencement de juin. Mais s'il pouvait être encore utile en Irlande, il devenait nécessaire en Angleterre à la sûreté de son parti, inquiet depuis long-temps, comme l'indique Whitelocke en plu-

au commissaire général Ireton, pour achever ce qui restait à faire, et s'en alla visiter en personne

---

sieurs endroits, des dangers que faisait courir au gouvernement ses divisions intestines, et les violentes animosités qu'elles occasionnaient dans le parlement comme dans la nation. Ces divisions étaient de plus d'un genre. La querelle avouée, entre les presbytériens et les indépendans, portait sur la liberté que ceux-ci défendaient contre les autres dans toute sa latitude. La querelle secrète avait pour objet le pouvoir, dont les indépendans voulaient s'emparer, et que les presbytériens se bornaient alors à leur refuser sans oser y prétendre pour eux-mêmes. Les niveleurs, ennemis des presbytériens à cause de leur intolérance religieuse, l'étaient également des indépendans dont ils craignaient l'ambition ; les républicains pouvaient, selon leur croyance religieuse et leur rang dans la société, appartenir aux presbytériens ou se rapprocher des niveleurs, du moins par la protection qu'ils leur accordaient ou le parti qu'ils cherchaient à en tirer. Les indépendans, c'est-à-dire les chefs de l'armée qui voulaient tout réduire sous leur dépendance, c'est-à-dire Cromwell, de qui ils commençaient à sentir que devait découler leur grandeur, n'avaient d'autre principe réel que le désir du succès, et se ralliaient tantôt à un parti, tantôt à un autre, selon que des besoins mutuels les en rapprochaient. Ils avaient été presbytériens sous le comte d'Essex, s'étaient servis de l'esprit de nivellement des agitateurs, et, après avoir été un moment l'espérance des royalistes, s'étaient réunis aux républicains pour amener la condamnation du Roi. Mais aussitôt qu'avec leur appui un parti croyait être parvenu à ses fins, il s'apercevait que les indépendans cherchaient à profiter, pour eux-mêmes, du succès dont ils étaient seuls en position de ré-

les places du comté de Munster, qu'il venait de soumettre à l'obéissance du parlement, afin de

---

clamer efficacement les fruits; alors une rupture s'en suivait, et la situation des indépendans, un moment incertaine et dangereuse, se relevait bientôt par le besoin qu'on avait d'eux contre des ennemis toujours prêts à remuer dès qu'on essayait d'affaiblir la puissance de l'armée, constamment suspecte et nécessaire. A l'époque dont nous parlons, époque d'aveuglement pour les républicains qui voulaient se croire maîtres sous la protection de l'armée, les presbytériens tâchaient de former un noyau d'opposition autour de Fairfax, que son refus de concourir à la condamnation du Roi, et les opinions de sa femme commençaient à présenter comme un point d'appui aux covenantaires, pour qui il se déclara bientôt après, en refusant positivement de commander l'armée destinée à entrer en Écosse. C'était là le genre d'opposition qui inquiétait Whitelocke dans le conseil d'État et le parlement. Au dehors étaient les niveleurs, peu dangereux alors au parti de Cromwell, parce qu'ils l'étaient beaucoup au gouvernement que Cromwell et l'armée ne supportaient qu'avec impatience et dégoût. Probablement le désordre général qui avait donné de la consistance aux niveleurs, et qu'ils contribuaient à entretenir (voir la note suivante et les *Eclaircissemens historiques* ajoutés aux *Mémoires* de Hollis), avait assez ébranlé la puissance déjà usée du long-parlement républicain, pour que les amis de Cromwell pensassent qu'il était temps pour lui de venir saisir quelques débris d'un pouvoir qui tombait en ruines; cependant il ne devint tout-à-fait le maître qu'environ deux ans plus tard, et au prix de nouvelles victoires en Écosse. (Whitelocke, pag. 380—422, *passim.*)

(*Note de l'Editeur.*)

régler les affaires civiles et militaires de cette province. Pour cet effet, il nomma John Coke, écuyer, grand juge de Munster; et après avoir terminé ce qu'il avait dessein de faire, il s'embarqua pour l'Angleterre, et débarqua promptement à Bristol. Dans le même temps le traité entre le prince Charles et le parti presbytérien d'Écosse marchait vers une conclusion; les forces que notre armée les avait engagés à lever après qu'elle les eut délivrés de la puissance du parti de Hamilton, tombèrent sur Montrose, tuèrent un grand nombre des siens, et le firent prisonnier avec plusieurs autres officiers, du nombre desquels furent le major-général Hurry et le capitaine Spottishwood, qui, dit-on, avait eu part à l'assassinat du docteur Dorislaüs, notre agent en Hollande. Ils furent tous trois condamnés à la mort et pendus. Montrose fut conduit sur le lieu de l'exécution d'une manière ignominieuse, avec les déclarations qu'il avait publiées pour le Roi attachées au cou. Il fut exécuté à un gibet de trente pieds de haut. Il fut coupé en quartiers et ses membres placés sur la porte par où leur Roi devait passer pour entrer à Édimbourg, ce qui ne pouvait manquer d'exciter son indignation, s'il avait le moindre sentiment d'honneur, car Montrose avait agi en vertu de sa commission, et pour le mettre en possession de la puissance absolue que les Rois croient si avantageuse. Mais le Roi avait

été instruit dans d'autres maximes; il conclut son marché avec les presbytériens, et s'obligea à jurer le covenant, sur quoi il fut prôné comme un grand converti.

Certains sycophantes du parlement d'Angleterre, race de gens qui ne manque jamais dans les grandes assemblées, sollicitaient avec instance, qu'en vertu d'un acte déjà passé par la chambre, on assignât au lieutenant-général 2500 livres sterling par an, ou qu'au moins l'acte dressé à cet effet fût lu une ou deux fois avant qu'il arrivât à Westminster (1),

(1) Tout le temps de la guerre d'Irlande est employé par Whitelocke à indiquer les progrès du crédit et de l'influence de Cromwell. « Cromwell, dit-il, par ses succès en Irlande et l'ordre qu'il y avait établi dans les affaires civiles, acquérait une grande influence, non-seulement parmi les officiers de l'armée d'Irlande et de celle d'Angleterre, mais encore dans le parlement et le conseil d'État, et dans tout ce qui tenait à leur parti. Il n'y avait que les Écossais et les presbytériens qui ne fussent pas disposés à le favoriser ou à approuver sa conduite (Whitelocke, pag. 434). » Ludlow n'était pourtant ni Écossais ni presbytérien. Ses opinions religieuses assez calmes le rangeaient du côté de la liberté de conscience, doctrine conséquente à ses principes de liberté. C'était en qualité de républicain qu'il se méfiait de Cromwell, à qui ce parti donna plus de peine que ne le veut avouer Whitelocke. Il craint beaucoup moins de parler des niveleurs; et même, par une raison qu'il est facile de comprendre, on trouve dans ses *Mémoires*, plus que partout ailleurs, de quoi se former une idée de cette désorganisation de la société, qui précéda l'avènement de Cromwell

quoiqu'il fût dès lors parti de Bristol. Sur quoi je pris la liberté de dire à la chambre que, bien

---

à un pouvoir complet, bien que toujours disputé. Il y avait, comme on l'a dit ailleurs (voir les *Eclaircissemens historiques* sur les *Mémoires* de Hollis), plusieurs sortes de niveleurs. Dans le comté de Surrey avaient paru ceux qu'on appelait les *piocheurs et déracineurs* (*diggers and rooters*); leur chef nommé Éverard, ancien soldat, devenu prophète, se disait figurément de la race des juifs, « tenus, ajoutait-il, depuis « Guillaume-le-Conquérant, dans un esclavage semblable à « celui des Égyptiens. Mais le temps de la délivrance était « arrivé, et Dieu voulait rendre son peuple à la liberté et « à la jouissance naturelle des fruits de la terre. Une vision « avait averti Éverard de creuser et de labourer, et comme « Dieu a dit, *je rendrai fécondes* les terres stériles, lui Éve- « rard travaillait avec ses adeptes à accomplir cette parole « en cultivant les terres communes et en friche. » Tel fut le compte qu'il rendit de sa doctrine à Fairfax, qu'il était allé trouver pour lui expliquer les intentions de sa secte, et se justifier de la fausse accusation de renverser les clôtures. Il n'avait aucun besoin d'employer de tels moyens, car il ne doutait pas que tous les hommes ne vinssent bientôt à mettre leurs biens en commun. Lui et son compagnon Winstanly parlèrent au général le chapeau sur la tête; et comme on leur en demanda la raison, ils répondirent que *c'est qu'il n'était qu'une créature semblable à eux*. Du reste ils étaient paisibles, et laissés assez tranquilles durant quelque temps, ils se fondirent probablement dans d'autres sectes. D'autres niveleurs plus guerriers parurent dans certains comtés. C'étaient pour la plupart d'anciens soldats plus ou moins occupés d'idées religieuses, mais fort préoccupés d'idées d'égalité et surtout de la dissolution du long-parlement. Ils se mêlaient à tous les

que je ne prétendisse pas m'opposer à cette proposition, je pensais du moins qu'il était raison-

---

soulèvemens militaires, et attiraient à eux des compagnies entières de soldats; quelques uns redemandaient des agitateurs, d'autres le prince Charles; tous voulaient la réforme de la jurisprudence et des institutions de liberté et d'égalité. (Voir les *Eclaircissemens histor.* sur les *Mémoires* de Hollis.) Un de leurs principaux chefs, Tomson, ancien militaire, s'empara de Northampton; battu ensuite, il refusa de se rendre, et combattit jusqu'à son dernier soupir en désespéré. Un assez grand nombre d'entre eux furent exécutés, et la victoire remportée sur eux fut célébrée par un service solennel d'actions de grâces. Elle fut même l'occasion d'un dîner donné par la cité au parlement, ce qui avait lieu toutes les fois qu'on avait pu soupçonner entre ces deux corps quelque mésintelligence; et l'on voit en effet, aux ordres donnés pour la sûreté du parlement durant la rébellion de Tomson, qu'il craignait que des rebelles qui demandaient sa dissolution ne fussent pas assez impopulaires. L'autorité de Cromwell sur les troupes, toujours irrésistible dès qu'il n'avait pas l'imprudence de séparer ses intérêts personnels de ceux de la masse de l'armée, y avait comprimé l'esprit niveleur, ce qui l'avait rendu facile à écraser dans la nation; il reparut après son départ, et affaiblissant de plus en plus l'autorité du parlement, dut augmenter la prépondérance des amis de Cromwell. Mais les niveleurs n'étaient pas les seuls qui y concoururent, et partout se manifestait la corruption engendrée par la guerre civile. Les routes étaient tellement infestées de voleurs, que les troupes étaient employées sans cesse à les poursuivre. Un seul capitaine Smith en prend soixante en six mois dans le comté d'Oxford, et il y en a trente de pendus. Vingt-quatre

nable qu'elle tînt aussi les promesses faites à ceux qui avaient ci-devant rendu d'importans services,

---

hommes armés de mousquets, et se disant soldats, arrivent la nuit à White-Friars, requièrent le constable de venir procéder à l'arrestation de personnes suspectes, et le conduisent chez sir Édouard Hale ; là ils l'attachent ainsi que le maître de la maison, prennent tout ce qu'ils trouvent en argent, montres, bijoux, s'en vont laissant leurs mousquets, ferment les portes derrière eux, et redescendent la Tamise sur des bateaux qui les attendaient au pied de l'escalier de White-Friars. Les échafauds se dressent partout pour des crimes particuliers, des condamnations de tout genre attestent le désordre des mœurs, et bien plus encore que le désordre des mœurs, éclate celui des doctrines. Un nommé Salmon prêchait la liberté des vices, disant que c'était Dieu qui jurait en lui, et que les plaisirs charnels étaient au nombre de ses franchises. Toutes les bizarreries d'imagination trouvaient leur place, et l'Alcoran traduit en anglais et condamné par le parlement n'est peut-être pas une circonstance indifférente de l'histoire de cette époque. En même temps la nécessité de restreindre la liberté de la chaire sur les matières politiques, se révèle par les ordres réitérés et probablement inutiles du parlement. Il est certain, comme le dit Whitelocke, « que les temps étaient licencieux et que « tout le monde prenait d'étranges libertés de calomnier « l'autorité, » depuis celui qui écrivait à *un grand homme*, probablement Cromwell, qu'il n'y avait en ce monde de grande charte que les saintes Écritures, et que les peuples n'auraient point de repos tant qu'ils n'auraient pas reconnu la vanité de toutes les autres constitutions, jusqu'à cet Hinderson qui proclamait, dans les rues de Newark, Charles II, *roi d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Irlande*, et le

et qu'ainsi je la suppliais de ne pas oublier les services passés des hommes qui avaient toujours été fidèles, quoiqu'ils ne fussent pas alors employés; et de se rappeler en particulier les grands services du major-général Skippon, et l'acte passé par la chambre pour lui constituer 1000 livres sterling par an, ce qui n'avait eu jusqu'ici aucune suite. Sur cette proposition, le parlement ordonna que cette somme lui serait annuellement payée sur la recette de Goldsmiths-Hall, en attendant que le parlement lui assignât par un acte la même somme sur les terres confisquées en Irlande. En considération de la justice que je fis rendre en cette occasion au major-général, il m'a toujours fait l'honneur depuis de me nommer son véritable ami.

Le parlement voulant alors faire voir au peuple que son dessein n'était pas de se perpétuer, lorsqu'il aurait mis la dernière main aux affaires, et garanti la nation des ennemis étrangers et domestiques, dont on avait encore grand nombre en tête, résolut que la chambre s'assemblerait tous les mercredi en grand comité, pour déli-

---

conseil d'État *un puant de pouilleux de comité*. C'est à l'impossibilité de supporter une pareille désorganisation que la puissance de Cromwell dut ensuite, sinon le consentement, du moins l'acquiescement populaire. (Voyez Whitelocke, pag. 380 — 440, *passim.*) (*Note de l'Éditeur.*)

bérer sur la manière de convoquer à l'avenir les parlemens destinés à se succéder, sur les pouvoirs qu'on leur donnerait, sur le nombre des membres qui devraient être élus pour chaque comté, afin que la nation fût représentée avec plus d'égalité qu'elle ne l'avait été jusqu'alors; enfin sur les qualités requises des électeurs et des éligibles. Cet ordre fut constamment observé, et on faisait chaque fois des progrès considérables dans cette affaire (1).

---

(1) L'ordre des temps est ici interverti. Ce fut le 15 mai 1649, au moment où l'insurrection des niveleurs se montrait dans toute sa force, que le parlement, pour la première fois, parla de terminer sa session et prit la mesure dont parle ici Ludlow. Cromwell alors n'était pas encore parti pour l'Irlande, et probablement son influence ne contribua pas peu à mettre en train une affaire à laquelle il attachait beaucoup d'importance. Mais après son départ et la répression momentanée des niveleurs, on n'avança pas, à ce qu'il paraît, avec beaucoup de zèle, et sans doute le parlement évita même de s'engager, sur ce point, d'une manière formelle; car lorsqu'au mois de septembre suivant les niveleurs reparaissant de tous côtés, recommencèrent à l'importuner de leurs demandes de dissolution, le parlement, en justifiant sa conduite par une longue déclaration, loin d'y indiquer aucune intention d'accélérer la fin de sa tâche, proteste contre les malveillans qui voudraient la lui faire abandonner, et s'occupe surtout à démontrer combien il importe qu'il demeure ferme à son poste. Aussi ne le voit-on pas ensuite accélérer ses travaux, bien que le loisir ne lui manque pas; car l'*His-*

Le lieutenant-général étant arrivé, et ayant repris sa place à la chambre, le parlement ordonna à l'orateur de le remercier en son nom des services qu'il avait rendus à la république en Irlande. Le conseil d'État voyant alors qu'il était nécessaire de se précautionner contre l'orage qui nous menaçait du côté du nord, et sachant qu'il était fort important pour cela que le général fût

---

toire parlementaire nous apprend que, vers la fin de l'année, l'activité s'était tellement ralentie que le parlement siégeait à peine quatre jours par semaine, et presque toujours en très-petit nombre. D'après l'époque où Ludlow place la résolution dont il veut faire honneur au parlement, on serait tenté de croire que l'arrivée prochaine de Cromwell donna seule quelque réalité à cette discussion, jusqu'alors apparemment si insignifiante qu'on n'en avait tenu aucun compte. Elle se soutint, on peut le croire, tout le temps du séjour de Cromwell à Londres; mais lorsqu'on le vit repartir pour l'Écosse, pour une guerre plus incertaine que celle d'Irlande, et dont il ne lui était pas si aisé de revenir au moment où il le jugerait à propos, on se hâta de se délivrer même de la désagréable pensée d'un travail qu'on ne voulait pas achever. Le mercredi, 9 août, au lieu de remettre la discussion, comme de coutume, au mercredi suivant, on la renvoya à quinze jours, puis, après de nouveaux délais, elle fut entièrement mise de côté. On verra plus tard avec quelle activité on la reprit le lendemain de l'arrivée de Cromwell, après la bataille de Worcester. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1312, 1319, 1344 et 1353.)

(*Note de l'Editeur.*)

satisfait, pria le lord Fairfax de déclarer sa résolution relativement à cette campagne. Après un jour ou deux de délibération, il parut n'avoir pas envie d'aller en Écosse; et cela, a-t-on cru, à la persuasion de sa femme, sur laquelle le clergé presbytérien n'avait pas peu d'influence : mais il déclara qu'en cas que les Écossais se missent en devoir de faire une invasion en Angleterre, il serait prêt à exposer sa vie pour les repousser. Nous fîmes ce que nous pûmes pour le convaincre que la résolution que nous avions prise de marcher en Écosse était raisonnable et juste, que les Écossais s'étaient déclarés nos ennemis, et engagés déjà, par une protestation publique, à nous imposer ce gouvernement que nous avions jugé nécessaire d'abolir; qu'ils avaient dans cette vue fait leur traité avec le prince Charles; qu'ils n'attendaient plus, dès qu'ils se seraient fortifiés des secours étrangers près de leur arriver, qu'une occasion favorable pour exécuter leur dessein, après nous avoir réduits à de grandes extrémités par les dépenses qu'ils nous obligeraient de faire pour entretenir sur pied l'armée dont nous avions besoin contre l'invasion que nous craignions de leur part. Nous l'assurâmes que, par nos devoirs envers notre pays et le soin de son repos et de sa prospérité, comme aussi pour prévenir l'effusion du sang de ceux qui avaient été de nos amis, et qui, nous l'espérions, le seraient encore quand

ils seraient mieux informés; nous l'assurâmes, dis-je, que nous nous croyions indispensablement obligés de marcher en Écosse, soit pour apprendre des Écossais eux-mêmes qu'ils étaient nos amis, soit pour tâcher de les rendre tels; nous aimions mieux d'ailleurs que l'Écosse fût le théâtre de la guerre que l'Angleterre. Mais le lord Fairfax ne voulut point changer de résolution, quelque chose qu'on pût lui dire. Sur quoi le lieutenant-général Cromwell insista pour que, malgré la répugnance du lord Fairfax à commander dans cette occasion, on lui laissât le commandement général de l'armée, déclarant, quant à lui, qu'il aimerait mieux servir sous lui en qualité de lieutenant-général, que de commander la plus grande armée de l'Europe. Mais le conseil d'État n'étant pas de cet avis, nomma un comité composé de membres du conseil pour conférer encore avec le général, et tâcher de le persuader. Cette mesure fut prise sur la proposition du lieutenant-général, qui joua son rôle tellement au naturel, que je crus qu'il agissait tout de bon (1).

(1) « Nuls, dit Whitelocke, ne furent si ardens à tâcher « de persuader le général, que Cromwell et les militaires; il « y a lieu de croire cependant qu'ils ne désiraient pas autre- « ment d'y parvenir. » On doit même penser qu'une fois que Fairfax eut déclaré sa résolution de ne point aller en Ecosse, on profita de cette circonstance pour lui forcer un peu la main sur sa démission. Il dit formellement que son commande-

Cela m'obligea d'aller à lui comme il sortait avec le reste du comité de la chambre du conseil, pour le prier de ne point pousser la civilité et la modestie jusqu'à un refus qui nuirait au service de la nation; mais la suite fit bien voir que ce

---

ment lui fut alors ôté (voir ses *Mémoires*). En effet, lorsque son secrétaire Rushworth eut remis à la chambre la nouvelle commission qui envoyait Fairfax en Ecosse, il ajouta qu'il était prêt à remettre aussi son ancienne commission de général si la chambre le commandait, et la chambre vota qu'il la remettrait. Les journaux de la chambre présentent, dans le compte rendu de cette affaire, une assez grande lacune. Dans un temps régulier, la destitution de Fairfax était la suite assez naturelle de son refus, et rien ne prouve mieux combien les hommes d'alors étaient peu sûrs de l'opinion, que le soin qu'on prit de donner à cette destitution l'apparence d'une démission volontaire. On eut soin aussi, à ce qu'il paraît, de lui faire donner cette démission très-promptement, afin de mettre les choses dans cet état d'urgence où l'on n'a pas le choix des partis à prendre; car Whitelocke ajoute: « la chose étant de grande conséquence et ne souffrant aucun délai, car on ne pouvait avec sûreté laisser l'armée sans chef, on s'arrangea de manière à ce que Cromwell fût sur-le-champ désigné pour commander en chef toutes les troupes du parlement, et, la proposition mise aux voix, il fut nommé général *nemine contradicente*.» Whitelocke ajoute encore que Cromwell reçut de grandes félicitations à cette occasion, et se mit aussitôt rondement en besogne; il partit en effet trois jours après. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1349. — Whitelocke, pag. 456.)

(*Note de l'Editeur.*)

n'était nullement son intention. Le comité, après avoir passé quelque temps à disputer inutilement avec le lord Fairfax, retourna au conseil d'État, qui ordonna que le rapport de cette affaire serait fait au parlement. Sur ce, quelques amis du général dirent à la chambre que, s'il avait témoigné de la répugnance à servir dans cette expédition, il en avait encore davantage à empêcher qu'un autre ne s'en chargeât, et qu'ainsi il avait envoyé son secrétaire qui attendait à la porte, pour remettre sa commission si la chambre jugeait à propos de la recevoir. On fit entrer le secrétaire. Il rendit la commission; le parlement la reçut, et s'occupa d'assigner au lord Fairfax un revenu de 5000 livres sterling, en considération des services qu'il avait rendus. Le lieutenant-général Cromwell fut fait ensuite capitaine-général des troupes de terre. On donna ordre que la commission fût dressée sur-le-champ, et le conseil d'État fut chargé de hâter les préparatifs de l'expédition du nord. Peu de temps après, comme ma place était à la chambre près de celle de Cromwell, il me dit qu'ayant remarqué du changement dans mon air et mes manières à son égard, il craignait de m'être suspect; et persuadé, dit-il, que nous n'avions en vue l'un et l'autre que de servir utilement le public, il me demanda de convenir d'un rendez-vous où nous pussions nous expliquer en toute franchise sur les malentendus

qu'il pouvait y avoir entre nous, et rétablir ainsi la bonne intelligence. Je répondis qu'il avait découvert en moi ce que je n'y avais jamais aperçu moi-même; que si je ne l'allais pas voir aussi souvent qu'autrefois, c'était, ou parce que je savais la quantité d'affaires dont il était accablé, ou parce que je n'avais rien à lui demander, ni pour moi ni pour autrui; que cependant, puisqu'il me faisait l'honneur de désirer que nous pussions nous entretenir sans détour, je l'assurais que j'étais tout prêt. Sur cela nous résolûmes de nous trouver l'après-midi au conseil d'État, et là de nous retirer dans une chambre particulière. Nous passâmes en conséquence dans la salle des gardes de la Reine. Il tâcha de me démontrer l'indispensable nécessité où il était de faire diverses choses extraordinaires aux yeux de beaucoup de gens, qui, par un esprit d'opposition contre lui, s'engageaient dans des mesures capables de les perdre, aussi bien que lui et la cause publique, assurant que ses intentions n'allaient entièrement qu'à l'avantage du peuple, et protestant qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour son service. J'avouai franchement que je n'avais pas été content de lui ni du reste de l'armée, dans le temps qu'ils négociaient avec le Roi, que je regardais comme le seul obstacle au rétablissement des affaires de la nation; que je n'avais pas été content non plus de ce qui s'était fait au rendez-vous de Ware, où un

soldat avait été fusillé et d'autres emprisonnés à cause de ces négociations, ce que j'avais regardé comme fait sans autorité légitime, et pour de mauvaises fins; que cependant, puisqu'ils s'étaient dits convaincus de leurs erreurs, et avaient fait profession d'attachement pour la république, quoique le parlement et eux-mêmes eussent fait voir trop de partialité dans la distribution des emplois et des gratifications, comme trop de sévérité pour des gens qui avaient été de leurs amis, et que j'espérais qui le seraient toujours; quoique enfin il se fût passé plusieurs autres choses que je ne pouvais entièrement approuver, cependant je me résignais à attendre patiemment l'accomplissement du bien sur lequel je comptais, jusqu'à ce qu'ils eussent surmonté les difficultés dont ils étaient travaillés, et se fussent défaits des ennemis domestiques et étrangers qui s'étaient déclarés contre eux; espérant que leurs principes et leurs intérêts les dirigeraient alors de la manière la plus conforme à la constitution d'une république, et au bien du genre humain. Cromwell reconnut que mon mécontentement à l'égard de l'armée, pendant ses négociations avec le Roi, était fondé sur de bonnes raisons, et il excusa l'exécution du soldat fusillé à Ware, comme une chose absolument nécessaire, pour empêcher que tout ne tombât en confusion ce qui serait nécessairement arrivé si on n'eût prévenu à temps les suites de cette division. Il protesta

qu'il ne désirait rien autant que de voir le gouvernement de la nation établi sur le pied d'une république libre et égale; demeurant d'accord que c'était le seul et unique moyen d'empêcher le retour de l'ancienne famille et du gouvernement monarchique. Il déclara qu'il croyait que le dessein du Seigneur était de délivrer son peuple de tout fardeau, et qu'il était dans la voie d'accomplir ce qui a été prédit au psaume cent dixième. Il ajouta que c'était ce psaume qui l'encourageait souvent à poursuivre de pareilles fins, et passa au moins une heure à me l'exposer. Il me dit encore que son intention était de contribuer de tout son pouvoir à la parfaite réformation du clergé et des lois; mais, dit-il, les fils de Tseruja sont trop puissans pour nous, et nous ne pouvons parler de réformer les lois qu'ils ne s'écrient incontinent que notre dessein est de détruire la propriété, quoique les lois, constituées comme elles le sont aujourd'hui, ne servent qu'à faire vivre les gens de loi et à donner aux riches les moyens d'opprimer les pauvres. Il m'affirma que M. Coke, alors juge en Irlande, par la manière abrégée et rapide dont il procédait, expédiait plus de causes en une semaine, que la cour de Westminster en un an. Il dit de plus que l'Irlande était à cet égard un papier blanc, et toute propre à se laisser gouverner par les lois qu'on trouverait les plus conformes à la justice; et que la justice

pouvait s'y administrer avec tant de désintéressement que ce serait un bon exemple pour l'Angleterre même; et que quand les Anglais verraient la propriété conservée en Irlande si aisément et à si bon marché, ils ne souffriraient plus qu'on les dupât et qu'on les abusât comme on faisait (1). Il vint enfin à parler du gouvernement des affaires militaires en Irlande, et se plaignit que tout le poids portât sur le major-général Ireton. Si la mort ou quelque autre accident, ajouta-t-il, venait à nous l'ôter de là, cette administration pourrait tomber entre les mains de gens qui, par leurs principes ou leurs intérêts, ne seraient nullement propres à cette mission, et de la fidélité desquels

(1) Rien n'a été plus universellement, plus constamment, et plus inutilement demandé, durant tout le cours de la révolution d'Angleterre, que la réforme des lois civiles. Plusieurs fois on la tenta; mais, comme le dit Cromwell, la puissance des gens de loi opposa toujours à la réforme une masse d'intérêts qu'il fut impossible de surmonter. Seulement il ne parle pas ici de tous les moyens employés par ces défenseurs des abus. A une époque probablement postérieure à ceci les projets de réformes parurent adoptés assez sérieusement pour leur causer un effroi réel; alors, dit-on, St.-John et Whitelocke offrirent, au nom des gens de loi et au nom du clergé qu'on menaçait de l'abolition des dîmes, la somme de 100,000 livres st. au moyen de laquelle ils obtinrent que l'affaire fût mise de côté. (*Memoirs of the protectoral house*, etc., par Mark Noble, tom. 2, pag. 20.) (*Note de l'Editeur.*)

il n'avait aucune certitude. Il proposa donc d'envoyer en ce pays-là quelque personne de réputation et dont la fidélité serait reconnue, pour y commander la cavalerie, et pour travailler de concert avec Ireton au service public, cet emploi étant le premier après le sien. Il me pria sur cela de proposer quelqu'un que j'en crusse capable. Je lui dis que je ne trouvais personne plus capable de cela que le colonel Algernon Sidney; mais il ne l'agréa pas, à cause de sa parenté avec quelques personnes du parti du Roi. Il proposa le colonel Norton ou le colonel Hammond, mais tout en faisant en même temps des objections contre eux. Celle qu'il fit contre le colonel Hammond était, je me le rappelle, que sa conduite récente, par rapport au Roi, avait tellement désobligé l'armée, qu'il craignait que ce choix ne lui déplût. Il s'étendit après cela sur la bonté du pays, et me pressa vivement de songer à quelqu'un qui fût capable de cet emploi. Je commençai alors à m'apercevoir de ses intentions à mon égard; mais comme je venais de me marier, et de m'endetter considérablement pour des achats de terres, dans cette situation de mes affaires je crus devoir prendre la résolution de refuser.

Le temps du départ pour l'expédition d'Écosse approchant, le général demanda au conseil d'État, puisqu'on lui avait donné un emploi qui requérait tous ses soins, de vouloir bien le soulager des

affaires d'Irlande. Le conseil n'en voulant rien faire, il proposa d'y envoyer au moins des commissaires pour administrer les affaires civiles, et les assura en même temps que le major-général Ireton ne pouvait suffire aux affaires militaires sans le secours de quelque officier-général qui commandât la cavalerie, emploi demeuré vacant par la mort du brave lieutenant-général Jones; il était donc absolument nécessaire de le donner à quelque homme de mérite qui fût en même temps autorisé, en qualité d'un des commissaires du parlement, pour l'administration des affaires civiles. Il dit ensuite qu'il avait tâché de trouver quelqu'un qui fût propre à cette mission, et que, dans cette vue, il en avait conféré avec un membre de l'assemblée ici présent, qu'il avait prié de lui désigner quelqu'un, mais qu'ils n'avaient pu ni l'un ni l'autre proposer personne qui en fût plus capable que ce membre même, et qu'ainsi il était d'avis qu'on le nommât. Il ajouta que quoiqu'il eût pouvoir, en vertu de la commission qu'il tenait du parlement, de nommer le lieutenant-général de la cavalerie, cependant, comme le gentilhomme qu'il proposait (et alors il me nomma) était membre du parlement et du conseil d'État, il demandait, pour m'assurer d'autant mieux l'obéissance de l'armée, que le parlement me nommât et me désignât pour cette charge. Je fis tout ce que je pus pour convaincre le conseil de

mon insuffisance pour un emploi si considérable. J'ajoutai qu'à la sollicitation du général, je lui avais proposé un sujet si capable que je ne doutais point qu'on ne l'en jugeât plus digne que moi ; enfin j'ajoutai qu'outre l'expérience nécessaire qui me manquait, je me trouvais encore, en ce moment, si embarrassé de dettes et d'engagemens que je ne pouvais me charger de cette commission sans courir risque de ruiner ma famille et mes affaires. Mais le conseil ne voulut pas recevoir mon excuse, qui, en vérité, était réelle et sincère. On me dit qu'il serait plus à propos de représenter ces choses au parlement lorsque le rapport lui en serait fait. Il fut donc résolu, « qu'on propose-
« rait à la chambre de me faire lieutenant-général
« de la cavalerie en Irlande, et que le général
« Cromwell, le major-général Ireton, moi, le
« colonel John Jones, et le major Richard Sallo-
« way, et chacun de nous trois, serions autorisés
« par un acte du parlement en qualité de com-
« missaires pour l'administration des affaires
« civiles de ce royaume. » Cette nouvelle ne fut point agréable à quelques uns de mes plus proches parens et de mes meilleurs amis, non-seulement à cause des raisons dont j'ai parlé, mais parce qu'on crut que le général avait profité de cette occasion pour m'éloigner de son chemin, appréhendant que je ne traversasse ses desseins. Mais je ne pouvais me croire assez considérable

pour partager leur opinion à cet égard. Cependant je tâchai de me débarrasser de cet emploi; et comme je savais que l'affaire se conduisait principalement par l'influence du général, je m'adressai à lui, je l'instruisis de ma situation, et l'assurai que cette nomination avait pour moi de grands inconvéniens, et pouvait me devenir fort préjudiciable. Il répondit qu'il fallait préférer les affaires publiques aux particulières, qu'il avait sérieusement réfléchi à la chose, et qu'il ne trouvait personne plus capable de cet emploi que moi, me priant par conséquent de l'accepter. Peu de jours après, le conseil d'État en fit son rapport au parlement, et j'insistai le plus qu'il me fut possible sur les raisons que j'avais déjà fait valoir au conseil (1). Mais on ne

(1) Que Ludlow désirât réellement ou non d'être dispensé d'accepter, il était, à ce qu'il paraît, dans les bonnes manières de commencer toujours par une espèce de refus, ou du moins par une prière à la chambre de vouloir bien permettre qu'on refusât; Whitelocke n'y manquait jamais, et on voit une sorte de désapprobation percer dans le compte qu'il rend de la manière dont M. John Lisle accepta la place de commissaire du sceau, « après s'en « être excusé brièvement et sans beaucoup d'instances, et « en avouant hautement l'autorité du parlement; ce qu'il « avait déjà fait suffisamment comme membre de la haute-« cour de justice, pour le procès du Roi (p. 374). » Qui ne reconnaît ici le profond dédain d'un courtisan de la fortune pour des lâchetés qu'il n'a point faites? (*Note de l'Edit.*)

voulut pas les écouter, et on se rendit sans discussion à l'avis du conseil, avec cette addition que M. John Weaver, membre de la chambre, serait un des commissaires nommés pour l'administration des affaires civiles.

Notre armée faisait cependant de nouveaux progrès en Irlande. Waterford avait été réduit après un siége de quelque semaines. L'ennemi avait très-bien fortifié cette place; mais, comme les provisions lui manquèrent, elle fut contrainte de se rendre par composition. Durant le siége, notre armée fut secourue de tout ce qui lui était nécessaire, par quelques uns de nos vaisseaux venus dans le port à cette intention. Après la réduction de Waterford, on envoya un détachement de notre armée pour assiéger Duncannon, place très-forte, et défendue par une garnison de sept cents hommes, quoique le tiers de ce nombre eût été suffisant pour la défendre. Cela ou quelque autre cause mit la peste dans la garnison, en diminua le nombre, et fit durer plus long-temps les provisions. Cependant la place fut enfin contrainte de se rendre et de livrer aux nôtres les armes et les munitions. Le lord d'Esmond avait été gouverneur de cette place pour les Anglais au commencement de la guerre, et il la défendit durant six à sept mois contre les rebelles, dont il fit un grand carnage pendant le siége. Mais enfin, réduit aux dernières extrémités,

il fut obligé de se rendre; ce qui fut si sensible à ce brave vieillard qu'il mourut bientôt après.

Notre armée entreprit ensuite le siége de Carlo, place éloignée de la mer, à environ trente milles de Dublin, et située sur la rivière de Barrow. Les ennemis la regardant comme très-importante, y avaient fait divers ouvrages. Elle était d'ailleurs défendue par un petit château qui était au pied du pont, et la rivière passait sous les remparts du château. Le pays situé au-delà de la place était dans ses intérêts, et lui fournissait des vivres en abondance. Pour l'empêcher, le major-général Ireton jugea à propos d'envoyer la plus grande partie de ses troupes sur l'autre rive du Barrow; mais il trouva beaucoup de difficultés à assurer la communication entre ces deux portions de son armée, parce qu'il n'avait ni assez de bateaux ni assez de tonneaux pour cela. Il trouva enfin un expédient, qui fut d'amasser quantité des plus gros roseaux qu'on liait en petits fagots avec des cordes, et de les attacher à deux câbles qu'on avait fait entrer dans la terre des deux côtés de la rivière, éloignés l'un de l'autre d'environ huit à dix verges. Les roseaux ainsi ajustés et couverts de claies portaient des compagnies de cavalerie et d'infanterie comme aurait pu faire un pont de pierre.

Sur ces entrefaites, la plupart des forces du comte d'Ormond se retirèrent dans le Connaught, et celles du lord Muskerry dans le Kerry. Le lord

Castlehaven, après avoir brûlé la plupart des petits châteaux du Leinster et du Munster, abandonna aussi ces provinces.

L'ennemi le plus menaçant et le plus à craindre pour le parlement était l'Écosse, où tous les intérêts s'étaient réunis pour s'opposer à l'Angleterre. Il y avait aussi, parmi les Anglais, plusieurs presbytériens et cavaliers qui favorisaient le dessein des Écossais. Les premiers étaient les plus hardis et les plus entreprenans, s'imaginant qu'ils obtiendraient plus d'indulgence en cas de mauvais succès. Le parlement, qui savait bien cela, fit publier une déclaration portant que son dessein n'était point d'imposer aux Écossais rien de contraire à leurs inclinations; qu'ils auraient la liberté de choisir le gouvernement qu'ils trouveraient le plus convenable, pourvu qu'ils voulussent laisser aux Anglais celui qu'ils avaient choisi; qu'il paraissait évidemment que les Ecossais agissaient par un esprit de domination et d'empire, et que, pour ne négliger aucun moyen de nous forcer à recevoir la loi qu'ils voulaient nous imposer, ils avaient épousé les intérêts d'une maison qu'ils avaient eux-mêmes déclarée coupable de l'abondante effusion d'un sang précieux, et qu'ils avaient résolu de contraindre l'Angleterre à la recevoir; que ces raisons, et autres également rapportées dans la déclaration, avaient obligé le parlement d'envoyer une armée en Ecosse,

pour sa propre conservation, et pour empêcher les Ecossais de se perdre eux-mêmes; qu'il était au moment d'exécuter ce projet et n'en promettait pas moins de traiter avec toute sorte de douceur ceux qui s'étaient laissés séduire par faiblesse, ou avaient été les dupes de la malice d'autrui. Après cela, le général Cromwell se rendit en diligence à l'armée, qui consistait en vingt mille hommes ou environ, tant cavalerie qu'infanterie. Après avoir changé un colonel ou deux, avec quelques officiers subalternes qui ne voulaient pas servir dans cette guerre, et formé un régiment pour le colonel Monk, de six compagnies du régiment de sir Arthur Haslerig, et de six autres de celui du colonel Fenwick, il se mit en marche pour l'Ecosse sans trouver aucune opposition, la plupart des habitans du plat pays ayant quitté leurs habitations pour s'enfuir du côté d'Edimbourg, où les ennemis avaient assemblé toutes leurs forces. L'armée anglaise s'avança à la vue de la ville; mais les Ecossais ne voulurent pas tout hasarder dans une bataille; ils espéraient nous harceler et nous fatiguer par de fréquentes escarmouches, et comptaient beaucoup sur leur climat contraire à notre tempérament, surtout s'ils pouvaient nous retenir en campagne jusqu'à l'hiver. Leurs espérances ne furent pas vaines. Notre armée se trouva si harassée par les fatigues de la campagne, par la disette de vivres, par la rigueur

de la saison, que les maladies qui s'y mirent la diminuaient tous les jours ; elle fut donc obligée, pour avoir des vivres, de se retirer vers notre flotte qui ne pouvait arriver que jusqu'à Dunbar, c'est-à-dire à environ vingt milles d'Edimbourg. Les ennemis, voyant ce mouvement rétrograde nous poursuivirent de près, et, attaquant de nuit la cavalerie de notre arrière-garde à la faveur d'un clair de lune, ils la poussèrent jusqu'à notre infanterie. Une alarme si subite mit les nôtres en quelque désordre ; mais un nuage épais survenant en ce moment, et dérobant la lumière de la lune durant près d'une heure, notre armée profita de ce temps pour se mettre à couvert, et arriva sans autre inconvénient à Dunbar, où, après avoir embarqué nos gros bagages et nos malades, il fut résolu de reprendre le chemin d'Angleterre. Mais les ennemis qui comptaient par avance sur la victoire, s'étaient saisis de tous les passages. Leur armée était forte d'environ trente mille hommes, cavalerie et infanterie, et la nôtre de dix mille hommes tout au plus. Il n'y avait point de milieu, il fallait ou se rendre, ou se battre avec cette inégalité. Dans cette extrémité le conseil de guerre s'assembla, et il fut résolu, après quelques contestations, de charger les ennemis le lendemain matin, environ une heure avant le jour. On désigna donc aux divers régi-

mens les postes qu'ils devaient occuper. Au premier choc, les enfans perdus de notre cavalerie avancée furent mis en quelque désordre par les lanciers ennemis, mais deux de nos régimens d'infanterie qui étaient à l'avant-garde, firent si bien qu'ils soutinrent non-seulement le choc de la cavalerie ennemie, mais la poussèrent jusque sur leur infanterie, et les poursuivirent si vivement qu'ils forcèrent la cavalerie et l'infanterie de regagner la colline, d'où elles étaient venues nous attaquer. Le corps d'armée des ennemis, voyant que leur avant-garde composée de l'élite de leurs troupes était repoussée, commença à s'occuper de sa propre sûreté, et le fit avec tant de précipitation et de désordre qu'il y en eut peu qui osassent regarder derrière eux avant d'être arrivés à Edimbourg; sans se soucier de leur roi, qui fit pour se sauver ce que faisaient ses nouveaux sujets. Une partie de leur cavalerie tint ferme jusqu'à ce que les nôtres s'en fussent approchés, et puis s'enfuit comme le reste. Beaucoup furent tués sur la place, et beaucoup plus dans la poursuite. Le bagage, les armes, l'artillerie et les munitions tombèrent entre les mains des nôtres. Il y eut aussi beaucoup de prisonniers qu'on envoya en Angleterre. Quand sir John Hippisley apporta à Londres les premières nouvelles de cette grande victoire, je me trouvais par hasard à Hampton-Court avec quelques autres mem-

bres du parlement, et le lord Fairfax qui parut s'en réjouir grandement. Mais la victoire même ne me fut pas plus agréable que le contenu de la lettre adressée par le général au parlement. Entre plusieurs autres expressions marquées au coin de l'amour du bien public, se trouvait une phrase dont le sens était que puisque le Seigneur, à qui les Ecossais et nous venions d'en appeler solennellement, s'était déclaré en notre faveur d'une manière si signalée, lorsque toute espérance de salut nous semblait interdite, il ne nous convenait pas de travailler négligemment à son œuvre. Le général prenait de là occasion de nous rappeler que nous ne devions pas nous contenter du nom de république, qu'il fallait agir réellement pour le bien public, et ne pas souffrir qu'aucun intérêt particulier nous empêchât de faire autrement. Notre armée d'Ecosse, ayant reçu quelques recrues, marcha sur Edimbourg. Mais les ennemis, informés de notre marche, sortirent de la place, laissèrent dans le château une bonne garnison, et se retirèrent du côté de Stirling. Le parlement, fort soigneux de pourvoir son armée de tout ce qui lui était nécessaire, fit acheter grande quantité de foin en Norfolk et Suffolk, et l'envoya par mer en Ecosse, où il était absolument nécessaire; car les Ecossais s'étaient si bien retranchés à la faveur d'un bois, que les nôtres ne pouvaient les attaquer sans beaucoup de risque. Par le moyen

du pont de Stirling, Fife et les lieux circonvoisins les plus fertiles de tout le pays, leur fournissaient des vivres; au lieu que notre armée, campée près d'eux, ne pouvait tirer des vivres que des pays dont ils avaient déjà été en possession. Outre cela, le foin est en général fort rare en Ecosse, et la plus grande partie de notre armée consistait en cavalerie.

Owen Roe O'Neal qui commandait en Ulster les vieux Irlandais du nord, et qui avait eu la principale part au massacre des protestans, étant mort, l'évêque papiste de Clogher en prit le commandement, et s'étant bien fortifié, il contraignit sir Charles Coote de rassembler ses forces pour défendre ses quartiers, dont les Irlandais avaient dessein de s'emparer, résolus, par un coup de désespoir, de tenter le hasard d'une bataille. Ils avaient plus d'infanterie que nous; mais la cavalerie de sir Charles était plus nombreuse que la leur. L'action fut chaude pendant quelque temps. Enfin les Irlandais furent battus, mais non pas sans perte de notre côté. Le colonel Fenwick entre autres, brave et galant homme, fut mortellement blessé. Les ennemis perdirent leur bagage et leur artillerie. Nous ne fîmes pas beaucoup de prisonniers, parce que la plupart furent passés au fil de l'épée. L'évêque de Clogher, leur général, fut décapité, et sa tête mise sur une des portes de Londonderry. Ceux de Carlo, qui

s'étaient défendus jusqu'alors dans l'espérance d'être secourus par leurs amis de l'Ulster, apprirent bientôt cette nouvelle; comme ils étaient d'ailleurs dans une grande disette de vivres, et que le petit château situé au pied du pont, de l'autre côté de la rivière, venait d'être ruiné, ils furent si consternés, qu'ils se rendirent par composition au lord député Ireton, qui fit ponctuellement exécuter les conventions comme il avait toujours coutume de le faire.

Suivant l'ordre du parlement qui me constituait lieutenant-général de la cavalerie en Irlande, le général, comme il était porté par le même ordre, m'envoya une commission. Je la reçus, et lui donnai avis de la réception, lui marquant en même temps que, bien que je sentisse tout ce qu'il me manquait d'expérience pour bien remplir une charge de cette importance, je ne négligerais rien pour m'aquitter de mon devoir avec une extrême fidélité. Il répondit que je pouvais compter que Dieu me soutiendrait dans l'accomplissement de l'œuvre à laquelle il m'avait appelé, et à la fin de sa lettre il me recommandait de faire en sorte que le parlement donnât à sir Hardress-Waller les terres qu'il tenait alors à ferme du comte d'Ormond, et pour lesquelles il payait 200 livres de rente annuelle, me le conseillant comme une chose qu'il était convenable que je fisse avant de partir pour l'Ir-

lande. J'appris quelque temps après que sir Hardress Waller avait fortement sollicité la lieutenance-générale de la cavalerie en Irlande, et le général ne jugeant pas à propos de la lui confier, mais ne voulant pas néanmoins qu'il le sût, lui fit accroire que le parlement lui avait donné du dessous en cela.

Le parlement passa alors un acte qui constituait des commissaires pour administrer les affaires civiles en Irlande, et leur donnait des instructions d'une latitude suffisante pour les mettre en mesure d'agir. Ils avaient ordre particulièrement d'imposer aux Irlandais une taxe qui n'excédât pas la somme de 30000 livres sterling, de faire administrer la justice, et observer les lois autant que les temps pouvaient le permettre; et d'examiner la manière de procéder des cours de justice de ce pays-là, pour la présenter à l'approbation du parlement. Les commissaires étaient les mêmes dont j'ai ci-devant fait mention, à cela près que le major Salloway demandant d'être dispensé de cette commission, M. Miles Corbet, membre du parlement, fut mis en sa place.

Il y eut alors quelques soupçons que les presbytériens d'Angleterre, et surtout ceux de Londres, entretenaient une correspondance secrète avec leurs confrères d'Écosse. Quoique les Écossais eussent reçu un grand échec à Dunbar, ils résolurent néanmoins de couronner leur Roi, après lui

avoir fait jurer la ligue solennelle et le covenant ; il promit aussi de travailler à l'extirpation du papisme et de l'épiscopat. Le couronnement se fit avec toute la solennité que pouvait permettre l'état de leurs affaires. La noblesse prêta serment de fidélité au Roi, et le marquis d'Argyle lui mit de sa propre main la couronne sur la tête. Ayant donc un Roi comme les autres nations, et un Roi covenantaire, ils ne doutèrent plus de leurs succès, et s'imaginèrent qu'ils seraient bientôt en état de réparer toutes leurs pertes, et de rétablir leur réputation. Mais le parlement qui s'était défait d'un Roi ne s'étonna point de l'élévation d'un second, et continua à s'occuper de ses affaires militaires et civiles. Il donna ordre qu'il fût fait aux commissaires des affaires civiles en Irlande, une avance de 1000 livres sterling, et qu'ils en reçussent également 1000 tous les ans. Il me fit payer une somme de 1000 livres sterling, à titre d'avance sur mon traitement de lieutenant-général de la cavalerie, afin de me mettre en état d'acheter des tentes, des chevaux, et autres choses nécessaires. Le comité des affaires d'Irlande leva aussi une compagnie de cent hommes de cavalerie, pour me servir de garde. Ils furent armés de cuirasses, de casques, de pistolets et de mousquetons, et reçurent d'avance deux mois de solde. La femme du lord-député Ireton, fille du général Cromwell,

se prépara à passer en Irlande avec nous, pour se rendre auprès de son mari qui avait transporté son quartier-général à Waterford, soit parce que les positions occupées par l'ennemi rendaient ce lieu plus commode pour le service, soit aussi parce qu'il n'était pas content de Dublin, dont les habitans lui avaient fait payer, à des prix exorbitans, les vivres et autres choses nécessaires qu'ils avaient vendues à notre armée venue au secours de l'Irlande. Résolu de traverser la partie méridionale de Galles, je sortis de Londres avant les autres pour prendre congé des amis que j'avais dans l'ouest, et me rendis de là dans le comté de Glamorgan, où j'attendis chez quelques parens de ma femme le reste de la compagnie.

Avant que je quittasse le parlement, il était arrivé quelque démêlé entre la comtesse de Rutland et le lord Édouard Howard d'Escrick. Le colonel Gell, très-dévoué serviteur de la comtesse, donna avis au major-général Harrison que le lord Édouard Howard, qui était membre du parlement et du comité de Haberdashers-Hall, avait reçu des présens pour soustraire des délinquans au séquestre, et leur faciliter un accommodement; et qu'il avait reçu en particulier, d'un M. Compton de Sussex, un cordon de diamans estimé huit cents livres sterling. Le colonel Gell n'avait pu trouver jusqu'alors personne qui eût

voulu en informer le parlement. Le major-général Harrison, homme sévère et aimant la justice; surtout à l'égard de ceux qui trahissaient la confiance du public, l'assura que si le fait pouvait lui être prouvé, il ne manquerait pas d'en rendre compte. Le colonel l'ayant satisfait sur la vérité du fait, Harrison dit en plein parlement, qu'encore que l'honneur de tous les membres du parlement lui fût précieux, et en particulier celui de ce gentilhomme, nommant le lord Howard, qui s'était si ouvertement déclaré pour la république qu'il avait renoncé à sa qualité de pair, pour prendre séance à la chambre, en vertu de l'élection populaire, il aimait néanmoins la justice par dessus toutes choses : que regardant cette vertu comme la gloire du parlement, et celle qui le rendait l'image de Dieu, il n'avait osé refuser de l'informer du fait, souhaitant vivement que le lord pût se justifier de cette accusation. Le parlement renvoya l'affaire à un comité, où elle fut examinée à fond. Quelque chose que pussent faire les amis du lord Howard, et d'habiles avocats, gens fort ingénieux à donner une belle apparence à une mauvaise cause, l'esprit qui gouvernait alors était si juste et si équitable que, le comité ayant exposé l'affaire au parlement telle qu'elle avait été reconnue, le lord fut exclus du parlement, envoyé à la Tour, et condamné à une amende de 10000 livres sterl.

Vers le commencement de janvier, les commissaires du parlement, lady Ireton et moi, nous rendîmes à Milford, où nous devions nous embarquer pour l'Irlande. Il y avait dans le port trois vaisseaux de guerre qui nous attendaient, avec plusieurs autres vaisseaux de transport pour ma compagnie de cavalerie, notre bagage et nos chevaux. Nous arrivâmes à Milford le samedi, et le lundi suivant lady Ireton et les commissaires mirent à la voile avec un bon vent. Ils me laissèrent la frégate la Guinée, qui devait en même temps servir de convoi aux vaisseaux destinés au transport des chevaux et autres choses. Il n'y en eut qu'un de prêt à faire voile avec les commissaires, la revue de ma compagnie n'étant pas encore faite. Le jour suivant, M. Lort la fit par ordre du comité du parlement, et je commençai à embarquer mes gens le mercredi dans l'après-midi. Le jeudi au matin, tout étant embarqué, nous mîmes à la voile, et quoique nous eussions un temps fort calme, nous arrivâmes le lendemain sous le fort de Duncannon, près de Waterford, où j'appris que lady Ireton et les commissaires avaient débarqué le jour précédent, et s'étaient rendus près du lord-député à Waterford.

Je ne fus pas plutôt arrivé que j'allai voir le lord-député Ireton, qui fut fort surpris que j'eusse débarqué si peu de temps après les autres. Il fit loger ma compagnie, afin qu'elle pût se reposer

avant de se mettre en campagne, car on avait remarqué que les chevaux anglais n'étaient bien propres au service qu'après s'être faits à l'air et à la nourriture du pays. Ayant eu avis que les ennemis marchaient de Connaught et de Limmerick vers nos quartiers de Munster, il se mit à la tête d'un corps de cavalerie et d'infanterie, qui ne faisait que d'entrer en quartier d'hiver, et tâcha de rencontrer les ennemis qui se retirèrent à son approche. Le député de retour eut grand soin de faire préparer tout ce qui était nécessaire à l'armée, afin qu'elle fût en état d'entrer en campagne à l'approche du printemps. Il fit provision de tentes, d'armes, d'habits et de pain pour les soldats, et, s'étant aussi pourvu des bâtimens nécessaires, leur fit remonter le Shannon pour porter des canons et des munitions de toute sorte du côté de Limmerick qui était la première place dont il avait résolu l'attaque pour l'année suivante, l'ayant déjà en quelque sorte bloquée dans sa dernière marche, par les garnisons qu'il avait mises dans Castle-Conel, Kilmallock et autres places.

Les commissaires du parlement, au nombre desquels était le député, employèrent un temps considérable à examiner et à décider de quelle manière la justice devait être administrée quant à présent dans chaque district, en attendant que l'état des affaires permît d'établir un meilleur

ordre. Comme ils trouvaient qu'il était très-juste que ceux à qui la guerre était la plus avantageuse en portassent le principal fardeau, ils taxèrent les Irlandais à proportion de leurs facultés. Pour lever cette taxe, ainsi que l'excise et les droits de douane que le parlement nous avait donné pouvoir d'imposer, nous nommâmes des commissaires pour les districts de Dublin, de Waterford, de Corke, de Clonmel, de Kilkenny et d'Ulster, qui devaient procéder suivant les instructions qu'ils recevraient de temps en temps des commissaires du parlement. Le gouverneur de chaque district fut nommé pour agir comme un des commissaires de district. Le colonel Hewetson le fut pour Dublin, sir Charles Coote et le colonel Venables pour l'Ulster, le colonel Daniel Axtell pour Kilkenny, le colonel Zanchey pour Clonmel, le colonel Phaier pour le comté de Corke, et le colonel Lawrence pour le comté de Waterford. Les colonels Thomas Herbert et Markham furent chargés d'inspecter tous les autres, et devaient aller de lieu en lieu pour prendre soin de faire exécuter les instructions. Il y eut aussi des commissaires nommés dans divers districts pour faire administrer la justice avec plus d'égalité; et on publia une proclamation portant défense de tuer ni agneaux ni veaux pendant le cours de l'année suivante, afin que le pays pût se remettre en fonds de bétail. En effet, la guerre l'avait si fort

épuisé, qu'un grand nombre de ces Irlandais, qui avaient ravagé de toutes les manières les propriétés des Anglais, en étaient alors réduits à mourir de faim. Des gens dignes de foi m'ont dit qu'ils avaient été affligés d'une pareille disette, la première année de la rébellion, par suite des dévastations auxquelles ils se livraient; et qu'ils avaient fait rôtir des hommes, et les avaient mangés pour subvenir à leurs besoins. A cette calamité se joignit alors la peste, apportée, dit-on, par un vaisseau arrivé d'Espagne à Galloway, d'où elle se répandit dans la plus grande partie du pays. Elle se fit sentir, entre autres lieux, à Waterford, où plusieurs personnes en moururent, et en particulier, une de mes parentes, qui, ayant été chassée d'Irlande avec son mari et ses enfans dès le commencement des troubles, prit occasion d'y retourner avec moi, et y mourut, ainsi qu'un de ses enfans, presque subitement, ayant dîné avec moi le jour précédent.

Comme le printemps s'approchait, nous nous avançâmes du côté de Kilkenny, lieu commode pour la distribution des tentes, des habits et de toutes les autres choses nécessaires à l'armée. Il était proche aussi des quartiers des ennemis, et convenait ainsi très-bien pour toutes les entreprises qu'on voudrait tenter contre eux. Le colonel Reynolds, qui était revenu d'Angleterre avec nous, ayant été fait commissaire gé-

néral de la cavalerie en Irlande, fut envoyé avec un détachement dans le comté du Roi et de la Reine, et mit garnison dans Maryborough, dont il donna le gouvernement au major Owen. A son retour, il fut résolu qu'un détachement de Nenagh, où commandait le colonel Abbot, un autre de Cashil et des environs, et un troisième de Kilkenny, sortiraient de leurs garnisons, et feraient en sorte de donner en même temps sur les quartiers du colonel Fitzpatrick, qui étaient avantageusement postés, au milieu de bois et de fondrières; on ne pouvait approcher que par trois chemins fort étroits et fort difficiles, par où ils avaient ordre d'attaquer chacun de leur côté. La chose fut si bien exécutée que la place fut emportée; plusieurs des ennemis furent tués ou faits prisonniers, et plusieurs de leurs chevaux enlevés. Il arriva en ce temps-là que le colonel Axtell, qui connaissait l'Irlande aussi bien que personne, fut accusé de n'avoir pas exécuté certaines conditions accordées, disait-on, aux ennemis, qui, après s'être rendus sous promesse d'avoir la vie sauve, avaient été tous passés au fil de l'épée, à la réserve d'un petit nombre qui s'était échappé. Le colonel s'efforça de prouver qu'on ne leur avait point accordé de conditions, qu'ils avaient été pris d'assaut, et que des gens qui n'avaient point fait de quartier ne méritaient pas qu'on leur en fît. Quoi-

qu'on ne pût prouver clairement qu'il leur eût promis la vie, cependant, comme il paraissait que les soldats avaient lâché aux ennemis certaines paroles qui pouvaient le faire entendre, le député aimait si fort la justice dans les choses même où l'ennemi était intéressé, que, bien que le colonel Axtell fût par ses talens un homme extraordinairement propre à la conjoncture où nous nous trouvions, le député et le conseil de guerre, auxquels assistèrent aussi les commissaires du parlement, le suspendirent de son emploi.

Le lord Broghill, qui avait conçu de grandes espérances d'avoir le commandement de la cavalerie, ou d'être fait au moins officier-général, pensant, d'après la conscience qu'il avait de son propre mérite, qu'on avait manqué d'égards pour lui, s'en plaignit au député par une lettre qu'il envoya sans être cachetée, dans une autre adressée par lui à l'adjudant-général Allen. Après avoir fait dans cette lettre l'énumération des services qu'il avait rendus, et des pertes qu'il avait souffertes, il déclarait qu'il était résolu de n'obéir à personne qu'au général Cromwell et au député. Le député lui répondit qu'il était fâché de le voir dans un tel esprit, et de voir surtout qu'il le fît paraître au moment où nous allions entrer en action, le priant de se rendre au quartier-général, afin que nous pussions nous entretenir avec lui sur cette affaire. A son arrivée, le

député conféra avec les commissaires sur ce qu'il y avait à faire en cette occasion. Je les priai de me dispenser d'opiner, puisque j'étais l'objet des principales plaintes de lord Broghill, et leur dis qu'à raison de sa connaissance du pays et de l'influence dont il y jouissait, il avait réellement quelque sujet de se plaindre; que j'étais, à ces différens égards, inférieur à lui de beaucoup, et que je n'aurais certainement jamais eu la confiance d'accepter l'emploi que je possédais, si ce n'eût été par pure obéissance pour mes supérieurs. Le député m'assura qu'on était parfaitement satisfait de la droiture de mon procédé, et qu'on ne l'était pas moins de ma capacité à remplir la mission qui m'avait été confiée et les devoirs de mon emploi. Il voulut bien ajouter même que j'en avais donné des preuves suffisantes, aussi bien que de mon zèle constant et sincère pour les intérêts du public. En un mot, l'examen de l'affaire du lord Broghill se borna à savoir si l'on devait tout-à-fait l'éloigner, ou s'il fallait faire quelque chose pour le contenter dans le moment, en lui donnant quelque charge lucrative avec le titre d'officier-général. On se fixa au dernier parti, et il fut déclaré lieutenant-général de l'artillerie en Irlande.

Les commissaires ordonnèrent les choses du mieux qu'ils purent; et voyant le député occupé à faire tous les préparatifs nécessaires pour la campagne prochaine, ils prirent ce temps-là pour

aller régler les affaires à Dublin. Après avoir expédié en sept à huit jours les affaires publiques, et s'être assuré de maisons pour loger leurs familles quand elles arriveraient d'Angleterre, ils retournèrent à Kilkenny. Les ennemis, qui avaient de la cavalerie en ces cantons-là, avaient fait dessein de les surprendre sur la route de Dublin, soit en allant ou revenant; mais voyant qu'ils avaient une bonne escorte, ils n'osèrent rien entreprendre.

Les forces ennemies s'étant retirées dans le Connaught, province couverte par le Shannon, et tenant des postes nombreux sur les ponts et gués de cette rivière, on ne pouvait guère espérer de réduire Limmerick, qu'on ne l'eût bloqué de tous les côtés. Pour cet effet, il fut résolu que sir Charles Coote, qui avait environ quatre à cinq mille hommes, cavalerie et infanterie, entrerait dans le Connaught par Bally-Shannon, passage du côté de l'Ulster, peu éloigné de la mer; et le commissaire général Reynolds fut envoyé à son secours avec son régiment de cavalerie.

Le colonel Axtell et autres, passant vers ce temps-là en Angleterre, furent pris par un pirate de l'île de Scilly, où ils furent emmenés prisonniers. Les Irlandais, contre qui le colonel Axtell avait montré beaucoup d'activité, qui étaient en assez grand nombre dans cette île, et savaient ce dont il avait été accusé, firent tous leurs efforts

pour qu'on lui ôtât la vie; mais comme on n'ignorait pas que le parlement se préparait à équiper une flotte avec des troupes pour réduire cette île, on ne jugea pas à propos, quelque bonne envie qu'on en eût, de rien entreprendre contre le colonel, de peur de s'attirer d'exemplaires représailles.

Sur ces entrefaites, le parlement envoya une flotte avec des troupes pour réduire l'île de Jersey et le fort, que sir Philippe Carteret tenait pour le prince Charles. On opposa quelque résistance au débarquement de nos troupes, commandées par le colonel Haines; mais dès que ce débarquement fut effectué, toute l'île se soumit au parlement. Le fort se rendit aussi après s'être défendu peu de temps.

Les affaires de la république étant sur un si bon pied, et les puissances étrangères ayant envoyé leurs agens et leurs ambassadeurs pour reconnaître son autorité, il fut résolu d'envoyer des ministres dans l'étranger pour entretenir la bonne intelligence avec nos voisins, et pour soutenir les intérêts des sujets de la nation en ces pays-là. En conséquence, le lord grand-juge Saint-John partit avec le titre d'ambassadeur extraordinaire auprès des États des Provinces-Unies. Il devait agir conjointement avec M. Walter Strickland, notre résident; et pour prévenir un attentat pareil à celui qui avait été commis contre

notre précédent ministre, on lui donna, pour lui faire honneur et pourvoir à sa sûreté, une suite de quarante gentilshommes, et on fit compter dix mille livres sterling au maître-d'hôtel de l'ambassadeur pour les frais de l'ambassade. Cependant un si nombreux équipage ne fut pas suffisant pour empêcher que le prince Édouard de la maison Palatine ne lui fît affront publiquement comme il passait dans les rues (1). Mais le prince s'étant incontinent retiré en un lieu qui n'était pas de la juridiction des États, se mit à couvert de toute poursuite, quoiqu'ils prétendissent, sur

(1) Le prince Édouard, fils de la reine de Bohême, se promenait à Verhout avec sa sœur, la princesse Henriette, qui lui donnait le bras. Ils arrivèrent, par hasard, en même temps que St.-John, à ces barrières mobiles où chacun passe à son tour; au lieu d'attendre que le prince et sa sœur fussent passés, St.-John tâcha de faire tourner la barrière de son côté afin de passer le premier. Le prince, irrité, lui arracha son chapeau de dessus la tête, en lui disant : « Apprends, traître, à respecter un parent du Roi, ton seigneur. » — « Toi, et celui dont tu parles, répliqua S.-John, n'êtes, à mes yeux, qu'une race de fugitifs; » on eut beaucoup de peine à les empêcher de se battre. Cet incident irrita violemment le peuple contre les ambassadeurs anglais; on eut quelque peine à l'empêcher de forcer leur maison, et pendant quelques jours, eux ni leurs gens ne purent sortir en sûreté dans les rues. (*Memoirs of the protectoral house*, etc., tom. 2, pag. 18.)

(*Note de l'Editeur.*)

la plainte de nos ambassadeurs, qu'ils étaient prêts à faire justice autant qu'il dépendait d'eux. La négociation de nos ministres, pour établir une union plus intime entre les deux Etats, fut aussi sans fruit; la province de Hollande ne s'y trouva pas aussi portée qu'on l'avait espéré, et la Frise et la plupart des autres provinces y étaient entièrement opposées, dans la pensée qu'une pareille alliance aboutirait tout au moins à faire de ces pays une province de l'Angleterre. Nos ambassadeurs, après avoir mis tout en œuvre pour faire réussir leur négociation, voyant les Hollandais fort peu disposés à traiter avec nous pendant que le Roi avait une armée en campagne, retournèrent en Angleterre sans avoir rien fait que dépensé une grosse somme d'argent. Ce mauvais succès fut si sensible à la fierté du lord grand-juge St.-John, qu'il rendit compte de ses négociations de la manière la plus propre à irriter les esprits contre les Etats-généraux, et que ce fut lui principalement qui détermina le conseil d'Etat à proposer au parlement de rendre un acte qui interdît aux vaisseaux étrangers d'apporter aucunes marchandises en Angleterre, à moins qu'elles ne fussent du crû ou de la manufacture du pays auquel les vaisseaux appartenaient. Quoique cette loi fût juste en elle-même et fort avantageuse aux Anglais, les Hollandais, qui avaient fait pendant quelque temps le commerce de l'Europe par le

grand nombre de leurs vaisseaux, en eurent un si vif ressentiment, qu'elle devint bientôt la pomme de discorde entre les deux nations.

Pendant que cela se passait, le député d'Irlande, qui travaillait avec toute la diligence possible au service du public, fit assembler l'armée à Cashil, d'où il marcha par le chemin de Nenagh vers la partie du Shannon qui est vis-à-vis de Killalo, où le comte de Castle-Haven était campé avec environ deux mille chevaux et fantassins, disposés le long de la rivière, et défendus par des parapets qu'on avait élevés pour leur sûreté; ils étaient résolus de faire tous leurs efforts pour nous empêcher d'entrer dans le Connaught. Le député, comme s'il eût eu dessein de détourner le cours de la rivière, fit travailler des soldats et des pionniers à abaisser le terrain de notre côté, afin que l'eau s'étendant davantage, la rivière devînt guéable; ce qui alarma si fort les ennemis, qu'ils firent avancer leur monde pour s'opposer à notre passage. Pendant que nous les amusions ainsi, le député me prenant avec lui, et accompagné d'une garde de cavalerie, marcha à petit bruit le long du Shannon, cherchant un endroit commode pour passer la rivière. Les chemins étaient presque impraticables à cause des fondrières, quoique le colonel Reeves et autres, qui commandaient en ces quartiers-là, les eussent raccommodés avec des clayes du mieux qu'ils

avaient pu. A environ moitié chemin de Killalo à Castle-Conel, nous trouvâmes un endroit tel que nous le souhaitions. Il y avait eu autrefois un pont, et il y avait encore de l'autre côté de la rivière un vieux château au pied du pont. Nous reconnûmes l'endroit très-légèrement, pour ne pas donner sujet aux ennemis de soupçonner notre dessein. Le chemin de là à notre camp était si plein de fondrières, que les hommes ni les chevaux ne pouvaient y passer qu'avec beaucoup de danger. Aussi fûmes-nous obligés de les réparer en plaçant en travers des clayes et de grosses pièces de bois pour porter nos charriots; ce que nous fîmes sous prétexte de faire un chemin pour passer de notre camp à Castle-Conel, qui était une de nos places où l'on avait fait des magasins pour l'armée. Il se passa environ dix jours avant qu'on eût achevé de faire les apprêts nécessaires à l'exécution de ce dessein. Le colonel Reeves eut ordre alors de faire amener trois bateaux, qu'il avait dans un lieu qui lui fut désigné, et de les tenir prêts pour une heure du matin. A l'entrée de la nuit, trois régimens d'infanterie et un de cavalerie avec quatre pièces de canon marchèrent vers le lieu où devaient se trouver les bateaux, et arrivèrent une heure avant le jour. Ils ne trouvèrent que deux bateaux qui les attendaient; cependant on fit passer trois files de mousquetaires et six cavaliers, qui ayant dessellé leurs

chevaux, les firent passer à la nage à côté des bateaux, et débarquèrent sains et saufs sur l'autre bord. Il y avait dans le château deux sentinelles ennemies; l'une fut tuée par les nôtres, et l'autre se sauva. Nos bateaux avaient transporté environ soixante fantassins et vingt cavaliers, avant qu'il parût personne des ennemis; mais quelque cavalerie étant alors venue, elle escarmoucha contre la nôtre. M. How, jeune gentilhomme, entreprenant et de grande espérance, qui m'avait accompagné en Irlande, se distingua en cette rencontre. Les ennemis ayant fait avancer environ mille fantassins, notre cavalerie eut ordre de se retirer, ce qu'elle ne fit pas sans répugnance; mais la marche de l'infanterie ennemie fut retardée par notre artillerie, que nous avions pointée sur une hauteur de notre côté de la rivière, d'où nous fîmes si grand feu sur les ennemis, qu'ils furent forcés de se mettre à couvert derrière une éminence. Après avoir demeuré là pendant quelque temps, et examiné ce qu'ils avaient à faire, voyant que les nôtres passaient peu à peu, au lieu de nous attaquer, ils commencèrent à croire qu'il était temps de songer à ne pas se laisser attaquer eux-mêmes, et ayant fait retirer tous les postes qu'ils avaient le long de la rivière, ils regagnèrent leurs quartiers à travers les bois. Nous n'eûmes pas plutôt passé la rivière, que nous reçûmes avis que sir Charles Coote et le commissaire général Rey-

nolds étaient entrés dans le Connaught, et s'étaient avancés jusqu'à Athenree. Nos vaisseaux avaient aussi remonté la rivière de Limmerick avec notre artillerie, nos munitions, nos vivres, et tout ce qui nous était nécessaire pour le siége de cette place. Le député se jugeant alors suffisamment pourvu pour entreprendre de la réduire et ne sachant à quelle nécessité le détachement du chevalier Charles Coote pouvait se trouver réduit, parce que les principales forces des ennemis étaient de ce côté-là, résolut de lui envoyer un détachement de cavalerie; mais ne le pouvant pas faire de plus de mille chevaux, il avait de la répugnance à me prier de le commander, quoiqu'il n'y eût personne au camp dont il pût se servir pour cela, la plupart des mestres de camp étant occupés chacun dans son district, à se garantir des courses des ennemis. Je m'en aperçus, et offris de commander le détachement. Le député me donna trois majors, qui furent le major Warden de mon régiment de cavalerie, le major Owen du régiment du commissaire général Reynolds, et le major Bolton d'un régiment de dragons, officier brave et actif. Nous nous mîmes en marche vers les cinq heures du soir, et ayant fait à minuit seize à dix-sept milles, nous mîmes pied à terre pour faire repaître les chevaux et nous reposer nous-mêmes. Nous remontâmes à cheval avant le jour, et continuâmes

notre marche par un pays ravagé, que les habitans avaient abandonné, et où nous ne trouvions de vivres que ceux que nous avions apportés. Vers les dix heures du matin, nos coureurs découvrirent un *Creaght*, comme l'appellent ceux du pays, où une demi-douzaine de familles s'étaient rassemblées avec leur bétail. Quelques uns de ceux qui l'avaient vu les premiers, s'imaginant que tous les Irlandais de ce pays étaient autant d'ennemis, commencèrent à faire main-basse sur eux. Je l'empêchai aussitôt que j'en eus avis, et pris ma part avec eux d'un pot de lait aigre que je trouvai la plus agréable liqueur que j'eusse jamais bue. L'après-midi nous trouvâmes des chemins extrêmement mauvais et presque impraticables, plusieurs des claies avec lesquelles on les avait raccommodés ayant été emportées, à ce que nous supposâmes, par l'ennemi. Cependant, dans l'espace d'un peu plus de vingt-quatre heures, nous fîmes environ quarante milles, et apprîmes que sir Charles Coote assiégeait Portumna, maison appartenant au comte de Clanrickard, et que les ennemis étaient aux environs d'Athenree. Sur cet avis, je laissai mon détachement dans un poste avantageux, où il y avait abondance de vivres pour les hommes et pour les chevaux, et m'en allai à Portumna à la tête de soixante chevaux, pour m'informer en détail de l'état des affaires. J'appris en arrivant que les nôtres

6.

avaient fait une attaque sur la place, et qu'ils avaient été repoussés; mais que les ennemis, ayant à garder des lignes de grande étendue, et embarrassés d'une foule de pauvres gens, ne voulaient pas courir les risques d'un second assaut, et étaient convenus de se rendre le lendemain matin par composition, ce qu'ils firent. Ayant donc trouvé le corps de sir Charles Coote en bon état, et capable de faire tête aux ennemis de ce côté-là, je retournai vers mon détachement. Le commissaire général Reynolds s'était joint à moi à la tête de cinq cents chevaux; je suivis les ennemis et tâchai de les rencontrer; mais ils passaient d'un lieu à l'autre avec tant de vitesse qu'il ne fut pas possible de les atteindre. Pour marcher plus légèrement, ils avaient laissé leurs bagages dans un château appartenant à un M. Brabston, situé sur un passage important. Je me mis en devoir de réduire cette place; et quoiqu'elle fût passablement forte, et que nous fussions fort mal pourvus pour une pareille entreprise, cependant, après une légère résistance, les ennemis se rendirent par composition. Il leur fut permis d'emporter tout ce qui leur appartenait en propre. Nous demeurâmes maîtres des tentes, des bœufs d'attelage, et de plusieurs autres choses qui appartenaient au comte de Clanrickard, que le duc d'Ormond avait constitué son député en ces quartiers-là. Je mis garnison dans la place, et, ayant

renvoyé le commissaire général Reynolds à Portumna avec sa cavalerie, je marchai avec la mienne du côté de Limmerick, et vins à Gourtenshegore, château appartenant à sir Dermot O'Shortness, qui était pour lors allé à Galloway, laissant ses fermiers dans le château avec quelques troupes, et un Anglais nommé Folliot pour les commander. Aussitôt que je fus arrivé, je sommai les officiers de se rendre, leur disant que, s'ils voulaient renvoyer leurs soldats, et promettre de vivre paisiblement sous l'obéissance du parlement, je ne mettrais point garnison dans le château, et ne permettrais pas qu'on leur fît aucun préjudice. Ils prétendirent qu'ils s'étaient déjà rendus à sir Charles Coote, et refusèrent de livrer la place à d'autres. Quoique je fusse bien persuadé que ce n'était qu'une défaite, cependant, pour ne leur laisser point d'excuse, et me mettre à l'abri de tout reproche, j'envoyai prier sir Charles Coote de me faire savoir ce qui en était, et de leur envoyer l'ordre de me remettre la place. Après que j'eus reçu la réponse de sir Charles Coote, je la leur fis passer, leur disant que je comptais maintenant sur leur soumission; mais au lieu de cela ils m'envoyèrent un défi, et se mirent, pour nous narguer, à jouer de leurs musettes. Ils étaient principalement encouragés par un homme du pays que j'avais chargé de m'apporter des barres de fer, des mar-

teaux et des haches, et qui, sous prétexte de les aller chercher, se jeta chez les ennemis, et leur apprit que nous n'avions pas d'artillerie, ni aucun des moyens nécessaires pour les forcer. Je fis prendre tous les chevaux qui étaient à l'herbe, je les fis brider et seller, et attacher aux piquets des tentes de chaque compagnie; deux compagnies montèrent la garde, et j'envoyai des coureurs à la découverte pour savoir si les ennemis étaient proches. Je mis le reste de mes hommes en plusieurs corps, assignant à chacun son attaque. Chaque soldat portait une fascine, soit pour se défendre, soit pour remplir les tranchées des ennemis, soit pour mettre le feu aux portes, suivant l'occasion qui se présenterait. D'un côté de la muraille, il y avait un ouvrage en terre d'environ onze pieds de haut, et en dehors une tranchée de la même largeur. La muraille de la cour était d'environ douze pieds de haut, et bien flanquée. De l'autre côté, la place était défendue par une rivière. Dès que nous approchâmes, l'ennemi fit fort grand feu sur nous, et nous tua deux hommes; ce qui irrita si fort les autres, qu'ils coururent aux ouvrages, et, s'aidant les uns les autres à monter, ils chassèrent les ennemis, et les poursuivirent si vivement, que, par le moyen des échelles dont ceux de dedans s'étaient servis, ils se jetèrent dans la cour, et passèrent au fil de l'épée la plupart de ceux qui s'y trouvèrent; les assiégés n'osant

pas ouvrir leurs portes pour recevoir leurs amis. Ceux des nôtres qui étaient entrés dans la cour, n'ayant rien pour forcer la maison, se servirent d'une barre de bois qui se trouva sous leur main. Ils arrachèrent avec cela les barreaux de fer d'une forte fenêtre de pierre placée environ à six pieds de terre, et firent si grand feu, qu'ils chassèrent les ennemis de cette chambre; ils y entrèrent et passèrent au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva. Le lieutenant Folliot, voyant qu'il n'y avait plus de remède, résolut de vendre sa vie le plus cher qu'il pourrait, et chargea les nôtres, qui étaient au nombre de neuf ou dix. Il tenait d'une main une longue épée, et de l'autre un stilet. Il se défendit si bien de l'un, et pressa les nôtres si vivement de l'autre, qu'ils lâchèrent tous le pied; mais, comme il s'attachait à l'un d'eux qu'il avait blessé, et qu'il aurait tué suivant les apparences, un autre prit son temps pour lui donner un coup d'épée au travers du corps, qui le jeta par terre. Le reste prit incontinent la fuite. La plupart des ennemis s'étant jetés dans le château, les nôtres portèrent un grand nombre de fascines aux portes, et y mirent le feu, qui éclata avec tant de fureur, qu'il prit aux planchers et aux charpentes de dedans, à travers une grille de fer. Ceux du château s'en étant aperçus, arborèrent le drapeau blanc, demandant quartier avec instance, et nous priant d'éteindre le feu. Je donnai ordre

aux nôtres de ne plus tirer, et fis savoir aux assiégés que s'ils espéraient quelque grâce de nous, ils eussent à jeter leurs armes, ce qu'ils firent incontinent. Sur cela, je commandai d'arrêter l'incendie, et je donnai à un soldat 20 schellings pour emporter deux barils de poudre qui n'étaient pas éloignés du feu; mais il continua à brûler avec tant de fureur que nous ne pûmes l'éteindre, et fûmes obligés de jeter aux assiégés des rouleaux de mèche, dont ils se servirent pour descendre au nombre d'environ quatre-vingts hommes, sans compter plusieurs femmes et enfans. Nous fîmes garder les hommes jusqu'au lendemain matin, que je fis assembler le conseil de guerre. Les officiers étant d'avis que quelques uns des principaux fussent mis à mort pour leur obstination, je me rendis à leurs désirs, pourvu que cela ne s'étendît pas à ceux qui avaient été attirés dans la place par la malice d'autrui. Je renvoyai chez eux les tenans de sir Dermot O'Shortness et les paysans, en leur faisant promettre de vivre paisiblement, et de ne plus porter les armes contre nous. Nous emmenâmes le reste. Tandis que nous attendions la réponse de sir Charles Coote, vers lequel j'avais envoyé, j'ordonnai à un parti de cavalerie d'aller à la découverte des ennemis, qui avaient pris la route de la baronnie de Burren. Il n'y eut pas moyen de les atteindre; mais les nôtres, trouvant quatre à cinq cents pièces de bétail, s'en saisirent;

ce qui fut un bon rafraîchissement non-seulement pour le détachement, mais aussi pour l'armée qui assiégeait Limmerick, où nous retournâmes, et rendîmes compte de ce que nous avions fait au député, qui en parut satisfait.

A mon retour, je trouvai que les nôtres s'étaient saisis d'un des forts des ennemis, situé au milieu du Shannon. Voici comment la chose se passa. Une petite batterie de deux canons ayant été dressée contre le fort, un boulet qui donna dans une chambre cassa la jambe à un soldat, et fit tant de peur aux autres, que, se jetant incontinent dans les bateaux, ils abandonnèrent la place. Les nôtres, voyant cela, firent si grand feu de leur mousqueterie, que tous ceux qui étaient dans l'un des bateaux, soit qu'ils fussent épouvantés ou qu'on leur promît la vie, se rendirent aux nôtres. Cependant il y en eut de passés au fil de l'épée, ce dont le député conçut un vif chagrin, pensant qu'ils n'auraient point renoncé aux moyens qu'ils avaient de se défendre, si on ne leur eût promis des conditions avantageuses. Il renvoya l'affaire à une cour martiale.

Les assiégés, ayant fait réflexion aux sommations que le député leur avait faire de rendre la place, résolurent enfin de capituler, supposant qu'on leur accorderait alors des conditions plus favorables que s'ils attendaient la dernière extrémité. On envoya pour cet effet six commissaires de part et

d'autre. Ceux des ennemis étaient le major-général Purcell, M. Stockdale, greffier de la ville, le colonel Buttler, Jeffrey Barrow qui avait été du conseil-suprême, M. Bagot et un autre dont j'ai oublié le nom. Ceux du député étaient le major-général Waller, le colonel Cromwell, le major Smith, l'adjudant-général Allen, moi, et un autre dont j'ai aussi oublié le nom. Nous nous réunîmes dans une tente placée entre la ville et le camp; nous y dînâmes ensemble, et travaillâmes au traité durant plusieurs jours; mais, comme les assiégés avaient de grandes espérances d'être secourus, soit par le roi, s'il obtenait des succès contre nous en Ecosse, soit par le pays même, où leur parti, en ramassant ses forces, pouvait former une armée plus nombreuse que la nôtre, ils montrèrent des prétentions si excessives que les négociations n'aboutirent à rien. Le fort que nous élevions pour les bloquer d'un côté étant presque achevé, et les matériaux prêts pour faire un pont qui devait être jeté sur le Shannon pour maintenir la communication entre les troupes que nous avions des deux côtés de la rivière, il fut résolu d'emporter un fort que les ennemis occupaient au-delà de leur pont. Pour cet effet, on éleva une batterie, et, la brèche faite, le député se rappelant la vigueur que la cavalerie avait fait paraître à l'action de Gourtenshegore, demanda un cavalier de chaque compagnie pour donner exemple à l'in-

fanterie qui devait monter à l'assaut. On les arma de cuirasses et de casques, et on leur donna des grenades à la main. Un M. Hacket, homme intrépide, servant dans la garde, fut choisi pour les commander; ils n'étaient pas en tout plus de vingt hommes. Le projet réussit au-delà de toute espérance; les nôtres, ayant jeté leurs grenades, montèrent à la brèche, ayant M. Hacket à leur tête, et suivis de ceux qui devaient les soutenir. Les ennemis ne purent tenir devant eux; ils abandonnèrent le poste, et se retirèrent dans la place. On fit promptement la visite du fort, et on y trouva, sous une voûte, quatre à cinq barils de poudre, près de prendre feu, au moyen d'une mèche allumée que les ennemis avaient laissée pour faire sauter nos gens. Le député donna à M. Hacket et aux cavaliers une gratification, en récompense de la manière dont ils avaient fait leur devoir. Encouragé par cet avantage, il fit dessein de se saisir d'une île située près de la place, et contenant environ quarante à cinquante acres de terrain, entourés par la rivière. Dans cette vue on prépara des bateaux, et autant de radeaux qu'il en fallait pour transporter trois cents hommes à la fois, et les ordres furent donnés à minuit pour descendre la rivière. Trois régimens d'infanterie et un de cavalerie eurent ordre de passer. Les trois cents qui marchaient les premiers étaient gens de pied, et commandés par le

lieutenant-colonel Walker, qui, étant descendu dans l'île avec son monde, marcha droit à un parapet que les ennemis avaient fait tout autour de la place; mais, comme les nôtres avaient été aperçus avant leur débarquement, ils trouvèrent l'ennemi disposé à les recevoir. Il avait assemblé ses troupes pour leur faire tête; de sorte qu'accablés par le nombre, la plupart des nôtres furent contraints de se jeter dans l'eau, où ils furent tous ou tués ou noyés, à la réserve de deux ou trois qui revinrent au camp.

Lorsque notre pont fut achevé, et construit au pied d'un petit fort qui devait le défendre, le député passa avec la plus grande partie de l'armée de l'autre côté de la rivière, où il traça des campemens séparés pour trois corps d'environ deux mille hommes chacun. Il donna ordre de construire des retranchemens, assigna à chaque régiment le terrain qu'il devait occuper, et les partagea par brigades le mieux qu'il lui fut possible, pour leur donner les moyens de se défendre, ou de se soutenir mutuellement, ou d'inquiéter l'ennemi; et aussitôt que le grand fort auquel les nôtres travaillaient depuis long-temps fut en état, il fit passer tout ce que nous avions de troupes de ce côté de la rivière, à la réserve de mille fantassins et d'environ trois cents chevaux.

Cependant les ennemis s'occupaient d'assembler leurs forces pour venir au secours de la place,

sachant bien de quelle importance elle était à leurs affaires. Le lord Muskerry avait réuni un corps d'environ cinq mille cavaliers et fantassins dans les comtés de Corke et de Kerry, David Bock un autre d'environ deux à trois mille dans le comté de Clare. Le lord Broghill et le major Wallis furent envoyés contre le lord Muskerry, et je fus commandé avec un détachement pour observer les mouvemens de l'autre. Le lord Broghill en vint d'abord aux mains avec le lord Muskerry; le combat dura quelque temps, après quoi il le défit entièrement, tua beaucoup d'Irlandais, en fit d'autres prisonniers, et cela avec peu de perte de notre côté. Je passai la rivière à Inchecrognhan. Les ennemis en ayant eu avis, décampèrent de devant Caricgoholt, une de nos places qu'ils assiégeaient. Le capitaine Lucas qui en était gouverneur, et qui manquait de vivres, profita de l'occasion pour abandonner ce poste, et s'étant joint aux dragons du capitaine Taaff, il vint se rejoindre à nous sain et sauf. Pendant que je cherchais les ennemis, on me vint dire qu'ils marchaient au nombre de trois mille chevaux et fantassins, avec toute la diligence possible, dans le dessein de s'emparer du passage d'Inchecrognhan, pour nous empêcher de retourner au camp devant Limmerick. Cet avis ayant été confirmé par une lettre interceptée, je détachai deux cent cinquante chevaux et soixante

dragons, pour aller se saisir les premiers de ce poste, marchant après eux avec le reste de mes troupes. Comme j'étais presque arrivé au passage, ceux que j'avais envoyés les premiers vinrent me dire que quelque cavalerie ennemie avait paru, et s'était retirée à l'approche des nôtres, dont quelques uns s'étaient mis à sa poursuite. On m'avertit aussitôt après que les ennemis tenaient ferme dans un passage conduisant à des bois et à des fondrières où ils se retiraient. J'allai reconnaître leur situation, afin d'envoyer, s'il était nécessaire, au secours des nôtres. Arrivé au lieu de l'action, je trouvai que Connor O'Brian, chargé par le lord Inchiquin de commander dans le comté de Clare, avait été jeté d'un coup de feu à bas de son cheval, et emporté par les siens. Les ennemis gagnèrent un défilé, et firent grand feu sur nous; mais nous ne fûmes pas plutôt à la portée du pistolet, qu'ils lâchèrent le pied, et gagnèrent leurs bois et leurs fondrières. Plusieurs furent tués en fuyant; cependant le terrain leur était si avantageux, et ils couraient si bien, qu'encore que nous les poursuivissions avec toute la diligence possible, et que nous envoyassions des partis par différens chemins, nous ne pûmes faire que deux ou trois prisonniers. Après avoir ainsi dispersé les ennemis et secouru la garnison de Caricgoholt, je retournai au camp devant Limmerick, où je trouvai nos travaux fort avancés

de l'autre côté de la place, et un renfort de trois à quatre mille fantassins, qui nous était venu d'Angleterre fort à propos, car nous avions perdu beaucoup de monde par suite des fatigues, du changement de nourriture, et de la différence du climat. Le député craignant que la peste qui faisait de grands ravages à Limmerick, ne gagnât notre armée, et voulant que l'on prît soin de nos malades et de nos blessés, fit préparer un hôpital qu'il fournit de toutes les choses nécessaires. Pendant qu'on travaillait à achever les ouvrages du siége, il alla visiter Killalo, pour y faire faire un pont sur la rivière, afin de faciliter la communication des comtés de Tipperary et de Clare. Je l'accompagnai dans ce voyage. Après avoir passé les endroits dangereux, il laissa reposer son escorte, et voyagea si rapidement, qu'il ruina plusieurs chevaux et hasarda la vie de quelques uns de ses gens; mais il était si actif pour le service, et si occupé de tout ce qui dépendait de lui, qu'il ne s'est jamais embarrassé de la manière dont il était vêtu ou nourri, ni de l'heure où il se couchait, ni du cheval qu'il montait.

Cependant notre armée en Écosse, se trouvant près de celle des ennemis, campés à Torwood, où ils recevaient en abondance des provisions du comté de Fife, on décida qu'un détachement des nôtres, commandé par le colonel Overton, passerait en bateaux de Leith et d'Édimbourg dans

ce comté, pour tâcher d'empêcher les ennemis de s'y approvisionner. Ce détachement fut suivi de quatre régimens de cavalerie et d'infanterie commandés par le major-général Lambert. Les ennemis en ayant eu avis envoyèrent contre les nôtres une partie de leur armée, sous les ordres de sir John Brown, regardé comme un homme de courage et de prudence. Il ne se passa pas grand temps sans que les deux partis en vinssent aux mains. Les ennemis furent entièrement défaits. Sir John Brown demeura sur la place avec environ deux mille des siens; plusieurs furent faits prisonniers, et tout le bagage fut pris. Les Écossais ne recevant plus du comté de Fife les secours accoutumés, et n'en espérant point des pays étrangers à cause de nos vaisseaux qui croisaient en grand nombre sur leurs côtes, résolurent d'entrer en Angleterre; les anciens et nouveaux amis qu'ils avaient dans ce pays les y encourageaient fort. Ils passèrent la Tweed près de Carlisle, le parlement ayant à Berwick une forte garnison, et eurent fait bien du chemin avant que notre armée fût informée de leur dessein. Le major-général Harrison, avec environ quatre mille chevaux et fantassins, arrêta un peu leur marche, quoi qu'il ne fût pas assez fort pour les combattre. Le major-général Lambert l'ayant rejoint avec un parti de cavalerie détaché de l'armée, ils observèrent les ennemis de si près, qu'ils les em-

pêchèrent de se livrer à aucune excursion et d'être rejoints par d'autres. Les Écossais qui comptaient beaucoup sur l'appui du pays de Galles, et sur le crédit du colonel Massey dans le comté de Glocester, s'avancèrent de ce côté-là. Peu d'habitans se joignirent à eux; les peuples étaient si attachés à la république qu'on arrivait de toutes parts, soit à pied, soit à cheval, au secours du parlement, et en si grand nombre que beaucoup de gens ont cru que ces volontaires auraient suffi pour battre les ennemis sans le secours de l'armée. Quelques uns même des membres exclus du parlement prirent les armes et conduisirent des régimens contre l'ennemi commun.

Dans le même temps, comme on apprit que le comte de Derby était dans le comté de Lancaster à la tête de quinze cents chevaux et fantassins, le colonel Lilburne y fut envoyé avec un détachement d'environ huit cents hommes. Il rencontra le comte près de Wigan, et le défit entièrement après un vigoureux combat qui dura environ une heure. Le nombre des morts fut considérable du côté des ennemis. Le lord Widdrington, et autres personnes de qualité, furent tués sur la place. Les ennemis perdirent tout leur bagage, et nous fîmes trois à quatre cents prisonniers en ne perdant qu'un seul officier, et environ dix soldats. Le comte de Derby même fut blessé, et se sauva

à Worcester; mais comme il n'y ramenait que trente cavaliers harassés, les habitans commencèrent à se repentir d'avoir quitté le parti du parlement.

Les Écossais s'étant emparés de la ville de Worcester, et l'ayant fortifiée du mieux qu'ils purent en si peu de temps, résolurent d'attaquer notre armée, qui s'était avancée jusqu'à cette place, et avait pris position des deux côtés de la Severn, toute prête à recevoir l'ennemi; elle avait à sa tête le général Cromwell. Les ennemis commencèrent par attaquer les quartiers du général Fleetwood qui était de l'autre côté de la rivière, et qui, avec quelques troupes de l'armée et un renfort de milices, opposa une vigoureuse résistance. Le général craignant qu'il ne fût accablé par le nombre, envoya quelques escadrons à son secours par le moyen d'un pont jeté sur la rivière, et donna ordre au major-général Lambert de lui faire passer un autre détachement. Mais celui-ci le pria de l'en dispenser, disant que si les ennemis changeaient de manœuvre, et chargeaient de ce côté de la rivière, ils tailleraient peut-être en pièces tout ce qui nous restait. Cela n'était pas sans vraisemblance; et en effet, la plupart des forces ennemies tombèrent bientôt après sur cette portion de l'armée où étaient le général et le major-général Lambert. La bataille dura long-temps, et avec plusieurs vicissitudes de succès et de re-

vers; mais enfin les Écossais furent rompus, lâchèrent le pied, et se retirèrent en grand désordre dans la ville, où ils se mirent en devoir de se défendre. Le major-général Harrison, le colonel Croxton, et les milices du comté de Chester, entrèrent dans la place à leur suite, et le reste de l'armée suivant de près, la querelle fut bientôt vidée et les ennemis entièrement défaits. Trois comtes anglais, sept lords écossais, plus de six cents officiers et dix mille soldats furent faits prisonniers. L'étendard du Roi, les enseignes de cent cinquante-huit corps, toute l'artillerie, les munitions et les bagages, demeurèrent au pouvoir des vainqueurs. Nous perdîmes de notre côté le quartier-maître-général Mosely, et le capitaine Jones avec environ cent soldats. Nos blessés furent le capitaine Howard, un autre capitaine et environ trois cents soldats. L'armée du parlement remporta cette victoire le 3 de septembre, le même jour du même mois où les Écossais avaient été défaits l'année précédente à Dunbar. Le colonel Massey se sauva dans le comté de Leicester; mais, comme il était dangereusement blessé, il ne put continuer sa route, et craignant d'être assommé par les gens du pays, il se rendit à la comtesse de Stamford, mère du lord Grey de Grooby, qui le fit panser avec soin, et donna avis à l'armée qu'il s'était rendu. Sur cela on envoya un détachement pour le prendre et l'amener à Londres dès qu'il serait

en état de voyager ; en y arrivant il fut mis à la Tour. Le roi des Écossais, accompagné du lord Wilmot, fut caché par trois paysans jusqu'à ce qu'on pût lui donner un cheval avec lequel il traversa le pays, et vint chez un monsieur Gunter, près de Shoreham dans le comté de Sussex, menant en croupe une mistriss Lane, et de là il se sauva en France dans une petite barque.

Le général, après cette action, qu'il appela la *Victoire Couronnante* (1), prit une conduite plus hautaine, et se choisit de nouveaux amis. Je ne dois pas omettre ici qu'au lieu de reconnaître les services de ceux qui étaient venus de toutes parts à son secours contre l'ennemi commun, quoiqu'il sût bien qu'ils méritaient autant de gloire que lui-même et que l'armée régulière,

(1) *The crowning victory ;* dans la lettre où il en rend compte au parlement, Cromwell l'appelle *a crowning mercy* (une grâce couronnante), et ne doute pas qu'elle ne le soit en effet, ou n'amène la victoire à laquelle ce titre doit convenir, si le parlement fait la volonté de Dieu ; il recommande surtout que cette abondance de grâces successives n'engendre pas l'orgueil et le débordement comme il est arrivé par le passé. Le ton de cette lettre est en effet fort loin de l'humilité avec laquelle, six mois auparavant, il remerciait le parlement de la faveur qu'il lui avait faite, *à lui indigne*, en lui envoyant deux médecins pour le soigner dans une maladie. (Whitelocke, pag. 483. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1363.).

(*Note de l'Editeur.*)

il les accueillit mal, et dès le lendemain du combat il les congédia, et les renvoya chez eux, sachant bien qu'une milice propre au service et expérimentée était plus capable de traverser que de seconder ses desseins ambitieux. En revenant à Londres, il rencontra sur la route beaucoup de membres du parlement (1), suivis de la cité, et d'un grand nombre de gens de tout ordre et de toute condition, venus à plusieurs milles au-devant de lui, ce qui ne contribua pas peu à enfler l'esprit de cet orgueilleux gentilhomme.

Le lieutenant-général Monk, élevé à ce poste par le général, et laissé pour commander en Écosse durant son absence, prit le château de Stirling. Ensuite il alla assiéger Dundee, avec environ quatre mille hommes tant cavalerie qu'infanterie. Mais ayant eu avis que le général Lesley, le comte de Crawford et autres, s'étaient assemblés à Elliot, pour délibérer sur les moyens de secourir la place, il envoya pour les surprendre un détachement de cavalerie et de dragons, sous le commandement du colonel Alured et du colonel

---

(1) Ce ne furent point seulement des membres isolés. Le parlement envoya au-devant de lui quatre commissaires en députation. Whitelocke en fut un, et se loue beaucoup des égards que Cromwell leur témoigna. Il leur fit présent à chacun d'un cheval et de deux prisonniers écossais. (Whitelocke, pag. 484.) (*Note de l'Editeur.*)

Morgan, qui les surprirent en effet. Les principaux ayant été pris, furent envoyés prisonniers à Londres, et mis à la Tour. Après cela il fit sommer Dundee; mais la place étant bien fortifiée et défendue par une grosse garnison ne voulut pas se rendre. Sur cela il fit donner l'assaut, et l'ayant emportée, il passa cinq à six cents hommes au fil de l'épée, et fit tuer de sang-froid le gouverneur et plusieurs autres personnes.

Quoique la nouvelle de cette victoire consternât beaucoup les ennemis en Irlande, ceux de Limmerick n'étaient pas néanmoins sans espérance que la peste ou la disette de vivres, jointe avec les incommodités de la saison, nous contraindrait à lever le siége. Aussi refusèrent-ils les conditions que nous voulions leur accorder. La ligne et les forts que nous avions faits autour de la ville étant en état de défense, le député résolut d'aller chercher les ennemis dans le comté de Clare, et de tirer de là, s'il y avait moyen, des vivres pour l'armée. Comme j'avais déjà été dans le pays, il voulut que je l'accompagnasse, et nous nous mîmes en marche avec un corps de trois à quatre mille hommes, cavalerie et infanterie. A l'approche des lieux où les ennemis se tenaient d'ordinaire, nous nous partageâmes en deux corps; le député se mit à la tête de l'un, et moi à la tête de l'autre, espérant par ce moyen envelopper les ennemis de manière qu'ils ne pussent

nous échapper; mais quoique nous parvinssions quelquefois à les voir, et que nous fissions tous nos efforts pour les attirer au combat, ils profitèrent si bien des moyens de retraite que leur offraient les bois, les rochers, les montagnes et les fondrières, que nous ne pûmes guères leur faire d'autre mal que de prendre leurs chevaux et leur bétail. Durant notre absence, les assiégés, au nombre de deux mille fantassins, firent sur les nôtres une sortie si imprévue que le poste avancé de cavalerie faillit être enlevé; mais les nôtres, qui n'avaient pas accoutumé d'être battus, étant incontinent montés à cheval, chargèrent les ennemis, et, malgré l'inégalité, les ennemis étant fort supérieurs en nombre, ils les arrêtèrent, et donnèrent le temps d'envoyer à leur secours de la cavalerie et de l'infanterie, qui repoussèrent les assiégés jusque sous leurs murailles, d'où l'on fit si grand feu sur les nôtres, qu'ils eurent le temps de rentrer dans la place.

Lorsque sir Hardress Waller vint apprendre cette nouvelle au député, il s'en retourna au camp de Limmerick. Je demeurai avec environ deux mille chevaux et fantassins, tant pour soulager nos quartiers aux environs de la place, incertains du temps que durerait le siége, que pour tâcher de persuader la garnison de Clare-Castle de se rendre. Cette place était forte, et située sur la rivière. Le député ne fut pas plus

tôt arrivé à l'armée, qu'il m'envoya un lieutenant-colonel White, qui avait servi chez les ennemis, et avait alors commission de lever des troupes pour le roi d'Espagne. Il m'apportait l'ordre de lui permettre d'aller à Clare-Castle pour informer la garnison de l'impossibilité qu'il y avait qu'elle fût secourue, et des extrémités auxquelles Limmerick était réduit, afin de l'engager par ce moyen à songer à elle sans retardement, et à prendre parti sous ses ordres: mais cela n'aboutit à rien, et je fus obligé de retourner devant Limmerick, où nous nous préparâmes à un siége d'hiver.

Grand nombre de gens tâchèrent de sortir de la place, chassés par la garnison, ou comme des bouches inutiles, ou pour nous infecter de la contagion. Le député leur fit dire de s'en retourner, avec menace de faire tirer sur tous ceux qui entreprendraient de sortir à l'avenir: mais cela ne suffisant pas pour les faire renoncer à leur projet, il en fit prendre deux ou trois pour être pendus, et le reste fut renvoyé dans la place à coups de fouet. Au nombre de ceux qui devaient être pendus, se trouvait la fille d'un vieillard qu'on renvoyait. Il demanda d'être pendu en la place de sa fille, mais cela lui fut refusé, et il fut renvoyé avec les autres. Après quoi on planta un gibet que les assiégés pouvaient voir de dessus leurs remparts, et on y pendit un ou deux individus condamnés pour d'autres crimes,

afin de faire accroire aux assiégés qu'on les pendait pour être sortis de la place; ce qui les épouvanta si fort qu'ils ne vinrent plus nous incommoder de cette manière.

Le député ayant eu avis qu'il y avait des gens dans la place qui voulaient se rendre, et que d'autres s'y opposaient par violence, tâcha, par des lettres et des messages, de fomenter la division. Il déclara son intention d'exclure de la capitulation qui pourrait se faire, ceux qui se montraient les plus ardens et les plus obstinés à ne pas se rendre, s'élevant avec sévérité contre cette race d'hommes qu'on appelait *soldats de fortune*, qui faisaient métier de la guerre sans se soucier de la vie et de l'intérêt des peuples. Cela fit l'effet qu'on en espérait, et ranima si fort ceux qui voulaient se soumettre, qu'on reprit les négociations, et qu'on nomma de part et d'autre de nouveaux commissaires. Nous insistâmes pour qu'environ dix-sept des principaux de la place fussent exclus de la capitulation; de ce nombre étaient le colonel Hugh-O-Neal, gouverneur de la place, le maire de la ville, les évêques de Limmerick et d'Emmène, le major général Purcell, sir Geoffroy Galloway, sir Jeffrey Barrow, un prêtre nommé Wolf, sir Richard Éverard et autres : mais ils trouvèrent moyen de se faire un si fort parti, que les négociations furent rompues, et qu'il ne resta pour les réduire d'autre

moyen que la force. En conséquence, le député fit venir de nos vaisseaux de la grosse artillerie, et en fit aussi amener d'autre des places circonvoisines. Il fit élever une batterie à l'endroit le plus avantageux qu'on pût choisir; car bien que cette partie de la muraille contre laquelle on la dirigea fût aussi haute et aussi épaisse que le reste, et même aussi bien flanquée, il se trouva qu'elle n'était pas de même soutenue au dedans par des ouvrages de terre, et n'avait point de contrescarpe au dehors.

Cependant le parlement voyant que la guerre était finie en Angleterre et en Écosse, et que celle d'Irlande tirait à sa fin, résolut de récompenser les officiers qui lui étaient recommandés par le général. Il assigna mille livres sterling de rente annuelle au major général Lambert, 300 au major général Overton, autant au colonel Pride et au colonel Whalley, 500 au commissaire général Reynolds, et 1000 au lord Broghill. Il assigna aussi au général 4000 livres sterling par an à prendre sur les biens du duc de Buckingham et du marquis de Worcester, outre les 2500 par an qui lui avaient déjà été données. L'intention du parlement était en cela de l'obliger par toute sorte de moyens à faire son devoir, ou de le laisser sans excuse s'il y manquait. On ordonna aussi qu'un acte fût dressé pour assigner 2000 livres sterling par an au lord député Ireton. Lorsqu'on

lui en apporta la nouvelle, elle fut si loin de lui paraître agréable, qu'il dit que « le parle- « ment avait plusieurs justes dettes qu'il devrait « payer avant de faire de pareils présens; qu'il « n'avait pas besoin de ces terres; qu'il n'en « voulait donc point, et qu'il aimerait bien mieux « voir le parlement occupé du service public « que si libéral du trésor. » Je suis persuadé que ce qu'il disait était sincère; car comme il a toujours été ménager de ce qui appartenait à l'État, aussi était-il fort libéral quand il s'agissait d'employer sa bourse et sa personne pour le service du public.

Notre batterie étant en état, et les régimens commandés pour l'assaut ayant occupé leurs différens postes, nous commençâmes notre feu. Dirigeant tous nos coups vers un même endroit de la muraille, nous y fîmes une si large brèche, que les ennemis, ne voulant pas courir les risques d'un nouvel assaut, battirent la chamade, et résolurent bientôt de se rendre aux conditions que nous avions ci-devant offertes, nous livrant la porte orientale de la ville extérieure, séparée, par la rivière, de l'autre ville à laquelle on allait par un pont-levis. Le député ordonna qu'on conservât avec soin toutes les armes et munitions, et fit ranger entre la place et notre armée les soldats qui n'étaient pas de la ville, afin de faire donner des escortes à ceux

qui en désireraient pour se rendre à leurs corps respectifs, et d'accorder des passe-ports à ceux qui voudraient s'en retourner chez eux. Le colonel Hugh-O-Neal, gouverneur, reçut le député à la porte, où il lui présenta les clefs de la ville, et donna les ordres pour faire partir, suivant le traité, ceux de la garnison qui n'étaient pas de la ville. Ils étaient environ deux mille cinq cents hommes. Comme ils sortaient, il y en eut deux ou trois qui tombèrent morts de la peste. Il y en avait aussi plusieurs au cimetière qui n'étaient pas enterrés. Le gouverneur accompagna le député pour lui montrer les magasins d'armes, de munitions et de vivres qui auraient bien pu durer encore près de trois mois. Il lui montra aussi les fortifications et tout ce qu'il voulut voir de plus, lui disant en même temps que neuf ou dix de ceux qui étaient exclus de la capitulation se mettaient à sa merci, et attendaient ses ordres dans une certaine maison qu'il nomma. Sur cela, le député leur donna des gardes, et mit aussi le gouverneur avec eux. L'évêque d'Emmène, le major général Purcell et le prêtre Wolf furent pris dans l'hôpital des pestiférés où ils s'étaient cachés. Jeffrey Barrow et sir Geoffroy Galloway se rendirent. Deux jours après qu'on nous eut remis la ville, le maire se présenta dans la maison de prières, où était assemblé notre corps-de-garde. Je ne sais s'il dit ou fit quelque chose

qui le rendit suspect, mais enfin il fut arrêté : on sut qui il était après qu'on l'eut examiné, et il fut mis en prison. L'évêque de Limmerick était le seul qui ne fût pas encore découvert; mais nous apprîmes bientôt que c'était de tous l'esprit le plus pacifique. Le conseil de guerre fut assemblé, et l'évêque d'Emmène et le major général Purcell furent requis de faire connaître s'ils avaient quelque chose à dire qui pût les empêcher de mourir comme ils y étaient condamnés. L'évêque dit qu'ayant plusieurs péchés à confesser, il demandait du temps pour se préparer, ce qui lui fut accordé. Le major général Purcell se jeta à genoux et demanda la vie, mais elle lui fut refusée. Le pauvre homme était si faible de courage, que le cœur lui manquant au moment de l'exécution, il fallut deux mousquetaires pour le soutenir. L'évêque mourut avec plus de résolution, et le prêtre Wolf fut aussi exécuté. Le gouverneur et Jeffrey Barrow furent aussi condamnés à mort, mais le député, voulant les entendre, demanda au gouverneur ce qu'il avait à dire pour sa défense. Il répondit que la guerre était commencée longtemps avant qu'il prît les armes, et qu'il ne les avait prises qu'à la sollicitation de ses compatriotes : qu'il s'était toujours comporté en brave ennemi, et que la raison qui l'avait fait exclure de la capitulation, n'étant fondée

que sur ce qu'il avait encouragé les assiégés à tenir quoiqu'il n'y eût point de secours à espérer, n'était pas une bonne raison contre lui, puisqu'il leur avait d'abord proposé de se rendre, comme il le prouva effectivement. Il dit donc qu'il espérait jouir du bénéfice de la capitulation, et que c'était dans cette confiance qu'il avait fidèlement délivré les clefs de la ville, toutes les armes, munitions et provisions, sans rien gâter ni détourner, et qu'il s'était même livré au député. Mais le sang répandu naguères à Clonmel dont le colonel O Néal était gouverneur, avait fait une si vive impression sur le député que son opinion, qui était de grand poids au conseil, fut encore pour la mort, quoiqu'il y eût plusieurs de nous qui s'y opposassent fortement par les raisons que l'accusé avait fait valoir; et parce que ce qu'il avait fait autrefois n'avait aucun rapport à la capitulation, qui n'empêchait point du tout que le magistrat civil ne le recherchât à ce sujet. Le conseil l'ayant condamné pour la seconde fois, le député, alors corrigé de la disposition qu'il avait eue autrefois à s'opiniâtrer dans son sentiment, ce qu'on avait toujours regardé comme son plus grand défaut, et voyant qu'il y avait des officiers qui n'étaient pas contens de son jugement, fit examiner l'affaire de nouveau, et par un troisième vote le conseil consentit à lui accorder la vie. La

même question ayant été faite à Jeffrey Barrow, il répondit qu'il n'était pas juste de le traiter sans quartier pour s'être engagé dans la même cause pour laquelle nous prétendions combattre, c'est-à-dire pour la liberté et pour la religion de sa patrie. Le député répondit que, l'Irlande étant un pays conquis, il était de la justice que les Anglais assurassent leurs droits de conquête ; que le dernier gouvernement les avait traités beaucoup mieux qu'ils ne méritaient, et qu'il n'était raisonnable de le faire ; que, malgré cela, les Irlandais avaient barbarement massacré tous les Anglais qui étaient tombés entre leurs mains; les avaient dépouillés des biens qu'ils avaient gagnés par leur industrie, et leur avaient enlevé les terres qu'ils avaient achetées de leur argent : qu'à l'égard de la religion, il y avait une extrême différence entre nous; que nous ne combattions que pour conserver notre droit naturel, sans prétendre imposer nos opinions aux autres; mais qu'eux n'étaient pas contens à moins qu'ils n'eussent pouvoir d'obliger tout le monde, sous peine de mort, à se soumettre à leurs doctrines. Le conseil de guerre, regardant cet argument comme une réfutation complète de ce que l'accusé avait dit pour sa défense, le condamna à mourir ainsi que le maire, et ils furent exécutés.

Limmerick étant pris, le conseil de guerre mit

en délibération la question de savoir si nous irions réduire Galloway, que sir Charles Coote et le commissaire général Reynolds tenaient assiégé depuis quelque temps. Le député et moi fûmes d'avis que la garnison consternée par la perte de Limmerick entendrait vraisemblablement bientôt raison : mais la plupart des officiers se plaignant du mauvais état où les maladies et les fatigues avaient mis leurs gens, représentant d'un autre côté que l'hiver approchait, puisqu'on était déjà dans le mois de novembre, le député se contenta de faire sommer le général Preston, gouverneur de Galloway, en lui offrant les mêmes conditions que celles qu'il avait offertes d'abord à la garnison de Limmerick, l'assurant en même temps qu'en cas de refus, il n'en aurait pas d'autres que celles dont elle avait été en dernier lieu obligée de se contenter. Le gouverneur de Galloway rejeta la proposition; mais ne voulant pas courir les risques de l'événement, il s'embarqua bientôt après, et se retira au delà de la mer.

Pendant que le député mettait ordre aux affaires à Limmerick, j'eus ordre de me rendre dans le comté de Clare avec un détachement, pour y réduire quelques places. Je me mis en marche avec environ deux mille hommes de pied et quinze cents chevaux, pour me rendre à Inchecroghnan, qui est à quinze milles de Limmerick; mais comme il était tard quand nous commençâmes à marcher,

et que la nuit nous surprit avant de pouvoir arriver devant la place, en passant sur le pont, un de mes chevaux, qui portait mes eaux et mes remèdes, tomba dans la rivière; ce qui, par l'événement, me devint une perte très-fâcheuse. Le lendemain j'arrivai devant Clare-Castle, et fis sommer la place qui envoya des commissaires pour traiter, quoiqu'elle fût bien fortifiée. Après trois à quatre heures de contestations, le traité fut conclu, on convint que le château me serait livré le lendemain matin, et pour garantie les ennemis nous laissèrent des otages. Je couchai cette nuit-là dans ma tente, dressée sur une colline. Le temps étant très-orageux, et la saison fort avancée, j'attrapai un fort mauvais rhume. Le lendemain les ennemis évacuèrent le château, et je leur donnai, suivant le traité, des passe-ports pour retourner chez eux. J'y laissai, pour le défendre, une garnison commandée par le colonel Foulk, et je marchai sur Carrickgoholt. La nuit, mon rhume augmenta, et le lendemain au matin je me trouvai si malade, que l'adjudant général Allen, qui était avec nous, me pressa fort d'aller à bord d'un des vaisseaux qui nous suivaient avec des munitions, de l'artillerie et des vivres, et de laisser en mon absence le commandement à quelqu'un : mais, ne voulant pas quitter la charge qui avait été commise à mes soins, je me vêtis le plus chaudement qu'il

me fut possible, mettant un juste-au-corps fourré sur mon buffle, et un autre huilé par dessus. Par ce moyen j'empêchai mon mal d'augmenter, et réglai cette nuit-là nos quartiers de manière que je couchai dans mon lit dans une cabane irlandaise. Vers le point du jour, il me prit une sueur si violente, que je fus obligé de demeurer avec deux compagnies de cavalerie pour ma garde, ordonnant au reste de la troupe de se mettre en marche. Je fus environ deux heures en cet état, et, quoique je suasse toujours, je ne laissai pas de monter à cheval pour joindre mon détachement. Nous eûmes une journée bien dure. Le vent et la grêle nous donnaient au visage avec tant de violence, que les chevaux, n'y pouvant résister, tournaient souvent de la tête à la queue, et par cet effroyable temps, notre pauvre infanterie fut contrainte de passer à gué un bras de mer de près d'un quart de mille, et ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Nous arrivâmes le soir à la vue de Carickgoholt. Mon mal n'était guère diminué, et j'étais toujours dans la sueur. Le lendemain je fis sommer la garnison de rendre le château. Les ennemis, en réponse, envoyèrent des commissaires pour traiter. Ils se tinrent d'abord à des conditions fort avantageuses; mais ne nous trouvant pas disposés à les leur accorder, ils se soumirent aux nôtres, et rendirent la place le jour suivant. On permit à ceux qui

le demandèrent d'aller joindre le lord Muskerry dans le comté de Kerry. Les autres purent s'en retourner chez eux, avec promesse d'y être protégés tant qu'ils vivraient paisiblement. Il n'y eut d'exceptés que ceux qui seraient convaincus de s'être rendus coupables de meurtre, durant la première année de la guerre ou depuis. Après avoir mis garnison dans Carickgoholt je me mis en marche pour retourner à Limmerick. Je rencontrai en route un officier de la garde qui venait, de la part du député, m'apporter l'ordre de revenir. Le député, regardant comme impossible de réduire Carickgoholt par la force dans une pareille saison, ne voulait pas que les troupes demeurassent plus long-temps en campagne, exposées à un temps si rude. L'officier me dit aussi que le député venait à notre rencontre. Il vint en effet tant pour visiter le pays, afin de distribuer les quartiers et les garnisons avec plus d'égalité, que pour nous faire voir qu'il ne nous employait à aucun service dont il ne voulût avoir sa part; sur cet avis, je me hâtai d'aller au devant de lui avec un détachement, et donnai ordre au reste de suivre le plus vite et le mieux qu'il serait possible. Dès que je l'eus rejoint, je lui rendis compte de ce que j'avais fait; il en fut fort content. Après deux jours de marche sans aucune aventure remarquable que de méchans quartiers, nous entrâmes dans la baronie

de Burren, dont on dit que c'est un pays où il n'y a pas assez d'eau pour noyer un homme, assez de bois pour le pendre, ni assez de terre pour l'enterrer. La terre y est en effet si rare que les habitans se la dérobent les uns aux autres : cependant le bétail y est fort gras; car l'herbe croissant dans des espaces de terre de deux à trois pieds en carré, situés entre des rochers de pierre à chaux, elle est fort bonne et très-nourrissante. Tandis que nous nous trouvions dans le canton, nous allâmes à Lemmène, maison appartenant à ce Connor O'Bryan que nous avions tué près d'Inchecroghnan, et la trouvant passablement forte, attendu qu'elle était bâtie de pierre avec une bonne muraille autour, nous y mîmes garnison, et y laissâmes toutes les choses nécessaires. Le lendemain le député, avec un détachement de cavalerie, alla voir quelques autres lieux où il avait dessein de mettre garnison, pour empêcher qu'on n'envoyât des provisions à Galloway auquel ce pays est contigu. J'aurais fort souhaité de l'accompagner comme il était de mon devoir, mais il ne le voulut pas parce qu'il remarqua que j'étais toujours indisposé; et quand je le pressai de me permettre de le suivre, il me commanda positivement de demeurer. Il tomba ce jour-là quantité de pluie et de neige, qui furent accompagnées d'un très-grand vent. Le député y gagna un fort gros rhume qui se manifesta im-

médiatement après son retour; mais il n'y eut pas moyen de lui persuader de se mettre au lit qu'il n'eût jugé une cause qui avait été portée par devant lui et la cour martiale, touchant un officier de l'armée accusé de quelques violences envers les Irlandais. Il porta dans cette affaire, comme il le faisait toujours en toutes choses, la plus exacte impartialité. Il priva, pour ce fait, l'officier de son emploi, quoique ce fût un homme dont les services nous étaient très-utiles. Le lendemain nous marchâmes vers le château de Clare, et nous trouvâmes le chemin si rocailleux que nous fîmes près de trois milles sur un rocher. La plupart de mes chevaux se déferrèrent, et quoiqu'on eût donné à chaque compagnie des fers qu'on avait pris dans les magasins, cependant, avant la fin de la journée, un fer de cheval se vendait cinq schellings.

Le lendemain au matin, lady Honoria O'Bryan, fille du comte de Thomond, accusée de mettre à couvert les effets et le bétail des ennemis, sous prétexte qu'ils lui appartenaient, et d'abuser ainsi de la sauve-garde que lui avait accordée le député, le vint trouver. Comme il lui eut reproché cette conduite, et lui eut dit qu'il avait attendu d'elle plus de bonne foi, elle se mit à pleurer, et l'assura que s'il voulait lui pardonner, jamais elle ne recommencerait; me priant, après que le député se fut retiré, d'intercéder pour obtenir de lui la

continuation de la faveur qu'il lui avait faite. Après que je lui en eus parlé, il dit : « Quelque cynique « que je sois, les larmes de cette femme m'ont « touché; » et sur cela il donna ordre que la sauvegarde lui fût continuée. De là je voulais l'accompagner à Limmerick, mais les soins qu'il avait de moi étaient si fort au-delà de ceux qu'il prenait pour lui-même, qu'il ne voulut jamais me le permettre. Il désira que j'allasse ce jour-là, qui était samedi, en quartier à Bouratto, maison appartenant au comte de Thomond, pour me rétablir, et que je vinsse ensuite le rejoindre le lundi à Limmerick. Je n'y manquai pas, et je trouvai le député plus mal. Il avait été saigné, suait abondamment, et avait en même temps une fièvre ardente. Malgré tout cela il ne laissait pas de vaquer aux affaires publiques, réglant les garnisons et distribuant des quartiers d'hiver ; c'était tout ce qui restait à faire pour la guerre cette année-là. Je m'efforçai, comme j'avais déjà fait souvent, de lui faire comprendre que les travaux excessifs auxquels il se livrait pour son pays, détruiraient sa santé, supposé même qu'ils ne causassent pas sa mort ; il s'était horriblement négligé durant le siége de Limmerick, ne s'étant déshabillé durant tout ce temps-là que pour changer de chemise; aussi les humeurs pernicieuses qu'il avait contractées ne pouvant pas transpirer, se renfermèrent dans son corps, et le rendirent plus susceptible de

la contagion. Je ne voulais pas le quitter que je ne visse le dénoûment de son mal; mais comme il pensait que ma famille devait être à cette époque arrivée à Dublin, il ne voulut pas que je fisse un plus long séjour, et voyant de mon côté que je ne lui étais utile en rien, je me soumis à ce qu'il voulait. Je trouvai les commissaires du parlement à Dublin. Je les informai de l'état des affaires des pays d'où je venais, et des résolutions prises par le député à Limmerick; mais, peu de temps après mon arrivée, nous reçûmes la triste nouvelle de sa mort, qui fut universellement pleurée de tous les gens de bien, d'autant mieux que le public perdait en lui un serviteur très-fidèle, très-capable et très-utile (1).

(1) « Le colonel Ireton, dit Whitelocke, était un homme actif, laborieux, roide dans sa conduite et ses projets. Il était habile dans le conseil et dans l'action, écrivait beaucoup, et se montrait fort ardent à la réforme des lois; en quoi ce lui était un secours d'avoir été élevé pour être jurisconsulte. Il était ferme sur le champ de bataille, prudent et circonspect dans le conseil, et porté avec beaucoup de chaleur pour la république. Il avait épousé une des filles de Cromwell, qui avait une grande opinion de lui; personne n'avait autant de crédit sur son esprit et ne pouvait le gouverner autant qu'Ireton. Sa mort fut pour Cromwell un coup très-douloureux; et en effet c'était pour lui une grande perte que celle d'un allié si proche, si fidèle, d'un officier si actif et si capable (pag. 491). » La passion de réformer les lois était probablement une *de ces erreurs*, où,

Les commissaires du parlement ayant mis en délibération ce qu'il y avait à faire en cette occasion, et jugeant que ma charge à l'armée était la première après celle du député, résolurent d'écrire aux officiers de nos troupes d'Irlande pour les informer de leur sentiment, et les requérir en même temps de m'obéir. Je les priai fortement de se donner bien de garde d'écrire en ce sens; ce que je fis non par une feinte modestie, mais par un sentiment réel du poids d'une pareille mission, et de mon inhabileté à remplir les devoirs d'un poste de cette importance. Car, bien que l'œuvre semblât presque accomplie, cependant il restait encore bien des difficultés. L'ennemi était demeuré en possession de quelques îles et places fortes. Il avait encore bien des milliers de soldats en campagne, et le parlement avait aussi sur pied sept à huit mille cavaliers et dragons, et plus de vingt-deux mille hommes de pied. Pour ces raisons et autres, je priai les commissaires de retenir le pouvoir entre leurs mains jusqu'à ce que le parlement envoyât quelqu'un pour en prendre possession; ce qu'il ferait assez tôt, la saison d'agir étant presque passée, les troupes dispersées dans les quartiers d'hiver, et n'y ayant

---

comme le dit ailleurs Whitelocke (pag. 356), Ireton fut conduit par la légère connaissance qu'il en avait acquise. (*Note de l'Éditeur.*)

pas d'apparence qu'il se fît rien d'important avant le printemps prochain. Je leur représentai qu'étant commissaire du parlement avec eux, je pouvais rendre, pour les délibérations et résolutions, les mêmes services que si j'étais seul en possession de l'autorité. Mais tout ce que je leur dis ne put les dissuader d'envoyer la lettre dont je viens de parler. Quoique tout le monde obéît à l'ordre qu'elle contenait, je résolus néanmoins de ne rien entreprendre sans leur avis et leur concours, qu'ils me promirent volontiers.

Quelques uns des parens du général Cromwell n'ignorant pas les vastes desseins dont il s'occupait alors, firent transporter en Angleterre le corps du lord-député Ireton, où il fut solennellement enterré aux frais du public à Westminster dans un magnifique tombeau. S'il avait pu prévoir ce qu'ils firent, il est certain qu'il aurait demandé que sa tombe fût au lieu où son âme s'était séparée de son corps, tant il méprisait ces pompeuses et coûteuses vanités. Il s'était érigé un monument bien plus glorieux dans le cœur des honnêtes gens, par son affection pour son pays, par les qualités de son esprit, par son impartiale justice, sa vigilance dans le service public, et par ses autres vertus, qui faisaient à sa mémoire beaucoup plus d'honneur que ne pouvait lui en donner un sépulcre où ses cendres reposassent avec celles des Rois, qui, pour la plupart, de

même qu'ils avaient gouverné les autres au gré de leurs passions, s'en étaient également laissé gouverner.

Les îles de Scilly et de Man furent réduites sous l'obéissance de la république; mais comme il n'arriva rien d'extraordinaire à cette occasion, au moins rien qui soit venu à ma connaissance, je n'en dirai rien.

Environ ce temps-là nous apprîmes que sir George Ayscue, que le parlement avait envoyé aux îles occidentales toujours en armes contre lui, était arrivé aux Barbades le 26 octobre 1651, et que s'étant ouvert un passage dans le port par quelques volées de canon, il s'était saisi sans opposition de douze vaisseaux. Le lendemain au matin, il fit sommer le lord Willoughby de se soumettre à l'autorité du parlement d'Angleterre; celui-ci déclara que ne reconnaissant point une pareille autorité, il était résolu de garder cette île pour le Roi. Mais la nouvelle de la défaite des Écossais et de leur Roi à Worcester étant parvenue à sir George Ayscue, qui intercepta en même temps une lettre où lady Willoughby mandait à son mari la même chose, il le fit sommer pour la seconde fois, et accompagna sa sommation de la lettre de sa femme, afin qu'il ne doutât pas de la vérité de ce fait. Mais le lord Willoughby comptant sur le grand nombre des siens, et sur le petit nombre de ceux qui étaient venus pour

les réduire, car ils n'étaient en tout que quinze voiles, il répondit en substance comme la première fois. Sur cela sir George Ayscue envoya deux cents hommes à terre sous le commandement du capitaine Morrice, pour attaquer un quartier des ennemis qui était situé auprès du port. Cette attaque eut un plein succès; le fort fut pris avec environ quarante prisonniers et quatre pièces de canon qui furent enclouées, et rapportées à bord. En ce temps-là la flotte de Virginie arrivant aux Barbades, on jugea à propos de faire sommer pour la troisième fois le lord Willoughby; mais voyant que ni cette sommation, ni la déclaration du parlement qui lui avait été envoyée pour cet effet ne produisait rien, sir George Ayscue fit descendre sept cents hommes de sa flotte et de celle de Virginie, sous le commandement du même capitaine Morrice. Celui-ci chargea treize cents fantassins et trois compagnies de cavalerie des ennemis, les chassa de leurs ouvrages, leur tua plusieurs hommes, fit environ cent prisonniers et prit tout leur canon. La perte ne fut pas grande de notre côté. Peu des nôtres furent tués sur la place, nous n'eûmes pas plus de trente blessés. Cependant ces avantages ne suffisaient pas pour amener l'entreprise à fin, attendu que l'île était défendue par plus de cinq mille chevaux et fantassins, et que notre flotte de Virginie se préparait, faute de vivres, à remettre à la voile. Dans cette conjonc-

ture le colonel Muddiford qui commandait un régiment dans l'île, fit son traité par le moyen d'un ami qu'il avait sur la flotte, et se déclara pour le parlement. Plusieurs de son parti entraînés par son exemple en firent autant, et vinrent camper conjointement avec lui sous la protection de notre flotte. Sur quoi la plupart des habitans de l'île se disposèrent à venir nous joindre; mais le lord Willoughby les en empêcha, en mettant des gardes sur toutes les avenues de notre camp, et fit dessein de nous charger avec sa cavalerie, fort supérieure à la nôtre; mais un boulet de canon tiré au hasard ayant enfoncé la porte de la chambre où il tenait en ce moment son conseil de guerre, et emporté la tête de la sentinelle placée à ce poste, ils conçurent une telle alarme, que Willoughby changea de dessein, et se retira à deux milles du port. Nos forces qui consistaient en deux mille fantassins et cent chevaux, s'étant avancées de ce côté-là, il demanda à traiter. On y consentit, et sir George Ayscue nomma pour commissaires les colonels Muddiford et Colleton, M. Searl et le capitaine Pack; de la part du lord Willoughby furent nommés sir Richard Pierce, M. Charles Pym, le colonel Ellis et le major Byham. Il fut convenu, par ces commissaires, que les îles de Nevis, d'Antigue, et de Saint-Christophe, seraient rendues au parlement d'Angleterre; que le lord Willoughby,

le colonel Walrond et quelques autres, seraient rétablis dans leurs biens, et que les habitans de ces îles seraient maintenus dans la paisible jouissance de ce qu'ils possédaient, à condition de ne rien faire au préjudice de la république. Cette nouvelle s'étant répandue en Virginie, ce pays se soumit aussi, et un de mes parens, nommé M. George Ludlow, y servit le parlement comme avait fait aux Barbades le colonel Muddiford.

Le parlement d'Angleterre voulant, après tant de succès, convaincre ses ennemis mêmes qu'il avait surtout en vue le bonheur et la prospérité de tous ceux qui étaient sous son gouvernement, envoya des députés en Écosse pour négocier l'union de cette nation avec l'Angleterre en une seule et même république. Ces députés furent chargés de prendre soin, jusqu'à ce que cela fût fait, qu'on obéit à l'autorité du parlement et de la république d'Angleterre. Les commissaires nommés par le parlement furent sir Henri Vane, le grand-juge St.-John, M. Fenwick, le major Salloway, le major-général Lambert, le colonel Titchburn, le major-général Dean, et le colonel Monk. Les plus judicieux d'entre les Écossais acceptèrent avec joie cette proposition d'union; ils comprirent fort bien que c'était de la part du parlement d'Angleterre une grande condescendance, de consentir à ce qu'un peuple

qu'il avait vaincu eût part à la puissance législative.

Les États-généraux, fort mécontens du dernier acte de navigation passé par le parlement, et le regardant comme un grand obstacle à leur commerce, résolurent de mettre tout en œuvre pour le faire révoquer. Pour cet effet, ils envoyèrent trois ambassadeurs en Angleterre, qui, sous prétexte d'achever le traité antérieurement commencé entre les deux Etats, demandèrent que les choses fussent remises dans l'état où elles étaient, lorsque notre ambassadeur avait quitté la Hollande; ils entendaient par là que l'acte passé en dernier lieu pour encourager nos matelots serait suspendu, et que les marchandises saisies aux Hollandais, en conséquence de cet acte, leur seraient restituées. Le parlement ayant rejeté cette proposition, les États-généraux donnèrent des ordres pour l'équipement d'une flotte considérable, composée d'environ cent vaisseaux de guerre. Ils firent donner avis au parlement de ces apprêts par leurs ambassadeurs, et l'assurèrent que cet armement n'était point destiné contre l'Angleterre, avec laquelle ils souhaitaient d'entretenir des relations amicales, et que ce n'était que pour assurer leur commerce et leur navigation. Mais le parlement, ne voulant pas s'en fier aux promesses de gens qui par leurs actions

passées et présentes ne nous avaient guère témoigné d'amitié, résolut, de son côté, de faire tous les préparatifs qu'il pourrait pour se défendre.

Cette alarme nous donna l'éveil en Irlande, et nous fit apporter une grande vigilance dans l'accomplissement de notre devoir. Nous craignîmes que les Hollandais, par le moyen de leur flotte, n'amenassent des troupes étrangères au secours des Irlandais, qui, non-seulement avaient encore une grosse armée en campagne, mais même plusieurs places fortes pour leur servir de retraite. Nos soupçons augmentèrent sur l'avis que nous reçûmes qu'il se négociait un traité entre le duc de Lorraine et Théobald, vicomte de Taaff, et autres Irlandais, pour faire passer contre nous en Irlande les forces de ce duc, en vue d'extirper tous les hérétiques, de rétablir la religion romaine dans tout ce pays-là, et les Irlandais dans la possession de leurs biens. Cela fait, il devait remettre toute l'autorité au roi de la Grande-Bretagne, et lui donner secours contre ses sujets rebelles. Toute l'Irlande devait être engagée pour son remboursement. Galloway, Limmerick, Athenree, Athlone, Waterford, et le fort de Duncannon lui devaient être mis entre les mains pour servir d'otages; à quoi on ajoutait encore d'autres choses de la même nature. Le bruit de ce traité s'étant répandu parmi les Irlandais, les encouragea à se défendre de leur

mieux, dans l'espérance de ces secours. Les commissaires du parlement, de leur côté, travaillèrent avec tout le soin possible à disposer les choses autant qu'ils purent, de la manière la plus avantageuse au service public. Dans cette vue, ils envoyèrent vers tous les officiers en chef de notre armée, pour les exciter à bien faire leur devoir, et firent provision d'armes, de munitions, d'habits, de tentes, et de tout ce qui était nécessaire pour continuer la guerre au printemps suivant. On convoqua aussi une assemblée générale des officiers à Kilkenny, pour concerter les opérations de la campagne, et délibérer sur les meilleurs moyens d'employer utilement nos armes contre les ennemis. Comme les propositions que le lord-député avait faites à ceux de Galloway n'avaient pas eu de suite à cause de sa mort, on envoya ordre et pouvoir à sir Charles Coote de conclure avec eux, en cas qu'ils acceptassent les conditions le 9 janvier suivant, ou auparavant.

Les officiers, selon les ordres qu'ils avaient reçus, s'assemblèrent à Kilkenny. Informés par eux de ce qu'ils jugeaient nécessaire pour la campagne prochaine, nous en donnâmes avis au parlement et au conseil d'état, avec prière d'envoyer le tout au plus tôt, afin qu'on ne perdît point de temps dès que la saison permettrait d'entrer en campagne. Nous publiâmes deux proclamations pour empêcher que les ennemis ne tirassent du

pays des armes et autres choses nécessaires. Nous traçâmes pour ainsi dire une ligne autour des pays occupés par les Irlandais, donnant ordre à toute sorte de personnes de s'en retirer, elles et leurs effets, dans un temps limité; ceux qui s'y refuseraient devaient être déclarés ennemis, et il était ordonné à tous officiers et soldats de les traiter comme tels. Il y eut ordre aussi à tous les maréchaux, armuriers et selliers demeurant dans le pays, de se retirer dans vingt jours avec leurs familles, leurs forges et leurs outils dans les places du parlement, sous peine de confiscation de leurs effets et outils, de six mois de prison pour la première fois, et de mort pour la seconde. Nous défendîmes aussi de faire quartier à ceux qui s'étaient soustraits à notre protection pour se joindre aux ennemis depuis le départ du général Cromwell. Après avoir fait publier ces ordres et autres du même genre, nous établîmes le lord Broghill, le commissaire général Reynolds, sir Hardress Waller, le colonel Axton, et les autres officiers, pour les faire exécuter selon que l'occasion s'en présenterait.

Nos affaires finies à Kilkenny, et les officiers ayant été renvoyés dans leurs quartiers respectifs, je résolus d'aller à Portumna, afin de préparer toutes choses pour le siége de Galloway. Comme j'étais en marche de l'autre côté de Nenagh, un parti avancé rencontra deux des re-

belles. Il y en eut un de tué avant que je pusse arriver à eux; l'autre n'eut aucun mal, et me fut amené à Portumna. Je lui demandai s'il avait envie d'être pendu. Il se contenta de me répondre, *comme il vous plaira;* tant étaient insensibles et stupides la plupart de ces pauvres gens. Les commissaires ayant fait leurs affaires en ce lieu, et donné leurs ordres pour le siége de Galloway, laissant à sir Charles Coote des pouvoirs pour traiter, comme je l'ai déjà dit, nous nous en retournâmes à Dublin. Nous reçûmes avis en arrivant que la baronie de Burren, comptant sur la sûreté de ses lieux de retraite, avait refusé de payer les contributions qu'elle avait promises. Sur quoi sir Hardress Waller avait été obligé de ravager le pays, et de s'emparer de ce qu'il avait trouvé, afin que l'ennemi n'en tirât plus de secours. Nous eûmes aussi avis de l'Ulster que quelques uns de nos escadrons avaient tué et noyé cent quarante Torys qui infestaient cette province par leurs brigandages.

Le temps donné aux Irlandais pour sortir des lieux spécifiés dans la proclamation étant expiré, j'entrai avec un détachement de cavalerie et d'infanterie dans les repaires de Wicklo, tant pour faire des exemples de ceux qui n'avaient pas obéi à la proclamation, que pour y mettre garnison afin d'arrêter les courses des ennemis. La ville de Talbot fut le lieu qui me parut le plus propre

à cet objet. Après l'avoir mise à l'abri d'un coup de main, et pourvue de toutes les choses nécessaires, je m'avançai dans le pays. Le lendemain matin je divisai mes troupes en trois corps. J'en donnai un au colonel Pretty, avec ordre de s'en retourner dans ses quartiers, de peur que l'ennemi ne profitât de son absence pour les attaquer. Avec les deux autres nous nettoyâmes, par différentes routes, les passages et les retraites des Irlandais; mais nous ne rencontrâmes guère d'ennemis; nos détachemens étaient si forts que les Irlandais, qui avaient des sentinelles sur toutes les hauteurs, étaient partout avertis de notre marche, et, à mesure que nous approchions, regagnaient les fondrières et les bois. A Dundrum, lieu situé dans le cœur des quartiers ennemis, je trouvai les murailles et le toit d'une vieille église, où je mis en garnison le capitaine Jacob avec sa compagnie, qui me fut par la suite fort utile contre les ennemis. Le lord Broghill, le colonel Zanchey, le colonel Abbot et autres, ayant pris les mêmes moyens que moi, les ennemis se trouvèrent réduits à de grandes extrémités.

Environ quatre-vingts habitans de Galloway sortirent secrètement de la place, et s'emparèrent de vingt pièces de bétail, dans le dessein de les y amener; mais, en s'en retournant, ils rencontrèrent un de nos partis qui en tua soixante, et reprit tout le bétail. Cette disgrâce fut suivie

d'une autre beaucoup plus grande; deux vaisseaux chargés de blé, voulant entrer dans le havre de Galloway, poursuivis par deux de nos frégates, l'un fut pris, et l'on fit échouer l'autre sur les rochers près de l'île d'Arran, où il périt.

Le parlement, sur le compte qui lui fut rendu du favorable état des affaires en Irlande, et des grandes apparences qu'il y avait que la guerre serait bientôt finie, établit un comité chargé d'appeler par-devant lui les aventuriers ou souscripteurs qui, en 1641, avaient avancé de l'argent sur les terres d'Irlande. Ils s'assemblèrent à Grocers-Hall, et choisirent vingt-huit députés pour traiter cette affaire avec le comité, au nom de tout le reste. En conséquence de cette mesure, les commissaires du parlement en Irlande commencèrent à examiner les diverses qualifications et chefs sous lesquels devaient être rangés les Irlandais, afin que les innocens fussent délivrés de leurs craintes, que justice fût faite, et que les coupables fussent punis suivant la différente nature de leurs crimes. Les Irlandais en ayant eu avis, et considérant que leurs affaires allaient mal de toutes parts, écrivirent de la part des principaux du royaume d'Irlande, comme ils s'appelaient, aux commissaires du parlement d'Angleterre. La lettre était signée de Gerald Fitz-Gerald, pour leur assemblée tenue à Glanmaliero, dans la province de Leinster, et portait qu'ayant eu avis que la ré-

publique d'Angleterre était en état de leur accorder des conditions honorables et sûres, ils étaient entièrement disposés à les accepter; que, pour cet effet, ils demandaient, au nom de cette province et des autres, un sauf-conduit pour chacun d'eux, avec des blancs-signés, au moyen desquels ils pussent envoyer quelques uns d'entre eux, chargés des pouvoirs nécessaires, pour présenter leurs propositions aux commissaires qui étaient ou seraient autorisés pour les recevoir. Les commissaires répondirent en substance : « Que bien que celui qui avait signé la lettre prétendît à une autorité qu'ils ne pouvaient reconnaître sans préjudicier à celle du parlement d'Angleterre, cependant, pour l'instruction de ceux qu'elle concernait, ils jugeaient à propos de déclarer que l'organisation du gouvernement de cette nation appartenait de droit au seul parlement d'Angleterre, qu'il aurait soin de distinguer ceux qui avaient toujours vécu paisiblement, ou qui s'étaient déjà soumis à son autorité et mis sous sa protection, de ceux qui avaient participé au meurtre et au massacre des protestans durant la première année de la rébellion, ou prêté leur appui aux meurtriers, aussi bien que de ceux qui étaient encore en armes pour s'opposer à son autorité; qu'ils ne pouvaient en justice consentir à un acte aussi préjudiciable au repos du pays, et qui envelopperait les hommes paisibles et tran-

quilles dans les mesures prises à l'égard de ceux qui se tenaient dans une hostilité déclarée; qu'ils ne pouvaient donner des saufs-conduits à ceux qui persistaient dans la rébellion, pour s'assembler de toutes les provinces, et pour se communiquer mutuellement leurs desseins; mais que ceux qui mettraient bas les armes, et se soumettraient à la république, seraient traités aussi favorablement qu'ils pouvaient l'espérer avec justice. »

La résolution des commissaires ayant été rendue publique, les Irlandais eurent recours à un autre expédient. Le comte de Clanrickard, que le comte d'Ormond avait laissé en sa place, m'adressa une lettre en qualité de commandant en chef des forces du parlement en Irlande. Cette lettre était conçue en ces termes:

« MONSIEUR,

« Plusieurs de la noblesse, du clergé, et autres « gens de qualité, sujets de ce royaume, ainsi « que la corporation de Galloway, ayant consi- « déré l'état présent des affaires, et les funestes « effets que cette longue guerre a produits, m'ont « sollicité de vous demander une conférence pour « rétablir le repos de cette nation, et obtenir « dans cette vue un sauf-conduit pour les com- « missaires que je jugerai, d'après leur avis,

« capables de vous être envoyés. C'est ce qui « m'a obligé de vous envoyer un exprès, avec « cette protestation que je ne les abandonnerai « point que je ne leur aie fait accorder des con- « ditions qu'ils puissent accepter avec honneur. « Faute de quoi je suis résolu de continuer à « les garder sous l'autorité et la protection de « Sa Majesté, jusqu'à l'extrémité, ne doutant « pas, avec l'assistance divine, les forces que « nous avons déjà, et les secours qui nous seront « envoyés par Sa Majesté et par nos alliés, que « nous ne soyons en état de changer l'état pré- « sent des affaires, ou de faire en sorte au moins « que vous tiriez peu d'avantage de vos précé- « dentes conquêtes; et au bout du compte, de « vendre cher nos vies, si nous y sommes forcés. « Je laisse cela à votre jugement, et en atten- « dant votre réponse et résolution positive, je « demeure,

« Monsieur,

« Votre serviteur,

« CLANRICKARD.

« 24 mars 1652.

« *P. S.* Si vous envoyez un sauf-conduit, je « vous prie de l'adresser à sir Charles Coote, ou « à qui vous jugerez à propos auprès de cette « place, avec un passe-port pour cinq commis-

« saires et pour leur suite d'environ vingt per-
« sonnes, afin qu'en ayant avis, je puisse en-
« voyer une liste des noms des commissaires. »
Voici la réponse que je fis :

« Milord,

« Pour répondre à la vôtre du 24 mars, par
« laquelle vous me proposez des négociations
« dans la vue de régler les affaires de ce pays,
« et demandez un sauf-conduit pour les com-
« missaires que vous jugerez à propos d'em-
« ployer à la négociation de cette affaire, je crois
« devoir, d'après l'avis des commissaires du par-
« lement d'Angleterre, et de plusieurs officiers de
« l'armée anglaise, vous avertir, de même qu'on
« l'a déjà dit à ceux qui ont envoyé des propo-
« sitions de cette nature, que le droit de régler
« le gouvernement de cette nation appartient au
« parlement de la république d'Angleterre, au-
« quel notre devoir nous oblige de le laisser,
« bien persuadés qu'il ne composera point avec
« des gens dont le devoir est de se soumettre, et
« qui s'opposent néanmoins à son autorité, et,
« sur de vaines et frivoles espérances, ont refusé
« des offres qu'ils accepteraient volontiers à pré-
« sent. Je crains donc qu'il ne soit contraint de
« procéder contre eux avec la dernière sévérité.
« Je souhaite que vous la préveniez en prenant

« à temps le parti de la soumission, et je de-
« meure,

« Milord,

« Votre humble serviteur,

« EDMOND LUDLOW. »

Ce que je disais dans ma réponse, de leur empressement actuel à accepter les conditions qu'ils avaient naguères rejetées, était fondé sur l'avis reçu de sir Charles Coote, que la ville de Galloway avait demandé à traiter depuis que le temps limité par les commissaires pour sa soumission était expiré. Je lui avais mandé sur cela que, puisque les assiégés avaient refusé les conditions qui leur avaient été d'abord offertes, ils ne devaient pas à présent espérer la même chose, après le surcroît de peines et de dépenses qu'ils nous avaient occasionné : cependant, malgré cet avertissement, sir Charles Coote traita avec eux immédiatement après que ma réponse fut parvenue au comte de Clanrickard, à des conditions beaucoup plus avantageuses pour eux que celles qui leur avaient été d'abord proposées, et fort préjudiciables au public. Il s'engageait de les faire ratifier dans vingt jours par les commissaires du parlement, et promettait, en attendant, qu'elles seraient inviolablement observées. Les commissaires du parlement ayant reçu ces articles, trou-

vèrent qu'il était injuste et imprudent d'accorder de meilleures conditions à ceux qui avaient résisté le plus long-temps; mais considérant d'un autre côté combien il pourrait être dangereux pour l'Angleterre de ne pas s'assurer de cette place, ils passèrent la nuit à délibérer avec les officiers de l'armée, et décidèrent enfin qu'ils ne pouvaient consentir à ce que les gens qui avaient eu part au massacre qu'on avait fait des Anglais la première année de la guerre, profitassent du bénéfice de ce traité; qu'ils ne s'obligeraient point d'avance à laisser dans Galloway des hommes que par la suite ils pourraient juger nécessaire d'éloigner pour la sûreté de la place; qu'ils ne pouvaient permettre que les bourgeois jouissent de plus des deux tiers des biens qu'ils avaient proche de la ville; qu'ils ne souffriraient pas qu'on retînt les maisons de ceux qui avaient été forcés de les abandonner à cause de l'attachement qu'ils avaient pour le parlement. Moyennant ces changemens et quelques autres, ils déclarèrent qu'ils consentaient aux articles mentionnés; et en cas que les assiégés refusassent, les nôtres avaient ordre de ne point entrer, ou s'ils étaient déjà entrés, de remettre la garnison en possession de la place. Mais, quelque diligence qu'on pût faire, le messager qui portait la résolution des commissaires arriva trop tard; et tout ce qu'on put obtenir de sir Charles Coote fut qu'il tâcherait de

persuader aux assiégés d'accepter ces articles avec les changemens que les commissaires y avaient faits.

Le parlement ayant résolu d'unir l'Écosse avec l'Angleterre sous un seul et même gouvernement républicain, et de se rembourser d'une partie des dépenses qu'il avait faites pour se mettre à couvert de l'invasion des Ecossais, déclara que les biens et domaines appartenant ci-devant à la couronne d'Écosse seraient confisqués, comme aussi ceux des Écossais qui avaient participé à l'invasion de l'Angleterre par le duc de Hamilton en 1648, ou avaient depuis porté les armes sous le roi des Écossais pour renverser le gouvernement présent. On exceptait néanmoins ceux qui, depuis la bataille de Dunbar, avaient abandonné le roi des Écossais, et qui par leur mérite et par leurs services s'étaient rendus dignes de faveur: tous ceux qui ne seraient pas compris dans ces classes, et qui s'uniraient au parlement dans cette juste entreprise, étaient assurés de sa protection, et devaient jouir de leurs libertés et propriétés, tout aussi bien que les libres citoyens de l'Angleterre. En conséquence de cette déclaration du parlement, ses commissaires en Écosse en publièrent une autre par laquelle étaient déchargés de confiscation tous marchands et artisans qui n'avaient pas en terres ou en effets audelà de cinq cents livres sterling, et qui n'é-

taient pas prisonniers de guerre, soldats de fortune, bandits, ou coupables de meurtres et d'outrages sur les soldats anglais, contre les lois et coutumes de la guerre. Ils publièrent aussi une proclamation qui abolissait, au nom du parlement, toute autorité et juridictiou dérivant d'une autre puissance que de la république d'Angleterre, tant en Écosse que dans les îles de sa dépendance. Après cela, on somma les comtés, villes et bourgs de consentir à l'incorporation ci-dessus mentionnée. Dix-huit de trente et un comtés, et vingt-quatre de cinquante-six villes et bourgs consentirent à envoyer leurs députés au parlement d'Angleterre. La plupart des autres s'excusèrent sur le défaut d'argent qui ne leur permettait pas de défrayer leurs députés.

Cette affaire terminée, et l'acte passé pour incorporer l'Angleterre et l'Écosse en une seule et même république, le parlement, entraîné par les importunités de quelques uns de ses membres et en particulier du général Cromwell, qui voulait par ce moyen, en se faisant de nouveaux amis, obtenir de l'appui pour les desseins qu'il avait en tête, consentit à passer un acte d'amnistie générale. Ainsi, quoiqu'il y eût trente-huit exceptions, plusieurs personnes qui ne méritaient pas moins de contribuer au remboursement des deniers publics, que celles qui avaient déjà été taxées, trouvèrent moyen d'éviter la peine due à leur mau-

vaise conduite, et la république fut fraudée de grosses sommes d'argent; ce qui la mit hors d'état d'acquitter beaucoup de justes dettes contractées envers des hommes qui l'avaient servie avec exactitude et fidélité.

Les rebelles d'Irlande étaient si vivement pressés de toutes parts par nos forces, qu'ils commençaient à croire qu'il était nécessaire de traiter des conditions de leur soumission. Plusieurs eurent la liberté de passer au service étranger, et les commissaires du parlement fournirent des vaisseaux pour leur transport; de sorte que les officiers irlandais furent en plusieurs lieux abandonnés de leurs soldats. Le colonel Fitz-Patrick fut le premier qui se soumit à condition d'être transporté avec son régiment au service du roi d'Espagne. Ce fut un grand échec au parti des Irlandais confédérés, qui voulaient fort traiter ensemble dans l'espérance d'obtenir des conditions plus favorables en considération de leur nombre. Aussi publièrent-ils des déclarations contre lui, et le clergé Irlandais l'excommunia, et tous ceux qui se joignirent à lui. Cela n'empêcha pourtant pas que le colonel Odowyer, qui commandait en chef les Irlandais dans les comtés de Waterford et de Tipperary, ne suivît son exemple et ne demandât à entrer en négociation avec le colonel Zanchey, qui, ayant reçu sur cela les instructions des commissaires, traita avec lui. Les principaux articles

furent, que les armes et les chevaux appartenant à la brigade du colonel Edmond Odowyer, seraient livrés à certain prix; que lui et les siens conserveraient la jouissance de leurs biens meubles, et quant aux immeubles, seraient traités comme les autres à raison de la catégorie où ils se trouvaient placés; que le bénéfice du traité ne s'étendrait point à ceux qui avaient massacré des Anglais, ou s'étaient engagés dans la rébellion durant la première année, non plus qu'à aucun prêtre catholique romain, ni à ceux qui avaient été de la première assemblée générale, ni à ceux qui avaient ôté la vie à quelques uns des nôtres après leur avoir promis quartier; que ceux qui nous avaient abandonnés pour se joindre aux ennemis, étaient exclus du traité; que tous les autres auraient la liberté de demeurer dans nos quartiers, ou de se transporter au service de quelque puissance étrangère, amie de la république d'Angleterre.

Pendant que les ambassadeurs de Hollande étaient en traité avec les commissaires que le parlement avait nommés pour cet effet, la flotte hollandaise, composée d'environ quarante-trois vaisseaux de guerre, commandée par M. Van Tromp, arriva aux Dunes. Le major Bourn qui avait une escadre de huit vaisseaux de guerre, voyant s'avancer vers lui deux vaisseaux de guerre hollandais, leur envoya demander les motifs de

leur approche. Ils répondirent qu'ils avaient quelque chose à dire au commandant anglais de la part de l'amiral Van Tromp; alors on les laissa approcher. Les capitaines des deux vaisseaux hollandais, après avoir salué le major Bourn en amenant leur pavillon, vinrent à bord, et dirent à Bourn que leur amiral les avait envoyés pour lui faire savoir que, passant avec sa flotte près de Dunkerque, il avait perdu plusieurs câbles et ancres par le mauvais temps; qu'un vent de nord l'avait porté plus au sud qu'il n'avait dessein d'aller, et qu'il s'était cru obligé de le lui faire connaître, afin d'éviter tout malentendu. Le major Bourn leur dit qu'il voulait croire ce qu'ils disaient, et que la meilleure preuve qu'ils en pussent donner, était de se retirer le plus tôt possible. Les deux capitaines s'en retournèrent à leur flotte avec cette réponse. Elle vint à la portée du canon du château de Douvres, portant toutes ses voiles, et le pavillon à la hune du grand mât. Comme elle ne salua point le fort suivant la coutume, la garnison fut obligée de lui tirer trois coups de canon pour l'avertir de son devoir; mais l'amiral ne fit point de réponse, et, toujours son pavillon haut, il se tint en rade jusqu'au lendemain à midi qu'il leva l'ancre, et fit voile du côté de Calais. Le reste de la flotte anglaise qui ne consistait qu'en treize vaisseaux de guerre, commandés par le général Blake, était alors sur les côtes de Sus-

sex; elle revint aux Dunes incontinent après que les Hollandais en furent partis, et le major Bourn s'y joignit avec les huit vaisseaux de son escadre. Mais comme l'amiral Van Tromp était obligé de prendre soin de quelques vaisseaux marchands richement chargés qui venaient du détroit en Hollande, il revint aux Dunes. Il s'approcha à la portée du canon de notre flotte sans amener son pavillon, en sorte que le général Blake lui fit tirer trois coups de canon l'un après l'autre. Il répondit par un coup de canon, qui donna dans le pavillon anglais, et qui fut suivi de toute la bordée. Il arbora en même temps pavillon rouge à la hune du grand mât, comme un signal que toute la flotte devait se préparer au combat. Il commença vers les quatre heures après midi, et dura jusqu'à neuf heures du soir avec beaucoup de perte pour les ennemis, et peu pour nous, quoique leur flotte fût plus forte que la nôtre du double. Nous leur prîmes deux vaisseaux de guerre, dont l'un fut amené, et l'autre étant fort endommagé coula à fond comme les nôtres l'emmenaient. Le conseil d'État ayant eu avis de cette action, en fit son rapport au parlement, qui passa un acte pour la justification du général Blake, et, résolu d'avoir satisfaction de cette attaque, mit des gardes à la maison des ambassadeurs hollandais à Chelsea. On envoya à la flotte le général Cromwell et M. Denis Bond, membre du parlement, avec as-

surance qu'on ne négligerait à son égard aucun moyen d'encouragement.

L'événement n'ayant pas répondu à ce que les Hollandais avaient espéré, et cette entreprise n'ayant servi qu'à provoquer les Anglais et à faire éclater la honte de ceux qui l'avaient tentée, les Hollandais tâchèrent de faire accroire au monde et au parlement que le général Blake avait été l'agresseur, ou du moins que ce qui s'était fait n'était point par leur ordre; ils demandèrent par conséquent que les négociations fussent continuées, et que les prisonniers faits dans le dernier combat fussent rendus; à cet effet, ils envoyèrent M. Paw de Heemsted, pour continuer la négociation conjointement avec les ambassadeurs qu'ils avaient déjà en Angleterre. Ce ministre fut reçu avec les marques d'honneurs usitées, et ayant eu audience, il insista fort pour que tous ces différends fussent terminés, et que toute hostilité cessât entre les deux nations, assurant le parlement que ses maîtres avaient donné ordre à leurs vaisseaux de saluer le pavillon anglais comme cela s'était toujours pratiqué. Mais ses pouvoirs lui ayant été demandés, il ne produisit que des lettres de créance et des passe-ports, se référant aux autres ambassadeurs, de concert avec lesquels il fit des propositions générales au parlement, le priant de spécifier ses demandes. Le parlement jugeant, d'après le procédé des Hollandais, qu'il n'y avait

pas d'apparence que ce démêlé se terminât par un traité, se contenta de demander satisfaction des injures reçues, et des assurances qu'on n'entreprendrait rien de pareil à l'avenir, déclarant que si les ambassadeurs voulaient accéder à ces demandes, il était prêt à continuer les négociations, et à consentir une cessation d'armes. Mais ils étaient si peu disposés à donner la satisfaction demandée, qu'ils ne parlèrent plus de la cessation d'armes qu'ils avaient sollicitée avec tant de chaleur ; et, ayant pris leur audience de congé, ils rompirent brusquement les négociations et s'en retournèrent chez eux.

Le nombre des gens qui se soumettaient en Irlande, à condition d'être transportés au service des étrangers, était si grand qu'ils nous furent un grand embarras, vu la peine que nous eûmes à nous procurer assez de vaisseaux pour ces transports; et quoique nos troupes eussent souvent défait les ennemis durant l'hiver, et qu'elles leur eussent tué et pris beaucoup de monde, ils ne laissaient pas de faire encore des incursions dans nos quartiers, et d'enlever du bétail et autre chose. Ils nous prirent même les chevaux de deux compagnies de dragons, ce qui les encouragea tellement que sir Walter Dungan, commissaire général de la cavalerie ennemie, et le capitaine Scurlock, officier actif et un de ceux qui nous avaient fait le plus de mal, se mirent en marche



avec cinq cents fantassins et deux cent cinquante chevaux pour aller à Wexford dans le dessein de piller ce comté. Le lieutenant-colonel Throgmorton, qui commandait en ces quartiers, nous ayant donné avis de leur marche, nous lui envoyâmes pour renfort deux compagnies de cavalerie. Avec ces deux compagnies et environ quatre cents fantassins, il chargea les ennemis à leur retour, et les mit en déroute après un léger combat. Deux cents d'entre eux demeurèrent sur la place, et beaucoup d'autres, ainsi que plusieurs officiers, furent tués dans la poursuite. Plusieurs furent faits prisonniers, et nous n'eûmes qu'environ vingt morts et cent blessés. Le butin que les ennemis avaient fait, et qui consistait principalement en cinq cents vaches, fut entièrement repris.

Comme la saison d'entrer en campagne approchait, les commissaires du parlement allèrent à Kilkenny, tant pour conférer avec les officiers qui s'y rendirent de toutes les parties de l'Irlande, que pour faire les préparatifs nécessaires. Le comte de Westmeath, qui commandait les forces ennemies dans la province de Leinster, en ayant eu avis, envoya demander un sauf-conduit pour des commissaires chargés de traiter avec nous à Kilkenny, au nom de cette province. Ce sauf-conduit ayant été accordé, ils nommèrent le commissaire général Dungan, Louis, vicomte de Glanmaliere, sir

Robert Talbot, sir Richard Barnwell, les colonels Walter Bagnal, Louis Moore, et Thomas Tyrrel. Nous nommâmes de notre part le commissaire général Reynolds, les colonels Hewetson, Lawrence et Axtell, l'adjudant-général Allen, le major Henri Owen, et M. James Standish, trésorier de l'armée, avec pouvoir de traiter et de conclure avec eux suivant les instructions qu'ils avaient reçues du conseil-général. Après une conférence de plusieurs jours, les commissaires, de part et d'autre, convinrent à peu près aux mêmes conditions qui avaient déjà été accordées au colonel Edmond Odowyer et aux siens. On accorda au lord Muskerry, au major-général Taaff, et autres commandans des Irlandais dans les provinces de Munster, de Connaught et d'Ulster, qui étaient encore en armes, un temps fixe pour venir se soumettre aux mêmes conditions. Ces articles furent ratifiés, de la part des Irlandais, par le comte de Westmeath, et de la part de la république d'Angleterre, par moi, en qualité de commandant en chef de ses troupes en Irlande.

Cependant le comité établi par le parlement, pour la réformation des lois d'Angleterre, faisait de grands progrès dans cette affaire. On envoya des juges en Ecosse pour y administrer la justice; ce qu'ils firent à la grande satisfaction des Ecossais. Le parlement établit aussi un comité pour aviser aux moyens d'occuper tous les pauvres de

la nation, et de pourvoir aux besoins de ceux qui ne pouvaient pas travailler, afin qu'il n'y eût point de mendiant en Angleterre.

Nos troupes ayant réduit en Écosse le château de Dunnottar, la dernière place qui tînt encore contre le parlement d'Angleterre, il fut résolu de construire quatre forts considérables, un à Inverness, un autre à Leith, le troisième à Ayr, et le quatrième à Saint-Johnston. Comme les ennemis, ne pouvant plus tenir la campagne, s'étaient retirés dans des montagnes regardées jusqu'alors comme inaccessibles aux Anglais, il fut convenu qu'on essaierait de les chasser aussi de ces lieux-là; car, dès qu'ils y étaient parvenus, nous pensions qu'on pouvait les y suivre. Nous partageâmes donc nos gens en trois corps. Le premier était composé du régiment d'infanterie du colonel Overton, et d'un de cavalerie commandé par le major Blackmore; le second du régiment de cavalerie du colonel Hacker, et d'un d'infanterie commandé par le colonel Lilburne, et le troisième du régiment de cavalerie du major-général Dean, et du régiment d'infanterie du lieutenant-général Monk. Chacun était accompagné d'un détachement de dragons. Leur rendez-vous était à Lochaber. De là ils tombèrent séparément sur les quartiers des ennemis, en tuèrent plusieurs, et brûlèrent leurs provisions, les poursuivant de si près que ceux qui fuyaient un parti

tombaient entre les mains d'un autre; si bien qu'en peu de temps ils furent entièrement dispersés.

Les Irlandais qui se soumirent suivant le traité, et qui remirent leurs armes et leurs chevaux aux commissaires que j'avais nommés pour les recevoir, faisaient environ trois mille en tout. Mais plusieurs se trouvant dans le cas de l'exception qui regardait le massacre des Anglais, ou espérant de meilleures conditions, ou peut-être par un goût de préférence pour la vie de brigandage, demeurèrent encore en armes. De ce nombre était le lord Muskerry, qui commandait les Irlandais de Munster, et qui, dans le même temps que nous étions en traité avec ceux de Leinster, avait envoyé à Kilkenny un colonel Poor pour nous faire savoir qu'il voulait se rendre aux mêmes conditions; mais sa sincérité nous étant suspecte, à cause de certaines lettres que nous avions interceptées, nous ne laissions pas de préparer tout ce qui était nécessaire pour réduire par la force lui et les siens. Nos affaires étant faites à Kilkenny, je m'en allai à Clonmel avec les commissaires, de Clonmel à Youghal, et de là à Corke.

Les rebelles de Connaught et d'Ulster, au lieu de se soumettre comme on s'y attendait, se réunirent au nombre d'environ cinq mille hommes, sous la conduite du comte de Clanrickard et de sir Phelim O'Neal, qui assiégèrent et prirent le fort de Ballyshannon. Sur quoi sir Charles Coote

et le colonel Venables, s'étant mis à la tête de toutes les troupes qu'ils purent assembler, firent une telle diligence, qu'ils arrivèrent devant Ballyshannon avant que les ennemis eussent avis de leur marche. Ceux-ci se trouvant surpris, se retirèrent dans les fondrières, et laissèrent une petite garnison dans la place; mais les nôtres, les ayant poursuivis, en tuèrent et blessèrent environ trois cents, au nombre desquels étaient trente officiers, et leur enlevèrent sept à huit mille vaches, du lait desquelles ils faisaient leur principale subsistance; alors douze cents d'entre eux vinrent mettre bas les armes, et la garnison qu'ils avaient mise dans Ballyshannon se rendit à composition.

Le major-général Lambert faisait de grands préparatifs pour passer en Irlande en qualité de député du général Cromwell, dont la commission de lieutenant d'Irlande était expirée. Cela donna lieu au parlement d'examiner cette affaire. Quoiqu'il y en eût plusieurs qui soutinssent que la qualité et la charge de lieutenant convenait mieux à une monarchie qu'à une république libre, il y avait apparence néanmoins que Cromwell allait faire renouveler sa commission sous le même titre. Mais comme il avait alors un autre rôle à jouer, il se leva, dit que ce qu'on avait allégué contre la lieutenance en Irlande lui avait paru convainquant, et demanda que ses fonctions ne lui fussent pas continuées sous ce caractère;

La question ayant donc été posée, le parlement voulut le supposer de bonne foi, et décida dans le sens de la motion. Il proposa ensuite que malgré la décision par laquelle on avait jugé à propos de supprimer la lieutenance d'Irlande, cependant, en considération du galant homme qu'il avait naguères trouvé bon de faire passer en Irlande avec la qualité de député, le parlement voulût bien lui continuer ce caractère. Mais le parlement, ayant abrogé le titre et la charge de lieutenant en Irlande, pensa qu'il y aurait une inconséquence à constituer un député, qui n'était autre chose que le substitut d'un lieutenaut; c'est pourquoi il refusa de consentir à cette proposition, et ordonna que le major-général Lambert serait un des commissaires pour les affaires civiles, et le nomma commandant en chef des forces du parlement en Irlande. M. Weaver, l'un des commissaires d'Irlande, mais pour lors à Londres, et siégeant au parlement, témoigna beaucoup d'activité dans l'examen de cette affaire, au grand mécontentement du général Cromwell, qui tâchait de persuader au parlement que l'armée d'Irlande ne serait pas contente, à moins que son commandant en chef ne vînt avec la qualité de député. M. Weaver assura le parlement que tout ce qu'il y avait à sa connaissance de gens sages en Irlande, et toute l'armée, à la réserve de quelques factieux, étaient non-seulement contens de la forme du

gouvernement, soit civil, soit militaire, qui régissait alors ce pays, mais aussi de la conduite de ceux qu'on avait chargés de gouverner. Il demanda en conséquence que le parlement ne fît de changement ni à l'un ni à l'autre, et qu'il renouvelât la commission actuelle. Ce qu'avait dit M. Weaver tendant à persuader le parlement de me continuer le commandement militaire, augmenta fort les soupçons que le général Cromwell avait déjà conçus contre moi, que je pourrais être un obstacle au dessein qu'il avait de s'élever sur les ruines de la république; et comme le major-général Lambert ne voulait pas aller en Irlande sans la qualité de député tout au moins, il résolut de tout employer pour placer le général Fleetwood au timon des affaires d'Irlande. Par là il se procura deux grands avantages; le premier de mettre l'armée d'Irlande entre les mains d'un homme qui était de sa famille, puisqu'il était marié avec sa fille, et l'autre d'irriter le major-général Lambert contre le parlement, et de le disposer d'avance à se joindre à lui pour l'attaquer dès qu'il jugerait à propos de mettre ce dessein à exécution (1).

Cependant je ne négligeais rien pour tâcher de réduire les ennemis en Irlande; et pour cet effet,

---

(1) Whitelocke représente autrement cette affaire. Voici ce qu'il rapporte à la date du 16 juin 1652 : « Voté que

je marchai avec environ quatre mille fantassins et deux mille chevaux du côté de Ross en Kerry, où était le principal rendez-vous du lord Muskerry, et qui était la seule place forte demeurée aux Irlandais, si on en excepte les bois, les fondrières et les montagnes. Ross est une espèce d'île entourée d'eau de tous les côtés, si ce n'est d'un seul fermé par une fondrière, où il n'y avait de chemin praticable qu'une chaussée que les ennemis avaient fortifiée. Je fus accompagné dans cette expédition par le lord Broghill et par sir Hardress Waller, major-général de l'infanterie. Arrivé sur le lieu, je sus que les ennemis recevaient continuellement des secours des pays situés

« l'acte du parlement qui constitue Olivier Cromwell capitaine-général et commandant en chef des armées et « forces levées par son autorité en Angleterre, s'étendra « aux forces d'Irlande, comme si l'Irlande y avait été « particulièrement nommée; que le lord-général sera re« quis de nommer qui il jugera à propos pour commander « les forces d'Irlande, et de donner à celui qu'il nom« mera une commission en conséquence. » Whitelocke ajoute : « ce fut par l'intrigue des amis du lord-général Cromwell et pour satisfaire son ambition, que le parlement lui déféra le commandement des forces d'Irlande, mais ce fut aussi ce qui commença l'aigreur et le mécontentement entre lui et le major-général Lambert. Celui-ci avait été, précédemment, nommé lord-lieutenant d'Irlande par le parlement, vote que celui qu'on venait de rendre révoquait de fait; en sorte qu'il se regarda comme violemment insulté

de l'autre côté, et couverts de bois et de montagnes. J'envoyai un détachement de deux mille fantassins, pour nettoyer les bois et découvrir quelque endroit propre à bâtir un fort, si cela était nécessaire. Ce détachement trouva quelque résistance; mais enfin les ennemis furent mis en fuite. Il y en eut quelques uns de tués, et d'autres faits prisonniers; le reste se sauva en fuyant. Pendant ce temps-là, j'employai les troupes que j'avais avec moi à fortifier une langue de terre, où j'avais dessein de laisser un corps pour contenir les Irlandais de ce côté-là, afin d'être en liberté, avec la plus grande partie de la cavalerie et de l'infanterie, d'observer les en-

---

et affronté par le lord-général et son parti. » Quant à lui-même, Whitelocke nous apprend qu'on voulait le nommer premier commissaire civil en Irlande; ce qu'il regarda comme une machination de quelques uns de ses ennemis pour se débarrasser de lui et le dépouiller de sa place de commissaire du grand sceau. Il n'est pas éloigné de penser que le projet en avait été suggéré sous main par Cromwell, mécontent du peu de complaisance qu'il lui avait montré en plusieurs occasions, et particulièrement dans quelques affaires de chancellerie. En conséquence, il déclara que comme la place ne lui apportait aucune augmentation de dignité ni de profit, et que d'ailleurs il n'aimait pas ce pays-là, il n'en voulait point; et malgré les instances de Cromwell lui-même, il mit, dit-il, *quelque résolution à la refuser.* (Whitelocke, pag. 511.)

(*Note de l'Editeur.*

nemis au dehors, et de recevoir et escorter les bateaux et autres choses nécessaires que les commissaires nous envoyaient par mer. Quand nous eûmes reçu nos bateaux, dont chacun pouvait contenir cent vingt hommes, j'en envoyai un faire à la rame le tour de la place pour reconnaître l'endroit le plus propre à débarquer; alors les ennemis pensèrent qu'il était temps de se soumettre, afin de prévenir le danger qui les menaçait. Lorsqu'ils eurent fait connaître leurs desirs à cet égard, on envoya de part et d'autre des commissaires pour traiter. Les conditions furent les mêmes que celles qui avaient été accordées à ceux de Leinster et autres lieux. Mais on perdit beaucoup de temps à la discussion de certaines particularités, et surtout touchant le massacre des Anglais, exception que nous ne manquions jamais de faire. Mais les commissaires irlandais, feignant d'être en doute si, par les termes de l'article, ils ne s'y trouvaient pas tous compris, demandèrent qu'il fût expliqué; ce qui fut fait suivant leur desir. Ils demandèrent aussi qu'au lieu de l'article relatif à leurs immeubles, et dont ils devaient conserver une part proportionnelle selon la catégorie où ils se trouveraient placés, il fût expliqué qu'ils se soumettraient entièrement en cela à la merci du parlement. Ils insistèrent aussi avec chaleur sur l'exercice de leur religion; mais nous ne vou-

lûmes nous obliger à rien sur cet article, et nous nous contentâmes de déclarer que ce n'était ni le principe ni l'usage de la puissance que nous servions, d'imposer à personne son culte par la violence; moyennant ces explications, le traité fut conclu après quinze jours de débat. Le lord Muskerry et moi le ratifiâmes. Le fils de celui-ci et sir Daniel Obryen me furent donnés pour otages de l'exécution des articles. En conséquence de ce traité, environ cinq cents cavaliers et fantassins mirent bas les armes, et livrèrent leurs chevaux.

Tandis que cela se passait en Munster, le colonel Grace, à la tête de quelques troupes qui ne s'étaient pas soumises, passa le Shannon, et, ayant été joint par plusieurs Irlandais de Connaught et de Galloway, commença à se rendre considérable; sa troupe était composée d'environ trois mille hommes, gens de pied pour la plupart. Le colonel Ingoldsby, en ayant eu avis, assembla un corps aux environs de Limmerick, marcha à eux, et les attaqua dans un défilé. Ils tinrent ferme pendant quelque temps; mais notre cavalerie ayant rompu une partie de leur infanterie, et inspiré au reste des nôtres le courage de charger, les Irlandais abandonnèrent leur poste et prirent la fuite. Un graud nombre d'entre eux furent tués et faits prisonniers; les autres se sauvèrent à la faveur des bois et des fondrières. Après cette défaite, le colonel Grace et les siens

furent forcés de se soumettre, et traitèrent avec le colonel Zanchey; mais Grace trouva que sa longue et opiniâtre résistance ne lui avait pas été avantageuse. En effet, lorsque Inch se fut rendu, et que les troupes du colonel Grace se furent soumises, le colonel Zanchey, suivant la liberté qu'il s'était réservée en ce cas par la capitulation, fit passer par les armes un capitaine, un lieutenant, un sergent et quelques autres officiers, pour s'être tournés à Carrick du côté des ennemis. Dans le nord de l'Irlande, le colonel Théophile Jones ayant eu ordre d'aller avec sept compagnies de cavalerie, une de dragons, et trois cents fantassins, pour se procurer des vivres dont on avait grand besoin en ces quartiers-là, rencontra un parti ennemi composé de seize cents fantassins et de trois cents chevaux, qu'il chargea et mit en fuite après un vigoureux combat. Beaucoup d'officiers et trois cents soldats demeurèrent sur la place. L'infanterie perdit toutes ses armes, et nous enlevâmes cent cinquante chevaux, n'ayant eu que six hommes tués et environ vingt blessés. Le comte de Clanrickard voyant que les affaires des Irlandais étaient désespérées, se retira avec les troupes qui lui restaient dans l'île de Carrick, où, entouré de tous côtés par les nôtres, il se soumit, et eut la liberté de passer dans trois mois avec trois mille hommes au service d'une puissance étrangère amie de la république.

Le parlement nous avait déjà envoyé cinq compagnies d'infanterie sous le commandement du lieutenant-colonel Finch qui avait très-bien servi à la bataille de Worcester. Cependant il résolut de nous envoyer encore huit cents hommes du régiment du major-général Lambert, et un régiment entier commandé par le colonel Clarke. Comme, grâce à Dieu, la guerre d'Irlande tirait à sa fin, que la plupart des Irlandais s'étaient soumis et avaient désarmé, qu'ils n'avaient plus aucune place forte, qu'un grand nombre des ennemis avait passé au service des étrangers, ces troupes nous furent envoyées moins pour le besoin que nous en avions, que pour servir aux desseins du général Cromwell. Sur le refus que Lambert fit de passer en Irlande autrement qu'avec le caractère de député, les troupes de son régiment furent contremandées : mais le régiment de Clarke, dont les opinions étaient entièrement favorables aux projets de Cromwell, continua sa marche par ordre du parlement, à qui on persuada de faire le lieutenant-général Fleetwood commandant en chef de ses forces en Irlande, et un de ses commissaires pour les affaires civiles.

Les États-généraux, dès que leurs ambassadeurs eurent quitté l'Angleterre, envoyèrent ordre à leur amiral de prendre tous les avantages qu'ils pourraient sur les Anglais, et sollicitèrent le roi de Danemarck de rompre aussi avec nous, lui

conseillant de retenir vingt-deux de nos vaisseaux marchands qu'il avait ci-devant fait arrêter dans le Sund. Le parlement, pour prévenir le danger que pouvait entraîner un plus long retard, donna ordre à l'amiral Blake de courre sus aux sujets de Hollande en quelque lieu qu'il les rencontrât, surtout d'interrompre leur pêche sur la côte septentrionale; les régimens d'Ingoldsby et de Goff furent envoyés à bord de la flotte. Le général Blake, ayant reçu ces instructions, fit voile vers le nord, où, ayant rencontré environ six cents bateaux pêcheurs escortés par douze vaisseaux de guerre, il prit et coula à fond tout le convoi; et après avoir enlevé tout le poisson, il rendit les bâtimens et les équipages. Cette action fut blâmée de quelques personnes qui pensaient qu'avec ces vaisseaux nous aurions pu nous mettre en état d'établir une pêcherie, et réparer par là le dommage que la nation avait souffert de la part des Hollandais, et qu'en retenant leurs matelots, nous les aurions considérablement affaiblis, parce qu'ils manquaient de gens pour conduire leurs vaisseaux. Sur ces entrefaites, sir George Ayscue, qui venait d'arriver de son expédition des Barbades, et avait conduit dans la rivière douze vaisseaux marchands venant des Indes Orientales, richement chargés, se jeta sur une flotte Hollandaise composée de quarante vaisseaux marchands, escortés

de quatre vaisseaux de guerre. De tout cela, il prit sept bâtimens, en fit échouer plusieurs sur la côte, et le reste se sauva avec bien de la peine. Environ ce temps-là, un vaisseau hollandais venant de Guinée, et estimé plus de quarante mille livres sterling, fut pris par les nôtres, avec plusieurs vaisseaux richement chargés; ce qui fut fort préjudiciable aux Hollandais, et entrava considérablement leur commerce. Pour parer à de semblables inconvéniens, l'amiral hollandais vint aux dunes avec sa flotte, et mouilla près de sir George Ayscue qui se retira sous le château de Douvres, ses forces étant de beaucoup inférieures à celles des ennemis : mais les Hollandais, après un séjour fort court, s'éloignèrent de notre flotte, et firent voile d'un autre côté, sans rien entreprendre. Quelques uns de leurs vaisseaux de guerre se préparant, à Livourne, à enlever quelques navires de nos marchands qui étaient dans ce port, le grand duc fit savoir aux Hollandais que, s'ils faisaient là quelque acte d'hostilité contre les Anglais, les biens qu'ils avaient dans la ville en répondraient. L'amiral Blake, de retour aux dunes, et ayant eu avis qu'une flotte française allait au secours de Dunkerque assiégé par les Espagnols, assembla le conseil de guerre, et, de l'avis des officiers, fit suivre les Français par une escadre qui les battit, prit plusieurs vaisseaux, et dispersa le reste, ce qui

fut une des principales causes de la prise de la ville peu de temps après.

Les Irlandais étant réduits à l'extrémité, et la plus grande partie du pays entre les mains des Anglais, le parlement résolut de faire aux aventuriers des concessions de propriétés territoriales proportionnées aux différentes sommes qu'ils avaient avancées, et de payer aussi sur le même fonds, comme il l'avait promis, les arrérages dus à l'armée. Pour se mettre donc en état d'exécuter ce double projet, il passa un acte portant la confiscation des biens de ceux qui avaient agi contre les Anglais, dans une proportion graduée suivant la qualité de leurs crimes, et assura de sa clémence ceux qui avaient vécu paisiblement. Dans le même temps, afin de réduire à la nécessité de se soumettre ceux qui étaient encore en armes contre nous, je me mis en marche avec un corps d'environ quatre mille chevaux et fantassins, et après avoir nettoyé les comtés de Wexford et de Wicklo, mettant garnison dans les lieux où je le jugeai nécessaire, j'arrivai à Tredagh où je trouvai les autres commissaires du parlement. Après y avoir fait huit jours de séjour pour régler les affaires, je continuai ma marche dans le comté de Meath; je me rendis à Carrick Mac Ross, maison appartenant au comte d'Essex, où les rebelles avaient barbarement massacré M. Blany, juge de paix en ce pays-là; je fis fortifier cette maison et y mis

garnison, parce qu'elle était avantageusement située pour empêcher les courses des ennemis. De là j'allai visiter Dundalk, et, en m'en retournant, je rencontrai un parti des ennemis retiré dans un rocher creux, où il fut découvert par un des nôtres qui vit cinq ou six des ennemis debout devant un passage étroit qui était à l'entrée de la caverne. Le rocher était si gros que nous jugeâmes impossible de le déraciner et de le renverser sur eux; c'est pourquoi nous essayâmes si nous pourrions les réduire par la fumée. Quelques uns de nos gens passèrent la plus grande partie du jour à tâcher de les étouffer en faisant du feu à l'entrée de la caverne; ils retirèrent ensuite le feu, et le lendemain matin, supposant que la fumée les avait mis hors d'état de se défendre, quelques uns se traînèrent dans le roc avec une chandelle devant eux. Un des ennemis qui était au milieu de l'entrée, tira un coup de pistolet et brûla la cervelle à celui de nos gens qui était entré le premier. Par là nous vîmes que la fumée n'avait pas fait l'effet que nous en avions attendu. Ne sachant cependant point d'autre moyen pour les réduire, je fis recommencer la même opération; mais, après avoir bien visité le rocher, nous trouvâmes que bien qu'il entrât dans la cavité du roc une grande quantité de fumée, elle s'échappait par des fentes que je fis bien boucher; puis j'ordonnai de fumer

tout de nouveau. Environ une heure et demie après, on en entendit un qui gémissait très-fort, ensuite on l'entendit plus faiblement; ce qui nous fit juger que l'affaire était faite. Cependant on continua le feu jusqu'à minuit; nous l'ôtâmes alors, afin que, le lendemain matin, la place fût assez froide pour que nous pussions y entrer. Plusieurs de nos gens entrèrent cuirassés, et le casque en tête pour prévenir un accident pareil à celui qui avait été le résultat de notre première tentative; mais ils ne se furent pas avancés environ six verges qu'ils trouvèrent l'homme qu'on avait entendu gémir. C'était le même qui avait tiré le coup de pistolet, et qui ayant résolu de ne pas quitter son poste, avait été étouffé par la fumée dès que les fentes du rocher avaient été bouchées. Nos soldats lui attachèrent une corde au cou, et le traînèrent dehors. Le passage ainsi ouvert, les nôtres entrèrent, en passèrent une quizaine au fil de l'épée, en amenèrent quatre ou cinq en vie, et trouvèrent aussi des robes de prêtre, un crucifix, un calice et autres meubles de cette espèce. Ceux qui étaient dedans s'étaient garantis en se tenant la tête tout contre un filet d'eau qui passait au travers du rocher. Nous y trouvâmes deux chambres, dont l'une était assez grande pour qu'un homme placé au milieu pût faire tourner sa pique autour de lui. Nous fermâmes l'entrée de ce rocher avec une grosse pierre,

et de là nous allâmes à Castle-Blany. J'y laissai quelque infanterie et cavalerie, comme j'avais déjà fait à Carrick et à Newry ; ce qui mit tout-à-fait à couvert cette partie du comté de Monaghan. Nous continuâmes notre marche vers Monaghan, et de là à Aghur, où nous fîmes quelques ouvrages, et laissâmes garnison. Près de là est le creaght du lieutenant-général O'Neal, fils de cet O'Neal qui mourut à la Tour de Londres après plusieurs années de prison. Il avait quitté le service du roi d'Espagne pour être lieutenant-général de l'armée d'Owen Roe O'Neal ; mais quelque jalousie ou quelque mécontentement particulier l'avait fait mettre de côté. Cet homme avec sa femme qu'il prétendait être nièce de la duchesse d'Artois, et quelques enfans, passait d'un lieu à un autre, suivi de ses vassaux et de ses troupeaux, comme le font généralement les Irlandais de cette portion de l'Irlande, s'arrêtant là où ils trouvent de l'herbe, de l'eau et du bois. Alors ils bâtissent une maison, ce qui est l'affaire d'une heure ou deux, ils y demeurent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'herbe, après quoi ils délogent et s'en vont ailleurs. Cette manière de vivre donne beaucoup d'embarras aux autorités chargées du service public; car non-seulement ces hommes donnent asile aux ennemis, mais ils ont toutes les facilités possibles pour piller et massacrer, personne ne sachant d'où ils viennent, ni où ils vont,

en sorte que ce n'est pas chose aisée de prévenir leurs attentats, ou d'en découvrir les auteurs. De là j'allai à Inniskillin dans le comté de Fermanagh, tant pour visiter cette place, et assembler des matériaux pour fortifier Lesneskey, autrement Bally Balfoar, que pour réduire une île que les Irlandais tenaient encore dans le Loughern, aussi bien qu'un autre fort qu'ils occupaient près de Bulturbet. A Lesneskey je trouvai le commissaire général Reynolds qui, avec un parti de cavalerie et d'infanterie, avait dispersé les ennemis dans le Letrim. Après avoir fortifié cette place et fait quelques apprêts pour la réduction de l'île dont je viens de parler, je reçus avis des commissaires du parlement qui étaient à Dublin, que le lieutenant-général Fleetwood avait débarqué à Waterford, et était allé à Kilkenny, où ils avaient le projet de se rendre auprès de lui. La nouvelle de son arrivée me fut fort agréable, car pour toute récompense de mes soins et de mes fatigues, je n'avais trouvé que l'envie et la haine. Ayant donc donné au lieu où j'étais les ordres nécessaires au service public, je me hâtai de suivre les commissaires à Kilkenny où je saluai le commandant en chef, et le félicitai sur son heureuse arrivée. Après quoi je lui rendis compte des affaires de l'armée, et l'assurai de la résolution où j'étais d'obéir à ses ordres. Ce fut là que le colonel Walter Bagnal, l'un des otages qui nous avaient été

donnés pour la garantie de notre traité avec les gens de la province de Leinster, fut retenu par le geôlier sur l'accusation portée contre lui d'avoir massacré un anglais, crime excepté dans ce traité et dans tous ceux qu'on avait faits avec les Irlandais; les commissaires se crurent donc obligés de lui faire son procès, ils le firent comparaître devant eux, et la chose ayant été complètement prouvée, il fut condamné à être passé par les armes, ce qui fut exécuté. Le lieutenant-général demeura quelque temps à Kilkenny, mais les commissaires ayant expédié les affaires qu'ils avaient en ces pays-là, retournèrent à Dublin où je les accompagnai.

La flotte hollandaise paraissant au-dessus des sables de Goodwin, l'amiral Blake se hâta de faire embarquer les troupes et de suivre les Hollandais; mais ils revirèrent de bord, et firent voile vers les côtes de France, où ayant été joints par les vaisseaux que commandait le vice-amiral Ruyter, ils revinrent à notre flotte, et s'avancèrent jusqu'à six lieues de la pointe septentrionale. Le capitaine Mildmay qui commandait la Nonpareille, échangea avec eux quelques coups de canon vers les quatre heures de l'après midi; bientôt après l'amiral anglais et quelques autres vaisseaux arrivèrent, le reste de la flotte étant encore loin derrière à cause du mauvais temps. Les Hollandais se tinrent serrés les uns contre les autres,

et nous tirèrent plusieurs coups de canon isolés, auxquels notre amiral ne jugea pas à propos de répondre jusqu'à ce que le reste de sa flotte fût arrivé; mais alors il commença à faire feu sur l'amiral hollandais. Le combat dura depuis cinq heures jusqu'à sept, que la nuit sépara les combattans; le contre-amiral ennemi ayant perdu tous ses mâts, et deux autres vaisseaux hollandais la plupart de leurs agrès. Le capitaine Mildmay les suivit de près, et étant venu à portée, il fit tirer de sa mousqueterie sur celui qui faisait le plus de voiles, l'aborda aussitôt et le prit. Cela fait il en poursuivit un autre. En demi-heure il l'eut atteint, et il le força aussi de se rendre. Sur un de ces vaisseaux était le contre-amiral hollandais, que le capitaine Mildmay prit sur son bord avec le reste de l'équipage, puis il laissa couler à fond le vaisseau qui était tellement désemparé qu'il désespéra de pouvoir l'emmener. Le lendemain matin notre flotte poursuivit les Hollandais qui s'enfuyaient avec toute la diligence possible. Vers les quatre heures après-midi, nous les attaquâmes encore; mais de tous nos gros vaisseaux il n'y eut que l'amiral qui put aller à eux, et la nuit nous sépara de nouveau. Le lendemain les Hollandais gagnèrent Gorée et autres ports de Hollande; de sorte que notre flotte jugea prudent de cesser sa poursuite. De notre côté nous n'eûmes que quatre morts, du nombre desquels était le

capitaine Jarvis, et environ vingt blessés. La perte des ennemis fut considérable. Ils eurent beaucoup de morts et de blessés, sans compter les prisonniers. Trois de leurs vaisseaux furent pris ou coulés à fond; quatorze rentrèrent dans les ports fort endommagés, et ayant à bord grand nombre de blessés. La flotte hollandaise étant arrivée à Gorée, les capitaines eurent ordre de ne point venir à terre jusqu'à ce qu'on eût fait recherche de ceux qui n'avaient pas voulu se battre à la première action. De ce moment l'inimitié des Hollandais contre les Anglais devint telle que, pour les rendre odieux, et encourager leurs propres sujets à servir contre eux, ils firent représenter sur le théâtre, de la manière la plus tragique, l'exécution du dernier Roi. Aussi les partisans du prince d'Orange n'étaient ils pas sans espérance que les États de Hollande aimeraient mieux livrer leur liberté au prince que de laisser l'Angleterre vivre tranquillement sous son gouvernement républicain. Nous éprouvâmes quelque perte à deux actions qui se passèrent dans la Méditerranée entre les Hollandais et nous; mais ils dûrent ces petits avantages à leur nombre, et nullement à leur courage ou à leur prudence.

Le parlement donna audience aux ambassadeurs de Venise et de Portugal, et renvoya l'examen de leurs instructions au conseil d'Etat, avec ordre d'en faire rapport au parlement, et de l'in-

former de son sentiment à ce sujet. Le parlement fit écrire aussi au grand-duc de Toscane pour le remercier des faveurs qu'il avait accordées à Livourne à nos marchands anglais. Vers le même temps, on fit construire trente frégates, tant pour fortifier la flotte que pour assurer le commerce de la nation par des croisières. On envoya aussi dix-huit vaisseaux de guerre dans le Sund, sous la conduite du capitaine Hall, qui, en arrivant devant Elseneur, rendit une lettre au gouverneur de la place, pour le roi de Danemarck, avec assurance qu'il ne venait là que pour servir d'escorte à vingt-deux vaisseaux marchands anglais que le roi avait fait saisir à Copenhague. Le roi de Danemarck parut fort choqué que le capitaine Hall fût entré dans le Sund sans sa permission, et envoya quatre mille hommes à Cronenbourg et à Elseneur, pour renforcer la garnison de ces places, donnant ordre à sa flotte de se joindre aux Hollandais qui n'étaient pas éloignés, et de combattre les Anglais en cas qu'ils attaquassent les Hollandais. Ces grands préparatifs obligèrent le capitaine Hall de se retirer, et de revenir à Newcastle. Sur quoi l'ambassadeur de Danemarck eut son audience de congé du parlement, et le roi son maître commença à équiper vingt vaisseaux de guerre pour secourir les Hollandais, s'y disant obligé par le traité qu'il avait fait avec eux. Il fit donc enlever les vingt-deux vaisseaux

dont j'ai parlé, les fit vendre, et se déclara hautement pour les Hollandais.

Pendant ce temps la réformation des lois allait lentement, parce que les jurisconsultes trouvaient leur intérêt à tenir sous leur dépendance la vie, les libertés et les biens de toute la nation. Ainsi, dans la discussion qui eut lieu sur la proposition d'enregistrer en chaque comté les actes de vente dans un délai fixé, à faute de quoi les ventes seraient nulles, et que, l'acte une fois enregistré, le bien fût libre de toute charge et embarras, les jurisconsultes tirèrent si bien parti de ces derniers mots, qu'il se passa trois mois avant que le comité pût en fixer le sens.

Le bill qui devait mettre un terme au présent parlement était toujours devant la chambre réunie en comité (1). On avait déjà fait un grand

(1) A la vérité ce bill était toujours sous les yeux de la chambre, mais elle avait à peu près cessé de s'en occuper jusqu'au 16 septembre 1651, jour où Cromwell revint siéger à la chambre, après la bataille de Worcester. L'affaire fut alors reprise avec tant d'activité que, le lendemain 17, le 24 et le 25 du même mois, on y employa presque toute la séance, et qu'à compter du 8 octobre, la chambre s'en occupa pendant quinze jours à peu près de deux jours l'un. Il est clair que cette hâte n'était pas tout-à-fait spontanée; et, malgré l'influence de Cromwell, l'opposition à cette mesure décisive était telle que lorsqu'enfin le 14 novembre, tous les membres requis d'assister à la chambre, on posa la question de savoir s'il était temps d'assigner un terme

pas en convenant que le droit d'élection serait à l'avenir réparti plus également dans toute l'Angleterre. Quelques bourgs contenant à peine une maison, nommaient alors deux membres pour les représenter au parlement, c'est-à-dire le même nombre précisément que les plus grandes villes du royaume, à la réserve de Londres; et le seul comté de Cornouailles en élisait quarante-quatre, pendant qu'Essex et les autres comtés, qui ne contribuaient pas moins aux charges, n'envoyaient que six à huit députés. Le parlement résolut donc de réformer cette inégalité de représentation, et de ne donner le pouvoir d'élire qu'aux principales villes et bourgs, en ne conservant à la plupart qu'un seul représentant, à la réserve seulement de Londres, à qui on en accordait six, en considération de la part considérable

précis à la session, Cromwell et Saint-John, comptant les voix pour l'affirmative, ne l'emportèrent qu'à la majorité de 49 contre 47; et qu'ensuite, le résultat de cette grande et difficile détermination fut, le 18 novembre 1651, de fixer ce terme, tant attendu, au 3 novembre 1654. Cromwell put voir alors que pour dissoudre le long-parlement, il fallait recourir à de tout autres moyens qu'à sa bonne volonté. Ce fut alors aussi, et sans doute pour éviter d'en venir à une rupture, qu'il essaya (voyez les *Eclaircissemens historiques*) de semer dans la chambre les idées de royauté que depuis cette époque il ne cessa de poursuivre. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1373, 1376. — Whitelocke, pag. 475, 507, 509.) (*Note de l'Éditeur.*)

qu'elle avait à supporter dans les taxes et contributions. Il fut réglé que le reste des quatre cents membres dont le parlement devait être composé, sans compter les représentans de l'Irlande et de l'Ecosse, seraient élus par les comtés dans la proportion la plus exacte qui se pourrait, d'après leurs contributions respectives pour le service de l'Etat, et que le droit d'élire appartiendrait à tout homme possédant 200 liv. sterl. en terres, fermes ou biens-meubles.

Divers Irlandais furent recherchés pour meurtres commis sur les Anglais au commencement de la rébellion et depuis. Les principaux accusés furent le colonel Maccarty Reagh, qui fut arrêté dans le comté de Corke, le lord Mayo dans celui de Galloway, la mère du colonel Fitz-Patrick, qui fut prise dans la province de Leinster, et plusieurs autres. Pour encourager les établissemens en Irlande, le parlement permit aux Anglais d'y transporter toute sorte de bétail et de grains sans payer aucuns droits, et ordonna que ses commissaires en Irlande y leveraient un revenu en faveur de ceux qui avaient été blessés et estropiés, et auquel auraient part aussi les veuves et les enfans de ceux qui avaient été tués au service du public.

Le vaisseau vice-amiral de la flotte du prince Robert, portant quarante pièces de canon, fut amené à Plymouth par les matelots anglais qu'il

avait à bord. Profitant de l'occasion, près du cap Verd, ils se saisirent du capitaine et du reste de l'équipage, qui était français et hollandais. Le conseil d'Etat reçut ordre du parlement de récompenser les matelots qui avaient fait cette action, et de préparer un acte pour encourager les autres à suivre leur exemple.

Van Trump, amiral hollandais, à la tête de cent dix vaisseaux de guerre et de quelques brûlots, auxquels vinrent se joindre dix-sept vaisseaux de guerre de la Zélande, mit à la voile de Gorée, avec ordre de convoyer hors du canal une flotte de près de cinq cents navires marchands, destinés pour la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Barbarie et pour le Levant, et de prendre sur les Anglais tous les avantages qu'il pourrait. Le parlement fit aussitôt un acte pour vendre les biens de ceux des délinquans qui avaient refusé de participer au bienfait des compositions; il voulait soulager le peuple d'une partie des frais de la guerre contre les Hollandais. Cependant les besoins furent si pressans qu'on fut contraint d'imposer, durant quelques mois, une taxe de cent vingt mille liv. sterl. par mois, que les peuples payèrent volontiers, parce qu'ils savaient qu'elle était employée toute entière à leur service.

La plupart des vaisseaux marchands hollandais furent contraints, par le mauvais temps et les

vents contraires, de revenir dans leurs ports; mais les vaisseaux de guerre tinrent la mer. Trump eut avis que l'amiral Blake avait détaché vingt de ses vaisseaux pour servir de convoi à vingt-sept navires chargés de charbon, douze pour Plymouth, et quinze destinés à remonter la rivière, qui avaient souffert de la tempête; en sorte qu'il ne restait avec lui que trente-sept vaisseaux de guerre. L'amiral hollandais fit alors voile vers les dunes avec quatre-vingts vaisseaux de guerre, et trente des meilleurs navires marchands de la flotte qu'il convoyait. Nonobstant l'inégalité du nombre, il fut unanimement résolu dans le conseil de guerre de livrer bataille aux Hollandais. Suivant cette résolution, les nôtres les attaquèrent deux jours après vers midi, et le combat dura jusqu'à ce que la nuit sépara les combattans. Nous y perdîmes deux vaisseaux, c'est-à-dire la Guirlande de quarante pièces, et le Bonaventure de trente-six. Quoique nous eussions brûlé en récompense un de leurs vaisseaux amiraux, et que nous leur eussions tué beaucoup de monde, entre autres deux secrétaires qui étaient à bord de l'amiral, les Hollandais furent extrêmement enflés de ce petit avantage. Informés que la flotte anglaise manquait de toutes sortes de provisions navales, ils affichèrent un placard portant défense, sous de rigoureuses peines, d'y en transporter aucune. Ils nous me-

nacèrent aussi de nous chasser des îles que nous possédions en Amérique, et envoyèrent, dans cette vue, quelques vaisseaux pour se joindre à ceux du prince Robert; ce qui, avec ces vaisseaux anglais rebelles, faisait en tout vingt-cinq voiles. Le roi de Danemarck leur promit aussi trente vaisseaux de guerre pour le printemps suivant, moyennant un million d'écus qu'ils s'obligèrent de lui payer.

Sur ces entrefaites, le parlement ayant reçu des renseignemens contre certains officiers qui n'avaient pas fait leur devoir dans la dernière action, on établit un comité dont sir Henri Vane, M. John Carew et le major Salloway étaient les principaux membres, avec pouvoir de nommer et de casser les officiers, et de régler tout ce qui regardait la marine de la manière la plus convenable au service de l'Etat. Ces commissaires remplirent les devoirs de leur charge avec tant de soin et de diligence, que les affaires prirent bientôt une nouvelle et meilleure face. Les vaisseaux qui étaient hors de service furent réparés, et l'on mit en mer une flotte considérable, bien montée et bien équipée; les magasins furent remplis de toutes les provisions nécessaires, et on prépara la construction de trente frégates. Le lieutenant-général Monk fut adjoint aux généraux Blake et Dean, à la place du colonel Edouard Popham qui venait de mourir, pour prendre soin de l'é-

quipement et du commandement de la flotte. Et afin que rien ne manquât de notre part pour entretenir la bonne intelligence avec les Etats étrangers qui avaient pris les armes pour nous, le parlement envoya le lord Whitelocke en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Suède, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son caractère.

Les commissaires pour les affaires d'Irlande étant à Dublin, le lieutenant-général Fleetwood s'y rendit avec sa famille. Après son arrivée, on donna des ordres pour faire faire le procès à ceux qu'on accusait de meurtre sur la personne des Anglais, et on les adressa dans chaque province à des hommes d'une capacité et d'une intégrité reconnue. On ajouta aux premiers accusés le lord Muskerry, prévenu d'avoir mis à mort plusieurs Anglais dans le chemin qui est entre sa maison de Mackroom et la ville de Corke. Il fut arrêté sur cette accusation, et on ordonna que la cour de justice de Dublin lui ferait son procès. Les commissaires, par ordre du parlement, publièrent aussi une déclaration pour informer le public, et particulièrement les aventuriers qui avaient avancé de l'argent sur les terres des Irlandais, que la guerre était finie en Irlande; on le fit, tant afin que ces aventuriers fussent payés de ce qui leur était légitimement dû, que pour mettre la malheureuse Irlande, par le secours de leur

bourse et de leur travail, en état de recréer un capital et des revenus territoriaux; car, depuis le commencement jusqu'à la fin, les Irlandais avaient mangé le cœur et le meilleur du pays, et dans les derniers temps plus que jamais, à cause de l'appréhension où ils étaient tous les jours d'être transplantés.

Le parlement paya tous les arrérages dus à l'armée anglaise, au moyen des terres confisquées; elles furent adjugées à l'armée sur le même pied qu'elles l'avaient été aux premiers aventuriers. L'armée montra en cette affaire beaucoup de partialité, restreignant le paiement complet de ces arrérages à ceux qui étaient en armes au mois d'août 1649, auquel temps l'armée anglaise commandée par le lieutenant-général Cromwell était arrivée en Irlande. Quoique ceux qui avaient pris les armes avant ce temps-là eussent beaucoup plus souffert, ils ne purent rien obtenir, si ce n'est dans le comté de Wicklo et en quelques autres lieux, une portion de terres qui ne valaient pas le quart de ce qui leur était dû. Ceux qui s'occupaient des affaires de l'armée en Irlande auprès du parlement, ayant fait accroire aux aventuriers qu'il y avait, dans la moitié des neuf principaux comtés, assez de terres confisquées pour les rembourser, ils les acceptèrent en paiement, et l'autre moitié fut assignée au paiement des troupes. On disposa également du reste de l'Irlande;

la seule province de Connaught fut réservée aux Irlandais aux conditions prescrites par le parlement. En vertu de ce réglement, ils furent mis en possession des diverses portions de terres qui leur avaient été promises dans cette province, afin que les aventuriers, les soldats et autres auxquels le parlement assignerait des terres, pussent les cultiver sans trouble, ou sans danger de se corrompre, comme on l'avait déjà vu, en se mêlant avec les naturels par le mariage ou autrement, ce qui n'aurait rendu les Irlandais meilleurs ni pour la religion ni pour les mœurs; d'ailleurs, en séparant ainsi des autres provinces, par la rivière du Shannon, le pays qu'habitaient les naturels, et en plaçant des garnisons tout autour et au milieu d'eux, dans les lieux les plus convenables, on leur ôtait les moyens de nuire aux Anglais comme par le passé. Un acte fut rédigé dans ce sens, et voté par le parlement, qui se réserva, pour en disposer comme il le jugerait à propos, les comtés de Dublin, de Kildare, de Carlo et de Corke, ainsi que le reste des terres qui avaient appartenu aux évêques, diacres et chapitres d'Irlande, et dont une partie avait déjà été appliquée à augmenter le revenu du collége de Dublin.

Les terres confisquées furent distribuées par lots entre les aventuriers et les soldats, suivant l'estimation qui fut faite des acres contenus

dans les divers comtés, et d'après un ordre des commissaires du parlement. Ceux-ci établirent des sous-commissaires pour juger des titres de chacun, et d'autres encore qui, sur des certificats des premiers, devaient marquer dans la province de Connaught autant de terres que chacun en devait avoir en conséquence de l'acte dont j'ai parlé. On établit aussi un comité à Dublin pour connaître des prétentions des Anglais et autres sur les terres. On leur fixa un terme pour produire leurs demandes et en prouver la légitimité, afin que les aventuriers, soldats et autres pussent compter sur quelque chose, et, ce temps expiré, n'être plus troublés dans la possession de leurs terres, et afin que personne ne se trouvât surpris par cause d'ignorance ou d'absence, on prorogea deux ou trois fois le délai fixé.

Les cours de justice établies à Dublin et ailleurs procédèrent vigoureusement à la recherche des meurtres qui avaient été commis. Maccarty Reagh, après un long examen des faits dont il était accusé, fut acquitté par la cour siégeant à Corke : celle de Kilkenny en fit de même du lord Clanmaliere; mais la mère dn colonel Fitz-Patrick fut trouvée coupable du meurtre de plusieurs Anglais, avec cette circonstance aggravante qu'elle disait qu'elle voulait faire des chandelles de leur graisse. Elle fut condamnée à être brûlée, et la sentence fut exécutée. Les colonels Lewis Moor et

Lewis Demley furent aussi trouvés coupables et pendus. Sir Charles Coote, et autres officiers de la cour de justice de la province de Connaught procédèrent contre le lord Mayo, et le déclarèrent coupable du même crime, pour lequel il fut exécuté suivant la sentence rendue contre lui.

Le procès du lord Muskerry fut long, parce qu'il fit valoir pour sa défense une clause du traité imprimé qu'on avait fait avec lui; laquelle clause, bien que j'eusse eu tort de la lui accorder, aurait suffi pour le justifier et pour jeter sur moi la faute et le blâme. Mais, sur l'examen de l'original que j'avais gardé, on reconnut que cette clause avait été faussement insérée par les Irlandais dans le traité imprimé qu'ils produisaient pour preuve, sous prétexte qu'ils avaient perdu l'original signé de moi. Cependant comme il parut que, bien que plusieurs Anglais eussent été massacrés par l'escorte qui leur avait été donnée pour les conduire sûrement à Corke, le lord Muskerry avait pris pour leur sûreté tous les soins qui étaient en son pouvoir, et avait fait tout ce qui dépendait de lui pour livrer à la justice celui qui s'était rendu coupable de ce sang, la cour le renvoya absous, et il lui fut permis, suivant le traité, de passer en Espagne. J'ai entendu dire qu'à son arrivée en ce pays, il s'éleva un parti contre lui en raison de l'opposition qu'il avait montrée en Irlande; de sorte qu'ayant été

reçu avec froideur, il entra en traité avec les Vénitiens pour se mettre à leur service, lui et ses gens.

Luke Took, chef d'une tribu dans le comté de Wicklo, se sentant coupable, m'avait autrefois fait demander un passe-port pour venir traiter avec moi des conditions auxquelles il consentait à mettre bas les armes, lui et son parti: et pour m'engager à lui accorder une composisition plus favorable, il me dit qu'il avait un cheval et une selle valant 100 livres sterling, et qu'il me priait de vouloir accepter. Je refusai ce présent, et il regarda ce refus comme un mauvais augure. Ils sont si accoutumés dans ce pays-là à corrompre les magistrats, que si quelqu'un refuse leurs présens, ils concluent d'abord qu'il est leur ennemi, et tiennent leur cause pour perdue. Il ne se soumit donc point alors; mais voyant bien maintenant qu'il ne pouvait éviter de tomber entre nos mains à cause des garnisons que nous avions partout, et qui connaissaient les retraites et les forts des Irlandais aussi bien que les Irlandais mêmes; s'imaginant d'ailleurs peut-être qu'il n'y aurait pas assez de preuves pour le convaincre, il se soumit à la même condition que je lui avais autrefois offerte, c'est-à-dire qu'il pourrait être recherché pour meurtre. En effet, il en fut accusé devant la cour de Dublin, convaincu, condamné et exécuté.

Sir Phelim O Neal, qui était aussi chef d'une tribu, et avait eu autant de part que personne au massacre et à la rébellion, soit pour l'invention, soit pour l'exécution, tomba entre les mains du lord Cawfield, dont il avait fait tuer le frère au commencement des troubles, de la manière que je vais raconter. O Neal, étant voisin du lord Cawfield, vint le voir un jour à son château de Charlemond sous prétexte d'amitié, accompagné d'une demi-douzaine de ses amis. Le lord Cawfield le reçut, et O Neal et lui n'étant que trop adonnés à ce que, dans le monde, on appelle la vie de bons compagnons, il les mena boire dans son cellier. Au bout de quelques instans, Phelim O Neal tira un coup de pistolet, qui était le signal dont on était convenu. Aussitôt trente Irlandais entrèrent, s'emparèrent du château, firent prisonniers le lord, sa mère, sa femme, ses enfans, et tout le reste de sa famille. Trois ou quatre jours après, ils massacrèrent le lord Cawfield, et le reste eut bien de la peine à avoir la vie sauve. Les députés du parlement, après avoir marqué des lignes dans l'enceinte desquelles tout le monde était obligé de se tenir, et coupé les vivres aux ennemis qui ne pouvaient en avoir sans courir risque de la vie, on jugea à propos, pour mieux parvenir à les réduire, de mettre à prix les têtes des principaux de ceux qui persistaient encore dans la rébellion. Les

unes furent mises à vingt livres sterling, les autres à quarante, et on en promit cent à ceux qui amèneraient sir Phelim O Neal mort ou vif. L'espoir de la récompense le faisait chercher avec tant de soin qu'un homme de la campagne, sachant qu'il était dans une île du nord, en donna avis au lord Cawfield, qui, ayant assemblé un corps de cavalerie et d'infanterie, entra dans l'île en bateau et le fit prisonnier. De là il le conduisit à Dublin, où, ayant été convaincu de plusieurs cruautés contre les Anglais, il fut condamné juridiquement, exécuté, et sa tête mise sur la porte qui est au pied du pont.

Ainsi par la bénédiction de Dieu, par la prudence du parlement, et par la vigueur de ses armées, les ennemis furent partout dispersés et vaincus, et la nation allait, selon toute apparence, atteindre bientôt le degré de bonheur qui peut appartenir aux choses humaines, lorsque l'ambition d'un seul homme déjoua l'attente et les espérances de tous les gens de bien, et dépouilla les peuples de la liberté qu'ils avaient défendue au prix de tant de sang et de tant de richesses.

Il y avait long-temps que le général Cromwell s'était rendu suspect aux hommes sages et honnêtes; mais il avait pris si grand soin de former et façonner l'armée selon son penchant et ses in-

térêts, que toutes les charges étaient occupées par ses créatures ou par gens qui espéraient de partager avec lui la souveraineté, et qu'il avait trouvé moyen d'éloigner tous ceux qui, prévoyant son dessein, avaient eu le courage ou l'honnêteté de s'y opposer. Il ne découvrit ouvertement ses pernicieuses intentions qu'après la bataille de Worcester que, dans une de ses lettres au parlement, il appela *la victoire couronnante*. Ce fut dans le même temps qu'il congédia la milice qui s'était offerte de la meilleure grâce du monde pour le service de la république contre les Écossais, et il le fit avec aigreur et mépris; ce fut toute la récompense qu'elle put obtenir des services qu'elle avait rendus à la cause publique et du zèle qu'elle avait fait paraître pour ses intérêts. En un mot, cet avantage l'enfla tellement que M. Hugh Peters, à ce qu'il m'a conté depuis, en fut frappé au point qu'il dit en confidence à un de ses amis, en revenant de Worcester, *que Cromwell se ferait roi*. Il commença dès lors à mépriser divers membres de la chambre auxquels il avait cidevant fait la cour, et entra en familiarité avec ceux pour lesquels il avait jusqu'alors témoigné le plus d'aversion. Il tâchait d'obliger ceux qui tenaient le parti du roi, en leur faisant obtenir des conditions plus favorables qu'il ne convenait à la justice du parlement; et cela, sous prétexte de chercher à calmer les esprits, et de les em-

pêcher de se laisser pousser dans de nouveaux troubles, par la crainte des dangers auxquels les royalistes se trouvaient encore exposés : mais dans le fond il n'avait autre chose en vue, comme il parut par la suite, que de s'avancer par toutes sortes de moyens, et de trahir les devoirs de la haute mission que lui avait confiée le parlement, et les honnêtes gens de la nation. Ce fut dans ce dessein qu'il pressa avec tant d'importunité l'acte d'amnistie. Plusieurs soutenaient avec chaleur que l'amnistie ne devait dater qu'à compter de quelques mois de l'époque où elle fut votée, et cela, soit par un sentiment de justice envers ceux de ce parti qui avaient été condamnés à l'amende comme délinquans, soit pour que d'autres aussi coupables qu'eux subissent le même châtiment, soit enfin pour donner le temps à l'État de faire les nouveaux fonds dont il avait besoin, et aussi pour que les gens qui avaient été pillés par l'ennemi pussent recevoir quelque dédommagement ; cependant rien ne put engager le général à se désister, et l'acte passa, le parlement ne pouvant se résoudre à lui rien refuser, dès qu'il y avait la moindre apparence de raison.

Mais quoique le général eût gagné ce point, et qu'il souhaitât avec passion de s'avancer, il ne jugea pas encore à propos de se démasquer; il résolut au contraire de faire plus l'honnête homme

qu'il n'avait jamais fait, pour engager par là dans ses intérêts le major-général Harrison, le colonel Rich et leur parti. Pour cet effet il ne laissa échapper aucune occasion de calomnier en leur présence le parlement, l'accusant de ne pas vouloir le bien qu'ils avaient en vue, et de favoriser au contraire la corruption du clergé et des gens de justice. Et quoiqu'il fût convaincu que le parlement faisait toute la diligence possible pour mettre un terme à sa session, puisqu'on avait voté que cela aurait lieu dans l'espace d'un an (1),

(1) On ne trouve nulle part aucune trace de ce vote. Mistriss Hutchinson (voir ses *Mémoires*) parle seulement d'un bill qu'on avait préparé pour mettre un terme à la session, ce qui ne peut s'entendre du bill du 18 novembre 1651, puisque celui-là avait été effectivement rendu. Whitelocke, fort succinct, ainsi que *l'Histoire parlementaire*, sur les faits publics de cette époque, nous apprend seulement qu'au mois de décembre 1652, « le parlement fut très-occupé à discuter divers actes parlementaires, mais qu'il en résulta peu de chose; que les militaires murmuraient de ces délais, et que l'aigreur commença à se mettre entre eux. Le général et ses officiers pressèrent le parlement de terminer la session, ce qu'il promit; mais on marcha très-lentement dans cette affaire. » Clarendon parle également d'une discussion sur ce point, où Henry Martyn, comparant la république, encore dans l'enfance, à *Moïse que la fille de Pharaon avait fait nourrir par sa mère*, conclut qu'elle ne pouvait être soutenue que par ceux qui lui avaient donné naissance. L'année qui venait de s'écouler depuis le premier bill de dissolution, avait, à ce

et qu'on préparait toutes choses pour exécuter cette résolution, il ne laissa pas néanmoins de répandre avec soin que les membres du parlement étaient si attachés à leurs siéges qu'ils emploieraient toute sorte de moyens pour se perpétuer. Il avait insinué ces calomnies et autres de la même nature dans l'esprit de gens honnêtes et bien intentionnés, et les leur avait fait accroire avec tant d'art qu'ils commencèrent à souhaiter que son entreprise lui réussît (1). Des ministres

qu'il paraît, été employée par les partis, d'un côté à rapprocher, de l'autre à se donner les moyens de reculer encore l'époque fixée; et à cette époque du mois de décembre 1652, une tentative de l'armée, éludée par le parlement, détermina l'irritation qui au mois d'avril amena la crise définitive. Ludlow parle probablement ici d'un bill simplement proposé, ou peut-être le parlement, pour gagner du temps, avait-il promis de se décider dans le cours de l'année. (Whitelocke, pag. 456. — *Histoire de la rébellion*, tom. 11, pag. 5.) (*Note de l'Editeur.*)

(1) De nouveaux succès en Écosse et en Irlande, et la certitude de n'avoir bientôt plus d'ennemis extérieurs à combattre, laissaient à ceux qui avaient soutenu le poids des combats le loisir d'en chercher de moins dangereux, et dont les avantages leur étaient beaucoup plus personnels. « Ces événemens, dit Whitelocke, accrurent non-seulement la réputation, mais les espérances et l'ambition de Cromwell et des officiers de l'armée. Ils commencèrent à s'attribuer tout l'honneur des actions passées et des succès qu'ils avaient obtenus, convenant à peine que le parlement les eût aidés et leur en eût



se mirent à prédire en chaire la dissolution du parlement, et à la proposer hautement comme une chose qu'on devait désirer. Si bien que le général qui s'était toujours accordé avec eux à ce sujet, se plaignit hypocritement à Vernon, quartier-maître général, « d'être poussé par deux par-« tis à faire une chose au dénouement de laquelle « il ne pouvait songer que ses cheveux ne se dres-« sassent sur sa tête. L'un de ces partis, dit-il, « a pour chef le major-général Lambert, qui, dans « son ressentiment de l'affront que lui a fait le « parlement, en ne lui permettant pas d'aller en « Irlande avec un caractère conforme à son mé-« rite, ne sera jamais content à moins de le voir « dissous. Le major-général Harrison est chef de « l'autre parti; c'est un honnête homme et qui a « de bonnes intentions, mais tant d'impatience

---

donné les moyens; et accusant les membres du parlement de commettre des injustices, de faire traîner les affaires, et de chercher à prolonger leur pouvoir, à faire prévaloir leurs intérêts particuliers, et à satisfaire leur ambition personnelle. C'était par de semblables imputations, et beaucoup d'autres encore, qu'ils s'attachaient à calomnier le parlement, et à le déclarer coupable des crimes qu'eux-mêmes avaient à se reprocher; évitant de tourner les yeux sur leurs propres actions, et d'apercevoir leurs propres fautes, en même temps qu'ils traitaient le parlement de la manière la plus ignominieuse (pag. 526). »

(*Note de l'Éditeur.*)

« qu'il ne veut pas attendre le temps du Seigneur « et me presse de faire une chose dont lui et « tous les honnêtes gens auront sujet de se re- « pentir. » C'est avec ces artifices qu'il tâtait le pouls aux gens pour l'exécution de son dessein, tâchant d'en rejeter l'infamie sur les autres, et de se donner à lui-même les apparences de la tendresse pour la liberté civile et ecclésiastique, et de s'attribuer l'honneur de mettre la nation à couvert de la fureur des partis dont on vient de parler.

Cette mine ne fut pas conduite avec tant de secret, qu'elle échappât à la sagacité de quelques uns des membres du parlement, et principalement de ceux qui avaient le soin et la direction de la guerre avec la Hollande. Ils tâchèrent de contreminer Cromwell de deux manières : d'abord en contrebalançant par le moyen de la flotte, le crédit qu'il avait à l'armée (1); comme ils avaient

(1) La guerre de Hollande devint alors en effet l'arme défensive du parlement, qui l'entretint avec un soin tout particulier. Lorsqu'au mois de juillet 1652, les ambassadeurs furent venus à Londres pour traiter, sans succès, d'un accommodement, « leur départ, dit Whitelocke, fit beaucoup parler ; quelques membres du parlement étaient mécontens qu'on les eût renvoyés et que le parlement se fût montré si exigeant. » On voit ensuite la flotte soignée comme l'avait été naguères l'armée de Cromwell. « Les préparatifs de la flotte et de la guerre maritime contre les Hollandais marchaient, nous dit Whitelocke, avec une grande vigueur; le parlement s'y portait très-vivement, et

en tout l'oreille du parlement, ils firent valoir l'importance de la guerre avec les Hollandais, et obtinrent un ordre du parlement pour détacher quelques régimens de l'armée et les envoyer sur la flotte. Le second expédient fut de recommander comme un moyen facile d'avoir de l'argent dans cette conjoncture, la vente de Hampton-Court et autres domaines qu'on regardait comme des amorces capables de pousser un ambitieux à vouloir monter sur le trône. Le parlement ayant ordonné toutes ces mesures, le général qui sentit où elles pouvaient le conduire, et prévoyant ce qui lui arriverait s'il souffrait qu'on donnât à l'armée une nouvelle forme, et qu'on la mît sous la conduite d'un autre, se hâta d'exécuter les résolutions qu'il avait déjà formées; il se plaignit en termes offen-

---

renvoyait au conseil d'État les soins à prendre à cet égard. Le conseil s'occupait avec beaucoup d'activité de son affaire, s'arrangeait pour avoir de l'argent prêt, pour faire alliance avec des princes étrangers, et établir au dehors des relations qui empêchassent les ennemis d'en tirer des secours; » en même temps, sur un rapport du conseil d'État, le parlement votait pour les marins des conditions si avantageuses qu'ils accouraient en foule à son service. Cela se passait au mois de janvier 1653; et dans ce même mois, le parlement réduisait la solde des troupes de terre de 80,000 livres à 70,000. On voit clairement que la guerre était déclarée, et qu'il n'y avait plus entre les deux partis qu'à vaincre ou à périr. (Whitelocke, pag. 513 et 526. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1380.) (*Note de l'Editeur.*)

sans, au colonel Okey et autres officiers de l'armée, de divers membres du parlement, assurant qu'il n'y avait que peu de bien à espérer d'un corps où des gens de ce caractère avaient un si grand crédit. Il fit en même temps au parlement les protestations de fidélité les plus solennelles, jurant que si le parlement commandait aux soldats de casser leurs épées sur leurs têtes, et de les jeter dans la mer, il osait répondre qu'ils obéiraient. Cependant il engagea sous main les officiers à présenter une pétition au parlement, et à demander que, pour contenter la nation, il convertît en acte la résolution qu'il avait prise de fixer un terme à sa session. Pendant que les officiers étaient occupés à discuter et à dresser leur pétition, le général, qui pour le moment parut avoir changé d'avis, leur envoya le colonel Desborough, un de ses émissaires, qui leur dit qu'ils étaient des gens que rien ne pouvait contenter; que le parlement était aussi disposé à leur accorder toute sorte d'avantages, qu'ils étaient prompts à les demander; qu'ils devaient se reposer sur la promesse qu'il avait faite de se dissoudre au temps fixé, et que la demande de convertir cette résolution en acte montrerait au parlement qu'on se défiait de lui, et porterait atteinte à son autorité, qui était si nécessaire à l'armée. Le général entra au conseil pendant que Desborough parlait, et l'appuya. Il y eut des officiers qui se donnèrent la liberté

de répondre qu'ils avaient la même opinion que lui du parlement et de la pétition, et que ce qui avait le plus contribué à leur faire mettre la chose en délibération, c'est qu'on leur avait donné à entendre que cette démarche était désirée de ceux qui la désapprouvaient à présent ; qu'au reste ils obéiraient bien plus volontiers à la défense qu'ils n'avaient obéi au commandement. L'affaire fut donc étouffée pour cette fois, personne n'étant aussi capable de réprimer le mauvais esprit, que ceux qui l'avaient excité. Mais, soit que l'ambition du général fût si grande qu'il ne pût attendre, pour monter sur le trône, que le temps limité pour la dissolution du parlement fût expiré, soit qu'il se décidât à précipiter l'exécution de son dessein, de peur que la conduite désintéressée du parlement qui travaillait à laisser la nation sous une forme de gouvernement propre à assurer le bien général, n'inspirât aux peuples un plus grand éloignement pour ses projets d'ambition personnelle, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il désira avec passion de se voir délivré de ce parlement qui avait fait de si grandes choses, avait subjugué ses ennemis en Angleterre, en Écosse et en Irlande, rétabli la liberté du peuple, réduit le Portugal à faire la paix aux conditions qu'il avait jugé à propos de lui accorder, soutenu la guerre contre la Hollande avec tant de sagesse et de succès qu'elle

semblait près de finir avec avantage, recouvré notre réputation sur mer, assuré notre commerce, et équipé une puissante flotte pour le service de la nation. Quoi qu'en puisse dire la malice de ses ennemis pour tâcher de le dépouiller de la gloire qu'il a justement méritée, la postérité qui jugera sans prévention verra en lui un parlement désintéressé, puisqu'ayant eu en main, pendant dix ou douze ans, l'autorité souveraine sur trois nations, l'argent qu'ont absorbé entre eux tous les membres du parlement durant cet intervalle n'équivaut pas à ce qu'ont dépensé les troupes dans l'espace de trois mois, pas même à ce qu'elles ont consommé en un mois, depuis que le parlement fut réduit à une seule chambre, et le gouvernement érigé en république. On doit ajouter à cela qu'après tant de travaux et tant de périls, tant de peines et tant de pertes pour le bien public, les parlementaires ne refusaient pas de mettre un terme à leur autorité, et de se contenter pour toute récompense, d'une part égale à celle des autres. Cromwell savait fort bien cela; il n'ignorait pas non plus la grande capacité que l'expérience leur avait fait acquérir dans le maniement des affaires publiques, et l'estime où ils s'étaient mis dans l'esprit des plus éclairés de la nation; aussi c'est là ce qui lui faisait souhaiter de se défaire d'eux avec le moins de bruit qu'il serait possible. Pour cet effet, après avoir résolu de s'opposer à

ce qu'on achevât l'acte de dissolution, il tâcha d'engager le parlement à devenir lui-même l'instrument de sa propre destruction, en se séparant de plein gré et en remettant l'autorité souveraine entre les mains d'un petit nombre d'hommes (1);

(1) Cette proposition ne fut faite, à ce qu'il paraît, que le 19 avril, la veille de la dissolution, les armées étant pour ainsi dire en présence. Depuis quatre mois les choses marchaient vers une conclusion violente. Quels que fussent alors les motifs de confiance du parlement, il résistait plus que jamais à la dissolution; et faisait en même temps tout ce qu'il fallait pour que l'armée la regardât comme indispensable à sa sûreté. Outre les moyens ordinaires des pétitions et des remontrances, les conférences, les colloques particuliers étaient employés, par Cromwell, pour persuader ou débaucher ses adversaires; et dans quelques uns de ces entretiens se révélaient les projets que la suite mit au jour (voyez les *Eclaircissemens historiques*). Mais les parlementaires, sourds à de pareilles insinuations, employaient, de leur côté, tout ce qu'ils pouvaient trouver d'argumens pour détourner Cromwell et son parti d'une idée à laquelle ils ne concevaient même pas qu'on pût s'arrêter. « On ne prévoyait pas bien clairement, dit Whitelocke, que leur projet fût de chasser le pouvoir existant pour se mettre à la place; et on leur conseillait de n'en rien faire, leur représentant que ce serait renverser les fondemens de leur parti et de leur pouvoir, s'affaiblir eux-mêmes, et hasarder leur cause et leur personne. Cependant, sous leurs prétextes ordinaires *de droit*, *de justice*, et *de liberté publique*, ils continuaient à témoigner le même empressement de mettre un terme au parlement actuel, et à dire que si le parlement ne le faisait pas bientôt lui-même, les soldats s'en charge-

ne doutant pas qu'il ne trouvât ensuite assez de prétextes pour éloigner ce petit nombre, car il

---

raient. » Cependant cet instinct de défense naturelle, qui pousse à la révolte l'animal le plus timide, roidissait les parlementaires contre l'idée de consentir à leur propre destruction. « Plusieurs, dit Whitelocke, pour avoir déclaré qu'ils regardaient cette entreprise comme la chose la plus dangereuse et le plus grand acte d'ingratitude qu'on pût se permettre, se mirent assez mal avec Cromwell et ses officiers. » L'armée ne manquait pourtant pas dans le parlement de quelques agens vendus et prêts à lui livrer tous les intérêts de leurcorps, mais en beaucoup trop petit nombre pour espérer de jamais l'emporter par le vote. C'était là probablement la cause de la confiance du parlement. Il paraît en effet qu'à cette époque, oubliant toutes les violations qu'il avait souffertes ou provoquées, il se reposa pleinement sur la conviction où il était de son inviolabilité, et cette conviction ne paraîtra pas tout-à-fait dénuée de fondement si l'on considère l'hésitation que mit Cromwell à franchir ce dernier pas. Pressé de manière à ne pouvoir plus reculer, le parlement s'était, à ce qu'il paraît, décidé à donner son dernier mot dans un acte par lequel il se perpétuait réellement au moyen d'élections nouvelles qui devaient, non pas le remplacer, mais le compléter, et dont les membres actuellement siégeans devaient juger la validité. Ce projet n'a été avoué ni par Ludlow, ni par Whitelocke, bien que celui-ci laisse entrevoir des choses qu'il n'explique pas; on ne le trouve que dans les écrits publiés ensuite par Cromwell et son parti; mais ils le rapportent comme un fait publiquement connu, et que personne ne contredit. Le dessein avait été probablement conduit avec assez de secret pour n'éclater qu'au moment de l'exécu-

savait bien que, lorsque les formes de l'autorité civile auraient disparu, cette autorité tomberait

---

tion; c'était un coup habile, et très-propre à ramener du moins pour le moment une partie du peuple à la cause parlementaire. Cromwell sentit la nécessité de le parer. Le 19 avril, une conférence eut lieu chez lui à Whitehall, avec vingt ou trente membres du parlement; la discussion roula non sur le mode, mais sur le fait même de la dissolution; Whitelocke et Widdrington en particulier s'y opposèrent avec une grande chaleur, affirmant « qu'il serait infiniment dangereux de dissoudre le parlement et de mettre un autre gouvernement à sa place, et qu'une telle mesure ne pouvait avoir d'excuse, ni aux yeux de la raison, ni à ceux de la conscience. » Saint-John au contraire, et plusieurs autres membres du parlement, ainsi que les officiers, déclarèrent « qu'il était nécessaire de manière ou d'autre que la chose se fît, et qu'on ne souffrît pas que les membres du parlement se maintinssent plus longtemps en possession du pouvoir. » « Cromwell, dit Whitelocke, parut désapprouver à cet égard les expressions de quelques uns d'entre eux; la conférence ne finit que tard dans la nuit; Whitelocke et Widdrington rentrèrent chez eux fatigués et affligés de l'imprudence et de l'ingratitude de ces hommes » Ce que ne dit pas Whitelocke, c'est que les débats avaient été, à ce qu'il paraît, très-vifs sur le bill projeté, et que, selon toute apparence, ce fut comme une espèce de *mezzo termine* qu'on proposa au parlement ce dernier acte de sa puissance dont parle Ludlow. La proposition du parti de Cromwell, rapportée aussi par Whitelocke, était « que le parlement nommât quarante personnes ou environ, choisies parmi ses membres et les officiers de l'armée, pour être chargées du maniement des

naturellement entre les mains de celui qui avait le plus de crédit sur l'armée, et il croyait bien être cet homme-là. Cette raison l'obligea de se joindre avec le major-général Harrison (1), comptant qu'après s'être servi de lui et de

---

affaires de la république, jusqu'à la rénniou d'un nouveau parlement, et que celui-ci fût immédiatement dissous. » La proposition fut écartée, mais rien ne se conclut, à ce qu'il paraît, ce soir-là; et, par une sorte de trêve, les parlementaires promirent de ne se pas occuper du bill le lendemain. Le lendemain de bonne heure Whitelocke et Widdrington se rendirent de nouveau chez Cromwell, où ils avaient rendez-vous, avec un petit nombre de membres du parlement et d'officiers de l'armée. La proposition du conseil des quarante fut remise sur le tapis; « Whitelocke s'y opposa, d'autant plus, nous dit-il, qu'il craignait d'être du nombre des quarante, ce qui aurait été dans son opinion une position déplorable après la dissolution du parlement; d'autres, au contraire, avaient un grand désir d'en être, et de se voir revêtus de ce pouvoir exorbitant. » (Whitelocke, pag. 492. — 529 *passim*. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1281.) (*Note de l'Editeur.*)

(1) Harrison était un homme de la cinquième monarchie. Un major Streater, opposé à la dissolution du parlement, et porté à soupçonner les projets ambitieux de Cromwell, disait à quelques uns de ses camarades qu'il était persuadé que le général n'avait d'autre vue que de se mettre lui-même à la place de tous les pouvoirs; sur quoi Harrison répondit qu'on se trompait, et qu'il ne songeait qu'à amener le règne de Jésus. « Que Jésus se dépêche donc, répondit Streater, autrement il viendra trop tard. » La preuve que

son parti pour dissoudre le gouvernement présent, il lui serait aisé d'opprimer et lui et ses partisans à discrétion. Quoiqu'il ne fût pas difficile d'entrevoir cela, cependant ces pauvres gens abusés, et pourtant bien intentionnés, ne pouvaient le croire. Mais tous ne furent pas si aveugles, car plusieurs membres du parlement auxquels Cromwell tâchait, à force de cajoleries, de donner bonne opinion de son dessein, prévoyant tout le mal qui devait nécessairement résulter d'une semblable démarche, résolurent ou de l'en détourner ou de le traverser sous main. Dans cette vue ils eurent diverses conférences avec Cromwell. Un jour, dans une de ces entrevues, lui et ceux de son parti s'efforçaient de montrer qu'il était impossible que le parlement, composé, disaient-ils, de gens intéressés pour la plupart à la corruption des lois et du clergé, pût faire ce que les gens de bien espéraient de lui; le major Salloway

Streater avait bien compris de quoi il s'agissait dès lors, se trouve dans les entretiens de Cromwell avec Whitelocke, précisément à cette époque (voir les *Eclaircissemens histor.*). Cromwell consultait dans le même temps les théologiens sur le projet de se faire Roi. « Cela est impossible, lui dit le doc- « teur Calamy, qui était de la conférence, vous auriez les « neuf dixièmes de la nation contre vous. » — « Fort bien, dit Cromwell, mais si je désarme ces neuf dixièmes et mets l'épée dans la main de celui qui restera? » (*Critical review*, etc., par J. Banks, pag. 136.) (*Note de l'Editeur.*)

les pria, avant d'ôter au parlement son autorité présente, de déclarer ce qu'ils voulaient mettre en sa place. Un des partisans du général répondit à cela qu'il était nécessaire de renverser ce gouvernement, et qu'ensuite il serait temps d'aviser aux moyens de le remplacer. Ainsi les deux partis se pénétrant mutuellement, songeaient à prendre leurs sûretés.

Le parlement, voyant alors à quel genre d'excès allait probablement se porter l'aveuglement insensé de l'armée, résolut, pendant qu'il était assemblé, de laisser au peuple, par forme de legs, une république gouvernée par ses représentans, et, dans les intervalles, par un conseil d'état de leur choix, qui subsisterait jusqu'au parlement suivant, auquel ce conseil serait obligé de rendre compte de sa conduite et de son administration. En conséquence, le parlement résolut de passer sans délai l'acte de sa dissolution (1). Cromwell,

---

(1) Pendant la conférence dont a parlé Whitelocke (voir la note à la pag. 195), le parlement était entré en séance, et on vint dire à Cromwell « qu'on espérait qu'il allait lui-même mettre un terme à son existence, ce qui aurait été le plus honorable mode de dissolution; là-dessus, continue Whitelocke, qui nous a conservé ces détails, il rompit la conférence; ceux des membres du parlement qui étaient chez lui le quittèrent pour se rendre à la chambre, et la trouvèrent discutant un acte *qui aurait occasionné d'autres séances, et ainsi prolongé la session.* » Cet acte, sur

en ayant eu avis, se rendit promptement à la chambre, où il prit séance, et écouta, pendant quel-

---

lequel Whitelocke ne s'explique pas, était, selon la version des partisans de Cromwell, celui dont ils avaient promis la veille de ne pas s'occuper ce jour-là. Harrison, sachant mieux que personne ce qu'allait leur coûter une pareille infidélité, tâcha, dit-on, avec toute la douceur et tous les ménagemens possibles, de leur faire sentir le danger de la discussion dans laquelle ils allaient entrer; mais il ne put rien obtenir, et ce fut alors que, comme nous l'apprend Whitelocke, « le colonel Ingoldsby alla trouver Cromwell, et lui apprit ce que faisait la chambre. Comme il avait cru que, sans s'occuper d'aucune autre affaire, elle allait prononcer sur-le-champ sa dissolution, il fut si enragé de cette nouvelle qu'il ordonna aussitôt à quelques officiers de lui amener un détachement, avec lequel il marcha à la chambre; il y entra à la tête d'une file de mousquetaires, et plaça le reste à la porte et dans le vestibule. » Il est donc évident, par ce récit, que ce ne fut pas pour empêcher la chambre de prononcer sa dissolution que Cromwell prit le parti de l'effectuer lui-même, puisque c'est là ce qu'il désirait et devait désirer par dessus tout; et le silence que garde Whitelocke sur la nature de l'acte dont la mise en discussion l'irrita au point de lui faire prendre sur-le-champ son parti, prouve que cette discussion n'annonçait pas, dans le parlement, une intention bien sincère d'accomplir ce qu'on exigeait de lui. S'il s'agissait, comme on peut le supposer d'après le récit de Ludlow, d'établir avant de se séparer les bases du gouvernement, on ne s'étonnera pas qu'en voyant s'entamer ce jour-là une semblable discussion, Cromwell ait soupçonné un tout autre dessein que celui de la terminer promptement. (Whitelocke, pag. 529. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1281.) (*Note de l'Editeur.*)

que temps, la discussion. Ensuite appelant le major-général Harrison, qui était de l'autre côté de la chambre, il le fit approcher et lui dit, « qu'il « croyait que le parlement était mûr pour la dis- « solution, et qu'il était temps de l'accomplir (1). » Le major-général répondit, comme il m'a dit depuis : « C'est un grand et dangereux ouvrage, « Monsieur, et je vous prie d'y penser sérieuse- « ment avant de vous y engager. — Vous avez « raison, » répliqua le général, et sur cela il reprit sa place, et demeura assis environ un quart d'heure. Puis, comme on allait poser la question de savoir si l'on passerait l'acte, il dit pour la seconde fois au major-général Harrison, « c'est « le moment, il faut le faire ; » et, se levant sur-le-champ, il prononça un discours où il accablait le parlement des plus odieux reproches, l'accusant de n'avoir pas dans le cœur le dessein de rien faire pour le bien public, d'avoir épousé les sales intérêts des presbytériens et des jurisconsultes, qui favorisaient la tyrannie et l'oppression,

(1) Selon Whitelocke, en entrant dans la chambre à la tête de ses mousquetaires, Cromwell alla sur-le-champ à l'orateur, auquel il ordonna d'un air furieux de quitter son siége ; bien que Ludlow ne fût pas présent, son récit plus détaillé est aussi plus vraisemblable que celui de Whitelocke, dont le désordre d'une pareille scène peut avoit troublé les observations. (Whitelocke, pag. 529.)

(*Note de l'Editeur.*)

soutenant que si la chambre n'eût pas été forcée de passer cet acte, que, disait-il, elle n'avait aucun dessein d'observer, l'intention de ceux qui la composaient était de perpétuer leur autorité. Sur quoi il leur dit que le Seigneur en avait fini avec eux, et qu'il avait choisi d'autres instrumens plus dignes de son œuvre. Il prononça tout cela avec autant de passion et de trouble d'esprit que s'il eût été hors du sens. Sir Peter Wentworth se leva pour lui répondre, et dit que c'était la première fois qu'il avait entendu parler au parlement d'une manière si peu convenable, et que ce qu'il y avait de plus horrible, c'était qu'un tel discours partît d'un serviteur du parlement, et d'un serviteur auquel il avait marqué tant de confiance et de faveur. Mais, comme il allait continuer, le général se mit au milieu de la chambre, où, continuant sur le même ton, il dit : « Allons, al- « lons, je ferai bien finir tout ce bavardage. » Allant ensuite tântôt deçà, tantôt delà, comme un homme qui a perdu l'esprit, et frappant du pied, il s'écria : « Vous n'êtes pas un parlement; « je vous dis que vous n'êtes pas un parlement. « Je mettrai fin à vos séances. Qu'on les fasse « entrer; qu'on les fasse entrer. » Là-dessus, le sergent du parlement ouvrit les portes, et le lieutenant-colonel Worsley, à la tête de deux files de mousquetaires, entra dans la chambre. Sir Henri Vane, voyant cela de sa place, dit tout haut :

« Cela n'est pas permis, c'est contre toute mo-
« rale et toute honnêteté. » Cromwell se mit alors à lui dire des injures, criant à haute voix : « O sir Henri Vane ! sir Henri Vane ! le Seigneur « me délivre de sir Henri Vane ! » Regardant ensuite un des membres, il dit : « Celui-là est un « ivrogne (1) ; » et, injuriant les autres à outrance, il commanda qu'on emportât la masse, disant : « Qu'avons-nous à faire de cette ba-« biole ? qu'on l'emporte. » Tout étant dans cette confusion, le major-général Harrison alla à l'orateur qui était assis dans son fauteuil, et lui dit qu'au point où en étaient venues les choses, il n'était pas convenable qu'il demeurât là. L'orateur répondit qu'il ne descendrait pas à moins qu'on ne l'y forçât. « Je vous donnerai la main, » répliqua Harrison ; et, là-dessus, il lui mit la main dans la sienne, et l'orateur descendit. Ensuite Cromwell s'attacha aux membres de la chambre qui faisaient un nombre de quatre-vingt ou cent, et leur dit : « C'est vous qui m'avez « forcé à faire cela, car j'ai prié le Seigneur nuit « et jour de m'ôter plutôt la vie que de m'em-« ployer à cette œuvre (2). » Sur quoi l'alderman

(1) Et regardant Henri Martyn et sir Peter Wentworth, il dit : *Voilà des coureurs de filles*. (Whitel., pag. 529.) (*Note de l'Éditeur*.)

(2) « Quelques uns des membres, dit Whitelocke, se

Allen, membre du parlement, lui dit qu'il n'était pas encore allé si loin que les choses ne pussent se rétablir; et que, s'il ordonnait à ses soldats de sortir de la chambre, et qu'il fît rapporter la masse, les affaires publiques pourraient reprendre leur premier cours. Cromwell, qui avait déjà passé le Rubicon, non-seulement rejeta ce conseil, mais, comme l'alderman avait été long-temps trésorier de l'armée, le général l'accusa d'être redevable de quelques cent mille liv. sterl., pour lesquelles il menaça de le poursuivre; et, dans les transports de sa rage, il le mit sur-le-champ sous la garde d'un de ses mousquetaires. Allen lui dit qu'on savait bien que ce n'était pas sa faute si son compte n'avait pas été soldé il y avait long-temps; qu'il l'avait souvent présenté à la chambre, et n'avait en cela aucune grâce à de-

levèrent pour lui répondre; mais il ne voulut accorder à personne qu'à lui-même la liberté de parler, ce qu'il fit avec tant d'arrogance et d'une manière si injurieuse pour ses collégues, que quelques uns de ses affidés en eurent honte; mais lui, ses officiers et son parti voulaient l'emporter; et parmi tous les membres du parlement, dont beaucoup portaient des épées et faisaient quelquefois grand fracas, pas un ne fit mine de la tirer contre Cromwell, ou d'essayer la moindre résistance; mais tous quittèrent la chambre le plus doucement du monde. » (Whitelocke, pag. 529.)

(*Note de l'Editeur.*)

mander à personne. Cromwell, après cette scène criminelle et impie, ordonna à ses gardes de s'occuper à déblayer entièrement la chambre, et se saisit ensuite de tous les papiers et documens qui étaient là et chez M. Scobel (1). Après cela il s'approcha du clerc, et, lui arrachant des mains

(1) Le journal de la chambre est subitement interrompu ce jour-là, sans cause indiquée, et l'on y trouve ce passage, inséré le 7 janvier 1660, c'est-à-dire après le dernier rétablissement du long-parlement: « La chambre ayant trouvé, dans le journal du 20 avril 1653, ces paroles: *Aujourd'hui son excellence le lord-général a dissous ce parlement;* lesquelles paroles ont été enregistrées sans le consentement du parlement; la chambre déclare le fait controuvé, et a ordonné que M. Scobel comparût à la barre pour répondre; M. Scobel ayant comparu, on lui a montré les paroles enregistrées, et on lui a demandé qui les avait écrites; il a reconnu qu'elles étaient de sa main, et qu'il les avait écrites sans ordre de qui que ce fût. La chambre a ordonné qu'elles fussent effacées du journal, et a renvoyé à un comité la question de savoir si cette offense était comprise dans le dernier acte d'amnistie. » Le long-parlement n'a jamais voulu se reconnaître comme dissous, mais simplement comme *interrompu, troublé* par Cromwell ou Lambert. Ludlow ne se sert jamais, pour exprimer ces événemens, du mot de dissolution. Il est clair que Scobel, lors de cette dernière rentrée, croyait moins dangereux de prendre la faute sur lui seul que d'avouer qu'il avait obéi à Cromwell. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1381.)

(*Note de l'Editeur.*)

l'acte de dissolution qui était près de passer, il le mit sous son manteau, fit fermer les portes, et s'en alla à Whitehall (1).

(1) « Ainsi, dit Whitelocke, ce grand parlement, qui avait fait de si grandes choses, fut alors complètement mis en déroute par ceux qu'il avait élevés, qui tenaient de lui leurs commissions et leur autorité, et qui, sans cette autorité qu'ils en avaient reçue, ne pouvaient légitimer la moindre de leurs actions, la moindre goutte du sang répandu par eux; et cependant les serviteurs s'élevèrent contre leurs maîtres, et avec autant d'ingratitude et de mauvaise foi que de précipitation et d'imprudence, se permirent de dissoudre ce pouvoir qui les avait faits officiers et soldats. » Il est assez curieux de retrouver ici, dans Whitelocke, la même indignation, et presque les mêmes expressions que celles de Hollis à l'occasion de l'affaire des onze membres, les mêmes auxquelles avait donné lieu probablement la *purgation* du colonel Pride. La patience de Whitelocke et de beaucoup d'autres, bien qu'elle eût été plus loin, trouvait enfin son terme. « Cette indigne action, dit-il, déplut hautement à tous les hommes honnêtes, prudens et impartiaux; » et l'étonnement que lui-même continue à exprimer sur cette catastrophe, prouve, ainsi que l'hésitation de Cromwell à en venir à cette extrémité, ce qu'était encore pour les Anglais, malgré tant de violations, malgré le mépris où étaient tombés la plupart de ses membres, ce reste d'un parlement légalement élu, ce débri d'un pouvoir antérieur à toutes les révolutions qui avaient bouleversé la société. « Ce fut, dit Whitelocke, un grand sujet de joie dans le parti du Roi, qui maintenant croyait pouvoir attendre chaque jour la ruine de Cromwell, de son parti et de son armée, et qui cependant ne manqua pas de lui

Niewport et les autres ministres nouvellement arrivés de Hollande avec des instructions pour conclure la paix, eurent beaucoup de part à cette infâme action. Ces ambassadeurs voyant le parlement appuyé de l'affection des peuples dont il maintenait les intérêts, et sentant par conséquent qu'il ne pouvait pas être forcé, encore moins porté par artifice à consentir à un traité injuste et désavantageux, sollicitèrent Cromwell de prendre l'autorité en main, persuadés qu'il serait bientôt dans la nécessité de faire la paix aux conditions qu'ils jugeraient à propos. Ils se résolurent en même temps d'interrompre notre commerce, et d'engager la nation dans de grandes dépenses, pour l'entretien de la flotte nécessaire à la garde des mers, et qu'ils savaient que les peuples ne

---

faire la cour et de le féliciter beaucoup à cette occasion. Les amis du parlement demeurèrent en suspens; cela fut fort approuvé de plusieurs hommes violens, pasteurs d'églises, et de leurs congrégations, et généralement des officiers et des soldats de l'armée. Si bien qu'un d'eux ne se gêna pas de dire à un des membres du parlement, dont le fils était capitaine, « qu'on n'avait fait que mettre le père à « bas pour élever le fils, et qu'il n'en résulterait autre chose « si ce n'est que le père porterait des chausses de bure, et « le fils des chausses de soie. » Le lendemain matin un plaisant mit sur la porte de la chambre une affiche portant *chambre à louer non meublée.* (Whitelocke, pag. 529. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1382.)

(*Note de l'Editeur.*)

soutiendraient pas volontiers quand ils s'apercevraient qu'elle ne servait qu'à maintenir et à fortifier la tyrannie. Ils avaient fait aussi des préparatifs pour faire passer de l'argent, des armes, et des troupes au lieutenant-général Middleton, pour soutenir les montagnards d'Écosse, et brouiller les affaires des Anglais en ce pays-là.

Cromwell, de retour à Whitehall, trouva le conseil de guerre occupé à discuter cette importante affaire; il l'informa que la chose était faite, et qu'il n'était pas besoin de s'en embarrasser davantage. Le colonel Okey et plusieurs autres officiers de l'armée, affectionnés à la cause publique, et qui n'étaient pas de la cabale de Cromwell, allèrent trouver le général et lui demander satisfaction d'un tel procédé, persuadés que la route qu'on prenait était le chemin de la ruine et de la confusion. Comme il n'avait pas encore levé le masque, et prétendait au contraire plus que jamais à la droiture et au désintéressement, il leur protesta qu'il était résolu de faire plus de bien et de le faire plus promptement qu'on n'aurait pu l'espérer du parlement. Ces protestations imposèrent silence à la plupart, et les décidèrent, avant de rompre avec lui, à attendre qu'il eût découvert plus manifestement son dessein. Mais le colonel Okey craignant que la fin n'en fût mauvaise, quand les moyens pouvaient être si justement soupçonnés d'hypocrisie,

demanda au colonel Desborough comment il se faisait que Cromwell eût donné tant d'éloges au parlement, lorsqu'il tâchait d'empêcher les officiers de l'armée d'en demander la dissolution, et que si peu de temps après il le chassât avec tant de mépris. Tout ce que Desborough eut à répondre fut que si Cromwell avait jamais plaisanté de sa vie, c'était au moment où il louait ainsi le parlemeut.

Nous qui étions en Irlande, moins au fait de ces pratiques clandestines, et bien assurés que les principes de quelques uns des hommes engagés dans ce dessein n'avaient pour but que le bien de la nation, nous pensâmes que, si quelques autres pouvaient être assez foncièrement coquins pour former d'autres projets, l'impossibilité de réussir les obligerait à rentrer dans les intérêts publics, et les ferait renoncer à l'espérance insensée de s'élever de leurs propres mains; et quoique nous ne pussions nous empêcher de craindre, à un certain point, que ces choses n'eussent des suites fâcheuses ; cependant nous nous crûmes obligés, par les règles de la charité, d'espérer que tout irait pour le mieux, et continuâmes en conséquence, chacun dans son poste, à agir comme auparavant.

Cromwell, après avoir séparé le parlement le matin du 20 avril 1653, vint l'après-midi au conseil d'État, assemblé au lieu ordinaire pour

vaquer à ses fonctions. Il était accompagné du major-général Lambert et du colonel Harrison. Il dit au conseil en entrant : « Messieurs, si vous « êtes assemblés comme particuliers, on n'a rien « à vous dire, mais si vous êtes ici comme con- « seil d'État, ce n'est pas un lieu fait pour vous. Et « comme il n'est pas possible que vous ne sachiez « ce qui s'est fait ce matin à la chambre, vous de- « vez savoir aussi que le parlement est dissous. » Le sergent Bradshaw répondit : « Nous avons appris, « monsieur, ce que vous avez fait ce matin à la « chambre, et en peu d'heures toute l'Angleterre « le saura ; mais vous vous trompez, monsieur, « si vous croyez que le parlement soit dissous, « car il n'y a sous le ciel de puissance que la « sienne qui puisse le dissoudre, et il faut que « vous sachiez cela. » Sir Arthur Haslerig, M. Love et M. Scott dirent quelque autre chose dans le même sens, après quoi le conseil d'État, voyant qu'on lui allait faire la même violence, crut devoir se séparer.

Peu de temps après que Cromwell eut traité le parlement avec cette barbarie, et renversé l'autorité civile, il envoya quérir le major Salloway et M. John Carew, et se plaignit à eux « du « pesant fardeau des affaires dont il s'était chargé « en faisant ce qu'il avait fait, protestant qu'il « ne pouvait songer aux conséquences sans en « trembler, et que partant il les priait de le dé-

« livrer des tentations où il pourrait se trouver « exposé, et pour cet effet d'aller trouver sur-« le-champ le grand juge Saint-John, M. Selden, « et quelques autres, et de tâcher de les porter « à dresser quelque plan de gouvernement qui « retirât l'autorité de ses mains. » Le major Salloway répondit à cela : « Le moyen, monsieur, « de vous délivrer de cette tentation, c'est de ne « pas vous y croire exposé, et de demeurer « persuadé que l'autorité de la nation réside « comme par le passé dans les honnêtes gens « d'Angleterre (1). » Cromwell, sentant par cette réponse qu'il était mieux entendu qu'il n'aurait souhaité, eut recours à un autre expédient, avant de se découvrir pleinement; ce fut de faire assembler à Whitehall les principaux officiers de l'armée, pour aviser à ce qu'il y avait à faire dans cette conjoncture.

---

(1) On peut remarquer que Ludlow ne parle jamais que des résistances opposées par les militaires, Whitelocke de celles qui vinrent des gens de loi; elles tenaient à deux principes opposés, mais que choquait presque toujours également l'impérieuse ambition de Cromwell: les gens de loi étaient attachés aux anciennes formes de la monarchie, les militaires aux opinions républicaines. Il est également assez remarquable que Whitelocke et Ludlow, tous deux constamment importans, bien qu'en seconde ligne, et tous deux fort employés, n'expriment jamais une opinion sur le compte l'un de l'autre. (*Note de l'Editeur.*)

Le major-général Lambert, le colonel Harrison et divers autres officiers étaient de cette assemblée, et, quoique le major Salloway n'eût alors aucun commandement, il fut néanmoins prié d'y assister. Le major-général Lambert fut d'avis qu'on confiât l'autorité souveraine à un petit nombre de personnes qui n'allassent pas au-delà de dix ou de douze. Le major-général Harrison en voulait un plus grand nombre, et inclinait fort pour celui de soixante-dix, qui était le nombre dont se composait le Sanhédrin des Juifs; mais, après quelques contestations, il fut résolu que le conseil des officiers nommerait, dans chaque comté et ville d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, un nombre d'hommes proportionné à la part que ces villes et comtés supportaient des charges publiques; que les gens ainsi nommés s'assembleraient à jour fixe à Westminster; que tout le pouvoir de la nation serait mis entre leurs mains par un acte signé et scellé par le général et par les officiers, et qu'on s'obligerait d'obéir à leurs ordres. Ceux qu'on choisit en conséquence se réunirent au lieu marqué, et après avoir entendu la harangue du général, dans laquelle il semblait rendre grâce à la bonté du Seigneur, qui lui permettait de voir le jour où les Saints commençaient leur règne sur la terre, etc. (1),

(1) Carington, un des biographes de Cromwell, dit que

ils se rendirent à la chambre où le parlement avait coutume de s'assembler, et se déclarèrent parlement d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Plu-

ce discours fut prononcé d'une manière si excellente qu'il manifestait assez, comme le lord-général en était lui-même parfaitement convaincu, que l'esprit de Dieu agissait en lui et par lui. Aussitôt après leur installation, les nouveaux élus s'ajournèrent au lendemain dans la salle des séances du parlement; là, ils passèrent depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir à chercher le Seigneur, qui, nous dit-on, éleva tellement leurs cœurs à lui qu'ils n'eurent pas besoin de l'assistance d'un ministre. Huit ou dix d'entre eux prièrent, d'autres expliquèrent l'Évangile, et commentèrent avec édification les paroles du lord-général; « et la présence et l'esprit du Christ se révélèrent tellement à eux que les cœurs de beaucoup en furent ravis, et qu'ils déclarèrent n'en avoir jamais autant joui dans aucune des réunions religieuses auxquelles ils avaient pris part dans le cours de leur vie. » Ce fut alors qu'à six heures du soir ils commencèrent leur besogne. On proposa d'en faire autant le lendemain, mais cette proposition ne passa point, et il fallut remettre à quelques jours de là cette édifiante récréation. La session vit se renouveler plusieurs fois de pareilles journées, auxquelles la présence du lord-général ajoutait quelquefois de plus grands charmes encore. Le ministère d'un chapelain devint tout-à-fait inutile à une chambre si pénétrée de l'esprit de Dieu. La coutume constante était, sitôt que dix à douze membres se trouvaient réunis, de se mettre en prières, et de continuer ainsi; chacun priant à son tour, jusqu'au moment où ils se trouvaient en nombre suffisant pour ouvrir la séance. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1410 et 1411.) (*Note de l'Editeur.*)

sieurs membres de cette assemblée avaient manifesté de l'attachement pour la cause publique; mais il y en avait qui n'y étaient entrés que comme espions et pour dresser des piéges aux autres, et quoiqu'ils eussent toujours été du parti contraire, il n'y en eut pas qui fissent plus les honnêtes gens, et se prétendissent mieux intentionnés pour le service de la nation (1). Cette assemblée composée ainsi en grande partie de gens honnêtes

(1) L'esprit de fanatisme qui régnait dans cette assemblée, connue sous le nom de parlement *Barebone*, la rendait nécessairement plus propre qu'aucune autre à être dupée par l'hypocrisie. On s'accorde presque généralement à la représenter comme un ramas de gens obscurs, sans considération, recommandés seulement par cette nullité de situation ou d'esprit qui les mettait à la merci du pouvoir. Whitelocke, au contraire, dit qu'elle renfermait un assez grand nombre de gens éclairés et pris dans les classes élevées de la société, pour qu'on eût droit de s'étonner qu'ils consentissent à recevoir le pouvoir des mains de Cromwell et de ses officiers, *qui avaient*, dit-il, *si peu de droit pour en disposer*. C'est peut-être parmi ceux-là qu'il faut chercher les instrumens dont Cromwell se servit pour conduire le reste; mais il est certain que l'existence de cet obscur parlement répond parfaitement à l'idée qu'on nous a laissée de sa composition. On sait que son nom de parlement *Barebone* lui vint d'un corroyeur qui s'y fit remarquer par l'abondance et la chaleur de ses prédications, mais qu'aucun autre acte important n'a recommandé à l'attention publique. On connaît aussi l'usage qu'avaient les fanatiques de cette sorte de remplacer leur nom de baptême par quelque sobriquet religieux, tiré pour l'ordinaire

et bien intentionnés, et que leur droiture disposait peu à soupçonner les mauvais desseins des autres, se crut en pleine possession de la puissance et de l'autorité de la nation. Elle commença à s'occuper de régler les affaires publiques. Elle

---

d'une phrase de l'Écriture, ou exprimant quelqne réflexion pieuse. Le frère de ce *Praisegod* (*loue Dieu*), *Barebone*, membre du parlement, s'appelait : *Si Christ n'était pas mort pour vous, vous auriez été damné*, *Barebone*, d'où le peuple, pour avoir plus tôt fait, l'appelait *damné Barebone*. On prétend avoir conservé une liste de jurés du comté de Sussex, dont tous les noms, sans exception, offrent ce bizarre travestissement, comme : *combats pour la bonne cause de la foi*, White d'Émer; *tue le péché*, Pimple de Whitam ; *Plein de la grâce*, Harding de Lewes, etc. Les noms de l'ancien testament renplaçaient aussi les noms *payens* de Henri, Guillaume, Antoine. Ceux des apôtres même avaient quelque chose d'un peu trop moderne pour la pureté primitive des réformateurs. On a dit que le régiment de Cromwell contenait toute la généalogie de Jésus-Christ, et que son inspecteur aux revues n'avait d'autres rôles que le premier chapitre de Saint-Mathieu. (Whitelocke, pag. 534. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1406 et suiv.) De pareils faits, légers pour la mémoire, se transportent aisément d'une génération à l'autre, et leur bizarrerie, facile à saisir, en rend le souvenir populaire. Il faut se garder de se laisser tromper par l'espèce de relief que leur prête à nos yeux le ridicule; dans la grande tragédie que vient de nous offrir la révolution d'Angleterre, voilà la première fois que ce parti et ses actes paraissent avec quelque consistance dans la véritable *Histoire parlementaire*. (*Note de l'Éditeur*.)

fit entre autres des lois relatives aux établissemens d'Irlande, adjugeant les terres de ce pays-là aux aventuriers et aux soldats; on passa aussi un acte pour les marins, un autre pour le paiement de quelques unes des dettes publiques, et d'autres encore. On fit aussi quelque progrès dans la réformation des lois, au moyen d'un comité chargé de ce travail.

Nous licenciâmes en Irlande une partie de nos troupes, c'est-à-dire environ cinq mille hommes, cavalerie et infanterie, et fîmes assembler un conseil d'officiers pour régler ce qui était dû aux soldats, et pour les mettre en possession des terres qui leur avaient été assignées en paiement; mais ce conseil jugeant qu'il n'y avait pas de quoi satisfaire à tout, il mit à prix les meilleures terres de chaque comté, et se réserva les moindres pour être distribuées entre les membres du conseil, quand les arrérages auraient été payés sur le pied de la nouvelle estimation. Le comté de Dublin fut estimé à 1500 livres sterl. pour 1000 acres; le comté de Wexford à 800 livres; celui de Kilkenny à 1000. Tous les comtés de la province de Leinster furent estimés à 600 livres pour 1000 acres. On donna aussi des instructions au comité pour régler les comptes de ce qui était dû aux soldats; ceux qu'on licencia dans le Connaught eurent leurs arrérages en terres situées aux environs de Slego, et ceux qu'on licencia en

Munster dans le comté de Corke, etc. Ceux qui avaient servi pendant quelque temps avec le lord Inchiquin, et qu'on jugeait par conséquent à propos de licencier, furent à ma demande établis ensemble aux environs de Collen dans le comté de Kilkenny, afin qu'ils fussent mieux en état de se défendre, et de secourir leurs compatriotes dans l'occasion. Le régiment du colonel Théophile Jones fut réformé, et sa compagnie de cavalerie et celles de quelques autres officiers, furent employées à compléter la mienne. Le colonel Jones fut fait major de mon régiment à la place du colonel Warden qui fut remercié.

La paye de quelques uns des officiers de l'armée fut aussi réduite; cependant ils recevaient alors la paye de sept jours par semaine, au lieu que ci-devant ils n'étaient payés que pour quatre. Pour les officiers généraux qui avaient eu la paye de sept jours par semaine, on leur retrancha aux uns dix schellings par jour, et aux autres cinq. Cela me fut plus rude qu'à personne, car chargé d'une double mission, puisque j'étais à la fois commissaire député du parlement et lieutenant-général de la cavalerie, je faisais aussi double dépense, parce que j'étais obligé de tenir une meilleure table qu'aucun autre des commissaires, et d'entretenir à l'écurie plus de vingt chevaux toujours prêts à servir. Mais à dire la vérité, si j'avais vu tourner nos victoires à l'avantage de la

république, j'aurais été content, et n'aurais point souhaité d'autre récompense. Je puis montrer évidemment que, durant quatre ans que j'ai servi en Irlande, j'ai dépensé 4500 livres sterling de mon bien au-delà de ce que j'ai reçu.

Les commissaires des affaires de la marine n'ayant pas terminé à l'époque que le parlement leur avait assignée, et ne voyant pas clairement à quelles extrémités les choses allaient être réduites, continuèrent à faire leur devoir, et le firent avec tant de diligence et de vigueur que, depuis le dernier combat qui s'était donné aux Dunes, ils avaient équipé une flotte très-considérable, pourvue de toutes sortes de provisions, de munitions et d'équipages. Cette flotte était commandée par Dean et Monk amiraux, par Penn vice-amiral, et par Lawson contre-amiral. Le 2 juin 1653, ils attaquèrent de grand matin, sur les côtes de Flandre, la flotte hollandaise commandée par Tromp, Evertsen, de Witt et Ruyter. Lawson qui commandait l'escadre bleue, chargea au travers de la flotte hollandaise avec quarante vaisseaux; comme le choc tomba principalement sur l'escadre de Ruyter, Tromp vint à son secours; nos amiraux qui montaient le même vaisseau, voyant ce mouvement, chargèrent Tromp avec le corps de la flotte. Le combat dura jusqu'après midi que, le vent étant devenu contraire aux Anglais, les Hollandais prirent la fuite,

et furent poursuivis par les plus légères de nos frégates. Le lendemain les deux flottes se trouvèrent près l'une de l'autre; mais, faute de vent, elles ne purent en venir aux mains qu'à environ midi; le combat recommença et continua fort chaudement de part et d'autre jusqu'à dix heures de nuit. Notre flotte chargea les Hollandais avec tant de résolution, et les mit en si grand désordre que, bien que l'amiral tirât dessus pour les rallier, il ne put retenir de toute sa flotte que vingt vaisseaux auprès de lui; le reste fit route à l'est à toutes voiles. Mais un vent frais venant à souffler de l'ouest, les nôtres les poursuivirent avec tant de bonheur, qu'ils coulèrent à fond six de leurs meilleurs vaisseaux, et en firent sauter deux autres qui étaient dans le corps de leur flotte; ils prirent aussi onze des plus gros vaisseaux, et deux des autres. Il y eut treize cents prisonniers, parmi lesquels il y avait six de leurs principaux capitaines; et si le reste de leur flotte ne se fût mis à couvert entre Dunkerque et Calais, où il n'était pas sûr, à cause des sables, de faire aller nos gros vaisseaux, nous en aurions pris ou ruiné, selon les apparences, la plus grande partie. Les Hollandais étaient supérieurs pour le nombre des vaisseaux; mais tels furent le courage et la conduite des Anglais qu'ils ne perdirent à cette action qu'un seul vaisseau, et n'eurent qu'un capitaine de tué, outre l'amiral Dean, qui fut à la vérité une grande perte.

Nous eûmes environ cent soixante morts et blessés. Notre flotte ayant mis les prisonniers à terre, et laissé les vaisseaux qui avaient souffert pour être radoubés, retourna sur les côtes de Hollande, où elle fit plusieurs prises. Les Hollandais, se voyant pour ainsi dire assiégés par la flotte anglaise, obligèrent par leurs clameurs les magistrats à renvoyer la flotte en mer. Elle fut renforcée de divers gros vaisseaux, et de quelques brûlots, ce qui la porta en tout à cent quarante voiles. La flotte anglaise n'avait guère plus de quatre-vingt-dix vaisseaux; cependant elle résolut d'attaquer l'ennemi. Pour cet effet, elle fit un détachement de ses plus légères frégates, qui soutenues de quelques gros vaisseaux, allèrent attaquer les Hollandais. Le combat dura jusqu'à la nuit, qui sépara les combattans. Il se fit peu de chose le lendemain, mais le jour suivant on en revint aux mains. Quoique plusieurs des nôtres fussent malades du scorbut, que les Hollandais eussent des brûlots, que nous n'en eussions aucun, et que le vent les favorisât pleinement, cependant le combat continua avec un égal avantage jusqu'à deux ou trois heures après midi. Vers cette heure-là, l'amiral Tromp fut tué d'un coup de mousquet, comme il se promenait l'épée à la main sur le tillac. Cela découragea si fort les ennemis qu'ils firent voile vers le Texel, en toute hâte, et furent poursuivis par les nôtres avec tant de di-

ligence que le vaisseau de Corneille Evertsen fut coulé à fond avec environ trente autres, comme nous l'apprîmes des prisonniers faits ou sauvés du naufrage. La victoire fut grande, mais elle nous coûta cher, car nous perdîmes huit de nos braves capitaines, dont voici les noms: Graves, Peacock, Taylor, Crisp, Newman, Cox, Owen et Chapman. Nous eûmes environ quatre cents blessés, parmi lesquels il y eut cinq officiers. Cependant nous ne perdîmes qu'un seul vaisseau. Notre amiral après avoir mis à terre ses prisonniers et ses blessés, et pris de nouvelles provisions, retourna avec sa flotte sur les côtes de Hollande, où beaucoup d'officiers de la flotte ennemie reconnurent ingénument que la main de Dieu était contre eux, et qu'ils ne devaient pas continuer plus long-temps la guerre contre nous.

La flotte anglaise étant donc absolument maîtresse de la mer, aucun vaisseau ne pouvait sortir du Texel sans sa permission. Les Hollandais voulurent imputer leurs désavantages à la trahison et à la poltronnerie de leurs officiers; mais Dieu bénit si abondamment les desseins du parlement et de sa flotte que depuis le commencement de la guerre nous avions pris, coulé à fond, et détruit quatorze à quinze cents de leurs vaisseaux, dont plusieurs étaient des navires de guerre et même considérables. Les matelots en général fuyaient le service, sans compter qu'ils n'avaient pas assez

de vaisseaux à mettre en mer, quoiqu'ils fussent bien pourvus de toutes les autres choses nécessaires. Enfin les choses en vinrent à ce point, que M. Niewport, un des ambassadeurs hollandais, demanda à des gens du parti du parlement ce qu'on voulait des États-généraux, et employa tous les moyens possibles pour nous prouver que nous ne pouvions ruiner les Hollandais sans nous préjudicier à nous-mêmes. Nos amis répondirent sans détour qu'on ne leur demandait que de se coaliser avec nous, et qu'alors la nation regarderait les intérêts de la Hollande comme les siens propres. L'ambassadeur repartit qu'il engagerait ses maîtres à nous envoyer un blanc seing, et à souscrire à toutes les conditions que nous jugerions à propos d'y insérer. Les Hollandais envoyèrent bientôt après des ambassadeurs pour traiter tout de bon de la paix, dont ils avaient d'autant plus besoin que le parti du prince d'Orange mettait entre eux quelque désunion. Mais ce dessein ne réussit pas, et les Hollandais furent hors d'état de l'emporter tant que les formes de l'autorité légale subsistèrent en Angleterre. Car beaucoup de membres de l'assemblée, agissant de bonne foi pour le bien public, et soupçonnant peu par conséquent la perfidie des autres, résolurent, pendant qu'ils en avaient l'occasion, de faire leur devoir, et de remplir la mission confiée à leurs soins d'après les lu-

mières de leur jugement, et pour le bien de la république. Ils publièrent des ordres pour régler l'excise et les droits de douane, et donnèrent des pouvoirs plus étendus au comité établi pour le commerce. Ils firent tous les préparatifs nécessaires pour continuer la guerre maritime, et nommèrent pour généraux de la flotte de la république, Robert Blake et George Monk, Desborough pour major-général, et Penn pour vice-amiral, avec pouvoir de diriger durant six mois, de concert avec quelques autres, les affaires de l'amirauté. Ils firent aussi préparer un acte pour l'érection d'une cour souveraine de justice, chargée de procéder contre ceux qui surprendraient les forteresses, magasins, ou vaisseaux de la république, ou les livreraient aux ennemis; comme aussi contre tous ceux qui, au mépris des lois établies, proclameraient quelqu'un roi d'Angleterre ou d'Irlande. D'où l'on peut conclure qu'ils soupçonnaient le projet qu'on tramait alors; mais leur méfiance, au lieu de le différer, ne fit au contraire qu'en hâter l'exécution.

Le perfide Cromwell ayant oublié ses protestations les plus solennelles et ses anciens sermens, aussi bien que le sang et les trésors prodigués dans cette querelle, crut qu'il était temps de lever le masque, et résolut de sacrifier à son orgueil et à son ambition toutes nos victoires

et toutes les délivrances que Dieu nous avait accordées, sous le prétexte d'une sorte d'emploi de grand constable, qu'il prétendit s'arroger pour maintenir la paix publique et empêcher les gens de se couper la gorge les uns aux autres. Il y avait encore un obstacle à son dessein; c'était la convention qu'il avait assemblée et revêtue d'autorité pour réformer la loi et rétablir le clergé sur un pied plus évangélique ; il l'avait même instamment pressée de s'en occuper. Ayant donc eu soin d'alarmer suffisamment les intérêts qu'atteignaient ces réformes, et de leur montrer ce qu'ils avaient à craindre de la part de la convention, il continua à leur représenter qu'ils ne pouvaient ignorer la confusion où le zèle immodéré des hommes en autorité avaient jeté toutes choses, et à quelles extrémités ils pouvaient encore porter les affaires, si on les laissait aller ; peut-être, disait-il, extirperont-ils totalement du milieu de nous la loi et l'Évangile; et partant il leur conseilla de joindre leur crédit au sien pour prévenir ce bouleversement. Sa proposition fut acceptée avec empressement par la portion corrompue du clergé et des gens de loi ; il devint leur protecteur, et eux devinrent les lâches appuis de sa tyrannie. Mais afin que son usurpation parût moins horrible, il arrangea la chose, par ses agens, de manière à ce que quelques uns des membres de la convention témoignassent ouver-

tement leur désapprobation de la marche de cette assemblée, et y missent fin sous quelque prétexte spécieux. En conséquence il fut convenu avec M. Rouse, l'orateur de cette assemblée, et avec le reste de la cabale de Cromwell, de se réunir dans la chambre plus matin qu'à l'ordinaire; ce qu'on fit le 12 décembre 1653, dans l'espérance d'emporter par surprise un vote de dissolution. Dès qu'ils furent réunis, le colonel Sydenham, sir Charles Wolseley et autres, commencèrent à déclamer avec amertume, suivant leurs instructions, contre les opérations de la convention; ils l'accusèrent particulièrement du dessein de détruire l'armée, en ne s'occupant point de pourvoir à temps et suffisamment à sa solde. Ils prétendirent que, bien qu'on eût voté pour elle une somme d'argent, le mode d'imposition qu'on avait choisi pour la lever entraînerait tant de temps que l'armée serait obligée de mourir de faim ou de vivre sur le pays. Le second fondement de leurs invectives fut la proposition qui avait été agitée, de faire servir un an sans paye les hauts-officiers de l'armée. On accusait aussi la convention de travailler à détruire le clergé, les lois et la propriété des sujets, donnant pour preuve le refus qu'elle faisait aux patrons du droit de présentation aux bénéfices ecclésiastiques. On lui reprochait en général de n'avoir pas l'esprit tourné à rendre justice, ce qu'elle avait

bien montré, disait-on, en refusant de secourir sir John Stawell quand il s'était adressé à elle. C'est ainsi que ses accusateurs s'efforçaient de faire leur cour au clergé, aux jurisconsultes, aux cavaliers, et en un mot à tout le monde, à la réserve de ceux pour qui ils auraient dû avoir le plus d'égards.

Ils avaient espéré, en se réunissant de si bonne heure, éviter tout débat sur leur projet; mais ils s'étaient trompés, car il s'y trouva assez de gens pour répondre à leurs objections. On répondit à celle qui regardait l'armée, que la voie qu'on avait prise pour lever l'argent dont il était question avait été jugée la plus équitable, et que c'était pour cela qu'on l'avait choisie plutôt qu'une autre, ne doutant pas que cette somme ne rentrât assez tôt pour secourir le soldat. On avait cru raisonnable et juste que les hauts-officiers de l'armée, en possession de riches domaines et payés de tous leurs arrérages, rabattissent quelque chose de leur superflu, et servissent gratis pour un court espace de temps, aussi bien que ceux qui étaient employés dans les affaires civiles, et qui n'avaient pas moins de peines et de périls à essuyer, tous ayant d'ailleurs un égal intérêt dans la chose publique. On avait considéré combien une pareille conduite contribuerait au soulagement et à la satisfaction des peuples, qui ne pouvaient ignorer que l'ennemi étant partout entiè-

rement soumis, il n'y avait plus rien à craindre, et par conséquent aucun sujet de les fouler. Quant à ce qui avait été fait pour la réforme des lois et du clergé, on répondit que, comme la convention avait compris que l'un et l'autre avaient grand besoin d'être réformés, aussi lui avait-on dit qu'elle était principalement assemblée pour cela, et que si elle avait fait quelque chose de trop, ceux qui la blâmaient avaient très-mauvaise grâce de le faire, puisqu'eux-mêmes l'avaient pressée sans relâche de faire quelque chose de plus. Quant aux objections à l'égard des présentations, on répliqua que la méthode dont on s'était servi en cela par le passé avait paru trop déraisonnable pour être continuée, parce qu'elle n'allait dans le fond qu'à donner pouvoir aux plus puissans de la paroisse, qui n'étaient pas toujours les plus honnêtes gens, de prescrire aux paroissiens la religion qu'ils voulaient, en présentant pour ministre un sujet qui pourrait n'être nullement propre à ces fonctions. On répondit enfin à l'accusation de n'avoir pas voulu secourir sir John Stawell, que l'affaire était actuellement en délibération et qu'on ne manquerait pas d'agir comme le cas le méritait. Le débat se prolongeant, la chambre commença à se remplir de manière que le parti de Cromwell, désespérant de réussir par la voie des suffrages, rompit tout-à-coup la discussion en disant que ce n'était pas le temps de délibérer, et qu'il

fallait agir pour prévenir les inconvéniens dont ils prétendaient être menacés. M. Rouse qui était du complot, descendit alors du fauteuil, sortit de la chambre et se retira à Whitehall avec le reste de la cabale (1). Là ils signèrent un écrit

(1) Vainement on le supplia de demeurer, ainsi que le sergent qui, malgré toutes les sollicitations possibles, persista à s'en aller avec la masse. Lorsque Cromwell reçut l'acte de résignation, il leva les yeux au ciel avec l'expression de la surprise, mais se soumit humblement à la volonté du Seigneur. Ainsi se termina ce parlement *Barebone*, où s'était venue résumer toute l'importance politique du parti sectaire, connu sous le nom *des hommes de la cinquième monarchie*, ou des millenaires. On peut regarder cette importance si passagère et si bornée comme l'ouvrage de l'homme extraordinaire qui, sorti des rangs de ces fanatiques, en avait fait son premier point d'appui, et aurait volontiers continué à s'en servir comme d'instrumens qu'il était assuré de manier à son gré. Mais s'ils avaient suffi dans un temps d'anarchie pour former un parti capable de concourir avec les autres à la désorganisation universelle, quand il fallut ensuite les employer à gouverner l'Angleterre, le moyen se trouva faible et ridicule, et Cromwell le rejeta sans crainte, plein de confiance dans le fanatisme qui lui soumettait aveuglément les uns, et dans l'impuissance des autres qui l'empêchait d'en rien redouter. Leur passage dans le gouvernement paraît avoir peu marqué pour le public. Les craintes que pouvaient inspirer leur fanatisme contre toute forme prescrite à la prière et leur éloignement pour le sacerdoce, se font reconnaître à quelques pétitions en faveur des universités, des dîmes, et

par lequel prenant en considération le pouvoir que leur avait confié l'armée, et le sentiment de leur insuffisance pour faire ce qu'exigeaient le bien et la pacification de la nation, ils résignaient ce pouvoir entre les mains de Cromwell de qui ils l'avaient reçu.

L'autre partie de l'assemblée, venue dans la bonne et sincère intention de faire son devoir et de servir son pays, demeura dans la chambre et n'en sortit que quand elle en fut chassée par des soldats envoyés par Cromwell pour cet effet. Une chose qui paraît remarquable, c'est que bien que cette assemblée ne pût s'attribuer une autorité conforme aux institutions nationales, et qu'on ne l'eût formée que pour la rendre odieuse, et inspirer par la crainte aux jurisconsultes et aux ecclésiastiques la complaisance qu'en voulait

---

pour demander la répression des prédicateurs scandaleux ou ignorans. Mais ces pétitions, toujours reçues avec des remercîmens, attestent que l'esprit contre lequel elles étaient dirigées ne se sentait pas insvesti d'une domination bien forte et bien terrible. L'acte le plus remarquable du parlement *Barebone* fut le bill qui faisait du mariage un acte purement civil, dont il retirait la célébration au clergé, pour en charger entièrement les juges de paix. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1413 et suiv. — Whitelocke, p. 545, 546, etc.)

(*Note de l'Éditeur.*)

obtenir Cromwell, plusieurs personnes cependant, convaincues de la droiture de ses intentions, en venaient chaque jour à approuver ce qu'elle faisait. Et non-seulement Cromwell ne put jamais obtenir de la chambre un vote qui consacrât cette lâche et criminelle résignation du pouvoir, mais j'ai su que la plupart des membres de cette assemblée n'avaient pas voulu signer l'acte de cette résignation, bien qu'on les en pressât par tous les argumens de la politique la plus diabolique qui se puisse imaginer.

Cette convention, qui n'avait d'autorité que celle que Cromwell lui donnait, se trouvant dissoute après avoir fait tomber dans les lacs de Cromwell, selon ses projets, le clergé et tout ce qu'il y avait de corrompu parmi les gens de loi, tout le monde était en attente de voir comment il s'y prendrait pour s'emparer de l'autorité. Comme tout ce qui se trouvait d'honnêtes gens au centre de son empire avaient perdu toute espérance d'en obtenir rien de bon, il commença à cajoler et à courtiser ceux qui en étaient éloignés, dans l'espérance de les surprendre d'autant plus aisément qu'ils étaient moins informés de ses pernicieux desseins. Je reçus entre autres par un de mes parens un message de lui, pour m'assurer de son amitié, et des intentions où il était de faire autant pour moi que pour personne.

Peu de jours après on convoqua un conseil d'of-

ficiers généraux, où le major-général Lambert ayant fait une récapitulation des différens degrés par lesquels on avait amené les choses au point où elles étaient, et insisté sur la nécessité pressante où était l'armée de remplacer ce qui venait d'être détruit, présenta un écrit intitulé, *Instrument de Gouvernement*, et le lut de sa place. Quelques officiers, convaincus que le contenu de cet instrument tendait à sacrifier tous leurs travaux à l'avidité et à l'ambition d'un particulier, commencèrent à déclarer leur répugnance à y concourir. Mais le major-général les interrompit, et leur dit que ce n'était pas le temps de discuter si ce devait être ou n'être pas la forme du gouvernement, puisque la chose était décidée après une délibération de deux mois; et qu'on ne leur présentait cet acte que pour leur permettre d'y proposer les changemens qu'ils jugeraient convenables, avec promesse qu'on y aurait égard. Les officiers voyant dans quelles limites on les obligeait à se renfermer, proposèrent qu'on déclarât dans l'instrument, que, passé cette première fois, le général de l'armée serait tenu pour incapable d'être protecteur (tel était le titre donné dans cet acte au premier magistrat, bien que quelques uns, dit-on, eussent proposé de le faire Roi); qu'aucun des parens du dernier protecteur ne pourrait jamais être choisi pour lui succéder; et ils demandèrent qu'un conseil général de tous les officiers

qui étaient aux environs de la cité fût assemblé pour délibérer sur cette affaire. Tout ce qu'on répondit à ces propositions, fut qu'on en parlerait au général (c'était le titre qu'on donnait à Cromwell). A la suivante réunion des officiers, on ne jugea pas à propos de délibérer avec eux en aucune manière; et le major-général Lambert leur dit ouvertement, que le général se chargeait du gouvernement civil. Ensuite on les requit de retourner à leur poste trouver leurs corps respectifs, et d'y veiller à ce que le repos public ne fût pas troublé; après quoi on les renvoya.

C'est ainsi que cette affaire d'une si haute importance, non-seulement pour la nation, mais jusqu'à un certain point pour toute l'Europe, fut conduite clandestinement et bâclée pour ainsi dire par deux ou trois personnes, car il n'y en avait pas davantage dans le secret; en sorte qu'on peut l'appeler à juste titre une œuvre de ténèbres. Cet instrument faisait résider la puissance législative dans les représentans du peuple et dans le protecteur. Il était dit qu'on convoquerait tous les ans un parlement destiné à siéger cinq mois sans interruption, s'il le jugeait à propos; que la première réunion du parlement aurait lieu le 13 septembre suivant; que les membres de ce parlement seraient choisis par le peuple; que tout ce qui s'y ferait serait présenté au protecteur pour recevoir son consentement, et que s'il ne le con-

firmait pas dans l'espace de vingt jours après la communication qui lui en aurait été faite, cela aurait force de loi, pourvu qu'il ne s'agît pas de diminuer le nombre ou la paye de l'armée, de punir quelqu'un pour affaire de conscience, ou de faire quelque changement à l'instrument du gouvernement; sur tous ces points la négative était réservée à la volonté d'un individu. Il était aussi porté que tous les writs seraient émis au nom du protecteur; qu'il nommerait la plupart des magistrats, et qu'il disposerait de toutes les dignités; que son autorité s'étendrait sur la milice tant par mer que par terre; que durant les intervalles du parlement, la nation serait gouvernée par le protecteur et par son conseil qui ne serait pas composé de plus de vingt et un membres, ni de moins de treize. Les premiers nommés pour composer ce conseil furent le major-général Lambert, le colonel Desborough, M. Henri Lawrence, sir Charles Wolseley, le colonel William Sydenham, M. Francis Rouse, Philippe vicomte Lisle, le colonel Philippe Jones, le colonel Montague, M. Richard, major, Walter Strickland, écuyer, sir Gilbert Pickering, le major-général Skippon et sir Antoine Ashley, en tout quatorze. On remarqua que Cromwell faisait entrer dans ce conseil les principaux de ceux qu'il avait employés à rompre la dernière assemblée, et les chefs de l'intrigue au moyen de laquelle il s'était

fait résigner l'autorité. Et comme il n'y avait aucun sujet de présumer que ni l'honneur ni la conscience les obligeassent d'être fidèles à Cromwell et à son gouvernement, quoiqu'ils eussent juré de le faire, Cromwell, comme un voleur public, s'étant emparé de la bourse de la nation, donna à chaque membre de son conseil 1000 liv. sterling par an. Il nomma aussi des commissaires pour surveiller et soigner les forêts, fiefs et terres qui avaient appartenu au dernier Roi, à la Reine et au prince, sous prétexte de les faire valoir au profit de la république, mais à la vérité dans le dessein de les tourner à son profit. Le soin du trésor fut donné aux colonels Desborough, Montague et Sydenham, ses créatures, auxquels on joignit M. William Masham, homme de mérite et membre du parlement. Cromwell le préféra à d'autres parce qu'il savait qu'il avait des parens accrédités dans le clergé, une nombreuse famille, et peu de bien pendant la vie de son père; considérations qui obligèrent aussi ce gentilhomme d'accepter cet emploi.

Les choses ainsi disposées, le maire et les aldermen de Londres furent requis de se trouver à Whitehall dans leurs robes d'écarlate. Quand ils y furent on leur communiqua le dessein; et comme ils étaient au pouvoir d'une armée, ils furent forcés de concourir à cette parade, en accompagnant Cromwell à la salle

de Westminster. Les commissaires du sceau, les juges et les barons de l'échiquier marchaient les premiers, suivis du conseil de la république : ensuite venaient le maire, les shériffs et les aldermen de Londres en robes. Après eux marchait le général, accompagné d'un grand nombre d'officiers de l'armée, et du major-général Lambert portant l'épée devant lui dans la cour de la chancellerie. Après que le général y eut entendu lire l'instrument de gouvernement, et prêté le serment qui le terminait, le major-général Lambert s'étant mis à genoux lui présenta une épée dans le fourreau, comme un symbole de l'épée civile. Cromwell la reçut, et quitta la sienne, donnant à entendre par-là qu'il ne voulait plus gouverner avec l'épée militaire, bien que, comme un perfide hypocrite qu'il était, il y fût plus que jamais disposé. Les commissaires lui remirent les sceaux, et le maire de Londres lui donna l'épée, qu'il leur rendit en les exhortant d'en faire un bon usage. Après les avoir assurés qu'il n'acceptait cette charge que pour l'exercer à l'avantage du public, il s'en retourna à Whitehall de la même manière et dans le même ordre qu'il en était venu. Son conseil installé, il expédia, à tous les comtés et aux corporations considérables, l'ordre de proclamer Olivier Cromwell protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; et on eut soin de changer, dans tous les writs et actes

légaux, le titre *de gardiens des libertés de l'Angleterre* contre celui de protecteur. On rendit aussi une déclaration donnant pouvoir à tous ceux qui étaient légalement investis de quelqu'office de judicature, ou des charges de l'amirauté, depuis le 20 du mois de décembre, où l'on se trouvait alors, d'exercer leurs emplois jusqu'à nouvel ordre.

La nouvelle de ce grand changement dans les affaires nous fut fort désagréable en Irlande, parce qu'il était contraire au serment prêté, et en particulier à l'engagement pris par tous ceux qui l'avaient prêté, de demeurer fidèles à la république d'Angleterre, telle qu'elle avait été établie sans Roi, ni chambre-haute. Comme j'avais signé cet engagement et de la main et du cœur, j'étais résolu d'employer tous mes efforts à m'opposer à l'usurpation, ou du moins de ne rien faire qui pût contribuer à la fortifier. Pour cet effet, quand certains parasites de cour, qui se trouvaient parmi nous, nous représentèrent d'une manière pressante que, puisque les choses étaient ainsi et qu'il n'y avait aucune autre forme d'autorité subsistante, pour prévenir les desseins de nos ennemis, les commissaires du parlement devaient proclamer Cromwell protecteur à Dublin, et dans les autres parties de l'Irlande; je m'y opposai comme à une chose mauvaise en elle-même, tendant à trahir notre cause, et contraire

à un acte du parlement : je représentai que s'il était seulement douteux que ce fût un mal ou un bien, nous devions au moins attendre de ceux qui avaient l'autorité en main, un ordre que nous n'avions pas encore reçu. Par ce moyen j'empêchai pendant plus de quinze jours qu'on ne le proclamât en Irlande, quoiqu'on me pressât sans cesse de me rendre. Mais un jour ayant été marqué pour délibérer sur cette affaire, les commissaires avec trois ou quatre des principaux officiers, de la probité et de la capacité desquels nous avions la meilleure opinion, s'assemblèrent au château dans l'appartement du lieutenant-général Fleetwood; la discussion dura près de cinq heures; à la fin, la question ayant été posée, les voix se trouvèrent égales des deux côtés. Dans ce moment-là, M. Roberts, auditeur général, étant entré pour une affaire particulière à l'armée, le lieutenant-général Fleetwood connaissant son humeur flatteuse, et ardent à faire passer la chose, lui permit de dire son sentiment. Comme il se déclara pour l'affirmative, le lieutenant-général profita de ce secours, et comme il était officier-général, il prit son opinion pour une décision de la controverse. Il fut donc résolu qu'on ferait la chose; l'ordre en fut dressé, et les commissaires tâchèrent de me persuader de le signer; mais comme je m'y refusai positivement, ils le firent signer par leur secrétaire au

nom des commissaires. On prit cette voie afin qu'il ne parût pas qu'il manquât à la proclamation le nom d'aucun des commissaires. Le concours fut mince à cette cérémonie; il ne s'y trouva que quelques capitaines et officiers subalternes, sans colonels ni officiers-généraux, à la réserve de sir Hardress Waller et d'un colonel Moore. Le héraut d'armes qui fit la proclamation était en noir; mais l'artillerie qui était sous le commandement du lieutenant-général Fleetwood usa un peu de poudre aux dépens du public. Ce bruit fut pour moi une fâcheuse musique; aussi voulant me tenir aussi loin de cette parade qu'il me serait possible, je sortis de la ville l'après-midi.

Après avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour empêcher la proclamation de ce qu'on appelait un *instrument de gouvernement*, et qu'on imposait au peuple par la force militaire, contre plusieurs sermens et obligations solennelles, et au préjudice des intérêts et de l'attente des peuples, je me crus obligé de cesser d'exercer mes fonctions civiles de commissaire du parlement, de peur de paraître en les continuant reconnaître comme légitime l'autorité qu'on venait d'établir; en conséquence je n'allai plus à Corke-House, où les commissaires du parlement avaient coutume de s'assembler; mais le lieutenant-général Fleetwood m'importuna tant qu'il m'obligea d'y aller

encore une fois pour donner mon avis sur certaines choses uniquement relatives au repos de l'Irlande. Depuis ce temps-là je n'ai jamais opiné avec les autres commissaires, ni signé aucun de leurs ordres, quoique j'en aie été souvent sollicité avec instance par plusieurs personnes honnêtes et bien intentionnées. Mais comme j'étais toujours prêt à me défier de mes lumières quand je ne pensais pas comme les gens sages et consciencieux, je consentis qu'on marquât un jour pour examiner avec eux ce qui était de mon devoir dans cette conjecture. On se servit alors des raisons les plus fortes pour me persuader de continuer mes fonctions. On me représenta que supposé que Cromwell fût un tyran, qu'il n'eût aucun droit légitime à la dignité dont il était en possession et que ce fût un pervers, comme le reconnaissaient ingénument la plupart d'entre eux, cependant un honnête homme pouvait agir sous lui. Ils produisirent pour le prouver l'exemple de Cornelius, centurion sous Néron. Je répondis à cela qu'encore qu'un honnête homme pût prendre un emploi sous un mauvais gouvernement déjà établi, et bénir Dieu d'une pareille occasion de faire du bien, le cas néanmoins où nous étions me paraissait tout différent puisque la lutte était entre la tyrannie et la liberté, et que je n'osais me permettre de contribuer en rien au maintien

de la tyrannie, au préjudice de la liberté de ma patrie. Une autre raison qu'on fit beaucoup valoir fut qu'en abandonnant mon poste je perdrais l'occasion de faire quelque bien, et réduirais ceux qui avaient l'autorité à la nécessité d'en employer d'autres qui pourraient faire du mal. Je repartis à cela qu'il n'était pas permis de faire le moindre mal dans la vue du plus grand bien, et que je croyais que c'était un mal de fortifier Cromwell dans son usurpation; que j'espérais faire plus de bien en protestant ouvertement contre son injustice et en évitant d'agir sous lui, qu'en agissant dans le sens contraire. Je remontrai que si tous ceux qui étaient encore bien intentionnés pour les intérêts de la république refusaient d'agir dans l'état présent des affaires, il n'y avait point à mon avis de meilleur moyen pour mettre à la raison l'usurpateur qui, n'osant se fier à ceux qui auraient agi contre lui, se trouverait par là dépourvu entièrement d'instrumens qui l'aidassent à poursuivre ses injustes desseins. Un troisième argument fut que je devais attendre pour voir l'usage qu'il ferait de son autorité; que s'il en usait mal je trouverais alors plusieurs autres officiers qui se joindraient à moi, et seraient aussi prêts à le traverser que je pouvais l'être. A cela je répliquai encore que j'étais pleinement convaincu de l'injustice de son entreprise; qu'il avait trahi ses maîtres sous

prétexte qu'ils ne voulaient pas réformer les lois et le clergé, et qu'ayant convoqué une autre assemblée, à ce qu'il prétendait, pour accomplir cette œuvre, il l'avait cassée précisément parce qu'elle y travaillait ; qu'après avoir éveillé les intérêts corrompus sur le danger qu'ils couraient, il s'était uni avec eux, et était devenu leur protecteur ; qu'on ne pouvait raisonnablement espérer qu'il fît quelque chose pour leur réforme, parce que chaque pas qu'il ferait pour diminuer leur crédit tendrait à diminuer sa propre autorité, et qu'il n'était pas moins dans la nécessité d'être leur vassal, que résolu de réduire en esclavage le reste de la nation. Quoique ces raisons et autres ne me permissent pas d'exercer mes emplois civils, je ne voulais pas cependant me défaire de l'autorité militaire que j'exerçais en qualité de lieutenant-général de la cavalerie. Comme j'avais reçu ma commission du parlement j'étais déterminé à la garder jusqu'à ce qu'on me l'ôtât, et de l'employer à remplir le but dans lequel je l'avais reçue. Le principal objet de ma mission avait été de traduire en justice ceux qui s'étaient rendus coupables de la mort de plusieurs milliers de protestans anglais, et de rétablir les Anglais demeurés vivans dans les terres que les Irlandais leur avaient enlevées. Quoique la chose fût déjà faite en grande partie, ce n'était pas un devoir moins indispensable de l'achever que de la com-

mencer, et de maintenir nos compatriotes dans une juste possession que de les y établir; d'ailleurs il n'était pas impossible, puisque les uns s'étaient servis du glaive militaire pour ruiner l'autorité civile, que les autres parvinssent à la rétablir par la même voie.

Une des premières grandes affaires du gouvernement de Cromwell fut de faire la paix avec les Hollandais, qui la désiraient avec passion à cause du triste état où les avait réduits la bonne conduite du parlement. On prit, dans le traité, quelque apparence de soin pour assurer la punition de ceux qui s'étaient rendus coupables du meurtre des Anglais à Amboyne, si on parvenait à les trouver. Les Hollandais s'engagèrent aussi à indemniser nos marchands des pertes qu'ils avaient éprouvées par la saisie de vingt-deux vaisseaux en Danemarck. Le devoir de baisser pavillon devant les Anglais dans la Manche fut reconnu, et l'on promit de se soumettre à l'acte du parlement qui défendait d'apporter aucunes marchandises étrangères en Angleterre si ce n'est sur des vaisseaux anglais ou qui appartinssent en propre au pays d'où viendraient ces marchandises. Il fut convenu, par un autre article, que les ennemis des deux nations respectives n'obtiendraient, de l'une ni de l'autre, aucune protection; mais le traité ne fit nulle mention de la

coalition sur laquelle on avait tant insisté tant que le parlement avait régi les affaires.

Milord Whitelocke, que le parlement avait envoyé ambassadeur en Suède, notifia à la Reine le changement de gouvernement (1), produisit

(1) Whitelocke ne fut nommé ambassadeur en Suède qu'au mois de septembre 1653, sous le parlement Barebone, et par conséquent il n'eut point à annoncer le changement de gouvernement; son opinion sur ce changement n'est pas douteuse, et s'exprime dans ses *Mémoires* avec une vivacité qui ne lui est pas ordinaire contre le pouvoir dominant; à la vérité l'explosion est courte, et, passé ce premier moment, Whitelocke ne se prononce plus guère durant toute la vie de Cromwell, si ce n'est par un silence prudent sur ses propres opinions, et même en général sur celles du public. L'approbation devient chez lui muette comme le blâme, et l'humeur peut avoir autant de part que la bienveillance aux aveux courts et rares qui lui échappent sur le nouvel éclat dont parurent dès lors s'environner Cromwell et son armée. *Tout semble leur sourire*, dit-il quelque part; et ailleurs: « Le nouveau lord-protecteur s'est entouré d'une grande et « nouvelle pompe, et des hommes de tout rang lui rendent « les respects et les honneurs d'étiquette comme à leur « prince. » Il remarque les acclamations de la joie du peuple, et rapporte aussi que dans tel endroit elle n'a pas été aussi vive, ni aussi prompte à se manifester; cependant il ne peut s'empêcher de reconnaître, dans le gouvernement de Cromwell, quelques unes de ces habiletés qui avaient manqué aux gouvernemens précédens. Ainsi à l'occasion d'une invitation faite à *tous les honnêtes gens* de célébrer, par des actions de grâce, une victoire sur les Hollandais, « elle

les lettres de créance de Cromwell, le reconnut pour son maître, et fut reçu de la Reine aussi

---

réussit d'autant plus, dit-il, que ce n'était pas un commandement et une manière d'exiger des gens, mais simplement une invitation qui leur était faite de participer à des actions de grâces publiques. » Il relève aussi de temps en temps les soins du Protecteur pour plaire au peuple. Quant à lui, bien qu'il ait été toujours employé, et même d'ordinaire à des affaires importantes, comme devait l'être un homme habile et dont on n'avait jamais rien à craindre, sa situation paraît avoir été généralement peu agréable. Le refus constant qu'il avait fait jusqu'alors de tout emploi hors de l'Angleterre peut faire regarder son ambassade en Suède comme une espèce de disgrâce, dont les causes sont faciles à concevoir (Voyez les *éclaircissemens historiques*); et rien n'indique qu'à son retour il ait été content de l'importance qu'elle lui avait acquise en Angleterre. Aussi, excepté un petit nombre de cas où sa vanité se trouve flattée de quelques familiarités avec le premier personnage de l'État, son ton est celui du mécontentement. Dans une occasion où il demanda la place de prévôt du collége d'Eton « son altesse, dit-il, se trouva engagée ou feignit de l'être envers une autre personne. Les services de Whitelocke étaient passés, et il n'était par conséquent nullement nécessaire de les récompenser; la place fut réservée, comme on l'apprit, pour quelqu'autre que son altesse pourrait vouloir employer (p. 665). » Quoique soumis et même courtisan, Whitelocke marqua en plusieurs occasions son dissentiment, et se fit même ôter sa place de commissaire du sceau plutôt que de céder à une ordonnance par laquelle Cromwell réformait les procédés de la chancellerie; mais la disgrâce ne fut pas longue. Cromwell, très-prompt à écarter la résistance, ne tenait nullement à la

favorablement qu'auparavant; elle signa les articles convenus entre les deux nations, à la grande satisfaction de l'une et de l'autre.

Cromwell, ainsi délivré de tout ce qui lui faisait obstacle, sans un seul ennemi en campagne, si ce n'est dans les montagnes d'Écosse, soutenu par une armée considérable et une puissante flotte, les troupes entièrement payées et un mois d'avance, les magasins bien pourvus de toutes les provisions nécessaires par mer et par terre, en Angleterre trois cent mille livres sterling d'argent comptant, cent cinquante mille dans le trésor d'Irlande, quitta le Cockpit, que le parlement lui avait assigné, et se mit en possession de Whitehall, qu'il s'assigna lui-même. Sa femme montra d'abord quelque répugnance à ce changement de demeure, mais ensuite elle parut

---

punir. Quelques jours après « le Protecteur, dit Whitelocke, qui était bon (*good natured*), et sentait qu'il en avait durement agi envers Whitelocke et Widdrington, en les privant de cette liberté de conscience qu'il regardait comme le droit de tous, et dont personne, selon lui, ne devait être puni, voulut leur accorder quelque dédommagement, et les nomma commissaires de la trésorerie, avec un traitement de 1000 liv. sterling (pag. 608). » Soit que le goût de Whitelocke pour Cromwell tînt à sa puissance ou à sa personne, il perce plus d'une fois à travers ses mécontentemens personnels, qui ressemblent presque à des reproches d'ingratitude. (*Note de l'Éditeur.*)

prendre plus de goût à sa grandeur (1) ; mais sa mère qui, à cause de son grand âge, ne se laissait pas si aisément flatter à ces tentations, se défiait fort du dénoûment des affaires ; et craignant souvent, quand elle entendait le bruit d'un mousquet, qu'on n'eût tué son fils, elle n'était pas contente à moins qu'elle ne le vît une fois le jour,

(1) Elle n'eut jamais de crédit, et, quoique bien traitée par son mari, elle paraît avoir eu à se plaindre de quelques torts peu compatibles avec l'affiche de sainteté à laquelle Cromwell a dû ses plus aveugles partisans, mais qui du moins semblent avoir été réglés jusqu'à un certain point par ses habitudes politiques. Ainsi l'un des objets de sa galanterie fut la belle, brillante et intrigante lady Dysert, depuis duchesse de Lauderdale, qui put lui servir à entretenir au moins quelques espérances dans le parti royaliste ; les sévères regards des saints l'ayant obligé de renoncer à cette liaison, ou d'y mettre du moins un grand mystère, il put s'en consoler sans scandale près de mistriss Lambert, la femme du colonel, trop habituellement occupée à prier et à chanter des psaumes pour que ses relations avec elle pussent être autre chose qu'un sujet d'édification. On lui a donné plusieurs enfans naturels. Cependant il témoigna toujours une grande sévérité pour les mœurs licencieuses. Hannibal Sesthead, grand seigneur Danois, lui avait été présenté par Whitelocke ; il se plut beaucoup à sa conversation, et lui donna plusieurs fois à dîner ; « mais c'était, dit Whitelocke, un grand débauché ; le Protecteur l'ayant appris ne voulut plus le recevoir. » (*Memoirs of Cromwell family*, par M. Noble, etc., tom. 1, pag. 127.—Whitelocke, pag. 609.) (*Note de l'Éditeur*.)

tout au moins. Mais comme elle mourut bientôt après, elle le laissa en possession de ce qu'elle avait, qui, dit-on, n'allait pas au-delà de soixante livres sterling de rente; il tira bien davantage de la bourse publique pour faire les frais de son enterrement, où, entre autres cérémonies inutiles, il fit porter plusieurs centaines de flambeaux avec le cercueil, quoique l'enterrement se fît en plein jour.

L'usurpateur tâchant, par toutes les voies imaginables, de s'affermir sur le trône, donna pour instruction aux juges, prêts à partir pour leurs circuits, de prendre particulièrement soin de témoigner toute sorte de faveurs et d'égards au parti des cavaliers. Il remit lui-même le colonel Grace, notable rebelle d'Irlande, en possession de ses biens, et écrivit en faveur du lord Fitz-Williams, qui avait été lieutenant-général dans l'armée de Preston en Irlande; mais il en usa tout autrement avec les gens qu'il avait autrefois le plus recherchés. Il fit comparaître devant le conseil le général Harrison, le colonel Rich, M. Carew, et autres, ordonnant à ceux d'entre eux qui avaient des commissions de lui de les remettre. Il fit reproche au colonel Harrison d'en avoir mal usé à son égard, et l'accusa d'avoir voulu le débusquer de son emploi, pendant qu'il était malade en Écosse; et comme ils ne voulurent pas s'engager à ne rien faire ni contre lui ni

contre son gouvernement, il les envoya dans diverses prisons. Le major-général Harrison fut conduit au château de Carisbrooke, dans l'île de Wight, M. Carew à Pendennis, en Cornouailles, et le colonel Rich fut mis sous la garde d'un sergent d'armes. Bientôt après, MM. Rogers, Feak et Simpson, ministres, s'étant publiquement déclarés contre l'usurpation, et dans des écrits imprimés et en chaire, furent aussi emprisonnés. Après avoir ainsi changé de parti, et levé le masque, il envoya en Irlande le colonel Henri Cromwell, son second fils, avec ordre de tâter le pouls aux officiers au sujet de la mission qu'on voulait lui donner de commander dans ce royaume. Il arriva accompagné d'un seul domestique, et, comme il débarqua près de ma maison de campagne, je lui envoyai mon carrosse pour l'y conduire, et il y demeura jusqu'à ce que le lieutenant-général Fleetwood et divers officiers fussent venus avec des carrosses pour le conduire à Dublin. Après avoir observé en Irlande les personnes et les choses, autant qu'il lui fut possible, il résolut de s'en retourner; comme il m'en donna avis, je le priai de s'arrêter chez moi en passant, et, pour cet effet, le jour de son départ je dînai avec lui, au château, chez le lieutenant-général. Après avoir dîné nous allâmes ensemble à ma maison à Monckton, où, après une courte collation, nous promenant

dans le jardin, je l'entretins des sujets que j'avais d'être mécontent de l'état présent des affaires d'Angleterre; mécontentement que je l'assurai ne m'être nullement personnel, lui protestant qu'il en serait de même si mon père était encore vivant, et à la place du sien. Il me dit que son père savait bien que mon déplaisir venait de toute autre cause que celui de la plupart des autres mécontens des trois nations, et se dit certain que d'après cela son dessein était d'en user envers moi avec toute sorte de tendresse. Je lui répondis que je devais avoir, pour son père, la charité de croire qu'il avait jugé sa dernière entreprise absolument nécessaire, bien persuadé que j'étais qu'il n'était pas assez simple pour avoir abandonné une situation dans laquelle il jouissait d'autant de puissance et de richesses qu'un homme raisonnable en pouvait souhaiter, pour ne gagner autre chose que de la haine et des embarras. Je pensais qu'il entrerait dans ce sentiment; mais au lieu de cela il avoua l'ambition de son père en ces termes : « Vous autres ici « vous pouviez le croire puissant, mais à Londres « ils faisaient de lui un véritable simulacre. » Je répliquai que si cela était, ils avaient grand tort, car ils lui devaient beaucoup. Je lui dis ensuite que j'étais résolu de ne plus exercer mon office civil, et que je m'attendais qu'on ne me laisserait pas mes fonctions militaires. Il répondit à cela qu'il était

assuré qu'on ne m'y troublerait point. Je lui dis que je ne prévoyais pas ce que son père voulait faire, mais que j'étais porté à croire qu'aucun autre en sa place ne voudrait me les laisser. J'ajoutai à cela que je n'avais tiré l'épée dans cette guerre que pour faire cesser les obstacles que le magistrat civil rencontrait à l'accomplissement de ses devoirs; que, cela étant fait, je ne pouvais m'empêcher de croire que toutes choses devaient, à l'avenir, reprendre leur cours naturel; car comme on ne doit recourir aux remèdes extraordinaires que quand les ordinaires manquent leur effet, ils doivent cesser dès que la nécessité qui les a fait employer est passée; que ce qu'ils nommaient actuellement un gouvernement n'avait pour se soutenir que des moyens violens, qui, n'étant pas naturels, ne pouvaient être de durée. « Voudriez-vous donc, répondit-« il, qu'on déposât l'épée? Je ne saurais m'em-« pêcher de penser que vous ne vous croyiez aussi « intéressé que personne à ce qu'elle demeure « entre nos mains. » Je convins que j'avais été de cette opinion tant que j'avais cru la chose nécessaire, mais que comme il me semblait qu'elle ne l'était plus, je croyais avoir par-dessus tout intérêt à ce que l'épée fût déposée comme il convenait, attendu qu'il était prodigieusement différent de s'en servir pour rétablir les peuples dans leurs droits et priviléges, ou pour les en dépouiller.

Sur cela il survint compagnie, et le temps de s'embarquer approchant, nous ne pûmes continuer cette conversation; nous prîmes donc congé l'un de l'autre et il partit. Arrivé à Chester, il y fut visité par plusieurs partisans du feu Roi, et entre autres par le colonel Molton, lequel lui demandant en quel état il avait laissé les affaires d'Irlande : « Fort bien, répondit-il, si ce n'est « qu'il faut écarter quelques hommes fort attachés à leur pouvoir. »

Cependant Cromwell travailla si bien à Londres qu'il se fit inviter à dîner par la cité, lui, ses officiers et son conseil; ce qui se fit avec toute la magnificence possible. Lui et sa compagnie passèrent à cheval au travers de la cité; le maire et les aldermen vinrent le recevoir à Temple-Bar, où le maire, en reconnaissance de son autorité, lui donna l'épée, qu'il rendit ainsi que les Rois ont coutume de faire. Il fut harangué par le greffier; et le maire, à cheval, nu-tête, portait l'épée devant lui, les différentes corporations en robes bordant de chaque côté les rues par où ils passaient. Le commissaire-général Reynolds et le colonel Whalley conduisirent un corps de trois cents officiers à *Grocers-Hall*, lieu marqué pour cette fête, après laquelle il constata son usurpation en faisant chevalier l'alderman Thomas Viner, alors maire de Londres. Tout cela avait été arrangé surtout dans la vue de con-

vaincre le public de la bonne intelligence qui régnait entre lui et la cité de Londres; mais, aux yeux des hommes clairvoyans, cela produisit un effet tout contraire, et l'on reconnut que c'avait été, pour la cité, une affaire de nécessité plutôt que de choix, comme il parut par le grand silence et le peu de respect que Cromwell rencontra en passant dans les rues; quoique pour s'attirer des politesses il fit nu-tête la plus grande partie du chemin, et que quelques-unes de ses créatures se fussent placées à l'entrée de Cheapside, et commençassent des acclamations; mais cela ne prit pas du tout dans le peuple.

Cromwell ayant résolu de faire en ce temps-là une expédition dans les pays étrangers, leva cinq à six mille hommes, et, par cet artifice, non-seulement il effraya les États étrangers, mais il engagea dans son parti les officiers réformés, qui, sans cela, se seraient joints à tout parti déclaré contre lui. Le colonel Venables fut choisi pour commander cette armée. Quoiqu'on ne sût pas au vrai dans quel dessein se faisaient ces préparatifs, on soupçonna néanmoins d'abord qu'on les destinait à attaquer quelques uns des pays appartenant au roi d'Espagne. Le vice-amiral Penn commandait la flotte qui devait transporter ces troupes; elle était composée de seize à dix-sept vaisseaux de guerre, sans compter les vaisseaux de transport. La flotte ne fut pas plutôt

arrivée aux Barbades, qu'on y fit proclamer que tous ceux qui voudraient prendre parti auraient la liberté; ce qui fit enrôler environ deux mille domestiques, au grand dommage des planteurs. L'ambassadeur d'Espagne ayant su que la flotte avait pris la route des Indes Occidentales, et qu'il y avait apparence qu'elle allait fondre sur quelqu'une des possessions espagnoles, s'adressa à Cromwell, et lui demanda s'il avait quelque juste sujet de se plaindre du Roi son maître, ajoutant que si cela était, il était prêt à lui en donner toute la satisfaction possible. Cromwell demanda la liberté de commerce aux Indes Occidentales espagnoles, et l'abolition des lois de l'inquisition. L'ambassadeur répondit à cela que son maître n'avait que deux yeux, et qu'il voulait l'obliger de les arracher tous deux à la fois. Ceux de nos marchands qui négociaient en Espagne virent leurs marchandises saisies pour n'avoir pas été avertis à temps de les retirer; et un major Walter et autres, intéressés dans le transport des Irlandais au service espagnol, perdirent 30000 livres sterling que leur devait le roi d'Espagne.

La flotte étant arrivée à Hispaniola, soit quelque mésintelligence entre le colonel Venables qui commandait les troupes de débarquement, et le vice-amiral Penn qui commandait la flotte, soit quelque autre raison qu'il ne serait pas aisé de

déterminer, ils négligèrent, contre le sentiment de plusieurs officiers, de débarquer l'armée près de la ville; ce qu'ils auraient pu faire aisément, et avec grande espérance de la prendre, parce que la plupart des habitans l'avaient abandonnée. L'armée ayant donc débarqué loin de la ville, était en marche pour en approcher, lorsque les enfans perdus furent attaqués à l'entrée d'un bois par quarante à cinquante hommes occupés à tuer des vaches sauvages. Ce petit nombre d'attaquans mit les nôtres en fuite, et comme ils se retirèrent en grand désordre, ils jetèrent dans le reste de l'armée une si grande terreur panique, qu'elle commença à prendre la fuite sans que promesses ni menaces pussent l'engager à tenir ferme. A cet aspect le major-général Haines et cinq à six autres officiers résolurent, ou d'arrêter la poursuite des ennemis, ou de ne pas survivre à cette honte. Ils firent halte, et combattirent jusqu'à ce que le major-général et la plupart des autres fussent demeurés morts sur la place. Durant ce temps-là les nôtres se rallièrent; cependant ils ne purent reprendre assez de courage pour charger cet ennemi si peu redoutable. Ces gens qui avaient fait des merveilles quand il avait été question de combattre pour la liberté de leur pays, étant alors engagés à défendre la tyrannie, fuyaient lâchement sans avoir personne qui les poursuivît. L'expédition d'Hispaniola n'ayant donc point réussi,

ils se rembarquèrent et arrivèrent bientôt après à l'île de la Jamaïque qui appartenait aussi aux Espagnols. Comme elle était peu fortifiée, les habitans qui demeuraient pour la plupart tous ensemble dans la capitale, s'enfuirent et se sauvèrent dans les bois, laissant à notre armée ce qu'ils ne purent emporter. Le colonel Venables, malade et hors d'état de faire les fonctions de sa charge, reçut du conseil des officiers la permission de s'en retourner en Angleterre, et le vice-amiral Penn se doutant bien qu'il jeterait sur lui tout le blâme, obtint aussi permission de revenir. A leur retour ils furent entendus à Whitehall l'un contre l'autre; mais les accusations de part et d'autre parurent de plus grand poids que les raisons qu'ils alléguaient pour leur défense. Aussi Penn fut-il envoyé prisonnier à la Tour, et le colonel Venables eut sa maison pour prison, la maladie dont il était attaqué le mettant à couvert d'une détention plus rigoureuse.

Suivant la promesse insérée dans l'instrument de gouvernement, il fut résolu d'expédier des writs pour l'élection des membres qui devaient composer une assemblée à Westminster, et qui devaient être élus, non par de petits bourgs, et deux pour chaque comté comme autrefois, mais suivant la méthode arrêtée dans le parlement pour le choix des représentans, et qui véritablement était beaucoup plus égale et plus juste. Et comme

le même instrument portait que l'Irlande enverrait trente députés et l'Écosse autant, Cromwell et son conseil écrivirent aux commissaires de ces deux royaumes pour les informer de cette clause, et leur demander leur avis sur l'élection prochaine. Quelques uns des commissaires d'Irlande furent d'avis que si les propriétaires faisaient les élections, ils éliraient encore des ennemis des Anglais, et proposèrent à Cromwell et à son conseil de nommer pour cette fois les trente qui devaient être élus pour l'Irlande. Cette proposition ayant été faite aux commissaires avant l'arrivée des nouveaux qu'avait nommés Cromwell, malgré la résolution que j'avais prise de ne me mêler des affaires que le moins qu'il serait possible, la chose néanmoins me parut si étrange que je ne pus m'empêcher de leur demander, puisqu'il ne nous restait que le nom de la liberté, de retenir au moins cette apparence, dans l'espoir que le temps ouvrirait assez les yeux des hommes sur leurs intérêts, pour les engager à saisir ce moyen d'en recouvrir la réalité et la substance, d'autant plus qu'il était probable que par le crédit et l'influence de ceux qui tenaient le pouvoir, les personnes qu'ils souhaitaient ne manqueraient pas d'être élues. Ils y consentirent, et après avoir réglé les proportions de l'élection pour les villes et les comtés, avant de faire expédier les writs, le lieutenant-général Fleetwood assembla un conseil secret, où l'on

convint des personnes qui devaient être élues dans chaque lieu. Cela se fit avec beaucoup de facilité, parce qu'on avait eu soin de choisir les shériffs et autres officiers de manière à réussir. Le parti de la cour s'efforça de faire élire des gens qui concourussent à adorer l'idole nouvellement élevée, quelque différens que fussent d'ailleurs leurs sentimens sur d'autres points. Le clergé fut si puissant en certains endroits qu'il l'emporta sur ceux que voulait la cour; mais les deux partis concouraient à décrier tous ceux qui ne voulaient pas sacrifier la cause publique à l'ambition des hommes. On comprit mieux en Angleterre l'importance du dessein, et plusieurs personnes d'une vertu et d'une intégrité reconnues furent élues membres de cette assemblée, en particulier le lord président Bradshaw, sir Arthur Haslerig, M. Thomas Scott, M. Robert Wallop et divers autres. Au jour marqué pour la réunion (1), Cromwell alla en carrosse à Westminster accompagné de ses gardes à pied et à cheval, et de plusieurs officiers de l'armée

(1) L'ouverture avait été indiquée pour le 3 septembre, et eut lieu en effet ce jour-là, bien que ce fût un dimanche. On a dit, et la chose est assez vraisemblable, que Cromwell y avait tenu par un sentiment superstitieux, ce jour étant l'anniversaire de la bataille de Dunbar et de celle de Worcester; ce fut aussi le jour de sa mort. (*Note de l'Éditeur.*)

à pied. A peine arrivé, son premier soin fut de se produire à l'abbaye en costûme royal, pour y entendre le sermon avec les membres de l'assemblée, avant de songer aux autres affaires (1). Après quoi il se rendit dans la chambre peinte, où il fit aux membres une ennuyeuse harangue, dans laquelle il tâchait de prouver que l'état actuel des choses

---

(1) On retrouve déjà ici un tout autre aspect que celui du parlement Barebone; le service est fait régulièrement par un ministre; tout se passe dans des formes assez semblables aux anciennes coutumes; et le discours du maître, entièrement en harmonie avec cette couleur nouvelle, ne porte que sur les dangers de l'anarchie et du désordre d'esprit qu'il devient indispensable de réprimer. Il se plaint des principes subversifs qui ont voulu détruire en Angleterre cette distinction si utile de la haute noblesse, de la moyenne noblesse et du peuple (*nobleman*, *gentleman*, *yeoman*), des prétextes de liberté dont on s'est servi pour protéger des infamies, des niveleurs, des hommes de la cinquième monarchie, hommes honnêtes, à ce qu'il espère, mais trompés, et qui, il le craint bien, donneront trop souvent occasion d'appliquer cette parole de St.-Jude : « Ayez compassion de quelques uns, et sauvez-les par la crainte en les poussant hors du feu! » Il se félicite d'avoir déjà apporté quelque remède à ces maux, en réprimant cette liberté insensée que chacun croyait pouvoir s'arroger de prêcher comme il lui convenait, et en remettant le choix des ministres aux personnes les plus éclairées de la nation, soit dans le parti presbytérien soit dans le parti indépendant. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1434 et suiv.)

(*Note de l'Editeur.*)

avait été amené non par lui; mais par la main toute puissante de Dieu; les assurant qu'il avait beaucoup de joie de voir une assemblée du peuple aussi libre que celle-là, et qu'il était résolu de se soumettre lui-même à son jugement. Mais, malgré ces belles protestations, il fit exclure de la chambre le lord Grey de Grooby, M. John Wildman, M. Highland et autres qui avaient toujours témoigné un ferme attachement pour la république. Quoiqu'aux élections on eût eu recours à des voies illégitimes pour faire élire des ennemis de la cause publique, et pour faire donner l'exclusion aux hommes connus pour l'affection qu'ils lui portaient, quoiqu'on se vît sous la puissance d'un homme qu'on savait disposé à s'ouvrir par la violence un chemin vers le trône, on s'aperçut dès les premiers jours que les nouveaux élus n'étaient pas de ceux qu'il lui fallait, et qu'ils voulaient au moins constater les droits de la liberté (1). En effet, bien que le parti de la cour voulût les obliger d'approuver tout d'un coup

(1) A la première séance, sir Arthur Haslerig fit une motion tendante à ce que les accusations de trahison ne pussent s'étendre de manière à porter préjudice à la liberté des discours dans la chambre; elle fut rejetée à une majorité de 187 voix contre 130. L'esprit qui avait fait nommer cette assemblée y prévalait encore: cela changea bientôt, et Cromwell conçut une inquiétude, « à laquelle, nous dit Whitelocke, il était naturellement porté, de voir ce par-



l'instrument de gouvernement tout entier, l'assemblée le divisa en articles, et en renvoya l'examen à un comité. La première question soumise à la discussion fut celle-ci : « Le souverain pouvoir législatif de la nation peut-il résider dans « un seul homme et dans le parlement? » Dans ce débat sir Arthur Haslerig, M. Scott et plusieurs autres, surtout le lord président Bradshaw, contribuèrent beaucoup à ouvrir les yeux de plusieurs jeunes membres de la chambre, qui n'avaient jamais entendu établir et soutenir leurs intérêts avec tant de clarté. Ainsi le parti de la république se fortifiait de jour en jour, et celui de l'épée perdait du terrain. Cromwell, informé par ses créatures de ce qui se passait, craignant qu'on n'examinât cette grande question, et que l'assemblée ne le dégradât tout d'une voix du trône qu'il avait usurpé, fit poser de bon matin une garde devant la porte de la chambre, et envoya prévenir le maire de Londres des motifs de ce qu'il allait faire, afin qu'il prît les moyens d'empêcher qu'il ne se commît aucun désordre dans la cité. Les membres de la chambre étant venus à l'heure ordinaire, on leur refusa l'entrée, et ils furent requis de se rendre auprès de Cromwell

lement envahir son pouvoir, ou s'efforcer de le renverser. » (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1445.—Whitelocke, pag. 587.) (*Note de l'Editeur.*)

dans la chambre peinte, où, en contravention aux priviléges d'un parlement (car il voulait que c'en fût un), prenant texte de la discussion alors pendante à la chambre, il leur dit qu'assemblés en vertu de l'instrument de gouvernement, ils étaient tenus, par les engagemens de leur élection, de conserver sans y rien changer le gouvernement d'un seul et du parlement; que le pays l'avait reconnu en élisant un parlement convoqué par ses ordres, que les officiers des cours de justice et les juges de paix avaient agi en vertu de son autorité, qu'ainsi il était résolu de ne pas souffrir que ce point fût mis en question, et qu'il leur donnait avis que personne à l'avenir n'aurait séance à l'assemblée, qu'il n'eût reconnu par écrit le gouvernement d'un seul et du parlement. Quelques uns de ceux qui avaient été élus membres de cette convention, avaient déjà décliné la chambre, fondés sur ce que Cromwell et son conseil avaient dépouillé de leurs charges diverses personnes demeurées constamment fidèles à la cause publique. Mais aussitôt qu'ils se virent si manifestement sous la main de la force, la plupart des plus éminens défenseurs de la liberté de la patrie, se retirèrent persuadés qu'ils rempliraient mieux leur devoir envers la nation, en témoignant par là l'horreur de cette conduite tyrannique, qu'en consommant par leur signature l'abandon de leur liberté, sauf à traiter ensuite avec celui qui tenait l'épée pour

en recouvrer quelque partie (1). Cependant l'engagement fut signé dans l'espace de deux jours par environ cent trente membres, et quelques jours après par plusieurs autres, qui prirent séance à la chambre; alors s'éleva un débat au sujet de cette reconnaissance, et on rendit une déclaration portant que l'engagement ne comprenait pas la forme entière de gouvernement contenue dans les quarante-deux articles de l'instrument, mais s'appliquait seulement à celui qui remettait le gouvernement de la république entre les mains d'un seul et de parlemens successifs. La plupart consentirent à cette déclaration, espérant que satisfait de cette complaisance, des soins qu'on prendrait de la sûreté de sa personne, et de la certitude de gouverner la nation sa vie durant, Cromwell, en reconnaissance voudrait bien supposer qu'après sa mort, le peuple se trouverait assez avancé en âge et en raison pour choisir son gouvernement. Ce grand point touchant le gouvernement d'un seul ayant donc été emporté de la manière qu'on vient de dire, on s'occupa d'examiner et de discuter les clauses de l'instrument de gouvernement. On déclara Cromwell Protecteur durant sa vie, on limita le nombre des troupes qu'on devait avoir

(1) Ce même jour, Harrison fut arrêté par un détachement de cavalerie. (Whitelocke, pag. 588.)

(*Note de l'Editeur.*)

sur pied en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, et on pourvut à leur paiement. On convint du nombre des vaisseaux qu'on crut nécessaires à la garde des mers, et on accorda à Cromwell 200000 livres sterling par an pour sa dépense, pour les appointemens de son conseil, pour les officiers de judicature, pour entretenir des correspondances dans les pays étrangers, et pour la réception des ambassadeurs. On vota aussi l'insertion d'une clause portant déclaration des droits du peuple anglais, notamment qu'il ne serait point levé d'argent sur la nation si ce n'est par l'autorité du parlement; et tandis que par l'instrument de gouvernement il était dit qu'en cas que le parlement ne fût point assemblé à la mort du Protecteur, le conseil des officiers élirait un successeur, il fut résolu qu'après sa mort le conseil ne déciderait rien autre chose que la convocation. A cela près je ne me souviens pas qu'on fit alors aucun changement considérable à l'instrument de gouvernement, si ce n'est qu'il fut unanimement arrêté, « qu'on ne regarderait aucune des clauses « comme obligatoire, à moins que le tout ne « fût accepté. » Ils firent cela de peur que Cromwell ne les séparât, et que prenant ce qui lui était avantageux, il ne rejetât ce qui était bon à la république. Tout cela prit beaucoup de temps et on eut bien de la peine à finir dans le temps limité; aussi se fit-il à peine durant tout

ce temps-là une affaire particulière, à la réserve d'un ordre qui fut donné au bureau de l'excise pour le paiement d'une vieille dette prétendue par le colonel John Birch, un des membres de la chambre, homme alerte et qui n'avait pas coutume de négliger les occasions de pourvoir à ses intérêts.

L'usurpateur, pour faire arriver ses enfans à la succession de son pouvoir, changea le titre du lieutenant-général Fleetwod, qui était commandant en chef, et lui donna celui de député d'Irlande, pour y demeurer en cette qualité jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de le rappeler de ce royaume, et de mettre son fils Henri en sa place. Dans cette vue, Cromwell envoya à Fleetwood une commission où ceux qui étaient ci-devant qualifiés de commissaires, n'avaient que le titre de ses conseillers. Après avoir ainsi réglé le gouvernement de l'Irlande, il commença à tourner ses soins vers celui de l'Écosse. Connaissant Monk pour un bon soldat, assez capable de lui demeurer fidèle tant qu'il trouverait en lui de quoi satisfaire son avarice et son ambition, il lui confia le commandement des forces, et le fit un des commissaires pour les affaires civiles de cette nation. Mais pour balancer son pouvoir, par le moyen de quelque homme d'une autre espèce, et qui pût veiller sur ses actions, il mit au nombre des commissaires le colonel Adrien

Scroop. Il commença par faire démanteler le château de Bristol, dont Scroop était gouverneur, n'osant confier une place de cette importance à un homme de tant d'honneur et de mérite. Il y envoya aussi le colonel Wetham avec le même caractère. Il avait été membre de la dernière assemblée, et gouverneur de Portsmouth; et comme il s'était aperçu que l'on tramait le dessein de nommer Cromwell roi, il lui avait fait dans la chambre l'application de ces paroles du prophète à Achab : *Est-ce toi qui a tué et pris possession ?* Comme il paraissait par là que ce gentilhomme n'était pas dans les voies de Cromwell, il lui ôta le gouvernement de Portsmouth, et l'envoya en Ecosse pour être un des commissaires. Le lord Broghill fut fait président du conseil d'Écosse avec deux mille liv. sterl. par an d'appointemens, avec la parole d'un homme qui n'en a jamais tenu qu'autant qu'il a été nécessaire à ses mauvais desseins, qu'au bout d'un an il serait dispensé de ce service, et que ses appointemens ne laisseraient pas cependant de continuer.

Le parti du prince d'Orange ayant empêché long-temps qu'on ne signât en Hollande les articles passés entre cet État et Cromwell, les États-généraux envoyèrent M. Beverning en Angleterre en qualité d'ambassadeur, pour assurer Cromwell que si les provinces ne consentaient

pas au traité dans huit jours, il aurait pouvoir des États-généraux de le signer en leur nom. Mais, avant la conclusion de cette paix, les partisans du roi d'Écosse avaient obtenu qu'on enverrait du secours à leurs amis en Écosse; secours qui fut augmenté jusqu'à environ cinq mille hommes de cavalerie et infanterie, car ils avaient déjà reçu quinze cents fantassins, deux cents chevaux, et grand nombre d'armes, le tout transporté par dix-sept vaisseaux hollandais. Comme il n'y avait plus de guerre par mer, on jugea à propos de retirer le général Monk de la flotte, et de le charger des affaires de l'Écosse; sa principale mission était d'empêcher les officiers de former un parti contre l'usurpation de Cromwell. Le lieutenant-général Middleton débarqua aussi dans le nord de l'Écosse avec environ cent hommes, la plupart officiers, cinq cents armes, et cent cinquante barils de poudre. Nous opposâmes à ces forces quinze cents hommes qui furent envoyés d'Irlande dans les montagnes d'Écosse, sous le commandement du lieutenant-colonel Braine, et contribuèrent beaucoup à leur défaite.

Monk, arrivé en Écosse, divisa son armée en plusieurs corps, dont les deux principaux étaient commandés par lui et par le colonel Morgan. Ils poursuivirent l'ennemi si vivement que, dans un conseil de guerre qui fut tenu dans le comté de Murray, les Écossais résolurent de

se disperser à chaque alarme, et de se rejoindre à un rendez-vous dont on conviendrait. Cette résolution prise, ils s'avancèrent vers les quartiers du colonel Braine, où ils furent chaudement reçus, et forcés de se retirer. Middleton, pour éviter la poursuite des nôtres, dispersa son infanterie dans des quartiers inaccessibles, et rassembla à Kennagh environ six cents chevaux. Monk s'apercevant que son dessein était de nous fatiguer, ne le poursuivit plus de si près, et tâcha de le jeter sur le colonel Morgan, qu'il avait informé du mouvement des ennemis. Middleton, voyant qu'il n'était plus poursuivi, fit halte à Kennagh. Cependant Monk, ayant eu avis de l'approche du colonel Morgan, s'avança avec ses forces vers les ennemis. Comme ils se retiraient du côté de Badenorth, et se préparaient à loger cette nuit-là à Lochgary, ils furent attaqués dans un étroit défilé, par le colonel Morgan qui voulait loger au même lieu. Middleton s'efforçant de se retirer en fut empêché par un marais; et vivement poursuivi par Morgan, harrassé par les marches difficiles qu'il avait faites, il fut bientôt mis en déroute. Plusieurs des siens furent tués, et plusieurs faits prisonniers. On lui prit quatre cents chevaux, sans compter les chevaux de charge et de selle de Middleton même, qui, blessé dans l'action, se sauva à pied avec beaucoup de peine. Sa commission, ses instructions,

et diverses lettres écrites par leur Roi à lui et à ses amis, tombèrent aussi entre les mains des vainqueurs; et sans les mauvais chemins et la nuit qui survint, il s'en serait peu sauvé par la fuite. L'infanterie ennemie, qui composait un corps d'environ douze cents hommes, ayant eu avis de cette défaite, se débanda incontinent, et plusieurs des principaux officiers vinrent à nous, et se soumirent, entre autres le comte de Glencairn, le lieutenant-colonel Maxwell, le lieutenant-colonel Herriot, le lord Forrester, et sir George Monroe. Cependant, quelque mauvaises que fussent les affaires de ce parti en Écosse, le clergé refusa d'observer les jeûnes ordonnés par le gouvernement d'Angleterre, et en ordonna d'autres de sa propre autorité, exhortant ces jours-là le peuple à chercher le Seigneur, et à le supplier de maintenir le ministère ecclésiastique, d'oublier les torts de la maison de Stuart, et d'éloigner de son peuple les funestes effets d'une éclipse récente.

Le général Blake fut envoyé dans la Méditerranée avec une flotte pour demander satisfaction au grand duc de Toscane de quelques insultes faites à nos marchands, et de ce qu'il recevait dans sés ports la flotte du prince Robert. Non-seulement Blake obtint dans cette expédition la satisfaction demandée, mais il rendit l'Angleterre si formidable à toute l'Italie, et même

au grand Seigneur, que toutes ces puissances témoignèrent plus d'empressement qu'elles n'avaient jamais fait à entretenir la bonne intelligence avec les Anglais.

Cependant Cromwell s'étant approprié toute la puissance de la nation, et ayant envoyé des agens aux États étrangers, ceux-ci recommencèrent à lui faire la cour, et il en reçut en présent des raretés de divers pays. Le duc de Holstein entre autres lui fit présent d'un attelage de chevaux gris frisons. Se promenant un jour dans le parc, traîné par ces chevaux, et accompagné seulement de Thurloe son secrétaire, et d'une garde de janissaires, il voulut absolument prendre le siége du cocher, ne doutant pas que les six chevaux qu'il menait, ne fussent d'aussi bonne composition que les trois nations qu'il avait soumises au frein; et ne se contentant pas de leur train ordinaire, il les fouetta comme un enragé. Les chevaux qui n'étaient pas accoutumés à un cocher si violent, s'emportèrent, et ne s'arrêtèrent pas qu'ils ne l'eussent jeté hors du siége. Cette chute fit partir dans sa poche son pistolet qui prit feu, mais il n'en eut aucun mal. Cette aventure aurait dû lui apprendre combien il était dangereux de se mêler de choses dont il n'avait pas l'expérience.

La chambre représentative assemblée à Westminster, quoiqu'il l'eût affublée comme il avait jugé à propos, ne se trouvant pas suffisamment

disposée à favoriser ses desseins, mais cédant plutôt par prudence à la violence du torrent, dans l'espoir que le peuple pourrait avec le temps ressaisir le gouvernail, et s'en servir pour le bien public, il commença à se sentir impatient de voir arriver le terme des cinq mois fixés pour la session ; temps durant lequel ce qu'il appelait l'*instrument de gouvernement* ne lui permettait pas de la congédier. Quoique l'assemblée ne s'éloignât, dans aucun point important, de la forme de gouvernement qu'il avait établie lui-même, si ce n'est en se réservant la nomination de son successeur (1), cependant ce seul article le mit en

(1) Cromwell se croyait absolument sûr d'emporter la question de l'hérédité du pouvoir, et fut aussi surpris qu'irrité de la perdre à la majorité de deux cents voix contre soixante. Il paraît que cet événement causa aussi quelque étonnement dans le public, et ce fut peu de jours après que le parlement, pressentant probablement sa fin, commença à montrer un redoublement d'activité dans ses travaux sur la forme du gouvernement. Vers le mois de janvier les dissentimens s'accrurent au point de ne plus laisser de doute sur les résultats. On trouve dans Whitelocke, à la date du 7 : « Le parlement continua ses débats sur le gouvernement, et il s'y dit plusieurs choses qui offensèrent grandement le Protecteur et son conseil, et donnèrent lieu de craindre qu'il n'y eût rien de bon à attendre de cette assemblée ;

« Le 8, le parlement continua à se montrer récalcitrant aux désirs du Protecteur ;

si grande fureur qu'il résolut de la dissoudre. On avait mis toutes choses en état de lui être présentées, et on avait été fort soigneux de ne lui donner aucun juste sujet de se formaliser, sachant que pour peu que l'assemblée lui fournît le moindre prétexte de mécontentement, il ne manquerait pas de rejeter sur elle le blâme de tout. Aussi avait-on prudemment laissé à l'assemblée suivante la décision de l'établissement du gouvernement ecclésiastique, et de la liberté à accorder aux consciences délicates, l'une des machines que Cromwell faisait le plus utilement servir à ses desseins. Ainsi n'ayant aucun juste sujet de se plaindre, si ce n'est du trop de complaisance qu'on avait pour lui au préjudice de la république, après avoir pris connaissance de la

» Le 11, le parlement se pressa, autant qu'il lui fut possible, pour arriver au terme de ses débats;

» Le 16, l'affaire du parlement ne paraissait pas devoir arriver à une bonne issue;

» Le 17, le Protecteur commençait à en avoir assez du parlement, et pensait à le dissoudre; on lui conseilla de n'en rien faire, en lui représentant les mécontentemens qu'avaient amenés les précédentes dissolutions; mais le Protecteur paraissait s'en inquiéter assez peu; il était déterminé à renvoyer le parlement, et quelques uns de son conseil, voyant son penchant à le faire, ne manquaient pas de l'y pousser. » (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1459. — Whitelocke, pag. 592.) (*Note de l'Editeur.*)

forme de gouvernement dont l'assemblée était convenue, et qu'elle avait présentée à son examen, les cinq mois de la séance étant expirés suivant le calcul des soldats qui ne comptaient que vingt-huit jours au mois, l'assemblée eut ordre de se rendre près de lui le 23 janvier 1655 (1) dans la chambre peinte, où il suppléa par ses paroles et ses emportemens à ce qui lui manquait de motifs pour se plaindre. Il reprocha à l'assemblée d'avoir cherché à mettre toutes choses dans le désordre et la confusion, en épluchant trop minutieusement les détails de l'instrument de gouvernement qu'il exalta singulièrement. Il l'accusa d'avoir négligé de pourvoir aux besoins de l'armée, ce qui l'eût réduite à vivre sur le pays, au grand mécontentement de la nation, si

(1) Ce fut le 22. Le discours de Cromwell, à cette occasion, fut excessivement amer et violent. Il déclara au parlement que ses procédés avaient, dès le commencement, eu quelque chose de *parricide*, car on y pouvait entrevoir une espèce de désaveu de l'autorité qui l'avait convoqué. Il dit aussi, dans le courant de ce discours, que « si la république devait périr, c'était une sorte de dédommagement qu'elle pérît par des mains d'hommes, plutôt que par celles de gens qui ne différaient guères des bêtes; que s'il fallait nécessairement qu'elle souffrît, il valait mieux qu'elle souffrît de la part des riches que de la part des pauvres, qui, comme le dit Salomon, lorsqu'ils oppriment, ne laissent rien après eux, mais sont semblables à une pluie qui balaie tout. » Quelques jours après cette dissolution, Whitelocke

le mal n'avait été prévenu par les soins et aux dépens des officiers. En cela et en plusieurs autres choses il affecta de louer beaucoup la sagesse et la prudence du long-parlement; ce fut le rôle qu'il voulut prendre alors, étant décidé à rabaisser celui-ci. Comme il ne pouvait l'accuser d'aucune pratique contre la liberté de conscience, il attaqua ses membres dans leurs principes, et leur imputa tous les mécontentemens des différens partis, et tous les desseins tramés contre le gouvernement présent, soutenant que si ces intrigues ne partaient pas de quelques uns d'entre eux, comme il croyait pouvoir le démontrer, elles croissaient du moins comme des arbrisseaux sous leur ombre. Et pour prévenir l'objection qu'il savait bien, en sa conscience,

---

ajoute : « Le Protecteur, qui avait l'habitude d'être absolu dans ses opinions et dans ses résolutions, ayant dissous ce parlement parce qu'il ne le trouvait pas assez docile à ses volontés, cela causa beaucoup de mécontentement dans le parlement et ailleurs; mais il ne s'en soucia guères, se croyant au-dessus de ces sortes de choses. » Cependant Whitelocke continue à nous apprendre qu'il s'occupa très-activement, avec son conseil, à rédiger des lois propres à adoucir la masse du peuple par des réformes qui, au grand regret de Whitelocke, tombaient presque toujours sur les abus de la procédure civile. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1461 et suiv. — Whitel., pag. 599.)

(*Note de l'Editeur.*)

être la véritable raison du mécontentement que lui faisaient éprouver les résolutions de cette assemblée, il leur dit que ce n'était nullement parce qu'ils n'avaient pas conféré le gouvernement à lui et à ses héritiers qu'il refusait son consentement à ce qu'ils lui avaient proposé; « car, « dit-il, je suis si pleinement convaincu, quant à « présent, de l'injustice du gouvernement hérédi- « taire que, si vous m'aviez présenté l'instru- « ment de gouvernement en son entier, avec ce « seul changement en faveur de ma famille, j'au- « rais pour cela seul refusé le tout; et, quoiqu'on « ait commencé chez nous par un homme qui en « est indigne, je ne sais pas, dans le choix des « magistrats, quelle autre méthode on pourrait « observer à l'avenir que celle qui se pratiquait « parmi les enfans d'Israël, d'élever au gouver- « nement ceux qui s'étaient le plus signalés à les « délivrer de leurs ennemis étrangers. » Il y avait, ce me semble, dans cette apologie trois choses à remarquer; la première, que bien qu'il crût le gouvernement héréditaire injuste, il se réservait pourtant la liberté de changer de sentiment, en cas qu'il trouvât que les gens et les choses penchassent de ce côté-là. Secondement en déclarant que telle était alors son opinion, il flattait l'ambition du major-général Lambert, l'entretenait en espoir de lui succéder, et s'assurait ainsi de son secours pour exécuter ses per-

nicieux desseins. Troisièmement, en insinuant que le général devait toujours être élu Protecteur, il faisait voir que son dessein était que la nation fût perpétuellement gouvernée par l'épée. Par là cet habile homme (car telle était l'idée qu'il voulait qu'on eût de lui) affaiblissait son parti, et perdait l'affection des peuples. Comme par la séparation du long-parlement il avait désobligé la portion la plus sage de la nation, de même par la dissolution de cette nouvelle assemblée il ouvrit les yeux à ceux auxquels il avait fait accroire jusqu'alors que la nécessité l'avait contraint à cet acte extraordinaire contre le long-parlement, parce qu'il n'avait pas voulu faire pour la nation les bonnes choses qu'on attendait de lui ; et en renvoyant ainsi honteusement la convention, composée pour la plupart de gens modérés, et qui, au jugement des hommes les plus éclairés, n'avaient été que trop loin dans les complaisances par lesquelles ils avaient voulu acheter leur tranquillité présente, il se fit des ennemis irréconciliables d'une portion considérable de ceux qui avaient été de ses amis, et les députés s'en allèrent chez eux dire à leurs voisins et à ceux qui les avaient élus à quelle déraisonnable créature ils avaient eu affaire.

Après avoir ainsi dissous la prétendue représentation qu'il avait convoquée de son autorité, il commença à tâcher d'attirer les gens à son parti par

la corruption. Dans cette vue, il décida qu'on paierait en argent comptant au colonel Hewetson tout ce qui lui était dû d'arrérages pour son service en Angleterre, et que ce qui lui était dû pour ses services en Irlande serait payé sur les biens confisqués dans le comté de Dublin, au même taux que pour les aventuriers et dans le lieu qu'il voudrait choisir. Il fit payer sur le trésor 2000 livres sterling à M. Weaver, au lieu des terres confisquées en Écosse que lui avait allouées le parlement, et 10,000 liv. argent comptant au major-général Lambert au lieu de 1000 livres par an que le parlement lui avait données sur ces mêmes terres confisquées, s'embarrassant fort peu de prodiguer l'argent du public, pourvu qu'il se fît des instrumens propres à le servir dans ses injustes desseins.

Plusieurs commencèrent à cette époque à faire éclater hautement leur mécontentement, et particulièrement les partisans du roi d'Écosse. Bien que celui-ci vît clairement à quel point l'usurpateur lui faisait beau jeu en semant la division parmi ceux dont l'intérêt était de s'unir contre lui, cependant, impatient du retard et s'inquiétant fort peu du nombre de ceux qu'il pouvait avoir à sacrifier, pourvu qu'il pût promptement recouvrer l'exercice de son autorité, il envoya diverses commissions pour lever de la cavalerie et de l'infanterie. Quelques jeunes gen-

tilshommes de peu de considération et de moindre expérience se laissèrent engager à les accepter et à se hasarder contre une armée victorieuse commandée par un homme qui n'épargnait pas la bourse de la république pour se procurer des intelligences. Elles le servirent si bien qu'il fit saisir un grand nombre d'armes rassemblées pour ce dessein, et arrêter diverses personnes qui y avaient eu part. Il se servit en cela d'un nommé Bailey, jésuite, qui dénonça son parent, un M. Bagnal, fils de lady Terringham, ainsi que le capitaine Nicolas Bailey son propre frère, qu'il accusa d'avoir accepté une commission pour lever un régiment, ce que M. Bagnal ne désavoua point dans ses interrogatoires. Mais, nonobstant cette découverte, ces jeunes gens se crurent tellement assurés du succès qu'ils n'abandonnèrent point la conspiration, et fixèrent un jour pour l'exécution. Cromwell craignant que leurs espérances n'eussent quelque fondement, envoya en Irlande le commissaire général Reynolds, avec ordre de faire passer des troupes en Angleterre; on fit partir pour aller à son secours environ mille fantassins et trois cents chevaux; les premiers commandés par le colonel Sadler et les autres par le major Bolton. Lorsque ces troupes furent sur le rivage, quelques simples soldats, je ne saurais dire si ce fut scrupule de conscience ou regret de laisser en Irlande leurs femmes, leurs enfans et

leurs plantations, refusèrent de s'embarquer, quoique le lieutenant-général Fleetwood et plusieurs autres officiers fussent présens. Ils dirent pour raison qu'ils s'étaient enrôlés pour servir contre les rebelles d'Irlande, et qu'ils étaient prêts à satisfaire à leur engagement; qu'ils ne savaient pas contre qui ils auraient à faire en Angleterre, peut-être contre leurs meilleurs amis, et qu'ainsi ils priaient qu'on les dispensât d'aller servir en ce pays-là. Les officiers, résolus de les forcer d'aller à bord, assemblèrent sur le lieu un conseil de guerre, condamnèrent à mort un des plus remuans, et cassèrent une compagnie entière. La sentence fut exécutée sur-le-champ, la compagnie cassée et le condamné pendu au mât d'un des vaisseaux. Le colonel Hewetson qui était présent à cette exécution et que Cromwell avait obligé depuis peu au sujet de ses arrérages, témoigna sa reconnaissance en ordonnant que le pauvre homme fût pendu plus haut qu'on n'avait d'abord résolu.

Le complot des cavaliers allait toujours son train en Angleterre, et quoiqu'on en arrêtât plusieurs, et qu'on saisît beaucoup d'armes, ils ne laissaient pas de persister dans la résolution d'entreprendre quelque chose. En conséquence ils envoyèrent un chariot chargé d'armes au lieu convenu pour le rendez-vous du nord, où l'on disait que les machinateurs de l'entreprise devaient avoir à leur tête le lord Wilmot. Mais

ayant reçu quelque alarme au moment où ils commençaient à se rassembler, et craignant que des troupes réglées ne fondissent sur eux avant qu'ils eussent le temps de se mettre en défense, ils se dispersèrent et laissèrent leurs armes derrière eux. Le seul parti considérable qui se montrât fut celui de Salisbury, ce qu'il eut occasion de faire sous prétexte d'y aller aux assises. Ils étaient environ cent cinquante chevaux, qui s'assemblèrent de nuit et eurent ordre de se saisir des juges, du shériff du comté et de tous ceux qui seraient soupçonnés de traverser le dessein. Le colonel Wagstaff devait, dit-on, les commander; mais le colonel Penruddock, gentilhomme du pays, parut plus actif et plus empressé à donner les ordres nécessaires. Parmi eux se trouvaient le capitaine Hugh Grove, M. Jones de Newton, et divers autres gentilshommes du pays. Ils proclamèrent Charles second roi d'Angleterre, etc., se saisirent des juges, et les renvoyèrent après leur avoir ôté leurs commissions. Ils emmenèrent avec eux le shériff M. Dove à Dogtown, où ils jugèrent à propos de se retirer, se jugeant plus exposés à Salisbury, attendu que leurs forces ne répondaient nullement à leurs premières espérances. De là ils s'avancèrent jusqu'à Blandford dans le comté de Dorset, mais ils furent joints sur la route par si peu de gens, qu'ils ne faisaient pas en arrivant au-delà de deux cents chevaux.

La plupart les regardaient comme des fuyards. Plusieurs même des leurs désertaient à mesure qu'il leur en venait d'autres, et ceux qui demeurèrent le firent plutôt pour se mettre à couvert, et pour obtenir de meilleures conditions, que par aucune espérance. Ce qu'ils firent ne servit qu'à mettre l'armée en mouvement. Ils furent poursuivis par quelques détachemens de cavalerie jusque dans le Devonshire, où ils furent chargés et défaits par le major Unton Crook. Plusieurs furent faits prisonniers, entre autres le colonel Penruddock, M. Jones et le capitaine Grove. Le major-général Wagstaff, M. Mompesson et autres se sauvèrent et se retirèrent secrètement chez eux; mais, comme on apprit qu'ils avaient été du complot, on les arrêta pour leur faire leur procès. Les prisonniers qui avaient été faits dans le combat prétendaient que le major Crook leur avait promis la vie, et disaient qu'autrement ils ne se seraient pas livrés à si bon marché; mais le major niait absolument le fait; ainsi on nomma des commissaires pour leur faire leur procès, et M. le procureur-général Prideaux fut envoyé de Londres pour les poursuivre. Le grand-juge Rolls fut compris dans la commission chargée de les juger. Mais il refusa de s'en mêler, attendu que les prisonniers lui ayant fait une injure personnelle en se saisissant de lui au commencement de la révolte, il ne croyait pas devoir prononcer dans

une affaire où l'on pouvait le regarder comme partie. Les uns furent condamnés à Salisbury, et les autres à Exeter. Le colonel Penruddock et le capitaine Grove furent du nombre. On allégua contre eux comme circonstance aggravante, que c'était de leur part la seconde offense de cette nature ; et que c'était ainsi qu'ils avaient reconnu la faveur et l'indulgence qu'on leur avait témoignées, non-seulement en leur permettant de composer pour leurs biens à un prix raisonnable, après qu'ils avaient mérité de tout perdre ; mais aussi par l'acte d'amnistie qu'on leur avait accordé à eux et à tout leur parti, qu'on avait mis par ce moyen en état de jouir des avantages de toutes les victoires qu'avaient remportées sur eux leurs ennemis. Ils répondaient à cela que ce n'était pas contre ceux qui leur avaient fait cette faveur qu'ils avaient pris les armes, mais contre un homme qui les avait dispersés, et s'était mis en leur place. A dire la vérité, je ne sais par quelles lois divines ou humaines on aurait pu justement les condamner, s'ils avaient eu d'aussi bonnes raisons pour la cause qu'ils soutenaient que contre celle qu'ils attaquaient. Mais certainement nul homme de bon sens ne pensera qu'il vaille la peine d'égratigner seulement un doigt pour renverser un homme revêtu d'un pouvoir arbitraire, afin d'en mettre un autre à sa place avec une autorité aussi illimitée. Le colonel Penruddock et le capitaine

Grove furent décapités selon leur sentence; mais M. Jones de Newton-Tony, qui était allié de Cromwell, eut sa grâce après qu'il eut été trouvé coupable par le jury, et il fut ordonné que le major Crook aurait annuellement 200 livres sterling prises sur les biens de M. Mompesson, en considération du service qu'il avait rendu en détruisant le parti de ce rebelle.

L'usurpateur ne fut pas peu alarmé de ce soulèvement, ne pouvant s'imaginer qu'un si petit nombre de gens eussent osé paraître s'ils n'eussent été soutenus de quelque autre parti plus considérable. C'est pourquoi, bien qu'il se fût si lâchement abaissé à faire la cour au parti des cavaliers, et que par là il eût, à très-juste titre, grandement excité la méfiance et l'indignation de ses anciens amis, il résolut alors de l'attaquer sans égard pour les compositions qu'il avait accordées, ni même pour l'acte d'amnistie qu'il avait tant contribué à faire obtenir. En conséquence il fit lever un dixième sur tous les biens de ceux de ce parti, sous prétexte de l'employer au paiement des forces extraordinaires que leurs pratiques turbulentes et séditieuses l'obligeaient de tenir sur pied. Je n'ai jamais ouï alléguer, pour la défense de cette oppression, aucune raison de quelque valeur, soit sous le rapport de la justice, ou celui de la politique. En effet, comme il avait désobligé par sa perfidie et son usurpation ceux avec lesquels il

s'était d'abord engagé, il semblait n'avoir d'autre moyen de se soutenir que d'employer ses anciens ennemis à servir de contre-poids à ses ennemis nouveaux; or par ce nouvel acte d'injustice il mettait les premiers au désespoir et les rendait irréconciliables, ne leur laissant plus la possibilité de regarder quelque chose comme à eux, puisque, d'après la même règle en vertu de laquelle il s'emparait d'un dixième de leurs biens, il pouvait à son plaisir les dépouiller des neuf autres. Pour exécuter ce détestable projet, il divisa l'Angleterre en cantons, et commit sur chacun un pacha sous le titre de major-général, qui devait avoir inspection sur les commissaires inférieurs dans chaque comté, avec ordre de se saisir des personnes et des biens des réfractraires, et de mettre à exécution les instructions qu'il leur donnerait dans la suite.

Il ne manquait pas dans l'armée de gens encore affectionnés à la cause du pays. Cela parut surtout par une pétition signée de plusieurs d'eux et présentée à Cromwell, contenant des choses si conformes aux désirs des honnêtes gens, qu'elle fut pour cette raison fort désagréable à l'usurpateur. Le colonel Okey, entre autres, tâcha de persuader les officiers de son régiment de se joindre à lui dans ses efforts pour parvenir au but de la pétition; mais il fut traversé dans ce dessein par son major pour lequel il n'avait pas obtenu cet

office sans difficulté. On prétendit aussi que le major-général Overton, joint à quelques officiers de l'armée d'Écosse, avait eu dessein de se saisir de Monk et de marcher à Londres avec cette armée pour rétablir le parlement. Quoi qu'il en soit, il en fut soupçonné, et, sur ce soupçon, il fut arrêté, envoyé à Londres et mis à la Tour.

Environ trois cents exemplaires de la pétition dont on vient de parler, ainsi qu'un autre écrit intitulé *le Memento*, me furent envoyés en Irlande, dans une caisse à mon adresse et accompagnés d'une lettre fort courte sans aucune suscription. Après avoir examiné ces papiers et trouvé qu'ils contenaient des vérités fort propres à préparer les esprits à profiter de la première occasion qui se présenterait de se délivrer de l'oppression, je crus qu'il était de mon devoir et de l'intérêt public de les répandre autant que je le pourrais. Le capitaine Walcot, l'un des fidèles officiers de mon régiment, et plusieurs autres de mes amis, m'aidèrent beaucoup en cela. Je donnai avis de mon dessein au lieutenant-colonel Brayfield, et envoyai quelques uns de ces papiers au major Davis, alors à Dublin, mais dont la résidence ordinaire était dans le Connaught, pensant qu'on pouvait utilement l'employer à les répandre dans cette province. Ce major ayant reçu ces papiers, vint me trouver et voulut savoir s'ils venaient de moi. Je répondis que, bien que j'eusse

désiré n'être pas nommé, dès qu'il me faisait la question de cette manière, je ne me permettrais pas de le nier. Je lui expliquai les motifs qui m'avaient porté à cette démarche, et il me déclara les approuver entièrement. Mais il fut clair, par la suite, qu'aussitôt qu'il avait reçu ces papiers, il en avait donné avis à M. Roberts, auditeur-général, le supposant bien intentionné pour la cause commune; il n'en était rien, et Roberts communiqua ce qu'il savait au lieutenant-général Fleetwood. Celui-ci, ayant su d'un autre côté que j'avais causé dans la cour du château avec le lieutenant-colonel Brayfield, et soupçonnant que ce pourrait bien être pour la même cause, envoya quérir le major Davis et Brayfield pour les interroger. Ils en confessèrent assez pour donner sujet de m'envoyer un messager chargé de savoir de moi la vérité du fait. On employa à cette commission un major Wallis, qui, étant venu chez moi à Monkton, m'apprit que le lieutenant-général Fleetwood avait reçu avis que je répandais des exemplaires de la dernière pétition et du *Memento*. Je répondis que, puisque ce que j'avais voulu faire en secret était une chose connue, je croyais devoir déclarer que ma conscience me défendait d'étouffer d'aussi grandes vérités que celles que je voyais dans ces écrits. Il me dit alors que le lieutenant-général souhaitait de m'entretenir là-dessus, et je promis de me rendre

près de lui le lendemain matin. J'allai donc le trouver, et, après une courte conversation sur les écrits, il produisit un ordre de Cromwell et de son conseil, qui portait « qu'attendu que j'avais « fait connaître que je n'étais pas content du « gouvernement présent, le lieutenant-général « Fleetwood était requis de faire remplir de quel- « que autre manière les fonctions que j'exerçais « dans l'armée. » Il ajouta qu'il y avait quelques mois qu'il avait reçu cet ordre, et qu'il n'avait pas voulu me le notifier jusqu'alors, mais que la distribution de ces écrits ne lui permettait pas de le tenir plus long-temps caché, de peur d'être accusé d'agir de concert avec moi. Je répondis qu'eût-il été question de ma vie aussi bien que de mon emploi, je n'aurais pas cru pouvoir me dispenser, en cette occasion, de ce que je regardais comme mon devoir; que n'étant pas en situation de me disputer avec eux, je devais voir, quant à présent, dans leur volonté, une loi à laquelle je devais me soumettre. Quelque temps après M. Benjamin Worseley fut envoyé pour me donner avis que le lieutenant-général Fleetwood avait compté que je lui témoignerais, soit par lettre, soit en lui remettant ma commission, que je me soumettais à l'ordre qu'il m'avait montré. Je répondis que je ne croyais ni l'un ni l'autre nécessaire, et que j'espérais que le projet que j'avais formé de me retirer sur-le-

champ dans mon pays devait suffire. Mais il était décidé que je ne quitterais pas si aisément les affaires publiques. Je fus prié le lendemain d'aller voir le lieutenant-général, ce que je fis, et je le trouvai avec huit ou dix de ses conseillers. Le but de cette réunion était de me persuader, ou de remettre ma commission, ou de m'engager par écrit de ne rien faire en conséquence, jusqu'à ce que j'en eusse reçu l'autorisation de Cromwell ou du lieutenant-général Fleetwood. Je répondis au premier article que je n'oserais remettre ma commission à aucune autre puissance qu'à celle du parlement de qui je la tenais; et que c'était tout ce que j'avais pour me justifier de plusieurs choses où la vie des hommes avait été intéressée. Pour le second, je dis que je ne pouvais aucunement y consentir, parce que je n'osais me lier les mains, et me mettre hors d'état d'agir en vertu de ma commission, lorsqu'il se présenterait des occasions qui m'obligeraient à le faire. De retour chez moi, peu rassuré sur le dénoûment de cette contestation, et souhaitant d'avoir un bon conseil avant d'aller plus loin, j'envoyai chercher quatre ou cinq officiers, de l'intégrité desquels j'avais bonne opinion, pour leur demander leur sentiment sur la conduite à tenir. Il fut résolu dans cette conférence que, dans une lettre au lieutenant-général Fleetwood, j'établirais la légitimité de ma nomina-

tion à l'emploi dont j'étais en possession, et les conditions auxquelles j'avais reçu ma commission, acceptée par moi, particulièrement à la sollicitation de Cromwell, qui se montrait alors sous les traits d'un républicain; les droits de l'autorité de qui je tenais ma commission, la défection dont on s'était rendu coupable en reniant cette autorité et la cause commune que Cromwell s'était engagé aussi bien que moi de maintenir; l'obligation où j'avais été de répandre les écrits qui contenaient en substance les sujets de mon mécontentement; qu'en même temps je déclarais à quelles conditions je consentais à me tenir pour satisfait si elles pouvaient être accomplies, et en cas que cela ne se pût, jusqu'à quel point je me croyais obligé de me soumettre. Ayant donc écrit ma lettre suivant l'avis des officiers dont je viens de parler, je l'envoyai au lieutenant-général. Quelque temps après il me vint un homme de sa part pour me donner avis que, suivant l'ordre qu'il avait reçu d'Angleterre, il fallait ou remettre ma commission, ou y être envoyé prisonnier. Je dis à l'envoyé que je ne pouvais faire ce qu'il me demandait, quand on devrait m'envoyer prisonnier à Rome; mais que ma commission était dans une armoire de mon cabinet, où il la trouverait s'il jugeait à propos de rompre la porte, et de la prendre. Mais, comme son ordre n'était que de me demander de remettre ma

commission, il n'alla pas plus loin, et se retira. Un ou deux jours après M. Miles Corbet vint chez moi par ordre du lieutenant-général, et me fit voir la lettre de Cromwell par laquelle il lui ordonnait de me redemander ma commission, et, en cas de refus, de s'assurer de ma personne en Irlande, ou de m'envoyer prisonnier en Angleterre. Il mit en usage toutes les raisons qu'il put trouver pour me porter à faire ce qu'on souhaitait de moi. Après l'avoir écouté, je mis ma réponse par écrit, et le priai de la remettre au lieutenant-général Fleetwood. Je lui faisais connaître, en substance, que je regardais ma commission comme une chose aussi peu redoutable pour eux que si l'on me l'avait actuellement ôtée et révoquée à la tête de l'armée; mais que je ne voulais pas reconnaître, par une soumission volontaire, la justice de l'ordre présent, parce que j'avais reçu ma commission du parlement, pour servir comme officier dans son armée et faire exécuter la justice sur ceux qui avaient égorgé et opprimé les protestans anglais; qu'il ne m'était pas permis de consentir à me laisser retirer ma commission, si ce n'est par l'autorité qui me l'avait confiée : que quand je l'aurais reçue du général immédiatement, je ne devrais pas la remettre à son bon plaisir dans la conjoncture présente, tant à cause de mes devoirs envers le public que de mes devoirs envers l'armée;

qu'on pourrait m'accuser de trahir volontairement la cause que j'avais défendue conjointement avec l'armée, si après avoir été honoré d'un emploi dans une guerre entreprise pour défendre la liberté contre le pouvoir arbitraire d'un seul, je me soumettais volontairement à la proposition qu'on me faisait; que l'armée, s'étant attribué le pouvoir sur les trois nations, reconnaître au général l'entière disposition de tout ce qui regardait l'armée, ne serait-ce pas déclarer que je consentais à lui abandonner l'autorité du parlement, de l'armée et de la nation? Cependant, pour prévenir les extrémités autant qu'il m'était possible, je proposai, si l'on pouvait assembler un conseil composé des officiers qui se trouvaient aux environs de Dublin, et qu'après m'avoir pleinement entendu et avoir discuté la chose, ils jugeassent qu'il était de mon devoir d'obéir, de me soumettre à leur jugement comme à celui d'un pouvoir supérieur, n'y ayant à présent que Dieu devant lequel je pusse appeler de leur décision. Cet expédient n'ayant point été approuvé, le lieutenant-général me renvoya M. Miles Corbet pour me donner l'alternative ou d'aller à Londres, ou d'être arrêté en Irlande. Considérant le désordre où étaient mes affaires en Angleterre, où j'avais laissé mes biens chargés de grandes dettes, qui vraisemblablement n'avaient pas diminué en mon absence, désirant

d'ailleurs avec passion d'être promptement jugé sur le refus que je faisais de rendre ma commission, je préférai le premier parti. M. Corbet me dit alors qu'on tiendrait prêt un vaisseau de guerre pour me transporter en Angleterre, pourvu que je voulusse donner parole de comparaître devant Cromwell, et de ne rien faire contre lui en attendant, à quoi je consentis. Bien que je n'eusse pas cru pouvoir me permettre de m'ôter les moyens d'agir, tant qu'il n'y avait aucune accusation contre moi, de peur non-seulement d'abandonner par là ma liberté, mais de donner aussi un mauvais exemple aux autres; cependant, comme on m'accusait alors d'un prétendu crime, je consentis à promettre de comparaître comme on souhaitait, et de ne faire en attendant rien contre lui. Le lieutenant-général voyant que j'étais résolu au voyage, me pria de différer mon départ de deux mois, sous prétexte que les choses étant en quelque désordre en Angleterre, il craignait que Cromwell ne se crût obligé de me traiter avec plus de sévérité qu'il ne souhaitait; et, pour m'adoucir ce retard, il me remit un ordre de paiement d'une somme destinée à défrayer la dépense de mon séjour, et celle de mon voyage à Londres. Ce qu'il disait des désordres d'Angleterre n'était pas à la vérité sans fondement, car les affaires s'y brouillaient tous les jours de plus en plus, les cavaliers étant outrés

de colère de voir le trône usurpé. Ceux qui avaient tout hasardé pour la patrie s'apercevaient qu'ils avaient été dupés, que les droits de douane et d'excise se levaient sans l'autorité du parlement, et que les taxes imposées n'avaient d'autre objet que de maintenir l'orgueil et l'insolence d'un seul. Il y en eut qui s'opposèrent ouvertement à ces oppressions, et entre autres un marchand nommé M. George Cony, qui refusa de payer la douane; on la lui fit payer par force, et sur cela il attaqua le collecteur devant les tribunaux de la loi commune. Mais Cromwell, résolu de prévenir de si dangereux exemples, fit mettre à la Tour les conseils de M. Cony, qui étaient les sergens Maynard et Twysden, et M. Wadham Windham (1). A peine eurent-ils été

(1) Cromwell fit venir les juges et les réprimanda avec aigreur d'avoir souffert que les conseils de l'accusé se donnassent trop de liberté dans leurs discours. Les juges ayant modestement allégué la loi et la grande charte, il entra dans une violente colère, et avec un jurement commun à l'Anglais et au Français, et difficile par conséquent à rapporter ici : « Votre « grande......, dit-il, n'a rien à voir à mes actions; je sais « bien moi que ce que j'en fais est pour la sûreté de la ré- « publique. Qui vous a faits juges? Quelle autorité avez- « vous si ce n'est celle que je vous ai donnée? Veillez un peu « plus à ses intérêts, c'est là seule qui puisse vous soutenir, « et ne permettez pas aux gens de loi ces bavardages qu'il « ne vous convient pas d'entendre. » Whitelocke nous apprend qu'en une autre occasion deux juges furent dépouillés

à la Tour trois ou quatre jours tout au plus qu'ils demandèrent lâchement d'être remis en liberté, reconnurent leur faute, et promirent de n'y plus retomber, aimant mieux sacrifier la cause de leur client, dans laquelle était éminemment intéressée celle de leur patrie, que de souffrir une courte détention, et de perdre les profits de quelques jours. Ainsi, à l'audience suivante, M. Cony

---

de leurs fonctions pour n'avoir pas observé la volonté du protecteur dans *tous* ses commandemens. Une autre fois un prisonnier ayant tué pour se sauver le soldat qui le gardait, et le jury ne l'ayant déclaré coupable que de meurtre et non pas de trahison, le chef du jury (Foreman) fut déclaré incapable d'être juré à l'avenir. Le grand juge Hale lui résistant un jour : « Vous n'êtes pas propre à être juge, » lui dit Cromwell en colère. « Cela est vrai, » répondit Hale. Cependant il conserva sa place, que Cromwell avait eu beaucoup de peine à lui faire accepter. Hale n'y avait même consenti qu'à la sollicitation de ses amis royalistes. Ce parti lui avait fourni plusieurs juges, les gens de loi s'étant généralement rattachés à la cause royale depuis que la révolution avait pris un cours sanglant et irrégulier. Il en conserva plusieurs malgré leur résistance à ses volontés, qui leur attirait souvent des reproches et des menaces. Comme tous les despotes, Cromwell avait besoin à la fois de juges intègres pour rétablir et maintenir l'ordre qui est le seul moyen de gouvernement, et de juges corrompus pour se soutenir contre les ennemis de son despotisme. Aussi à la fin préféra-t-il de beaucoup aux tribunaux les conseils de guerre et les cours de justice spéciales. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 434. — Whitelocke, pag. 606, 620.) (*Note de l'Editeur.*)

fut obligé de plaider sa cause lui-même, ce qu'il fit le plus brièvement qu'il lui fut possible, s'en rapportant entièrement au juge, de la question de savoir si, d'après la loi du pays, on devait payer une taxe qui n'avait point été autorisée par le parlement, et déclarant son intention de s'en tenir à ce qu'il en déciderait. Le sergent Rolls, alors grand-juge, bien qu'il fût homme de conscience, et attaché à la liberté civile, n'osant pourtant pas prononcer en sa faveur, dit qu'il fallait donner quelque chose à des cas de nécessité. M. Cony répondit à cela qu'on n'avait jamais admis en justice qu'un homme pût créer des cas de nécessité, et les faire ensuite valoir comme moyen de défense. Mais le juge, manquant de courage, ne voulut pas prononcer contre l'usurpateur; et, comme il était trop honnête homme pour juger en sa faveur, il renvoya la chose au terme suivant pour songer à la règle qu'il fallait établir sur ce point. Cependant, considérant qu'un plus long exercice de son office le jeterait de plus en plus dans de pareils embarras, il écrivit à Cromwell pour le prier de reprendre sa commission. Le sergent Glynn fut nommé pour lui succéder, comme un instrument plus propre à pousser les desseins qu'on avait formés. Avant de siéger, le nouveau grand-juge eut soin d'accommoder l'affaire avec Cony, qui se perdit de réputation en abandonnant une cause si impor-

tante dans l'intérêt public. Sir Peter Wentworth, membre du long-parlement, fit aussi arrêter dans la province, et poursuivre à sa requête un collecteur, et eut de la peine à trouver un procureur ou un conseil qui voulût plaider sa cause. Cromwell en ayant eu avis envoya ordre de le traduire au conseil. Interrogé sur les motifs de sa poursuite, il répondit qu'il s'y était déterminé d'après ce principe constant, « que, suivant les « lois d'Angleterre, on ne devait point lever d'ar- « gent sur les peuples, sans leur consentement « donné en parlement. « Ensuite Cromwell lui demanda s'il voulait ou non renoncer à cette poursuite? « Si vous me le commandez, répondit-il, il « faudra bien me soumettre : » et sur cela Cromwell le lui ayant commandé, il y renonça. Causant avec lui quelque temps après, je pris la liberté de désapprouver sa rétractation; il me répondit que personne n'aurait pu faire plus qu'il avait fait lors de sa comparution devant le conseil, et que s'il avait manqué en quelque chose il fallait l'imputer à ses soixante-trois ans; âge, dit-il, où le sang ne bout pas avec la même vigueur que dans un homme plus jeune. Comme on découvrit dans ce temps-là que le lord Grey de Grooby avait donné à quelqu'un un exemplaire du *Memento* que j'avais répandu en Irlande, il fut envoyé à Londres, et confiné au château de Windsor. Il demanda au terme suivant un *habeas corpus*,

Le grand-juge le lui accorda suivant la loi, mais le gouverneur de ce château refusa d'obéir à l'ordre de la cour, et ainsi le lui rendit inutile, de manière qu'il ne put obtenir sa liberté qu'après avoir donné une caution pécuniaire de ne rien faire contre le gouvernement; ce qu'il aima mieux que d'engager sa parole, ne hasardant par ce moyen que de l'argent, et mettant hors d'atteinte son honneur et son intégrité. Le colonel Sexby fut aussi soupçonné d'avoir eu part à la distribution de la pétition et du *Memento* dont on a parlé. En conséquence l'ordre fut donné de s'assurer de sa personne. Il en eut avis, et prit la fuite; mais il fut suivi de si près, que son domestique fut pris avec sa valise. Cromwell, ayant manqué son coup, prit prétexte de l'ancienne amitié qu'il y avait entre eux pour ne pas donner de suite à la chose, et proposa au colonel de l'envoyer en qualité de son agent aux habitans de Bordeaux qui avaient réclamé ses secours contre l'oppression du ministère français. La nécessité l'obligea d'accepter cet emploi, et Cromwell lui fit donner de l'argent pour pourvoir aux besoins présens, et des lettres de change de plus grande valeur sur Bordeaux. Ainsi pourvu, il passa en France. Le magistrat de Bordeaux, informé du sujet de son voyage, donna ordre de l'arrêter; mais, en ayant été averti, il se sauva la

nuit par-dessus les murs de la ville, et sortit de ce royaume..

On jugea à propos de congédier une partie de l'armée d'Irlande, plutôt néanmoins pour se défaire de certains mécontens, qu'en vue de soulager ce pays. On produisit donc une liste nouvellement arrivée d'Angleterre, contenant les noms des régimens de cavalerie et d'infanterie qui devaient être réformés. Le mien était du nombre; mais on eut soin de replacer tous les hommes que, soit dans mon régiment soit ailleurs, on trouva disposés à voguer par tous les vents; et je dois reconnaître la justice qu'on eut de payer tant aux officiers qu'aux soldats tout ce qui leur était dû, sur les terres confisquées dans chaque comté, suivant l'estimation qui en avait été faite par le conseil général des officiers, où la bonté et les avantages de chaque comté avaient été estimés et également balancés. Les arrérages de mon régiment me furent assignés dans le comté de Wexford où je donnai ordre à Walcot, mon capitaine-lieutenant, d'agir pour moi conjointement avec mon quartier-maître, ce qu'ils firent. La portion qui m'échut de ces terres me rendait environ 100 livres ster. la première année, et dans la suite elle m'en produisit près de 200. On m'a dit qu'on pouvait en tirer davantage; mais je n'ai jamais vu ces terres, et je ne sais si je les verrai jamais. Mon lieutenant

colonel, qui avait eu ses arrérages avec le reste du régiment, fut accusé d'avoir dit qu'une pareille distribution n'était pas valable sans un acte du parlement; et la chose fut aggravée par quelqu'un qui en vint faire le rapport au quartier-général, comme s'il eût eu dessein de faire mutiner les soldats. Sur quoi on l'envoya quérir et on le retint en prison jusqu'à ce qu'il eût donné caution de sa conduite.

Le dessein de s'emparer des richesses des Espagnols dans les Indes occidentales n'ayant pas réussi, au lieu de l'or et de l'argent qu'on s'était promis d'emporter de l'Amérique en Anglèterre, il se trouva qu'on en emporta beaucoup d'Anglèterre en Amérique, où plusieurs des nôtres périssaient chaque jour de misère, et par les chaleurs excessives de ce climat. Cependant il fut résolu de garder la Jamaïque. Fortescue en fut fait gouverneur et commandant en chef des troupes après le retour du colonel Venables. Parmi ceux qui moururent à cette expédition, il y eut, entre autres, un nommé M. Winston qu'on destinait à un gouvernement dès qu'on aurait pris quelque place; M. Gage ecclésiastique y mourut aussi; il était, à ce qu'on dit, un de ceux qui avaient le plus conseillé cette entreprise. Fortescue ne jouit pas long-temps de son nouvel emploi et mourut aussi. Après sa mort le colonel Edouard d'Oiley fut fait commandant en chef. Il se mit à planter

pour tâcher d'en tirer de quoi subsister; pauvre dédommagement des dépenses et des pertes que cette entreprise avait causées. Cromwell, prodigue de la vie des Anglais au dehors, ne l'était pas moins de nos libertés au dedans; ne se contentant pas d'avoir fait mourir un si grand nombre de ceux qui avaient pris les armes contre lui, et de s'être emparé de leurs biens, il les fit transporter par troupes dans les pays étrangers sans aucune forme de procès. Du nombre des transportés, furent M. William Ashburnham, sir Thomas Armstrong et autres, auxquels on peut ajouter le lieutenant-colonel John Lilburne, qui, contre toute sorte de lois, et après avoir été déclaré innocent par un jury, avait été d'abord exilé. Cromwell ayant eu avis que le major-général Overton agissait pour obtenir un *habeas corpus*, et ne pouvant alléguer aucune raison pour le lui refuser, l'envoya en prison à Jersey au péril de sa vie et au grand préjudice de son bien (1). Le major John Wildman fut aussi arrêté (2), et ac-

(1) L'île de Jersey n'étant pas régie par les lois Anglaises, on prétendait que ceux qui y étaient détenus ne pouvaient réclamer le privilége de l'*habeas corpus*.

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Whitelocke rapporte de même l'arrestation de Wildman et donne sa proclamation; elle était intitulée : « Déclaration du peuple libre et bien pensant de l'Angleterre

cusé d'avoir été surpris dictant à son domestique une déclaration de guerre contre Olivier Crom-

---

« actuellement en armes coutre le tyran Olivier Cromwell, « écuyer. » Le nom du Roi n'y était pas prononcé, non plus qu'il ne le fut jusqu'à la restauration dans presque aucune des tentatives faites pour l'amener; mais la pensée des partis se manifeste autrement que par leurs paroles publiques, et nous trouvons dans Clarendon (t. 11, p. 269), le nom de Wildman au bas d'une adresse présentée au Roi quelque temps après par les anabaptistes, millénaires, etc. « On s'étonna, dit Whitelocke, que Wildman et autres de son parti qui avaient servi le parlement se fussent associés dans ce projet au parti dn Roi. Ils prétendirent n'avoir en pour objet que de se fortifier, comptant ensuite, lorsqu'ils auraient le pouvoir, réprimer les cavaliers et tous ceux qui s'opposeraient à leurs vues. Mais on soupçonna que le fond de leur projet était le rétablissement du Roi; en effet ils terminaient leur déclaration en demandant un *parlement vraiment libre*, ce qui était le moyen de ramener le Roi, retour que beaucoup de sages et fidèles patriotes commençaient à regarder comme très-désirable, dégoûtés qu'ils étaient de l'ambition particulière de quelques hommes et de leur domination, et craignant que l'esprit de faction qui s'augmentait chaque jour n'empêchât la tranquillité de se rétablir solidement dans notre pays. Le protecteur soupçonna plusieurs de ses anciens amis, et en particulier Whitelocke, de pencher pour cette opinion, et on pense que c'était une des raisons qui l'avaient engagé à l'écarter en l'envoyant en Suède, et à ne le pas faire entrer dans son conseil. » La découverte de ce complot, à ce qu'il paraît, alarma beaucoup Cromwell; il fit venir le lord maire et le conseil commun pour leur ordonner de veiller à sa sûreté, et les commis-

well. On en informa la cité de Londres, le major y fut amené sous une escorte de cavalerie et mis en prison à la Tour.

Cromwell, ayant tâté le pouls à l'armée d'Irlande, ainsi qu'on a déjà remarqué, résolut d'y envoyer son fils Henri, afin qu'étant sur les lieux il pût plus aisément mettre les troupes dans ses intérêts. Celui-ci se rendit en Irlande avec sa femme et ses enfans; partout sur sa route il reçut le meilleur accueil du parti des cavaliers, et particulièrement, dans le nord du pays de Galles, du colonel Mosson, qui le traita et but à la santé de son père. Après avoir passé quelque temps en

---

sionna pour faire lever des troupes sous les ordres du major général Skippon. Il défendit pour six mois les courses de chevaux, à cause des rassemblemens qu'elles occasionnaient, fit sortir de Londres dans les six jours tous ceux qui avaient servi dans le parti, excepté ceux qui y avaient leur demeure habituelle. On remit en vigueur les lois contre les jésuites et les papistes. Whitelocke nous apprend « qu'il se déclara contre cette mesure peu convenable, selon lui, dans ce temps où il n'y avait rien d'établi d'une manière positive, et où l'on avait tellement la prétention de favoriser la liberté de conscience. » Les prisons furent remplies, les exécutions se multiplièrent; mais les dangers qui venaient de se révéler à Cromwell ne se bornaient pas au moment, et ce fut pour y parer que dans le mois de novembre suivant il établit les majors généraux. (Whitelocke, pag. 605 et suiv. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1477-1478.) (*Note de l'Éditeur.*)

ces quartiers-là, il s'embarqua, et lorsqu'il arriva dans la baye de Dublin, les vaisseaux de guerre qui l'avaient accompagné et les autres qui se trouvèrent dans le port firent un aussi grand feu de leur canon que s'il leur fût venu quelque heureuse nouvelle d'un grand événement. Quoique ceux qui venaient dans des vaisseaux de guerre débarquassent d'ordinaire près de ma maison, néanmoins lui et sa suite vinrent en bateau jusqu'au bout de la baye, où ils mirent pied à terre et furent reçus par la plupart des officiers civils et militaires résidant aux environs de la ville. On ne pénétra pas d'abord le sujet de son voyage, et on crut qu'il ne venait que pour commander l'armée sous le lieutenant-général Fleetwood en qualité de major-général.

Les deux mois que le lieutenant-général avait voulu que je séjournasse en Irlande étant expirés, il me pria tout de nouveau de différer encore mon voyage en Angleterre de deux autres mois. J'y consentis, ne doutant pas que ce qu'il en faisait ne fût un effet de l'amitié qu'il avait pour moi. Ces deux mois étant près d'expirer, je me préparai pour mon voyage. Comme on s'en aperçut, le colonel Thomas Herbert, secrétaire du conseil, m'apporta l'ordre, suivant les instructions venues d'Angleterre, de demeurer en Irlande. Le secrétaire me dit que le lieutenant-général Fleetwood l'avait chargé de me le communiquer, et

d'y ajouter que, nonobstant cet ordre, il prendrait sur lui de me permettre d'aller faire mes affaires en Angleterre, si je voulais promettre de revenir dans six mois, et de ne rien faire durant ce temps-là contre le gouvernement présent.

Quoique je crusse qu'on en usait fort mal avec moi, non-seulement en ce qu'on me refusait la faculté de faire juger promptement mon refus de rendre ma commission à l'ordre du général, mais aussi parce qu'on m'empêchait de prendre soin de mes affaires particulières, je fis néanmoins savoir au lieutenant-général que je l'irais voir le lendemain pour en conférer avec lui. J'y allai comme je l'avais promis; il me pressa de lui accorder sa demande, toujours sur ce motif général de l'obligation où j'étais d'obéir aux autorités supérieures. Je répondis qu'autant que je pouvais le comprendre, il n'était pas encore décidé quelles étaient ces autorités supérieures, si elles résidaient dans le gouvernement de la république, ou dans celui d'un particulier; que ne sachant pas si durant le temps pour lequel il voulait que je m'engageasse à ne rien faire, je ne trouverais pas une occasion d'agir, je n'osais prendre l'engagement de m'en abstenir. Il me demanda ce que je regardais comme une occasion capable de justifier une pareille entreprise? Je lui répondis : « La « détermination de se montrer, prise par un « nombre d'honnêtes gens suffisant selon toute ap-

« parence pour balancer la puissance d'un seul. » Je pris aussi la liberté de lui dire qu'il avait déjà lui-même confirmé ce principe en agissant contre le Roi : « Mais nous avions, répondit-il, « l'autorité du parlement pour justifier notre « conduite. — Et qu'avez-vous à l'heure qu'il « est, répliquai-je, pour soutenir ce que vous « faites contre le parlement en faveur d'un homme, « que je ne puisse avoir pour me justifier d'agir « conjointement avec d'autres pouvoirs contre le « même homme? Autant que j'en puis juger, la « même puissance parlementaire qui nous a donné « commission à tous d'agir contre le Roi, peut « dans six mois m'autoriser d'agir contre l'homme « d'à présent. » Deux ou trois messages et conférences eurent lieu sur cette affaire, dont le résultat fut que je promis de me rendre prisonnier à Cromwell, qui disposerait ensuite de moi comme il plairait à Dieu. Mais cette offre n'ayant pas satisfait, le conseil réitéra son ordre, et il me fut défendu de sortir de l'Irlande, à moins d'un ordre subséquent. Me trouvant ainsi pris de tous côtés, et sachant très-bien que toutes ces rigueurs venaient de Whitehall, et que les propositions que le lieutenant-général m'avait faites partaient de l'affection qu'il me portait, je me crus obligé de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour qu'il ne souffrît pas de ses égards et de sa bienveillance pour moi. Je lui représentai que, bien que je

ne pusse m'engager positivement à ne point agir durant six mois comme il le souhaitait, ce qui me lierait les mains tout ce temps-là, quelque chose qui arrivât, cependant je voulais bien promettre de ne point agir contre le gouvernement durant le temps marqué, à moins que je ne me fusse auparavant remis entre les mains du général ou du lieutenant-général Fleetwood, et que je ne les eusse priés de me tenir quitte de cet engagement. Le lieutenant-général, m'assurant de sa disposition à se prêter autant qu'il le pourrait à tout ce que je désirais, y consentit. Cet accord ayant été mis par écrit à notre satisfaction mutuelle, ainsi que la permission que le lieutenant-général me donnait de partir pour l'Angleterre, il le signa au Phénix en présence de M. Corbet, alors premier baron d'Irlande. Le lendemain le colonel Lawrence vint me trouver, et me dit après quelques momens d'entretien, que le lieutenant-général ayant trouvé quelques difficultés à mon affaire, il l'avait envoyé pour me prier, nonobstant ce qui s'était passé entre nous, de différer mon départ de quinze jours ou trois semaines, ne doutant pas qu'il ne trouvât moyen durant ce temps-là de lever les obstacles. Je devinai sur-le-champ d'où la botte m'était portée; mais je ne savais aucun moyen de la parer pour le moment. Le lendemain M. Corbet m'envoya un exprès pour me prier de me

trouver sur le chemin entre ma maison et Dublin. M'y étant rendu, j'appris de lui plus particulièrement ce qui était arrivé. Il me dit que le colonel Cromwell était si mécontent du traité que nous avions fait qu'il en avait écrit à son père, et qu'ainsi, si je partais, il ne doutait pas que je ne fusse arrêté en chemin; ce qui, non-seulement serait fâcheux pour moi, mais encore déshonorant pour le lieutenant-général. Il m'assura aussi que Fleetwood aurait soin de représenter la chose en Angleterre de telle sorte qu'en peu de temps il pourrait aplanir toutes les difficultés qui s'opposaient à mon passage, et qu'il me priait de ne pas mal juger de lui s'il ne faisait pas à présent ce qu'il avait promis. Je fis connaître par ma réponse à M. Corbet que j'étais si éloigné de mal juger du lieutenant-général, qu'encore que j'eusse pensé un moment qu'il aurait pu faire quelque chose de plus pour moi s'il avait voulu, je voyais manifestement à cette heure qu'il en avait plus fait qu'il ne pouvait.

On commença dès lors à dire publiquement que le lieutenant-général Fleetwood devait bientôt partir pour l'Angleterre; mais on disait en même temps que ce n'était que pour demander avis sur quelques affaires particulières, et qu'il ne tarderait pas à revenir. Il fut accompagné à son départ du colonel Cromwell et de sa femme, du conseil, du maire et des aldermen de Dublin

et de la plupart des gens distingués qui se trouvaient alors aux environs de la ville. Ils le conduisirent jusqu'à ma maison, située près du lieu où l'on s'embarquait. Après s'y être arrêté quelques momens, il se rendit à bord et partit pour l'Angleterre, me laissant pour m'y rendre une permission dont je ne devais faire usage que dans un mois, et par laquelle il était ordonné à tous et à chacun de me laisser passer sans obstacle. Il me promit en même temps de s'occuper à lever les difficultés qui pourraient m'arrêter, et me dit que ce serait la première affaire à laquelle il songerait à son arrivée à Londres.

J'appris quelque temps après, par une lettre de mon beau-père Oldsworth, que le lieutenant-général Fleetwood l'avait assuré que je serais bientôt en Angleterre, et qu'il m'avait laissé un passe-port aussi valable qu'il avait pu ou qu'il était nécessaire; et comme il ne le dit qu'après avoir parlé à son beau-père Cromwell, cela me fit croire qu'il avait levé tous les obstacles. Ayant reçu cet avis, je me préparai à mon voyage, et fus prendre congé de M. Corbet auquel je fis voir le passe-port du lieutenant-général, et l'endroit de la lettre de mon beau-père qui avait rapport à cette affaire. Il me dit que le colonel Cromwell, alors en route, lui avait envoyé un exprès pour lui donner avis d'un second ordre nouvellement venu d'Angleterre, et qui portait positivement

de me retenir en Irlande; mais il ajouta que ne se chargeant pas volontiers des commissions désagréables à ses amis, il avait écrit au colonel pour le prier de le dispenser de l'exécuter; il ajouta qu'il croyait son excuse acceptée, car depuis il n'avait pas entendu parler de rien. Il me déclara donc qu'il m'en informerait, non comme ayant commission d'agir, mais comme ami. Je lui dis que je ne m'arrêterais point à cela, mais que je continuerais mon voyage comme j'avais résolu, ayant déjà frété un vaisseau pour cet effet. Il me pria pour lors de différer jusqu'au retour du colonel Cromwell, qui devait revenir sûrement dans deux ou trois jours; et cela de peur que celui-ci ne le soupçonnât de m'avoir conseillé de partir. Comme je ne voulais lui porter aucun préjudice, je consentis à différer mon voyage jusqu'au retour du colonel Cromwell, chez lequel je tâchai de me présenter le jour qu'il arriva; mais comme il vint bien avant dans la nuit, je me trouvai obligé de me retirer sans lui parler, à cause d'une humeur qui m'était tombée sur une jambe où j'avais eu un coup de pied de cheval. Il fallut donc que ma femme prît la peine d'aller lui faire mes excuses. Elle lui apprit mon état, et lui fit voir le passe-port du lieutenant-général, ainsi que l'endroit de la lettre dont j'ai parlé, et l'assura que mes affaires d'Angleterre avaient absolument besoin de ma présence. Il lui dit qu'il ne savait

rien qui dût s'opposer à mon passage, et qu'il y avait dans le port un vaisseau de guerre tout prêt à nous transporter. Il la retint à dîner, et lui promit qu'après le dîner, ils iraient ensemble à Corke-House parler à M. Corbet, l'ancien ami de son mari, comme il me fit l'honneur de l'appeler, et que l'affaire serait faite. Ma femme s'y rendit avec lui pleine d'espérance de finir l'affaire qui l'y amenait; mais après avoir consulté avec M. Corbet, il lui dit que bien que j'eusse un passe-port du lieutenant-général, cependant comme il avait depuis reçu l'ordre de m'empêcher de partir, il ne pouvait en donner un pour mon départ; que pour ma femme, si elle voulait s'en aller, elle aurait un vaisseau de guerre pour la transporter; mais elle le refusa, à moins que je n'eusse aussi la permission de partir. « Si vous ne voulez pas, « lui dit-elle alors, autoriser mon mari à s'en « aller, j'espère que vous ne lui ordonnerez pas « de demeurer.—Non, répondit-il, quoiqu'à dire « la vérité, je crois qu'il ferait mieux de de- « meurer. Mais je vous dis ceci en ami, et non « en homme qui a l'autorité en main. »

D'après tout cela, considérant que j'avais l'ordre du lieutenant-général, qui commandait alors en chef en Irlande; que M. Corbet qui était du conseil était d'avis que je partisse, en cas qu'on ne m'ordonnât point de demeurer, et que le colonel Cromwell, en ce moment le premier en autorité,

m'avait donné parole de ne me point retenir, je résolus de m'embarquer après avoir écrit au colonel Cromwell, pour l'assurer que je n'allais en Angleterre que pour remettre ordre à ma maison et mes affaires ; j'ordonnai qu'on ne lui rendît ma lettre que le lendemain après midi, et tâchai de m'embarquer ce jour-là avec ma femme et mes domestiques ; mais le vent étant violent, et le temps fort mauvais, il n'y eut point de chaloupe qui voulût hasarder de mettre en mer. J'engageai enfin, mais ce ne fut pas sans peine, le maître d'un des plus gros bâtimens à hareng qui fût alors dans la baye, à me transporter avec ma famille au vaisseau sur lequel je devais faire le trajet, et qui était à environ une lieue et demie de la côte. Nous partîmes entre deux et trois heures après midi, et fûmes accompagnés jusqu'au vaisseau par environ deux cents personnes du lieu ; de sorte qu'on n'a pas pu dire avec justice, comme on a prétendu depuis, que je m'étais dérobé secrètement, d'autant que le bâtiment qui me portait devait nécessairement passer à la vue de Dublin. Arrivés à bord du vaisseau de guerre qui nous attendait, nous appareillâmes dès la même nuit vers les onze heures, et entrâmes le lendemain à midi dans le havre de Beaumaris. Ce fut environ cette heure-là que mon valet, suivant l'ordre que je lui avais donné, rendit ma lettre au colonel Cromwell. Le temps était si ora-

geux que nous n'osâmes venir à terre que le second jour après notre arrivée. Alors le vent s'étant un peu abattu, nous descendîmes sur le rivage. Le gouverneur de Beaumaris vint nous recevoir, et nous donna des chevaux pour nous rendre à la ville. Nous remarquâmes qu'il était un peu triste, sans pourtant soupçonner le sujet de sa tristesse. Mais, après dîné, il m'apprit le plus poliment qu'il fut possible, que le capitaine Shaw, qui était alors en ville, lui avait apporté de la part du colonel Henri Cromwell, et des autres membres du conseil d'Irlande, l'ordre de me retenir jusqu'à ce qu'on fût informé de la volonté de son père à mon égard. Je le priai de me faire voir l'ordre, et trouvai qu'il était adressé au gouverneur de Beaumaris, Chester ou autres garnisons, ou à tout autre commandant des troupes, etc., et signé Henri Cromwell, Pepis, Matt. Tomlinson, et Miles Corbet. Le capitaine Shaw me fit des excuses de s'être chargé d'une pareille ambassade, et me dit que le jour de mon départ d'Irlande, arrivant lui-même d'Angleterre, et fort fatigué du voyage, il s'était mis au lit, où à peine avait-il été une bonne heure, que le colonel Cromwell l'avait envoyé quérir et lui avait dit qu'ayant eu avis que j'étais parti pour l'Angleterre, contre l'ordre exprès de son père, il avait incontinent assemblé le conseil; qu'il avait été résolu de faire courir après moi, et de m'arrêter en quelque lieu

qu'on me pût atteindre, et qu'il avait jeté les yeux sur lui comme sur un homme capable d'être employé dans une affaire de cette nature, et d'en rendre compte à son père et au lieutenant-général. Il ajouta qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour s'en excuser; mais qu'on n'avait eu égard ni aux fatigues du voyage qu'il venait de faire, ni à aucune des autres raisons qu'il avait mises en avant. Je répondis que ceux qui étaient résolus d'adorer le soleil levant ne pouvaient refuser des commissions même encore plus désagréables que celle-là, fût-ce contre leurs meilleurs amis, et qu'ainsi je ne devais pas m'attendre que toute la considération qu'il assurait avoir pour moi eût pu l'empêcher d'accepter cette commission; que cependant je croyais que le lieutenant-général Fleetwood, dont je savais qu'il espérait son avancement, ne verrait pas de bon œil qu'il eût servi d'instrument à l'affront qu'on faisait à son autorité; qu'il était gouverneur en chef de l'Irlande, que je ne m'étais mis en chemin qu'avec son passeport et après avoir obtenu mon congé de lui; qu'il savait jusqu'où allait son pouvoir, et, je l'espérais, saurait le maintenir. Le lord Fitz-William, galant homme quoique papiste, et qui avait été lieutenant-général à Preston du temps qu'il commandait une armée de rebelles irlandais, avait fait le trajet d'Irlande avec nous. Au moment de partir pour Londres, il eut la bonté de me venir

voir avant de monter à cheval. Il me témoigna qu'il avait non-seulement du déplaisir de me voir arrêté, mais m'assura qu'il serait toujours prêt à faire en ma faveur tout ce qui dépendrait de lui auprès de son altesse milord Protecteur, comme il jugea à propos de le nommer. Je le remerciai de son honnêteté, mais je regardai comme une révolution bien étrange qu'un homme qui avait été lieutenant-général de l'armée des rebelles d'Irlande eût plus de crédit que moi auprès du général de l'armée de la république.

Le capitaine Shaw étant sur son départ pour Londres, et voulant savoir s'il pouvait m'y rendre quelque service, je lui donnai une lettre pour le lieutenant-général Fleetwood, à qui j'apprenais ce qui était arrivé depuis son départ, et où je le croyais beaucoup plus intéressé que moi, parce qu'étant son prisonnier, et m'étant mis en chemin sur la permission qu'il m'en avait donnée, l'affront retombait entièrement sur lui, quoique je fusse la partie souffrante. On me conduisit sur le soir chez une veuve de la ville, où l'on me donna une chambre et une salle à manger, avec une sentinelle au haut de l'escalier. J'attendais avec beaucoup d'impatience le retour du courrier de Londres, espérant que le lieutenant-général Fleetwood et le capitaine Shaw représenteraient si bien la chose qu'ils obtiendraient ma

liberté ; mais l'usurpateur, devenu plus ombrageux à mesure qu'il devenait plus criminel, ayant eu avis que j'avais mis pied à terre, envoya un ordre au gouverneur de Beaumaris, conçu en ces temes : « Le lieutenant-général Ludlow s'étant « dérobé d'Irlande, vous aurez soin de le tenir « sous bonne et sûre garde, et ne permettrez pas « que personne lui parle. » A la réception de cet ordre, le gouverneur, qui avait résolu de faire sa fortune à quelque prix que ce fût, voulut me faire mettre en prison dans le château, dont l'air est si mauvais que les soldats n'osaient pas y loger; et il est à remarquer que, des prisonniers qui y ont été renfermés, peu se sont guéris des maladies qu'ils y ont contractées. Je répondis qu'étant sous son pouvoir, je n'étais pas en état de résister; mais que l'ordre ne portant rien de tel, il pourrait venir un temps où il serait obligé de rendre compte de ce qu'il faisait à présent. Il jugea donc à propos de me laisser où j'étais, mais il ne voulut pas que personne me vît, à la réserve de deux de mes domestiques. Une des raisons de cette sévérité avait, en partie, je crois, pour objet de m'empêcher de parler aux officiers de la brigade d'Irlande, qui, après avoir servi les projets de Cromwell, en l'aidant à réprimer les derniers mouvemens élevés contre lui, attendaient à Beaumaris le vent pour s'en retourner en Irlande, et qu'on craignait que je ne rappelasse à leur

devoir. Je ne fus pas seul à ressentir les effets de cette cruauté; car le colonel Cromwell ayant appris que le colonel Kempstone, mari de ma sœur, avait aidé à mon départ sans lui en donner avis, il le fit mettre en prison, où il fut traité avec la même dureté que moi, quoiqu'il dit pour se justifier qu'il n'avait pas su que je fusse coupable d'aucun crime, ni qu'on m'eût défendu de partir d'Irlande; et que bien qu'il ne vît pas pourquoi j'avais besoin d'un passe-port pour mon voyage, il savait néanmoins que j'en avais un du lieutenant-général Fleetwood, premier officier d'Irlande, et qu'il n'avait rien fait que m'accompagner au rivage, ce que cent autres avaient fait aussi bien que lui.

Pour empêcher que mon affaire ne fût représentée sous un faux jour, j'en rendis compte à mes amis d'Irlande aussi bien qu'à ceux d'Angleterre. Quelques unes de mes lettres furent interceptées, et on trouva dans une les paroles suivantes : « Quoique je ne me sache coupable d'aucun crime, je suis néanmoins plus maltraité de « ceux avec lesquels j'ai pris parti, que je ne l'ai « été de ceux contre lesquels j'ai combattu; car « quand je fus fait prisonnier par ceux-ci, tout « le monde avait la liberté de me venir voir, et il « me fut permis de dire publiquement mes raisons « pour justifier les mesures du parlement; mais « les puissances d'aujourd'hui ayant, ce semble,

« un plus vif sentiment de leur crime, ne veu-
« lent me permettre ni de voir mes amis, ni
« de leur parler. » Après six mois de prison, le capitaine Shaw revint à Beaumaris avec l'ordre de me relâcher, à condition que je signerais un écrit qu'il porta tout dressé, par lequel je m'obligeais de ne jamais rien faire contre le gouvernement présent. Il me dit que le lieutenant-général Fleetwood, se doutant bien que je ne voudrais pas signer un pareil écrit, avait désiré que le colonel John Jones l'accompagnât, et fit ses efforts pour me persuader de signer, ou pour accommoder l'affaire du mieux qu'il pourrait. Le colonel Jones vint donc avec le colonel Sadler, qui commandait la brigade d'Irlande dont j'ai parlé, et qui était depuis long-temps dans la ville, quoiqu'il n'eût osé me venir voir qu'alors. Après avoir examiné l'engagement qu'on me proposait comme la condition de ma liberté, il ne me fallut pas beaucoup de temps pour me déterminer à ne pas signer, y allât-il de ma vie aussi bien que de ma liberté. Je leur dis les raisons de mon refus, et leur appris l'engagement où j'étais entré avec le lieutenant-général Fleetwood, par lequel je m'étais obligé de me rendre prisonnier à Cromwell, ou au lieutenant-général même, ce que j'étais prêt à faire. Le colonel Sadler dit que cela était fort raisonnable, et que c'était tout ce qu'on pouvait attendre de moi. Il ajouta qu'il

était persuadé que le différend qui s'était élevé entre Cromwell et moi ne portait que sur un malentendu; et qu'il l'avait entendu exprimer beaucoup d'affection pour moi, et protester qu'il n'y avait point d'homme dans les trois nations à qui il souhaitât plus de bien. Je ne jugeai pas à propos de prendre beaucoup de peine pour le détromper; je ne demandais pas qu'il crût Cromwell de bonne foi quand il avait ainsi parlé de moi, quoiqu'au fond et dans la vérité il n'aimât personne, qu'autant qu'il s'en pouvait servir pour ses projets d'ambition. En effet, comment pouvait-on espérer qu'un homme qui avait sacrifié sa conscience, son honneur, et les intérêts de sa patrie à l'idole de son orgueil, fît scrupule de fouler aux pieds tous ceux qu'il trouvait en son chemin? Quelqu'un de la compagnie tâcha de me persuader de signer l'écrit comme il était, gardant pour moi les interprétations que j'avais proposées, ou de me tenir pour déchargé de toute obligation, comme n'agissant que par contrainte. Je répondis que je croyais qu'il était indigne d'un homme de s'engager par la force à quelque chose contre sa conscience, avec intention de ne rien tenir; et qu'il était aussi contraire à mes habitudes qu'à mes principes de me réserver des interprétations, à moins que le gouverneur ne consentît à ce que je les joignisse à ma signature. N'espérant donc plus obtenir pour le moment la liberté de con-

tinuer mon voyage, je me préparai à envoyer ma femme pour régler mes affaires du mieux qu'elle pourrait. Tout le monde s'en étant allé dîner, comme je m'étais mis à écrire à mes amis et à mes parens, les colonels Jones et Sadler vinrent tout à coup me dire que le gouverneur consentait à me relâcher, pourvu que je signasse l'engagement avec l'explication que j'avais proposée. Sur cela je priai le gouverneur de ne rien faire par égard pour moi, qui ne s'accordât avec son devoir, ou qui pût lui être préjudiciable; l'explication proposée étant à mon avis une révocation de l'engagement aussitôt que je me serais rendu. Il répondit qu'il en jugeait sur ce pied-là, et qu'il l'acceptait, pourvu que je voulusse signer. La compagnie me pria donc de dresser mon explication; ce que je fis en ces termes: « Je regarde « cet engagement que le gouverneur de Beau- « maris me présente à signer par ordre de, etc., « comme ne devant subsister que jusqu'à ce que « je me sois rendu prisonnier à Whitehall, et ce « n'est qu'en ce sens que je le signe. » Après avoir fait et signé deux copies de cette explication, et les avoir fait certifier et attester par le colonel John Jones, le colonel Sadler et le capitaine Shaw, j'en donnai une au gouverneur, et gardai l'autre, et signai ensuite l'engagement. Le capitaine Shaw me dit que le lieutenant-général Fleetwood avait été fort affligé de mon arrestation, et

lui avait témoigné un grand mécontentement de ce qu'il s'était chargé de cette commission ; qu'il avait fait toute la diligence possible pour obtenir ma liberté, à quoi il avait trouvé de grandes oppositions; et que le major-général Lambert avait tâché en particulier de lui persuader que j'avais des principes et un esprit tourné de manière à ne pas mériter la liberté, quoique je ne me souvienne pas d'avoir jamais eu avec lui une intimité qui ait pu le mettre en état de dépeindre mon caractère.

Tous les obstacles ainsi levés, je partis de Beaumaris, et, passant par Penman-Maur, j'arrivai dès le premier soir à Conway; de là, je fus en deux jours à Wrexham ; nous y fûmes traités deux ou trois jours par le colonel Jones, et mon carrosse qui avait pris les devans nous y ayant été envoyé, nous continuâmes notre voyage vers Londres ; les chemins étant extrêmement mauvais parce qu'il avait gelé, mais pas assez pour pouvoir porter le carrosse, il était près de trois heures quand nous arrivâmes à Whitechurch, quoique nous n'eussions pas plus de douze milles à faire. Comme je voulais être à Londres dans la semaine, s'il était possible, de peur que Cromwell apprenant que j'étais en chemin ne me fît encore arrêter, nous marchâmes ce jour-là jusqu'à neuf heures, et le lendemain jusqu'à minuit: le jour suivant nous arrivâmes vers les quatre

heures après midi à Coventry, où le colonel Whalley commandait comme un pacha, ou comme un major-général. Après y avoir pris quelque nourriture, nous continuâmes notre voyage, et à la faveur du clair de la lune et de la neige qui était sur la terre, nous arrivâmes à Dunchurch un peu après minuit; nous nous reposâmes jusqu'à trois heures, et puis partîmes pour Tocester, où nous arrivâmes vers les six heures du soir. Le lendemain, entre une et deux heures du matin, nous reprîmes le chemin de Londres; mais le carrosse s'étant rompu à Stony-Stratford, ma femme et moi, avec deux ou trois domestiques, montâmes à cheval, et vers six heures du soir nous arrivâmes à Westminster le 10 décembre, l'un des jours les plus courts de l'année, ayant fait cinquante milles dans la journée. Dès le soir même j'allai voir le lieutenant-général Fleetwood, pour le remercier des soins qu'il s'était donnés pour moi, et lui apprendre à quelle condition j'avais eu la liberté de continuer mon voyage, et l'explication avec laquelle j'avais signé l'engagement qui m'avait été proposé. Je le priai d'exposer bien clairement tout le fait à son beau-père, et qu'il fût bien établi que d'après mon explication j'étais désormais déchargé de toute obligation. Il me dit qu'il était bien aise de me voir à Londres, et qu'il aurait soin d'informer son altesse (c'est le nom qu'il donnait à Crom-

well) de tout ce que j'avais dit, et de lui donner le tour le plus avantageux pour moi qu'il pourrait. Le mercredi d'après mon arrivée, vers les huit heures du soir, Cromwell m'envoya dire, par un gentilhomme nommé Fenwick, qu'il voulait me parler; je le trouvai à Whitehall dans sa chambre à coucher avec le major-général Lambert, le colonel Sydenham, M. Walter Strickland, le colonel Montague, et le lieutenant-général Fleetwood qui entra bientôt après. Le premier salut que je reçus de lui fut de me dire que je n'en avais pas usé loyalement avec lui en lui faisant accroire que j'avais signé un engagement de ne rien faire contre lui, et me réservant une explication par laquelle je l'avais rendu inutile; que si on ne le lui eût pas fait savoir, il aurait pu se fier à ma parole, et se trouver obligé de reprendre les armes sans en avoir été averti. Je lui dis que je ne savais pas pourquoi il me regardait comme un homme si considérable, et que je ne concevais pas non plus comment j'aurais pu agir plus loyalement, plus ouvertement avec lui que je ne l'avais fait; que j'avais dit à son gouverneur de Beaumaris, que, s'agît-il de ma vie aussi bien que de ma liberté, je n'aurais pu signer l'engagement sans réserve; et qu'en conséquence j'étais résolu de demeurer à Beaumaris, si le gouverneur lui-même ne m'avait témoigné le désir d'accepter ma signature avec cette expli-

cation. J'ajoutai que comme en effet, selon moi, cette réserve annulait l'engagement, je le lui avais dit, le priant de ne rien faire par égard pour moi, qui fût incompatible avec son devoir; que malgré cela le gouverneur m'avait dit qu'il pouvait accepter ma signature, et qu'ainsi je devais penser qu'il avait eu ordre d'en user ainsi. « Non, dit Cromwell, il n'en avait point de « moi. — C'est ce que je ne pouvais savoir, ré« pondis-je, et si vous n'avez pas eu également « connaissance de ces deux faits, ce n'a pas été « ma faute, car je ne vous avais informé d'aucun « des deux, et je pensais que ceux qui vous « avaient donné avis de l'un vous avaient égale« ment instruit de l'autre. » Il me reprocha de m'être dérobé d'Irlande sans permission. Je répondis que, bien que je ne visse nullement pourquoi il fallait qu'on me retînt en Irlande, ou que je demandasse une permission pour en sortir; cependant, pour ôter tout prétexte à se plaindre de moi, je m'étais précautionné de ce côté-là autant qu'il m'avait été possible, puisque j'avais pris un passeport pour l'Angleterre du lieutenant-général Fleetwood, premier officier d'Irlande, l'avis de M. Corbet, membre de son conseil, et la parole de son fils Henri, qui m'avait promis de ne mettre aucun obstacle à mon voyage. Il me demanda ensuite pourquoi je n'avais pas voulu m'engager à ne pas agir contre le gouvernement présent,

disant que quand même Néron régnerait il serait de mon devoir de me soumettre. Je répondis que j'étais prêt à me soumettre, et que je pouvais dire, avec vérité, que je n'avais connaissance d'aucun dessein contre lui. « Mais, ajoutai-je, « si la Providence ouvre une voie, et donne occa-« sion de se montrer pour le peuple, je ne puis « consentir à me lier les mains à l'avance, et « m'obliger à ne pas profiter de la conjoncture. — « Cependant, dit-il, il n'est pas raisonnable de « souffrir qu'un homme, dont je me défie, entre « dans ma maison avant de m'avoir promis « qu'il ne me fera point de mal. » Je lui dis que ce n'était pas ma coutume d'aller dans aucune maison à moins que je n'espérasse y être bien venu ; que je ne m'étais rendu près de lui que par son ordre, et que je ne demandais autre chose qu'un pue de liberté de vivre en plein air, liberté à laquelle je croyais avoir le même droit que les autres hommes. Alors il commença à s'emporter contre le major Wildman, comme étant l'auteur de la pétition de l'armée dont il a été fait mention. Il l'insulta en termes grossiers, et dit qu'il méritait d'être pendu, ajoutant qu'il était obligé de s'assurer aussi de moi si je ne voulais pas m'engager à ne jamais agir contre lui. Je lui dis que j'étais allé aussi loin que je le pouvais dans l'engagement que j'avais pris envers le lieutenant-général Fleetwood; et que si on n'en était

pas content, j'étais résolu, avec l'assistance de Dieu, de souffrir tous les maux qu'on voudrait me faire subir. « Oui, dit-il, nous connaissons assez « votre fermeté, et nous avons de quoi être tout « aussi tenace que vous; mais, je vous prie, qui « vous a parlé de souffrance? — Si je ne me « trompe, monsieur, lui dis-je, vous avez parlé « de vous assurer de moi. — Il est vrai, répliqua-« t-il, et nous aurions bien des raisons pour le « faire; car j'ai honte de voir l'engagement que « vous avez pris avec le lieutenant-général, et « qui siérait mieux à un général prisonnier, ayant « encore en campagne une armée de trente mille « hommes, qu'à un homme dans votre situation. » Je répondis que c'était tout ce que je pouvais consentir à faire, et que le lieutenant-général Fleewood avait jugé à propos de l'accepter. Commençant alors à se comporter avec plus de calme, il dit qu'il avait été toujours prêt à me rendre tous les bons offices qu'il avait pu, qu'il me souhaitait autant de bien qu'à qui que ce fût de son conseil, et me demanda de choisir quelque lieu salubre pour y fixer ma résidence. Je l'assurai que mon mécontentement ne venait d'aucune animosité contre sa personne; et que si mon propre père était en vie, et à sa place, je ne doutais point que mes sentimens ne fussent absolument les mêmes. Il avoua que j'en avais toujours usé loyalement et ouvertement à

son égard, et protesta qu'il ne m'avait jamais donné juste sujet d'en user autrement.

Cromwell ayant fini son discours, quelques uns de ceux qui étaient présens commencèrent à faire leurs observations. Le colonel Montague, surtout, crut devoir faire observer que j'avais insinué, « que si la Providence en donnait l'occasion, « j'étais prêt à agir contre le gouvernement pré- « sent. » Mais le reste de la compagnie parut avoir honte de cette remarque. Le major-général Lambert voulut alors savoir de moi pourquoi je ne pouvais pas reconnaître ce gouvernement pour légitime? « Parce que, répondis-je, il me semble « n'être dans le fond autre chose que le rétablis- « sement de celui contre lequel nous avons tous « pris parti, et que nous avons renversé au prix de « tant de sang et de tant de richesses.—Quoi donc, « ajouta-t-il, croyez-vous que cela suffise pour « vous mettre en droit d'agir contre l'autorité exis- « tante?—Oui, répliquai-je, pourvu que je puisse « me promettre raisonnablement d'être soutenu « par une autorité égale ou supérieure à celle-ci, « et me persuader que celle-là emploiera sa puis- « sance pour l'avantage du genre humain.—Mais « qui en sera juge, répartit-il; car tous préten- « dent agir dans ce sens, et nous aussi nous « croyons faire de notre mieux pour cela? » Je répondis que si cela était, leur crime en était moindre, parce que chacun était obligé d'agir

selon les lumières de sa propre raison ; règle qu'avec l'aide de Dieu j'étais résolu d'observer. Le colonel Sydenham dit que nous pouvions nous tromper et supposer à un pouvoir le droit de nous appeler légitimement et raisonnablement à l'action, bien qu'il ne l'eût pas en effet. Je lui dis que nous devions agir en cela avec beaucoup de réserve et de circonspection, et nous assurer pour le moins de pouvoir compter, avec une grande probabilité, sur les forces de la cause à laquelle nous nous engagions pour nous soutenir dans nos entreprises; qu'autrement je me regarderais moi-même comme coupable, non-seulement de mon propre sang, mais aussi en quelque manière de la perte de tous ceux que j'induirais à prendre parti avec moi, quelque juste que fût d'ailleurs ma cause.

Cette conversation finie, on me pria de passer dans la chambre voisine, où le lieutenant-général Fleetwood vint me trouver, et tâcha de me persuader de m'engager comme on souhaitait, quand ce ne serait que pour une semaine. Je répondis que je ne le ferais pas pour une heure. « Eh bien, dit-il alors, vous vous engagerez donc « à moi. » Je lui dis que je me regardais déjà comme lié envers lui par les conditions de mon dernier engagement, et que je ne pouvais aller plus loin. Et sur cela je m'en retournai à mon

logis pour employer ce temps de mon loisir à mes affaires particulières.

Le dessein contre les Espagnols dans les Indes occidentales n'ayant pas réussi, comme on l'a déjà dit, il fut résolu d'envoyer trois mille hommes d'Écosse et d'Irlande pour renforcer les troupes que nous avions dans la Jamaïque, qui de douze mille hommes se trouvaient alors réduites à un peu moins de trois mille. Les officiers de ce renfort devaient être pris parmi ceux qui passaient pour être mécontens de l'ordre actuel, et que par conséquent on jugeait à propos d'éloigner. Parmi ceux du régiment écossais, il y avait un lieutenant-colonel Braine, je crois que c'était le lieutenant-colonel qui quelque temps auparavant avait été mis de côté pour son attachement à la république, alors regardée comme l'ennemi commun. Mais n'ayant su par ses fidèles services gagner, comme le savent bien faire les officiers mercenaires, de quoi subsister raisonnablement, il se trouva réduit à la nécessité d'accepter le commandement de ce régiment.

Ils mirent à la voile suivant leurs instructions pour aller au lieu du rendez-vous, où se devaient trouver les forces d'Irlande, qui avaient ordre de les joindre ; mais ayant été surpris en chemin par une violente tempête, ce colonel avec environ trois cents hommes fit naufrage, et le reste fut poussé sur la côte d'Irlande.

On fit de grands efforts en Irlande pour persuader au lieutenant-colonel Walker, honnête homme et bon officier, de prendre le commandement des forces envoyées de ce pays-là; mais comme il pénétra le dessein et comprit parfaitement qu'on ne lui faisait pas cette offre par aucune affection pour lui, ni par reconnaissance pour ses services, il ne voulut pas mordre à l'appât, quoiqu'on eût pris soin de le dorer autant qu'on avait pu, en faisant des avances considérables en argent, et offrant de payer les arrérages à ceux qui feraient le voyage sur les terres confisquées, en quelque endroit qu'ils voulussent les choisir. A son refus le major Moor accepta la commission avec le titre de colonel, mais à condition qu'après qu'il aurait conduit les troupes à la Jamaïque, il lui serait permis de revenir; ce qu'il fit avec beaucoup de difficultés et de dangers. Le capitaine Chester, homme de cœur, et qui dans un conseil général d'officiers avait hautement témoigné son mécontentement contre l'usurpation, se laissa aussi persuader de s'engager dans cette expédition, et y perdit la vie.

Cromwell, voyant qu'il ne pouvait venir à bout de ses desseins contre l'Espagne par ses seules forces, fit alliance avec les Français, qui, par le traité qu'ils conclurent avec lui, s'obligèrent de ne pas souffrir que les fils du dernier Roi demeurassent dans aucune partie de la France : article qui fut

ponctuellement exécuté; car tel est le secret, ou pour mieux dire la coquinerie des gouvernemens constitués dans l'intérêt du pouvoir arbitraire, qu'ils ne se font aucun scrupule de sacrifier leurs meilleurs amis et leurs plus proches parens, lorsqu'ils sont des obstacles à leurs desseins. Cette alliance nous a coûté cher, car elle a détruit tout équilibre entre l'Espagne et la France, et jeté les fondemens de la future grandeur des Français, au très-grand préjudice de toute l'Europe en général, et de l'Angleterre en particulier, dont on avait cru jusqu'alors que l'intérêt était de maintenir l'équilibre autant qu'il était possible.

Cependant les majors-généraux conduisaient les choses dans leurs diverses circonscriptions avec une insolence inouïe. Taxant avec la dernière rigueur qui ils voulaient, et arrêtant le cours de la loi à l'égard des pétitions de ceux qui se plaignaient d'être trop grévés; menaçant ceux qui refusaient d'obéir à leurs ordres, de les faire transporter à la Jamaïque ou autres colonies des Indes occidentales, et n'exceptant de la persécution que ceux qui voulaient trahir leur parti, en découvrant les gens qui avaient agi avec eux ou pour eux. Je ne puis omettre ici le fait d'un fermier du Berkshire, auquel on demanda de payer son dixième, et qui voulut savoir des commissaires, en cas qu'il payât, quelle sûreté il aurait pour les neuf autres parts. On lui répondit

qu'il aurait un ordre de Cromwell et des commissaires pour qu'on le laissât jouir du reste. Il répliqua qu'il avait déjà un acte du parlement pour le tout, et qu'il croyait qu'ils ne pouvaient pas lui donner une meilleure sûreté. « Mais, dit-il, « si le bon homme tel et tel, qui étaient de ses voi« sins et qu'il nomma, veulent me donner leur « obligation, je saurai bien que dire à une telle « proposition; car, s'ils ne tiennent pas ce qu'ils ont « promis, je saurai où me faire rendre justice; « mais ces gens d'épée sont trop forts pour moi.»

Une escadre de nos vaisseaux qui croisait sur la côte d'Espagne, rencontra et attaqua cinq vaisseaux qui revenaient des Indes occidentales. Il y avait sur l'un des vaisseaux un marquis espagnol, qui revenait en Espagne avec sa famille et de grandes richesses qu'il avait gagnées durant son gouvernement aux Indes occidentales. Les Espagnols se défendirent du mieux qu'ils purent; mais le marquis jugeant qu'il était impossible d'échapper, mit le feu au vaisseau qu'il montait, et y périt avec la plus grande partie de sa famille. Des quatre autres, l'un fut coulé à fond dans le combat, un autre se sauva, et les deux autres furent pris; à bord de l'un d'eux était le fils du marquis. On dit qu'on avait trouvé sur les deux vaisseaux pris, environ 3,000,000 en lingots, qui furent voiturés par chariots en triomphe de

Portsmouth à Londres, pour en faire fabriquer des espèces à la Tour.

Les Français ayant entrepris le siége de Dunkerque, Cromwell leur allié leur envoya un corps d'environ six mille hommes, pour la plupart infanterie. Le parti des cavaliers, commandé par le duc d'York, se joignit aux Espagnols qui, avec une armée, tâchèrent de secourir la place; ils envoyèrent un détachement se saisir d'une colline de sable, d'où ils incommodaient si fort les Anglais, que ceux-ci résolurent de les chasser de ce poste s'il était possible. Le sable était si profond et si mobile, qu'ils eurent des peines extrêmes à grimper sur la montagne. Ils en vinrent enfin à bout, et ayant mis les Espagnols en fuite, ils les poursuivirent jusqu'à leur corps d'armée. Mais s'étant engagés trop avant, et les Français leur laissant tout le fort du combat à soutenir, entourés de cavalerie et d'infanterie, et accablés par la supériorité du nombre, ils faillirent être taillés tous en pièces. Le major-général Drummond, officier écossais, et qui servait avec les Anglais en qualité de volontaire, voyant cela, piqua vers la cavalerie française, lui reprochant sa perfidie et sa négligence; en sorte qu'on envoya un détachement pour les soutenir. A l'arrivée de ce secours venu si à propos, les Anglais reprirent courage, retournèrent à la charge, et firent un

grand carnage des ennemis. Plusieurs de ceux qui demeurèrent sur la place du côté des ennemis, étaient Anglais et Irlandais commandés par le duc d'York. Et de même que de l'aveu de tout ce qui était là, les Anglais qui avaient pris parti avec les Français firent mieux ce jour-là que tous les autres, aussi remarqua-t-on que ceux du parti des cavaliers qui s'étaient joints aux Espagnols firent le plus mal. Peu de temps après cette action, Dunkerque se rendit aux Français qui le mirent entre les mains des Anglais, suivant le traité fait entre Cromwell et le cardinal Mazarin.

Comme on jugea à propos de fortifier diverses places importantes en Ecosse, Cromwell consacra une somme considérable aux travaux d'Ayre, Dundee, Leith, Saint-Johnston, Stirling, etc. Il avait si bien balancé les partis dans les conseils qu'il chargea de l'administration de ce pays, que, quoique Monk favorisât en général le plus dépourvu de principes et le plus vicieux, il ne manquait pas néanmoins de gens pour soutenir celui qui avait plus d'honnêteté, et ne voulait consentir au retour du Roi qu'à certaines conditions. Le lord Broghill avait beaucoup contribué à modérer ces deux partis; mais étant fort incommodé de la goutte, et l'air de l'Écosse ne s'accommodant pas à l'état infirme de sa santé, il pria Cromwell de lui permettre, suivant sa promesse, de re-

passer en Irlande, l'année de sa résidence en Écosse étant alors expirée. Cromwell, ne voulant pas sur ce point céder à son désir, envoya des instructions en Irlande à son fils Henri, avec ordre d'employer toutes choses pour faire obtenir du parti mécontent une pétition contre le retour du lord Broghill en Irlande. En effet, Hardress Waller, s'imaginant que la présence de ce lord pourrait éclipser sa grandeur, sollicita vivement l'adjudant-général Allen et le quartier-maître général Vernon de s'unir pour présenter la pétition dont on avait besoin. Mais comme ils pénétrèrent le dessein, non-seulement ils refusèrent de le faire, mais lui dirent nettement que, bien loin de s'opposer à son retour, ils étaient disposés à s'unir pour le demander, car ils ne pouvaient être plus mal qu'ils n'étaient alors. Cette réponse ayant été rapportée au colonel Henri Cromwell, auquel on insinua qu'on craignait que ce lord et le parti mécontent d'Irlande ne fussent occupés à tramer quelque dessein, il en donna avis à son père, et le pria de ne lui point donner, à quelque prix que ce fût, la permission de revenir.

Diverses conspirations tramées contre le gouvernement de l'usurpateur ayant été dissipées et les auteurs punis pour la plupart, il se laissa fléchir en faveur du major-général Harrison et de M. Carew, qu'il avait fait enfermer dans des

lieux éloignés, et leur donna leur maison pour prison. Il ordonna donc au major Strange d'aller au château de Carisbrooke chercher le major-général, et de le conduire à sa maison de Highgate. Lorsque j'eus avis de son arrivée, je l'allai voir; comme je lui dis que je désirais fort savoir de lui ce qui l'avait décidé à se joindre à Cromwell pour la suppression de l'autorité civile, il répondit qu'il l'avait fait parce qu'il était pleinement persuadé que cette assemblée n'avait pas dessein de rien faire de plus pour le Seigneur et pour son peuple. « Hé bien, lui dis-je alors, n'ê-
« tes-vous pas à présent convaincu de votre er-
« reur, et principalement depuis qu'on a vu l'u-
« sage qui se fait de la puissance usurpée?—Que
« l'iniquité, répondit-il, soit sur la tête de ceux
« qui en ont fait un mauvais usage; pour moi
« je n'avais en cela que des intentions droites et
« pures. » Je répliquai que, selon mon opinion, dans des choses de si grande importance, il ne suffisait pas d'avoir de bonnes intentions et des projets honnêtes, qu'il fallait aussi voir quelque probabilité de réussir par les moyens qu'on employait; et que quand il aurait été constant que le parlement ne fût pas disposé à opérer une réforme aussi complète qu'on pouvait le désirer, il était pour moi hors de doute qu'il nous aurait fait autant de bien que la nation était capable d'en recevoir; que par conséquent il ne fallait

pas avoir recours à ces voies extraordinaires, jusqu'à ce qu'il fût clairement prouvé que les voies ordinaires étaient inutiles; d'autant qu'il devait être manifeste, à tous ceux qui avaient fait attention à l'état des affaires, que la suppression de l'autorité civile ferait tomber aussitôt le pouvoir entre les mains de l'homme qui avait le plus de crédit dans l'armée. Sa seconde raison pour se joindre à Cromwell fut que celui-ci prétendait aimer et favoriser une classe d'hommes qui agissaient par des principes plus élevés que ceux de la liberté civile. Je répliquai que je le croyais aussi dans l'erreur à cet égard, car on n'avait jamais vu Cromwell rien adopter, choses ou personnes, que ce qui pouvait servir à son ambition. Je lui représentai que la plupart de ceux qui s'étaient engagés avec nous n'ayant point agi par des principes plus élevés que ceux de la liberté civile, et n'ayant eu d'autre but que de parvenir à être gouvernés avec leur propre consentement, on n'avait pu légitimement cesser de les consulter, sous quelque prétexte que ce fût. Le major-général cita pour lors un passage du prophète Daniel, où il est dit, *que les Saints prendront le royaume et le posséderont*. Il en ajouta un autre qui est, *que le royaume ne sera point laissé à un autre peuple*. Je répondis que le même prophète dit en un autre endroit, *que le royaume sera donné au peuple des Saints du Très-Haut*; et que dans mon opi-

nion, s'ils voulaient se mettre en devoir de le prendre avant qu'on le leur donnât, ils auraient au moins le tort de vouloir faire le mal afin qu'il en vînt du bien. En effet, dépouiller de leur droit au gouvernement des gens qui avaient aussi bien que nous combattu pour l'obtenir, c'était faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît. Un tel procédé était non-seulement injuste, mais impraticable, au moins quant à présent; car les Saints n'ayant rien qui fasse connaître qu'ils sont animés de l'esprit que doivent avoir ceux à qui le royaume est promis, nous pouvons nous tromper aisément en jugeant de ceux qui sont propres à gouverner; plusieurs ont revêtu les dehors de la sainteté pour se faire admettre au gouvernement, qui cependant n'ont pas agi devant Dieu et devant les hommes conformément aux prétentions qu'ils manifestaient. Sans aller plus loin, nous en avons une preuve, ajoutai-je, en la personne de ceux qui sous le spécieux prétexte de faire prévaloir le royaume du Christ, vous ont engagés à les seconder dans le dessein qu'ils avaient formé de s'élever. Harrison convint qu'il ne trouvait rien à répondre à mes raisons; cependant il dit qu'il n'était pas convaincu que les textes de l'Écriture qu'il avait cités ne dussent pas être expliqués suivant le sens qu'il leur avait donné, et qu'ainsi il serait bien aise d'avoir sur cela une autre conférence avec moi,

et que chacun de nous fût accompagné de quelques amis qui nous aideraient à éclaircir la matière. J'acquiesçai à la proposition, après quoi nous nous séparâmes; mais depuis nous n'avons pas trouvé l'occasion de reprendre l'entretien sur ce sujet.

Vers ce temps-là M. Peters, qui s'était toujours maintenu en bonne intelligence avec ceux de Whitehall, vint me faire une visite, et, comme nous causions sur les affaires publiques, je lui dis nettement ce que je pensais des actions de Cromwell. Je tâchai de lui faire sentir avec combien, non-seulement d'injustice, mais d'imprudence, celui-ci sacrifiait la cause commune à son ambition, et depuis quelque temps n'avait rien fait que pour fortifier l'ennemi commun; ouvrant ainsi indubitablement la voie au retour de la famille du feu Roi, qui ne manquerait pas de faire tout ce que la vengeance pouvait inspirer; au lieu que s'il s'était servi de sa puissance pour établir les justes libertés de la nation, ou qu'on pût encore lui persuader d'en agir ainsi, il en serait plus honoré et plus estimé, sans compter le plaisir et la satisfaction qu'il aurait toute sa vie d'une action si généreuse, et qu'il laisserait en mourant sa famille ainsi que le corps entier de la nation dans une condition très-heureuse et très-florissante. Il convint que ce que je disais était vrai, mais il ajouta que de tous ceux qui l'approchaient il n'y en avait pas un qui eût assez de courage

pour le lui dire; que pour lui il avait remarqué qu'immédiatement après la victoire de Worcester Cromwell était devenu si fier, que lui, Peters, avait commencé dès lors à craindre ce qui était arrivé depuis, et qu'un de ses amis qui, en revenant à Londres, se trouvait dans le même logement que lui, était dès lors porté à croire que Cromwell tâcherait de se faire roi.

L'usurpateur crut bientôt avoir gouverné assez long-temps en vertu de l'instrument de gouvernement, qui, bien que dressé par lui et par ses créatures, donnait alors à son avis des bornes trop étroites à son ambition; et décidé à n'être pas content à moins qu'il n'assurât à sa famille la succession à la couronne, il tenta de se faire roi. Pour cet effet, il crut nécessaire de convoquer un parlement, et pour engager l'armée à l'aider partout à faire élire des gens propres à son dessein, il fit accroire qu'il n'assemblait le parlement qu'en vue de lever de l'argent pour payer l'armée et la flotte, pour confirmer l'autorité des majors-généraux, et celle de l'instrument de gouvernement. Par ce moyen il obtint en grande partie ce qu'il voulait, principalement en Écosse et en Irlande, où toute sorte d'artifices, et en plusieurs lieux les moyens les plus irréguliers, furent mis en usage pour faire élire les hommes proposés par la cour. Mais comme il savait que les Anglais n'étaient pas d'un esprit si mercenaire, qu'ils étaient mieux

instruits des principes de la liberté civile, et ne manquaient pas de courage pour les soutenir, il fit les derniers efforts pour empêcher qu'on n'élût les hommes qu'il jugeait propres à traverser ses desseins. Dans cette vue il fit citer le lord-président Bradshaw, sir Henri Vane, le colonel Rich et moi, à comparaître devant lui et son conseil. Nous comparûmes tous, à la réserve de sir Henri Vane qui dit au messager qu'il serait chez lui à Charing-Cross un certain jour qu'il lui nomma. Aussitôt que Cromwell vit le lord-président, il le requit de prendre une nouvelle commission pour sa charge de grand-juge de Chester; ce qu'il refusa disant que le parlement d'Angleterre l'avait honoré de cette charge pour en demeurer en possession *quamdiu se bene gesserit*, et qu'il était prêt de soumettre sa conduite à l'examen de douze Anglais choisis par Cromwell même, pour juger s'il avait apporté dans ses fonctions l'intégrité qu'elles exigeaient. Le colonel Rich, pressé de donner caution de ne pas agir contre le gouvernement, et refusant de le faire, fut envoyé prisonnier au château de Windsor. Alors je m'approchai de la table du conseil, où je fus accusé par Cromwell d'avoir répandu en Irlande des libelles séditieux, et d'avoir voulu inspirer aux officiers de l'armée un esprit contraire à l'ordre de choses existant, en m'entretenant avec eux de quelque nouvelle forme de gouvernement. J'a-

vouai que j'avais répandu quelques papiers en Irlande, mais je niai qu'on pût à juste titre les appeler séditieux; disant que bien que je ne susse pas que ce fût un crime de discuter les différentes formes de gouvernement, je n'avais néanmoins, autant que je m'en pusse souvenir, rien fait de pareil en dernier lieu. Il dit alors qu'il n'ignorait pas les complots tramés pour troubler le gouvernement existant, et qu'il croyait de son devoir de s'assurer de ceux qu'il en soupçonnait. Je répondis que Dieu imposait au magistrat deux sortes de devoirs, d'épouvanter ceux qui faisaient le mal, et de louer ceux qui faisaient le bien; et que pour savoir si mes actions étaient bonnes ou mauvaises, j'étais prêt à me soumettre à l'examen d'un tribunal légitime; que je ne connaissais nul autre moyen pour empêcher que le magistrat n'eût peur du peuple, ou le peuple du magistrat, que de faire, de part et d'autre, ce qui était juste et bon. « Votre rôle, dit-il, est de vous élever contre nos « craintes; cependant je veux que vous sachiez « que ce que je fais ne procède d'aucun motif de « crainte, mais d'une prudence qui sait à temps « prévoir et prévenir le danger. Si j'avais fait « mon devoir, je me serais assuré de vous immé-« diatement après votre arrivée en Angleterre, « ou du moins quand vous demandâtes d'être « quitte de l'engagement que vous aviez contracté « en arrivant; ainsi je vous demande caution à pré-

« sent de ne point agir contre le gouvernement. » Je le priai de m'en dispenser, lui représentai les raisons sur lesquelles j'avais ci-devant fondé mon refus, ajoutant que j'étais en sa puissance, et qu'il pouvait me traiter comme il le jugerait à propos. « Je vous prie, dit-il alors, que vous faut-« il donc? chacun n'a-t-il pas la liberté d'être « aussi bon qu'il veut? que pouvez-vous souhaiter « de plus que ce que vous avez ?—Il serait aisé de « vous dire, répliquai-je, ce qu'il nous faudrait. « —Dites-moi, je vous prie, ce que c'est, reprit-il? « —Ce pourquoi nous avons combattu; que la « nation soit gouvernée par son consentement. « —Je suis autant que personne, dit-il, pour cette « sorte de gouvernement; mais où trouver ce con-« sentement? chez les prélats, chez les presbyté-« riens, chez les indépendans, chez les anabap-« tistes?—Chez tous ceux, répondis-je, qui ont agi « pour le public avec fidélité et affection. » Alors il se jeta sur l'éloge de son gouvernement, se fit honneur de la protection et du repos dont le peuple jouissait sous son autorité, disant qu'il était résolu d'empêcher que la nation ne fût de nouveau plongée dans le sang. Je répliquai qu'à mon avis il n'y avait déjà eu que trop de sang répandu, si l'on n'en retirait nul avantage. « C'est bien fait « à vous, dit-il, de rejeter sur nous le crime du « sang; mais nous pensons qu'on est bien payé « de celui qui s'est répandu, et nous savons qu'il

« y a, à l'heure qu'il est, des correspondances se-« crètes entre les Espagnols et ceux de votre parti, « qui se servent de votre nom, et qui assurent que « vous leur donnerez secours et assistance.—Je ne « sais, répondis-je, ce que vous entendez par mon « parti, et je puis dire avec vérité que si quel-« ques uns sont entrés en traité avec les Espa-« gnols, ils ne l'ont point fait par mon conseil; « mais s'ils veulent se servir de mon nom, je ne « puis les en empêcher. » Il me dit alors d'un ton plus radouci, qu'il ne me voulait pas plus de mal qu'à lui-même; qu'il avait toujours été prêt à me rendre tous les bons offices qui avaient dépendu de lui, et qu'il n'avait en vue en tout ceci que le repos et la sûreté du public. « Au fait, « monsieur, lui dis-je, je ne sais pas pourquoi « vous seriez de mes ennemis, moi qui vous ai « été fidèle dans toutes vos traverses.—Je ne sais, « dit-il, ce que vous entendez par mes traverses. « Je suis sûr que ce n'était pas si proprement « mes traverses que celles du public; car pour « ma condition extérieure, je ne l'ai pas fort amé-« liorée, comme ces messieurs le savent fort « bien, dit-il, en s'adressant aux membres de son « conseil. » Ils parurent acquiescer à ce qu'il disait, en se levant de dessus leurs siéges, et cela fit que je ne jugeai pas à propos d'insister davantage là-dessus. Je me contentai de dire que précisément ce que je devais à ce public pour lequel

il témoignait des égards si particuliers, ne me permettait pas de donner la caution qu'il demandait, parce que je la regardais comme contraire à la liberté du peuple, et aux lois reconnues de l'Angleterre. En preuve de cela je produisis un acte du parlement, qui ne permet pas au conseil d'emprisonner aucun des libres citoyens de l'Angleterre, et porte que, s'il le faisait, les juges du haut-banc, sur la remontrance de la partie souffrante, lui accorderaient un *habeas corpus*; et lui adjugeraient des dédommagemens considérables. Je supposai qu'il avait consenti de bonne foi à cet acte du parlement, et l'assurai qu'à mon égard je ne me permettrais pas de rien faire qui tendît à le violer. «Mais, dit-il, l'armée et le conseil d'É-
« tat ne font-ils pas arrêter les gens? — Je répondis
« que le conseil d'État le faisait, mais que c'était en
« vertu du pouvoir que le parlement lui en avait
« donné, et que si l'armée l'avait fait quelquefois,
« c'avait été en temps de guerre, et en vûe uni-
« quement de traduire en justice les personnes
« arrêtées; au lieu qu'on prétendait faire la
« même chose aujourd'hui que nous étions en
« paix, et que nous devions être gouvernés par les
« lois reconnues du pays. — Un juge de paix, dit-il,
« peut faire arrêter, et je ne le pourrai pas? — Il
« est, répondis-je, un officier autorisé par la loi,
« et vous ne pourriez l'être, fussiez-vous roi,
« parce que si vous agissiez injustement à ce

« titre, il n'y aurait point de recours contre vous. « C'est pourquoi si j'ai fait quelque chose contre « la loi, je demande d'être renvoyé à un juge de « paix qui procédera contre moi selon la loi ; « mais, si je n'ai rien fait qui mérite la prison, « je demande qu'on me laisse en liberté. » Sur cela on m'ordonna de passer dans la chambre voisine, d'où j'entendis le major-général Lambert conseiller qu'on exigeât péremptoirement de moi la caution demandée. Mais Cromwell dit que l'air d'Irlande était bon, que j'y avais une maison, et qu'il croyait que le mieux était de m'y envoyer. Immédiatement après, M. Scobel, un des clercs du conseil, vint à moi et me dit que je pouvais retourner chez moi. Je n'y étais pas depuis un quart-d'heure, que M. Strickland, un des membres du conseil, me vint voir et me pria fortement de faire ce qu'on souhaitait. Je lui dis qu'après avoir combattu pour la liberté des autres, il ne me convenait pas d'abandonner la mienne, et de fournir un précédent au préjudice de mes concitoyens, parce que tel était le plaisir de ceux qui avaient l'épée en main. « Eh quoi, « dit-il, n'est-ce pas par l'épée que vous avez « gardé le château de Wardour, et que vous avez « agi durant tout le cours de la dernière guerre ? « —J'avais pour me justifier en cela, répondis-je, « l'autorité du parlement.—Mais ce parlement, « répliqua-t-il, gouvernait par l'épée?—Il s'en ser-

« vait à la vérité, dis-je, pour surmonter les obs-
« tacles qui s'opposaient à la marche du gouver-
« nement civil, et exerçait cette puissance pour
« défendre et affermir la loi du pays; j'ai une
« véritable douleur de voir un homme qui a été
« si zélé pour la cause publique ne faire point de
« différence entre l'épée qui est entre les mains
« du parlement pour rétablir les peuples dans
« leurs anciens droits, et l'épée qui, entre les
« mains d'un tyran, sert à les en dépouiller. »
Notre conversation fut interrompue par un messager qui venait de la part du conseil m'apporter l'ordre de payer sous trois jours 5000 liv. sterl., comme de ne rien faire au préjudice du gouvernement existant; et, en cas que j'y manquasse, je devais être mis en prison. Ayant reçu cet ordre, je dis au porteur que ne pouvant résister, force m'était de me soumettre. Un jour ou deux après l'expiration du terme limité pour donner la caution, ce que je n'avais pas fait, le sergent Dendy vint m'apporter un autre ordre du conseil signé par Henri Lawrence, président, qui le requérait et l'autorisait de m'arrêter. Après m'avoir montré l'ordre, il me pria de choisir le lieu de ma prison; mais s'étant entretenu avec quelques uns de mes proches parens qui étaient présens, il consentit que je demeurasse dans mon logis. Il s'en alla donc avec promesse de revenir au bout d'un jour ou deux, et de consulter cependant le lieutenant-gé-

néral Fleetwood. Le lendemain Cromwell, prenant le divertissement de la chasse à Hampton-Court, demanda à mon frère Thomas Ludlow qui se trouvait en sa compagnie, s'il n'était pas fâché contre lui de ce qu'il m'avait fait arrêter? Mon frère ayant répondu que ce n'était pas à lui à juger de ses actions, il l'assura qu'il me souhaitait autant de bien qu'à un de ses enfans; que s'il m'avait demandé caution de ma conduite envers le gouvernement, c'était autant pour mon propre avantage que pour sa sûreté; et qu'il le priait de s'engager pour moi, à quoi il consentit très-volontiers. Le jour suivant mon frère me vint voir, et m'apprit ce qui s'était passé entre Cromwell et lui. Je le remerçiai de son offre amicale, et lui dis en même temps que je ne voulais en aucune façon demander de lui ce à quoi je me refusais pour moi-même. Je lui dis de plus que, supposé même qu'il fût à propos pour lui de faire la chose, elle pourrait le conduire dans un piége et lui imposer ensuite l'obligation de faire quelque autre plaisir à l'usurpateur. Quoi qu'il en soit, après cette conversation de Cromwell avec mon frère, et la conférence de mes parens avec le sergent Dendy, je me hasardai d'accompagner mon beau-père et ma belle-mère avec ma femme dans le comté d'Essex, où nous passâmes une partie de l'été. Le séjour que je fis dans cette province répondit en quelque manière au dessein de Cromwell, qui était de me tenir

hors de mon pays, où il craignait que je ne traversasse les élections de ceux que la cour avait résolu d'avoir à quelque prix que ce fût. Mais il n'avait que faire de craindre que je m'en mêlasse alors; et si je l'avais fait, ce n'aurait été que pour rendre un témoignage public contre toute élection en général, le long-parlement subsistant encore, malgré l'interruption violente qu'il subissait alors. D'ailleurs il était manifeste qu'on ne convoquait cette assemblée que pour ajouter au pouvoir de l'épée et pour travailler à la satisfaction des pervers intérêts de celui qui la convoquait. Et s'il arrivait qu'elle eût le courage ou l'honnêteté d'entreprendre quelque chose pour le service public, j'étais bien assuré que ses efforts seraient rendus inutiles par une prompte dissolution.

Sir Henri Vane étant venu, suivant sa promesse, à sa maison de Charing-Cross, le conseil l'envoya sommer de comparaître devant lui. Il comparut, et fut accusé par Cromwell de désaffection pour le gouvernement, ce qu'il avait témoigné par un écrit publié, depuis peu, dans un esprit de sédition. L'écrit était intitulé : *Question de guérison proposée et résolue*, et contenait l'exposé de nos différends avec le Roi; il y faisait voir combien on desservait la cause où nous étions engagés, et proposait les moyens de réunir tous les partis et d'achever ce qu'on avait commencé. Cet écrit avait été fait au sujet d'une dé-

claration de Cromwell pour un jeûne général, où tout le monde étoit exhorté à demander au Seigneur de découvrir cet Achan qui avait si longtemps retardé le rétablissement de la paix parmi ces nations affligées. Quand il fut achevé, Vane le montra au lieutenant-général Fleetwood, qui, faisant semblant de l'approuver, le pria de trouver bon qu'il l'emportât, et promit de le communiquer à Cromwell aussitôt que l'occasion s'en présenterait. Vane ne disconvint ni de son mécontentement sur l'état actuel des affaires, ni d'avoir publié l'écrit dont on vient de parler. Si bien que Cromwell jugea à propos de lui assigner un jour pour donner caution qu'il n'agirait point contre lui. Ce jour expiré, il comparut pour la seconde fois devant le conseil, et donna à Cromwell un autre écrit contenant les raisons pour lesquelles il désapprouvait la présente usurpation, lui conseillant en ami de retourner à son devoir, et justifiant en même temps sa conduite par rapport au public; mais malgré tout cela, et plusieurs autres raisons qu'il allégua pour s'excuser de donner la caution demandée, il fut envoyé prisonnier au château de Carisbrooke dans l'île de Wight. Le président Bradshaw, nonobstant ce qui s'était passé, résolut de faire son circuit en qualité de grand-juge de Chester, à moins qu'il n'en fût empêché par la force majeure; mais on jugea plus à propos de le lui permettre que

de rompre, en l'en empêchant, avec les gens de robe longue, dont Cromwell avait si grand besoin pour faire réussir ses desseins. Cependant, afin que ni lui, ni, s'il était possible, aucun de ceux qui étaient demeurés fidèles à la République, ne fussent élus membres de la prochaine assemblée, on écrivit dans toute l'Angleterre qu'on trouverait très-mauvais que de tels hommes fussent élus. Une de ces lettres fut lue publiquement à Chester dans le temps de l'élection, pour faire peur aux gens et les empêcher d'élire le président. Comme dans le comté de Wilts il se montra pour moi plus de monde qu'on n'avait cru, quelques unes des créatures de Cromwell affirmèrent que j'étais prisonnier à la Tour, et un officier, qui avait servi sous moi, rapporta que je lui avais déclaré que je ne voulais pas être élu. Le peuple, persistant cependant dans la résolution de m'élire, le député major-général du comté demanda aux électeurs s'ils avaient dessein de recommencer la guerre, de vouloir ainsi me choisir. Par ces artifices, les émissaires de la cour firent en sorte que, dans la plupart des lieux, les élections furent telles qu'ils les désiraient. Pour moi, quoique j'eusse résolu de ne pas faire partie de cette assemblée, pour les raisons que j'ai déjà dites, et que, par conséquent, je n'eusse parlé ni écrit à personne, directement ni indirectement, pour avoir des suffrages, je dois avouer cependant que

je ne fus pas fâché de voir qu'un si grand nombre de mes compatriotes ne craignît point de reconnaître et d'agréer, quelque peu importans qu'ils pussent être, les services que j'avais rendus à la cause commune. La cour, voyant, par les listes qui lui avaient été envoyées, que, malgré ses menaces, ses promesses et ses autres artifices, on avait élu diverses personnes qu'on savait contraires à l'usurpation, résolut de s'en défaire pour une bonne fois. Pour cet effet, sous prétexte d'une clause de l'instrument de gouvernement, portant qu'on n'admettrait aux places de pouvoir et de confiance que des hommes intègres et sincères, on donna l'exclusion à sir Arthur Haslerig, à M. Scott, et à tous ceux qu'on jugea à propos. Par ce moyen, et à la faveur du refus que firent les autres de prendre de Cromwell et de son conseil la permission de siéger; comme on voulait l'exiger d'eux, de peur qu'il ne semblât qu'ils eussent favorisé une si détestable usurpation et une si ouverte violation de privilége, il arriva qu'environ une centaine de ceux qui avaient été élus par le pays, furent dépouillés de la faculté d'accomplir leur mission; mais ceux d'Irlande et d'Écosse qui avaient été élus par et pour l'épée, furent reçus sans aucun scrupule. Les exclus présentèrent une pétition aux membres déjà siégeant, et exposèrent qu'ayant été choisis par les habitans de leur

comté pour servir avec eux, ils étaient prêts à s'acquitter de leur devoir, mais qu'ils en étaient empêchés par le pouvoir de l'épée, et qu'une garde de soldats leur refusait l'entrée de la chambre (1). La pétition ayant été lue, on nomma un comité pour s'informer, auprès de Cromwell et de son conseil, des raisons d'une telle mesure. Ceux-ci répondirent que, si les plaignans voulaient s'adresser à eux, on ferait droit à leur demande s'il y avait lieu. Ces gens, qui voulaient passer pour un parlement d'Angleterre, se contentèrent de cette réponse, abandonnèrent leurs priviléges, et souffrirent que la validité des élections au parlement fût jugée par des gens du dehors. Ensuite on s'occupa de préparer divers bills qui tendaient principalement à favoriser les militaires, et ceux qui avaient reçu des terres de Cromwell et de son conseil en eurent la confirmation. Nonobstant tout ce bon accord, il y eut de temps en temps quelques traits d'aigreur lâchés sur les procédés des majors-généraux, par les gens de loi et les gentilshommes de province, qui les accusaient d'avoir fait beaucoup de choses oppressives pour le peuple, en interrompant le cours de la loi, et menaçant ceux qui ne voulaient pas se soumettre à leurs ordres arbitraires, de les transporter au-

(1) Cette pétition fut présentée par sir George Booth. (*Note de l'Éditeur.*)

delà des mers. Les majors-généraux, d'un autre côté, insistaient avec véhémence pour que l'assemblée confirmât l'instrument de gouvernement, et affermît en particulier leur autorité; alors un des hommes qui ne voulaient pas qu'on établît par une loi un pouvoir si arbitraire, proposa, pour accommoder ces différends, une amnistie pour le passé. Un des majors-généraux eut l'insolence de dire qu'on n'en dirait pas grand'merci, et que tant qu'ils auraient leur épée au côté, ils sauraient bien se protéger et se donner eux-mêmes leur amnistie. Les militaires étaient devenus si présomptueux qu'ils osaient se déclarer ouvertement nos seigneurs et maîtres. Mais les gens de loi et autres de l'assemblée, encouragés secrètement par des gens plus puissans que les majors-généraux, continuèrent à demander que l'autorité des majors-généraux fût supprimée, et les chargèrent de plusieurs graves accusations, auxquelles ils n'avaient donné que trop juste sujet (1). Ce-

(1) On voit dans une lettre du temps rapportée dans les papiers de Thurloe, qu'un jour, dans la discussion de quelque nouvelle mesure de rigueur sollicitée contre les cavaliers par le parti des majors-généraux, qui, chargés de les exploiter, y voyaient une nouvelle source de profits, le major-général Butler ayant parlé très-vivement en ce sens, Harry Cromwell, l'un des parens du Protecteur, se leva pour lui répondre, et dit qu'il ne lui paraissait pas juste, comme le pensait le préopinant, parce que quelques cava-

pendant les majors-généraux, comptant sur la force de leur parti, demandèrent qu'on prît un jour pour discuter l'instrument de gouvernement, et la confirmation de leur autorité. Ils obtinrent ce qu'ils voulaient, et, le jour venu, ils pro-

---

liers avaient mal fait, que tous fussent punis. « D'après ce principe, continua-t-il, parce que quelques majors-généraux ont mal fait, ce que je suis en état de prouver, il faudrait donc les punir tous. » A ces mots il s'éleva une grande rumeur dans la chambre. On somma Harry de nommer ceux dont il voulait parler; il ne demandait pas mieux; mais la chose fut étouffée, dit le narrateur, « par les grands personnages toujours occupés à porter de l'eau sur le feu, » et le parti des majors-généraux menaça hautement Harry du ressentiment du Protecteur. Harry cependant savait probablement mieux qu'eux ce qu'il faisait. Le soir même il alla raconter le tout à Cromwell, en lui prouvant, nous dit-on, papiers sur table, la vérité de ce qu'il avait avancé. « Son altesse prit la chose en plaisantant, et, ôtant de « dessus ses épaules un riche manteau écarlate, elle le « donna ainsi que ses gants à Harry, qui est venu aujour-« d'hui (27 janvier 1657) se pavaner à la chambre avec « son manteau et ses gants nouveaux, à la grande satisfac-« tion de quelques uns et inquiétude de quelques autres. » L'auteur de la lettre, un nommé Gookin, membre du parlement, ajoute : « N'est-ce pas un joli trait de son altesse? « faites-y attention, je vous prie. » Cromwell commençait, on le voit dès lors, à se faire demander ce qu'il avait intention d'exécuter plus tard. Les majors-généraux ne furent supprimés qu'à la fin de l'année. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 68.)

(*Note de l'Editeur.*)

posèrent de confirmer en masse l'instrument de gouvernement ; mais, la chose ayant été rejetée, on en discuta les articles séparément. Quand on en vint à discuter le pouvoir des majors-généraux, tout le monde attendait avec impatience l'issue de ce débat. On pensait que Cromwell, de qui ils tenaient leur institution, et qui les avait engagés aux actions par lesquelles ils s'étaient rendus odieux, les protégerait contre tout, d'autant mieux qu'on ne lui connaissait pas de voie plus sûre pour maintenir son autorité que de se tenir l'armée étroitement attachée. Mais l'ambition lui avait tellement gâté le jugement qu'il ne se fit aucun scrupule de sacrifier les hommes qui, pour ne dire rien de pis, avaient élargi leur conscience d'une manière si extraordinaire pour exécuter ses ordres, à ceux qui, en reconnaissance de cette faveur, lui avaient promis de le faire roi. Jusque-là il avait donné de bonnes paroles aux majors-généraux ; mais quand on vint à discuter leur pouvoir, M. Claypole son gendre se leva le premier, ce qu'il n'avait jamais coutume de faire, et dit à la chambre que tout ce qu'il pouvait faire était de lancer le gibier, et d'en laisser la poursuite à ceux qui avaient plus d'expérience ; qu'il se bornait donc à dire qu'il avait jusqu'alors jugé nécessaire, attendu l'état où la nation s'était trouvée, qu'on donnât aux majors-généraux l'autorité qu'ils avaient exercée ; mais que dans

l'état actuel des affaires, il ne croyait pas que la continuation d'un tel pouvoir fût compatible avec les lois de l'Angleterre, et les libertés du peuple. Cette déclaration devint une règle de conduite parfaitement claire pour les sycophantes de la cour, lesquels, pleinement persuadés que Claypole avait rapporté l'opinion, si ce n'est même les propres paroles de Cromwell, s'unirent, comme un seul homme, contre les majors-généraux, dont l'autorité fut abrogée.

Peu de temps après le colonel William Jephson, l'un des membres nommés par l'Irlande, proposa à la chambre de faire Cromwell roi; mais, les choses n'étant pas tout-à-fait bien concertées, cela ne servit qu'à sonder les dispositions de l'assemblée. Cromwell, instruit de cette motion, comme il l'était de tout ce qui se passait, en réprimanda doucement à table le colonel, et lui dit qu'il ne concevait pas à quoi il avait pensé en faisant une pareille proposition. L'autre répondit que tant qu'on permettrait qu'il eût l'honneur de siéger dans cette assemblée, il demandait la liberté de suivre les mouvemens de sa conscience, quand même son opinion devrait déplaire. Alors Cromwell, lui frappant sur l'épaule, lui dit, *vas, tu n'es qu'un fou.* Mais on vit bientôt de quelle folie il était possédé, car il eut presque aussitôt une compagnie d'infanterie pour son fils, qui étudiait alors

à Oxford, et une de cavalerie pour lui. Peu de temps après il fut outre cela envoyé en qualité d'agent auprès du roi de Suède, avec un traitement considérable pour les frais de son voyage.

Plusieurs objections ayant été faites dans la chambre contre l'instrument de gouvernement, Cromwell, qui souhaitait avec passion d'être roi, commença à penser que ce n'était pas ce qu'il lui fallait pour arriver à son but, et qu'il lui serait plus avantageux qu'on en fît un tout de nouveau, qu'on soumettrait à l'approbation de l'assemblée. Ses créatures le préparèrent donc en conséquence, et M. Pack, alderman de Londres, le présenta à la chambre (1). Il y fut lu

(1) Pack était membre du parlement pour la cité de Londres et l'une des créatures de Cromwell. Accusé, à ce qu'on prétend, de plusieurs malversations, il obtint sa grâce par ce service. Cet acte porta d'abord le titre d'*humble adresse et remontrance*. On trouva, à ce qu'il paraît, le titre trop peu respectueux, et on le changea quelques jours après contre celui d'*humble pétition et avis*. Whitelocke nous apprend qu'on avait voulu d'abord l'en charger, et qu'il s'y était refusé parce que la pièce contenait des choses qui ne lui plaisaient pas; mais que, lorsqu'elle eut été proposée, lui, lord Broghill et plusieurs autres se chargèrent de la soutenir. Il fut président du comité nommé pour cette affaire, et rapporte avec une grande complaisance les faveurs que lui valut cette mission. « Le Protecteur, dit-il, conférait souvent de cette affaire et de plusieurs autres très-impor-



sans beaucoup de difficulté, et parut un soulier fait pour le pied d'un monarque, quoiqu'on laissât en blanc le titre de l'individu qui devait avoir la souveraine puissance législative conjointement avec les deux chambres.

Les partisans des majors-généraux et des troupes, voyant que Cromwell les abandonnait pour épouser d'autres intérêts, se joignirent à ceux qui conservaient encore de l'affection pour la république; et les uns et les autres sentant que ces nouvelles mesures étaient l'effet des artificieux

---

tantes avec lord Broghill, Pierpoint, Whitelocke, sir Charles Wolseley et Thurloe, se renfermait trois ou quatre heures avec eux en conversation particulière, et personne alors n'était admis chez lui. Il était quelquefois très-gai, et, mettant de côté sa grandeur, leur montrait une extrême familiarité, et, par manière de divertissement, faisait des vers avec eux, et il fallait que chacun s'y essayât. Ordinairement il faisait venir du tabac, des pipes et une chandelle, et prenait lui-même du tabac de temps en temps; ensuite il revenait à ses sérienses et grandes affaires, et en conférait avec eux, ce qu'il faisait souvent, et il acceptait et suivait leurs avis dans la plupart de ses plus grandes affaires. » Il rend compte à la même époque d'un petit fait de cour où l'on retrouve tout-à-fait les habitudes du lieu. La reine Christine, près de qui Whitelocke avait été ambassadeur avant son abdication, avait envoyé à Cromwell un Italien, nommé *Philippi Passerini*, pour lui rendre raison du meurtre de Monaldeschi, lui ordonnant de ne remettre qu'au Protecteur lui-même ses lettres de créance.

conseils de notre ancien ennemi, qui profitait de l'ambition de Cromwell, comme du seul moyen qui restât pour nous ramener sous notre première servitude, tombèrent avec tant de fureur sur Pack, pour l'audace qu'il avait eue de produire à la chambre une chose de cette nature, et d'une manière si contraire aux usages parlementaires, qu'ils le firent descendre du fauteuil de l'orateur pour l'envoyer à la barre de la chambre. Mais cette chaleur étant bientôt passée, le lord Broghill, le sergent Glynn et

---

Whitelocke, à qui le messager avait été d'abord adressé, ayant informé Cromwell de cette circonstance, celui-ci en conféra avec son conseil. Aussitôt grande inquiétude chez plusieurs, et prières au maître de ne point admettre près de sa personne ce messager italien, dont les lettres pouvaient être empoisonnées. « Le Protecteur fit en souriant part de ce prudent conseil à Whitelocke, qui lui en fit comprendre l'absurdité ainsi que le mécontentement qu'aurait la reine de Suède si on refusait audience à son secrétaire. » Comme le messager demandait d'être reçu en particulier, sauf en présence d'une seule personne, au choix du Protecteur, celui-ci nomma Whitelocke, qui lui dit « que, s'il était auprès de lui quand l'envoyé remettrait sa lettre, il la recevrait le premier de ses mains, et s'exposerait ainsi au danger d'en être empoisonné; le Protecteur se mit à rire, et indiqua un jour pour l'audience. » La chose se passa comme l'avait proposée Whitelocke. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1491.—Whitel. pag. 646 et 647.)

(*Note de l'Editeur.*)

autres, instruits du dessein de Cromwell, tâchèrent de persuader à la chambre de discuter le nouveau projet. Ils représentèrent à l'assemblée qu'étant maîtresse de ses résolutions, elle pouvait adopter ce qu'il y aurait de bon, et rejeter ce qu'il y aurait de mauvais. Par ce moyen ils firent consentir au débat; et bien que dans la discussion ils rencontrassent quelque opposition, cependant, quand on en vint aux opinions, ils emportèrent tout ce qu'ils voulurent, et leur hardiesse arriva au point de proposer que le blanc, laissé pour la qualité du premier magistrat, fût rempli par le nom de roi. Cette proposition, quoique vigoureusement combattue par le général Fleetwood, ne laissa pas de passer. Il fut en même temps résolu que les deux blancs, laissés pour les deux chambres, seraient remplis par ces mots: *La chambre des communes et l'autre chambre*. La dernière devait être composée de soixante-dix personnes, qui seraient nommées par Cromwell, et approuvées par l'assemblée alors séante. Mais Cromwell, informé de cette résolution, ne la trouva pas de son goût, pensant qu'il n'était pas convenable que des noms d'hommes d'un rang honorable fussent ainsi ressassés dans une assemblée publique, et leur personne exposée peut-être à des réflexions désagréables, en sorte qu'il obtint le pouvoir de nommer seul ceux qu'il jugerait à propos pour composer l'autre

chambre. Il dit aussi que ce qu'on lui avait assigné pour sa dépense et pour l'entretien de l'armée et de la flotte ne suffisait pas, et se fit voter une grosse somme d'argent au-delà de celle qui lui avait déjà été accordée. Cependant il parut craindre de prendre le titre de roi, à cause du scandale et du danger de la chose; mais en même temps il dénigra au dernier point le précédent instrument de gouvernement; après l'avoir fort exalté lorsqu'on l'avait fait, il le comparait maintenant à une planche pourrie, sur laquelle on ne pouvait mettre le pied qu'elle ne rompît, et ne vous laissât tomber. L'assemblée, comprenant bien que Cromwell ne temporisait que pour se faire prier, ou pour avoir le temps de persuader à l'armée d'être de son sentiment, nomma dans son sein un comité chargé de lui faire part des raisons de la chambre pour désirer qu'il acceptât le titre de roi. Le lord Broghill, entre autres, insista beaucoup sur les argumens dont se servit l'apôtre dans la discussion sur l'abolition du culte des Juifs, en faveur des nouvelles et vivantes formes d'adoration révélées par Jésus-Christ; citant l'exemple de la femme délaissée, qui pouvait néanmoins être reprise par son premier mari, en cas qu'elle ne se fût pas mariée à un autre. Il appliqua cette similitude au sujet présent, comme si le seul moyen d'exclure pour toujours Charles Stuart eût été de

mettre un autre roi en sa place. L'argument de M. Lenthall était très-parlementaire et très-raisonnable, s'il en avait fait une juste application; il sollicita Cromwell d'accepter le titre de roi, par cette raison qu'il lui était proposé par le parlement, comme M. Lenthall voulait bien l'appeler, auquel il ne lui était pas permis de rien refuser. Mais Cromwell était alors parvenu à un tel degré de vanité, que bien que le but de ce raisonnement fût de lui persuader d'accepter la chose du monde qu'il souhaitait le plus, néanmoins, s'imaginant qu'il était au-dessous de sa grandeur de reconnaître dans le parlement seul une pareille prérogative, il s'en montra mécontent. Quoiqu'il reconnût, dit-il, que les raisons qui lui avaient été proposées étaient de grand poids, et qu'il fût convaincu qu'il n'y avait point de mal à la chose, il ne pouvait néanmoins croire qu'il en dût accepter l'offre, parce qu'il voyait qu'elle déplaisait à quantité d'honnêtes gens de la nation. Il les renvoya pour lors avec cette réponse, et leur dit de revenir. Cependant il fit tous les efforts possibles pour porter les officiers de l'armée à approuver son dessein, et sachant que le lieutenant-général Fleetwood, et le colonel Desborough particulièrement y étaient contraires, il s'invita lui-même à dîner chez le colonel, et s'y fit accompagner par le lieutenant-général. Il commença à plaisanter avec eux de la

monarchie, et à en parler avec mépris. Il dit que ce n'était qu'un plumet au bonnet d'un homme, et qu'il était surpris que des hommes ne voulussent pas faire plaisir à des enfans, et leur permettre de s'amuser de leurs jouets. Mais il eut d'eux, à ce que m'a dit depuis le colonel Desborough, une réponse très-peu conforme à ses espérances ou à ses désirs; car ils l'assurèrent qu'il ne voyait pas tout, que ceux qui lui avaient inspiré cette pensée n'étaient pas ennemis de Charles Stuart, et que s'il acceptait ce qu'on lui offrait, il se perdrait infailliblement, lui et ses amis. Après les avoir ainsi sondés dans l'intention de terminer ce qu'il avait commencé, il leur dit qu'ils étaient deux scrupuleux, et les quitta. Le lendemain il envoya un messager à la chambre pour l'avertir d'avoir à se rendre le lendemain matin dans la chambre peinte. Tout le monde a cru que son dessein était de déclarer ce jour-là qu'il acceptait la couronne. Mais ayant sur ces entrefaites rencontré le colonel Desborough dans la grande allée du parc, et l'ayant informé de sa résolution, le colonel répondit qu'il regardait la cause et la famille de Cromwell comme perdues, ajoutant que, bien qu'il fût résolu de ne jamais rien faire contre lui, il ne ferait néanmoins plus rien pour lui. Après quelques autres paroles sur le même sujet, Desborough se retira chez lui, et y trouva le colonel Pride, que Cromwell avait fait chevalier

avec un bâton de fagot; lorsqu'il lui eut communiqué le dessein où Cromwell était d'accepter la couronne, Pride répondit : « Il ne le fera pas. « —Pourquoi non? répliqua le colonel; comment « veux-tu l'en empêcher? — Fais-moi faire une « requête, répliqua Pride, et je l'en empêcherai « bien. » Ils s'en allèrent là-dessus trouver le docteur Owen, et, après lui avoir dit ce qui était arrivé, ils le persuadèrent de faire la pétition telle qu'ils la souhaitaient. Pendant que cela se faisait, Cromwell ayant réfléchi à sa conversation avec le colonel Desborough, et étant bien informé que Lambert et plusieurs autres officiers n'étaient pas contens de son dessein, envoya un messager pour révoquer l'ordre de la réunion dans la chambre peinte, et demander que la chambre voulût bien envoyer un comité pour conférer avec lui sur l'importante affaire alors en question, son but étant de gagner du temps par ce moyen, afin de pouvoir mettre les officiers dans ses intérêts. Mais l'assemblée étant déjà levée avant l'arrivée du messager, et ne pouvant par conséquent nommer un comité pour l'aller trouver, l'ancien comité, nommé précédemment pour ce même objet, jugea à propos, en vertu de ses instructions, de se rendre près de lui pour savoir sa volonté. Les membres de ce comité allèrent donc à Whitehall, où ils attendirent environ deux heures. Au bout de ce temps-là, un cheval de Barbarie, que

Cromwell voulait voir, ayant été amené dans le jardin, lui fut une occasion de passer par la chambre où le comité l'attendait. Comme il passait sans y faire la moindre attention, un des messagers le fit souvenir qu'ils l'avaient attendu fort long-temps. Il s'excusa légèrement, et leur dit qu'il croyait que la chambre, étant levée avant l'arrivée de son messager, n'avait donné de pouvoir à personne pour venir vers lui. Ils répondirent qu'ils venaient à lui d'après les instructions générales qu'ils avaient ci-devant reçues de la chambre; sur quoi il dit qu'il enverrait vers eux une autre fois. Le lendemain, comme la chambre était en grande impatience du message qui devait lui marquer le temps et le lieu de l'acceptation de ce qu'elle avait préparé, des officiers de l'armée, s'étant présentés à la porte du parlement, envoyèrent dire au colonel Desborough qu'ils avaient une pétition à présenter à la chambre. Mais le colonel qui en savait le contenu, et ne jugeait pas à propos de le faire connaître publiquement jusqu'à ce qu'elle eût été présentée, informa la chambre que quelques officiers de l'armée avaient une pétition à lui présenter. Comme chacun crut que les désirs des officiers étaient conformes aux siens, et que les partisans de Cromwell ne pouvaient s'imaginer qu'une partie de l'armée osât se mettre en avant pour traverser ses desseins, il fut una-

nimement résolu qu'on ferait entrer les officiers pour présenter leur pétition eux-mêmes. Le lieutenant-colonel Mason en avait été spécialement chargé par les officiers ; lorsqu'il l'eut fait, et que tous se furent retirés, on en fit la lecture. Elle contenait en substance : « Qu'ils « avaient hasardé leur vie contre la monarchie, « et étaient encore prêts à le faire pour la défense « des libertés de la nation ; qu'ayant remarqué « que certaines gens faisaient de grands efforts « pour remettre la nation sous l'ancienne servi- « tude en pressant leur général de prendre le « titre et l'autorité de roi, et cela pour le perdre « et pour retirer la force de la main des hommes « fidèles au public, ils suppliaient humblement « la chambre de ne prêter aucun appui à de telles « gens ni à de tels efforts, et de tenir ferme pour « la vieille cause, qu'ils seraient toujours prêts « à défendre au péril de leur vie. » Cette pétition était signée de deux colonels, de sept lieutenans-colonels, huit majors et seize capitaines; ce qui, en comptant ceux des officiers qui dans la chambre partageaient le même sentiment, composait la majorité des officiers attachés à cette partie de l'armée alors en quartier aux environs de la cité. Il serait difficile de dire qui, de la chambre ou de Cromwell, fut le plus surpris de cette requête inattendue ; ce qu'il y a de certain c'est qu'elle les troubla tous extrêmement. Crom-

well n'en eut pas plutôt avis qu'il envoya quérir le lieutenant-général Fleetwood, et lui dit qu'il était surpris qu'il eût souffert qu'une pareille pétition allât si loin; qu'il aurait bien pu l'empêcher, sachant, comme il faisait, que sa résolution était de ne pas accepter la couronne sans le consentement de l'armée; qu'ainsi il le priait de se rendre promptement à la chambre, et d'empêcher qu'on n'allât plus avant. Le lieutenant-général s'y rendit incontinent, et dit à l'assemblée qu'il n'était pas nécessaire de discuter la pétition, et encore moins d'y répondre sur-le-champ, puisqu'on ne demandait à la chambre que de ne pas presser le Protecteur de prendre le titre de roi; qu'il s'agissait à présent de le faire expliquer sur l'offre qui lui en avait été faite; qu'il engageait donc l'assemblée à suspendre cet examen jusqu'à ce qu'on eût la réponse dont il s'agissait. La chambre y ayant consenti, Cromwell envoya dire qu'au lieu de s'assembler dans la chambre peinte, lieu où Cromwell avait coutume de donner son consentement à leurs actes, ils l'allassent trouver dans la salle des banquets. La chambre se rendit donc à Whitehall, où Cromwell, avec de grandes démonstrations de renoncement à soi-même, refusa le titre de roi (1).

(1) « Le Protecteur, dit Whitelocke, était persuadé dans son opinion qu'il aurait été bon qu'il prît le titre de roi,

Le grand dessein de l'usurpateur ayant échoué, les peuples étaient en attente pour voir quelle forme de gouvernement les gens d'épée allaient établir; car, tandis que Cromwell avait mis en œuvre tout l'art et tout le soin imaginable pour rendre odieux tout ce qui avait précédé, et sur-

---

et les choses étaient préparées pour cela. Mais ensuite, pressé par les républicains d'y renoncer, et craignant, s'il prenait le titre et les fonctions de roi, la révolte et la défection d'une grande partie de l'armée, il changea d'avis, et jugea qu'il fallait attendre quelque occasion plus favorable. » Il ne faisait, comme on le voit, que reculer l'exécution de son projet. Cette pensée ne lui était pas nouvelle (voyez les *Eclaircissemens historiques*), et ne l'a point abandonné depuis le moment où il saisit le pouvoir jusqu'à la fin de sa vie. Cette fois on comptait si bien sur le succès que, dit-on, la couronne était toute préparée, et que déjà la gloire de la royauté éblouissait la famille et les entours de cet homme puissant, qui ne croyait pourtant pas pouvoir l'être assez s'il ne portait ce titre cher aux habitudes du pays. Whitelocke ne voulut prendre part aux travaux du comité chargé d'examiner l'humble pétition et avis qu'en ce qui concernait le titre de roi; une fois cette partie du projet repoussée, il s'absenta, nous dit-il, le plus qu'il put du comité, afin que d'autres fussent employés à traiter les autres points de la pétition. Comme, d'après Ludlow et Whitelocke lui-même, on voit que les résolutions de la chambre à cet égard ne furent pas *toutes agréables à son altesse*, ou peut s'expliquer cette répugnance. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1502. — Whitelocke, pag. 646, 647.) (*Note de l'Editeur.*)

tout l'instrument de gouvernement dont il avait été si entiché, et qui, disait-il alors, ne suffisait ni pour la sûreté des gouvernans, ni pour celle des gouvernés, l'assemblée avait de son côté hautement donné l'exclusion à la famille des Stuart. Mais comme le rétablissement de la république était ce que redoutaient le plus ces hommes, on proposa et on fit décider à la chambre de présenter de nouveau à Cromwell son humble pétition et avis, sans y rien changer que le nom de Roi en celui de Protecteur. La résolution en fut prise d'autant plus aisément que, sous divers prétextes frivoles, on avait exclu les républicains de leurs siéges à l'assemblée; de sorte que les partisans du Protecteur avec une armée, ou du roi Cromwell avec une armée, étaient les seuls admis à délibérer dans ces murailles. Cromwell ayant donc fait connaître, dans la dernière intrigue, et sa faiblesse et son ambition, se trouva heureux de prendre ce qu'il put attraper, et acquiesça sans disputer à tout ce que l'assemblée lui proposa. La chose faite, on fixa un jour pour le revêtir de l'autorité qui lui était conférée; et la salle de Wesminster fut le lieu où se fit la cérémonie. On obtint des aldermen et des juges de Londres d'y assister plutôt par crainte que par affection. Sir Thomas Widdrington, l'orateur de l'assemblée, eut ordre de lui administrer le serment, et de lui présenter l'épée, le sceptre et la

Bible. Le prétendu Protecteur était vêtu d'une robe d'écarlate, fourrée d'hermines, dont la queue était portée par le fils du lord Roberts. Il n'y eut de toute la haute noblesse que le seul comte de Warwick qui l'accompagnât. Comme il voulait encore conserver les dehors d'une espèce de dévotion, il nomma M. Lockyer pour prêcher devant lui à son retour à Whitehall. Le jour d'après cette solennité, il donna un festin à l'assemblée et aux officiers de l'armée; mais on remarqua que le major-général Lambert n'en était pas; ce qui fit croire qu'il commençait à n'être plus en faveur pour s'être mis en devoir de traverser le dessein qu'avait eu Cromwell de se faire roi; car, à ce que m'a dit une personne digne de foi, il avait pris la liberté, pendant que l'affaire était en train, de dire à Cromwell que, s'il acceptait la couronne, il ne pouvait lui répondre de l'armée.

On lisait entre autres choses dans l'*humble pétition et avis*, titre qu'on donna à ce nouvel instrument, que les membres de l'assemblée et du conseil prêteraient serment de ne rien faire contre le gouvernement existant, et d'être fidèles au Protecteur, suivant la loi du pays. Le major-général Lambert refusa de prêter ce serment. Sur cela Cromwell l'envoya quérir, et lui dit qu'il était bien sûr que son refus ne procédait pas de quelque humeur contre sa nouvelle autorité; car il pouvait se

souvenir qu'il l'avait pressé lui-même d'abord d'accepter la qualité de roi; qu'ainsi, s'il était mécontent de l'état présent des affaires, il n'avait qu'à remettre sa commission. Le major-général répondit que, ne soupçonnant pas qu'on eût alors intention de la lui demander, il ne l'avait pas apportée, mais que s'il plaisait à Cromwell de l'envoyer chercher, il la donnerait; ce qui eut lieu deux ou trois jours après. Ainsi Lambert perdit d'un seul coup sa paie de colonel d'un régiment de cavalerie, d'un autre d'infanterie, et celle de major-général de l'armée, sans compter dix livres sterl. par jour, qui étaient la paie de général que Cromwell lui donnait pour l'attacher à ses intérêts. Mais Cromwell, ne jugeant pas qu'il fût sûr de le dégoûter tout-à-fait, lui assigna une pension de 2000 livres sterling par an pour l'empêcher de faire quelque coup de désespoir.

Sir Henri Vane étant toujours prisonnier au château de Carisbrooke, il y eut ordre du conseil de l'en tirer, et de lui redonner la liberté. Cela fut fait, et il arriva bientôt à Londres, où il eut à essuyer une autre espèce de persécution. Cromwell, s'étant aperçu que la méthode qu'il avait suivie par le passé ne lui avait pas réussi, encouragea sous main quelques hommes de l'armée à se mettre en possession de certaines forêts voisines du château de Raby, qui appartenaient à Vane, et donna ordre en même temps au procureur

général de présenter à l'Échiquier un bill contre lui, sous prétexte que le titre en vertu duquel il possédait une grande partie de ce bien était défectueux. Le but de Cromwell était de l'obliger à produire son titre, et, s'il pouvait en venir à bout, il ne doutait pas qu'avec le savoir faire des gens de loi on ne pût y trouver quelque défaut qui l'obligerait à la complaisance qu'on demandait de lui. On eut soin en même temps de lui faire savoir secrètement qu'on le mettrait à couvert de cette affaire et de toute autre recherche, et qu'il aurait d'ailleurs tout ce qu'il souhaitait, pourvu qu'il voulût se soumettre à l'autorité présente.

L'assemblée, ayant pourvu aux besoins de l'armée et remis les autres affaires aux soins de Cromwell, s'ajourna pour quelques mois. L'usurpateur profita de ce temps-là pour se faire une collection de gens de tous les partis, afin d'en composer ce qu'on appelait l'autre chambre. La plupart de ces gens-là n'avaient de bien que celui qu'ils avaient eu le talent d'acquérir, et étaient résolus de l'augmenter en sacrifiant leur conscience à leur maître. On y joignit quelques anciens membres de la haute noblesse, et quelques gentilshommes riches des biens de leurs ancêtres. Tels étaient M. Pierpoint, Alexandre Popham, sir Richard Onslow, Thomas Honeywood, M. Edmond Thomas, sir Gilbert Gerrard et autres. Il envoya aussi une lettre de convocation dressée sur

le formulaire des lettres circulaires que les rois adressaient à ceux qu'ils appelaient pour composer la chambre-haute, à sir Arthur Haslerig, qui s'était toujours montré un zélé défenseur de la liberté publique. Sir Arthur, ayant reçu cette lettre de l'homme qui la lui avait apportée à la campagne, le renvoya sans lui dire ce qu'il avait résolu de faire. M. William Lenthall qui avait été orateur du parlement, fut fort troublé de ce qu'on ne lui avait point envoyé de writ pour siéger à l'autre chambre. Il se plaignit qu'ayant été pendant quelques années le premier homme de la nation, on lui refusât d'être membre de l'une des chambres du parlement, car il ne pouvait être de la chambre des communes, à cause de sa charge de maître des rôles, qui l'obligeait de siéger comme assistant dans l'autre chambre. Ces grandes doléances étant parvenues aux oreilles de Cromwell, il lui envoya un writ, qui enfla tellement la vanité de ce pauvre homme que passant en carrosse dans le Strand, et voyant M. Lambert Osbalston, autrefois maître de l'école de Westminster, qu'il connaissait pour un des grands amis de sir Arthur Haslerig, il lui demanda ce que sir Arthur avait dessein de faire en réponse au writ qu'il avait reçu? M. Osbalston ayant répondu qu'il ignorait sur cela les intentions de sir Arthur Haslerig, Lenthall répliqua : « Écrivez-« lui, je vous prie, engagez-le à ne pas manquer

« de prendre place dans cette chambre, et assu- « rez-le de ma part que tous ceux qui le feront « seront à jamais pairs d'Angleterre, eux et leurs « héritiers (1). »

Le temps fixé pour la réunion de ces vénérables assemblées étant arrivé, de tous les anciens membres de la haute noblesse, le lord Eure fut le seul qui osât se trouver à l'autre chambre. Le comte de Warwick même, qui avait été jusqu'à marier son petit-fils à une des filles de Cromwell (2), ne put jamais consentir à siéger avec

(1) Whitelocke, qui était de cette chambre, ne manque pas de l'appeler Chambre des lords, et paraît assez mécontent de l'opposition que montrait la chambre des communes à ce qu'elle prît ce titre. « Quelques uns, dit-il, étaient contre l'existence de cette *autre chambre*, peut-être parce qu'on ne les avait pas jugés propres à en faire partie, d'autres par d'autres fantaisies ou par esprit de contradiction, et quelques uns dans la chambre des communes parlaient fort mal de l'autre chambre. » (Pag. 673.)

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Robert Rich, son petit-fils et son héritier, venait d'épouser un mois auparavant Francis, la quatrième fille de Cromwell, recherchée auparavant par des prétendans de rangs fort divers. Il avait été question, dit-on, de la marier à Charles II; mais la soupçonneuse prévoyance du Protecteur lui avait fait rejeter cette proposition, fort approuvée de sa famille, et en particulier de celle qui en était l'objet. Francis avait même beaucoup désiré ce mariage. On ne sait si ce fut avant ou après qu'elle parut sen-

le colonel Hewson et le colonel Pride, dont l'un avait été cordonnier, et l'autre charretier; s'ils n'avaient pas fait de pire métier, je ne sais pas pourquoi un honnête homme aurait dû refuser d'agir avec eux. Plusieurs de la moyenne noblesse s'abstinrent de paraître; d'autres, et sur-

---

sible aux vœux de Jerry White, chapelain de Cromwell, jeune homme agréable de tournure, assez spirituel et surtout fort galant, mais l'un des plaisans de la cour protectorale, où un plaisant n'était guère autre chose qu'un bouffon. Cependant il sut plaire. Cromwell, qui avait des espions partout, fut averti et le surprit aux genoux de sa fille dont il baisait la main. « Par quel hasard aux pieds de ma fille? » s'écria le père irrité. Mais l'amant, sans se déconcerter, montrant une des femmes de Francis: « Avec la permission de votre altesse, dit White, je fais depuis long-temps la cour à cette jeune personne sans pouvoir m'en faire écouter, et je suppliais sa seigneurie d'intercéder en ma faveur. » — « Qu'est-ce que cela veut dire? reprit Olivier se tournant vers la femme de chambre; Jerry est mon ami, et j'entends que vous le traitiez en conséquence. » La femme de chambre, qui ne demandait pas mieux, répondit, avec une révérence, que, si M. White voulait lui faire cet honneur, elle ne le refuserait pas. « Qu'on appelle Goodwin, dit Cromwell, et que la chose soit faite avant que je sorte de la chambre. » Il n'y avait pas moyen de reculer; ils furent mariés; l'épousée reçut un présent de 500 livres; ils vécurent plus de cinquante ans ensemble. Lorsque dans leur vieillesse on racontait cette histoire devant eux, mistriss White disait: « Il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai. »

Francis tourna enfin sa passion de mariage vers le jeune

toutceuxqui étaientalliés à quelqu'un des hommes alors en pouvoir, se laissèrent persuader d'être de cette assemblée.

La porte de la chambre des communes, car c'est ainsi qu'on voulait désormais qu'on l'appelât, fut alors ouverte, la garde ôtée, et chaque

---

héritier du comte de Warwick. Cette union éprouva, à ce qu'il paraît, de grandes difficultés, réelles ou apparentes, si bien que Francis se maria, ou fut censée se marier à l'insu de son père. Une lettre de Mary, sa sœur aînée, depuis lady Falconbridge, à son frère Henri Cromwell, alors en Irlande, nous apprend dès le mois de juin que Francis et le jeune Rich *étaient tellement engagés, que le mariage ne pouvait plus être rompu;* et ce qu'elle ajoute que Francis *avait pris sa résolution sans en rien dire à aucun de ses amis,* indique quelque chose de plus régulier qu'un simple entraînement de passion. Cependant le mariage fut ensuite solennisé publiquement, le 11 novembre 1657, avec une pompe qui n'empêcha pas le Protecteur d'y retrouver l'occasion de ses divertissemens favoris; il arrosa de liqueurs et de confitures liquides les robes des femmes et les siéges où elles devaient s'asseoir, *ce qu'elles prirent comme une faveur.* Il ôta au jeune Rich sa perruque, et feignit de vouloir la jeter au feu. Ses bouffons (qui étaient au nombre de quatre) enchérirent comme de raison sur ce genre de plaisanterie, et l'un d'eux faillit recevoir un coup de couteau d'un vieux gentilhomme à qui il avait fait une moustache avec du noir. Francis perdit son mari au bout de trois mois, et épousa ensuite sir John Russel. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 146 et suiv. — 317.)

(*Note de l'Editeur.*)

membre admis, pourvu qu'il voulût prêter le serment prescrit par cette assemblée avant son ajournement. La plupart des membres, précédemment exclus, prêtèrent le serment aussi bien que les autres, et furent admis à siéger à la chambre, où leur entrée, ainsi que la sortie de ceux qu'on en tira pour composer l'autre chambre, prise pour la plus grande partie dans celle-ci, fit un changement considérable. On était dans une grande attente de voir quelle route prendrait sir Arthur Haslerig, qui, choisi par le peuple pour siéger dans une des chambres, et par Cromwell pour siéger dans l'autre, ne s'était point encore expliqué. Il vint à Londres aussi secrètement qu'il lui fut possible; mais la cour, ayant eu avis de son arrivée, envoya le lendemain matin à son logis le colonel Howard pour lui tâter le pouls; sir Arthur, s'étant défié du piége, l'évita en sortant de bon matin. Étant donc venu à la porte de la chambre des communes, il eut soin de chercher quelques uns de ses amis pour lui faire prêter le serment; ensuite de quoi il prit place dans la chambre sans aucune contestation, comme firent aussi Scott et plusieurs autres auxquels Cromwell et son conseil avaient formellement donné l'exclusion. Ils commencèrent par remettre en question tout ce qui avait été fait dans les sessions précédentes, se fondant sur la

violence qu'avait subie l'assemblée, et par laquelle un grand nombre de ceux qui avaient droit de séance, autant que personne, en avaient été péremptoirement exclus. Huit ou dix jours se passèrent dans ces discussions; pendant ce temps on dressait des pétitions, qui furent signées par plusieurs milliers d'individus pour être présentées aux hommes assemblés dans le lieu où devait siéger le parlement d'Angleterre. Cromwell ne fut pas peu alarmé de ces démarches, et craignit qu'une partie de l'armée, surtout celle qui était en quartier aux environs de Saint-James, n'y fût engagée. Pour prévenir donc ce qu'il craignait, et ce que sa conscience lui disait qu'il avait mérité, il inspecta en personne la garde de Whitehall durant plusieurs nuits consécutives (1); et chaque jour apportant du dehors

---

(1) Il y a lieu de croire qu'un homme aussi actif que Cromwell, et dont l'une des principales forces consistait dans la sévérité de la discipline militaire, exerçait souvent ce genre de surveillance. Une anecdote, racontée par Whitelocke, prouve que les soldats étaient accoutumés à l'attendre à de pareilles heures; au mois de février 1649, Cromwell et Ireton, soupant chez Whitelocke, s'amusèrent beaucoup à raconter, dit celui-ci, « les preuves étonnantes qu'ils avaient reçues de la providence de Dieu, soit dans les affaires de la guerre, soit quand l'armée avait marché sur Londres et s'était emparée des membres de la chambre; toutes choses où il se rencontrait des faits miraculeux. »

quelque nouveau sujet d'alarme, il résolut de dissoudre l'assemblée (1); décidé, aussitôt qu'elle serait dissoute, et qu'il se serait remis en possession de l'autorité, à réprimer cet esprit de liberté qui venait de paraître, et à casser ceux des officiers de l'armée qu'il soupçonnait avoir eu part à ces dernières affaires. Pendant qu'il délibérait sur le choix des moyens qui pouvaient le mieux faire réussir la chose, il reçut avis tout de nouveau de la diligence avec laquelle ses adversaires poussaient toutes choses, ce qui le hâta si fort d'agir qu'il ne voulut pas attendre un de

---

Entraînés par l'intérêt d'un tel entretien, ils demeurèrent jusqu'à minuit. En s'en retournant ils furent arrêtés par les sentinelles qui refusèrent de les laisser passer, bien qu'ils dissent leurs noms, et, feignant de ne pas les croire, elles menacèrent de les mener au corps de garde. « Ireton se mit en colère; Cromwell au contraire plaisanta avec les soldats, leur donna vingt schellings, et les loua ainsi que leur capitaine de la manière dont ils faisaient leur devoir. Ceux-ci avouèrent ensuite qu'ils avaient bien reconnu Cromwell et Ireton, et avaient été plus sévères avec eux qu'avec d'autres, afin de leur donner bonne idée de l'exactitude avec laquelle ils remplissaient leur devoir, pensant que ces grands personnages étaient venus à cette heure-là exprès pour les observer. » (Whitelocke, pag. 377.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Whitelocke, en parlant des dissentimens de la chambre des communes, surtout en ce qui concernait l'*autre chambre*, dit : « Tous ces procédés conduisaient la chambre

ses carrosses ; mais prenant le premier qui se présenta, et les gardes qui se trouvaient là, il courut à l'autre chambre. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il communiqua la résolution où il était de dissoudre l'assemblée au lieutenant-général Fleetwood, qui fit tout ce qu'il put pour l'en détourner. Cromwell se frappa la poitrine, et jura par le Dieu vivant qu'il le ferait. Il envoya donc quérir les juges, et lorsqu'ils furent arrivés, il fit dire à l'assemblée de le venir trouver sur-le-champ. Plusieurs membres ne voulurent pas y aller, et ceux qui y allèrent furent fort maltraités et ac-

---

à sa propre destruction, qu'il n'était pas difficile de prévoir. Le Protecteur se regardait par là comme attaqué, bien que d'une manière indirecte, et y voyait des témoignages de malveillance à son égard ; ce qui l'irritait d'autant plus qu'il avait découvert, à n'en pouvoir douter, que les hommes de la cinquième monarchie recommençaient leurs entreprises pour le renverser par la force, lui et son gouvernement. Il prit tout à coup la résolution de dissoudre ce parlement. On tâcha de l'en dissuader en lui représentant le danger de ces fréquentes dissolutions, les embarras d'argent où il se mettrait, ne pouvant en tirer sans exciter les plus grands mécontentemens, à moins que le parlement n'eût consenti à le lui accorder. On lui disait qu'il ne fallait qu'un peu de temps pour calmer toutes ces vivacités et ramener le parlement à des dispositions plus traitables ; mais quelques hommes violens et les flatteurs qui cherchaient à lui complaire lui conseillaient de le dissoudre. » (Pag. 673.)

(*Note de l'Editeur.*)

cablés de reproches pour avoir voulu traverser un ouvrage si heureusement commencé, disait-il, pour l'établissement du gouvernement de la nation. D'un autre côté, il assura ceux dont il avait composé son autre chambre, que malgré tout ce qu'on avait pu pratiquer contre eux, ils ne laisseraient pas d'être lords. C'est ainsi que les membres des deux chambres furent renvoyés à leurs affaires (1).

Cromwell, s'étant remis en possession de l'autorité, s'en servit pour chasser de l'armée tous

(1) A dater de ce moment les affaires commencèrent à prendre un aspect plus sombre. « Quelques uns, dit Whitelocke en parlant de la dissolution, en furent inquiets, d'autres se réjouirent de ces troubles, et furent soupçonnés d'aider aux nouveaux projets d'insurrection. » Et il ajoute, quelques lignes plus bas : « Whitelocke vivait fort retiré et mécontent de l'état des affaires publiques. » On voit Cromwell occupé et alarmé des nouveaux complots qui se multiplient contre lui. Il demande à la cité de Londres des mesures de sûreté, et de tous côtés fait arriver de l'armée des adresses d'adhésion, reçues de sa part avec des remercîmens. Dans ses réponses il ne parle que des projets du parti royaliste et des préparatifs du Roi, contre lequel il *invite tous les honnêtes gens à se joindre sincèrement à lui;* mais en même temps il défend toutes les assemblées particulières réunies *sous prétexte de prêcher et de prier.* « Ainsi, dit Whitelocke, le parti du Protecteur était plein d'inquiétudes et d'alarmes; mais il plut à Dieu de soutenir les courages contre l'abattement. » (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1528. — Whitel., pag. 673, 674.) (*Note de l'Editeur.*)

ceux qu'il soupçonna de s'être opposés à ses desseins; commençant par son régiment de cavalerie, il envoya quérir le colonel Packer qui en était major, le capitaine Gladman qui commandait sa propre compagnie, ainsi que tous les autres capitaines du régiment. Quand ils furent venus, il leur demanda s'ils voulaient promettre fidélité au gouvernement présent, et prendre les armes contre ceux qui le traverseraient. Ils répondirent qu'ils étaient prêts de les prendre contre Charles Stuart et ses adhérens; mais qu'ils ne pouvaient s'engager sans savoir contre qui et pourquoi. Irrité de cette réponse, il les dépouilla de leurs emplois qu'il fit remplir par des hommes disposés à obéir sans réserve. Par ce moyen et beaucoup d'autres, il perdit l'affection d'une infinité de gens qui lui auraient été nécessaires et fidèles contre la famille du feu roi. Comme on voyait bien qu'il ne pouvait se passer au moins d'un simulacre de parlement, M. Henri Nevil, zélé défenseur des intérêts de la république, à qui le shériff du Berkshire avait fait tort dans le rapport des dernières élections de ce comté, entama des poursuites contre ce shériff pour empêcher les autres à l'avenir de s'engager dans ces odieuses pratiques; mais comme il ne voulait pas reconnaître l'autorité présente en intentant son action en vertu de l'instrument de gouvernement, le sergent Maynard, M. Atten de

Grays-Inn, et quelques autres, lui conseillèrent de la diriger contre le shériff. Le jour du procès venu, M. Nevil pria sir Arthur Haslerig, sir James Harrington, M. Scott, moi et quelques autres qui avaient été membres du long-parlement, de nous trouver à la cour. Après avoir mis de côté toutes les objections de l'avocat du shériff contre la déclaration même, et contre les dommages réclamés par Nevil, pour n'avoir pas été porté dans le rapport, la cour procéda à entendre les témoins de part et d'autre. Le grand-juge Saint-John déclara alors au jury que c'était un crime odieux pour un shériff, qui n'était que le serviteur du pays, d'oser donner à sa fantaisie des membres au parlement, qui était le boulevard des libertés des peuples; ajoutant que si on tolérait de telles pratiques, le peuple ne pouvait plus espérer le redressement de ses griefs. Le jury se retira, et ayant examiné les dépositions des témoins, et pris aussi en considération ce qui avait été dit par le grand-juge, il rentra dans la cour, déclara le shériff coupable, et le condamna à payer pour dédommagement à M. Nevil 1500 livres sterling et 100 à la république. Cette sentence fit fort grand plaisir à ceux qui étaient bien intentionnés pour le public, non-seulement par rapport à M. Nevil qui n'était entré dans ce procès que pour défendre son pays contre l'oppression, mais aussi parce qu'on espé-

rait que cela empêcherait les autres shériffs de faire la même chose à l'avenir. Mais alors le grand-juge croyant, par ce qu'il avait dit sur les droits du peuple, en avoir assez fait pour plaire au parti populaire, commença à chercher les moyens de servir son maître Cromwell par ordre duquel le shériff avait agi. Dans cette vue et sur la proposition de l'avocat du shériff, il accorda un arrêt de surséance, et fixa un jour, au terme suivant, pour entendre ce qu'on aurait à dire de part et d'autre. Cependant le shériff et ceux qui avaient promis de le soutenir, prièrent Cromwell d'interposer en cela son autorité, chargeant en même temps M. Nevil de plusieurs faits faux et inventés à dessein de nuire, pendant que le shériff, profitant de l'occasion, mettait à couvert ses propriétés réelles et personnelles. On tâcha en même temps de dégoûter M. Nevil, et de le porter à un accommodement; mais, préférant l'intérêt de la république à son intérêt particulier, il rejeta toutes les ouvertures qui lui furent faites, jusqu'à ce qu'il fût intervenu un jugement qui servît d'exemple à la postérité; et il déclara alors sa résolution d'en user avec le shériff comme il convenait à un homme tel que lui.

L'état des affaires en Irlande était à peu près le même qu'en Angleterre, et l'armée ne regardait pas de meilleur œil que celle d'Angleterre le dessein qu'avait laissé percer Cromwell de se faire

roi. Aussi le colonel Henri Cromwell qui avait ci-devant fait la cour aux sectaires, et témoigné de grands égards au colonel Zanchy, commença-t-il alors à caresser le major Markham, M. Winter et autres presbytériens, les engageant à se réunir pour faire une adresse à son père, où ils lui promettraient de tenir pour lui et de le défendre contre ses ennemis. Ils répondirent que s'ils savaient quels étaient ses ennemis, ils donneraient une réponse positive; mais qu'ignorant entièrement les choses auxquelles on voulait les engager, et les personnes contre lesquelles on souhaitait qu'ils s'engageassent, ils ne pouvaient aucunement consentir à sa proposition. Cependant Cromwell n'oubliait pas de s'assurer de la flotte. Comme il soupçonnait le général Blake de désapprouver sa conduite, il lui donna pour collègue le colonel Montague, une de ses plus dévouées créatures, auquel il adjoignit le colonel Desborough, le dernier n'ayant que le nom, et dirigeant avec les autres commissaires les affaires de l'administration de la marine. On s'aperçut sans peine qu'on n'envoyait Montague sur la flotte avec Blake que pour qu'il apprît le métier et tâchât de se faire un parti parmi les marins, afin de balancer le crédit de Blake ou de parvenir même à le mettre entièrement de côté. Mais il plut à Dieu d'accomplir lui-même leur dessein, car Blake tomba malade et mourut peu de temps après. Cromwell

regretta ce grand homme de la même manière à peu près qu'il avait regretté le lord-député Ireton et le général Dean.

Cromwell n'ayant pu réussir, comme j'ai déjà dit, dans ses efforts pour créer une autorité civile qui sanctionnât son pouvoir arbitraire, tourna ses soins à tenir la balance égale entre tous les partis, afin qu'ils n'osassent pas le traverser, de peur de rendre leur condition pire. Dans cette vue il favorisa ceux des presbytériens qui se montrèrent les plus complaisans, et courtisa quelques hommes de la haute noblesse, surtout le comte de Warwick dont il permit que le petit-fils recherchât en mariage la plus jeune de ses filles. Mais comme cette alliance n'était nullement agréable à plusieurs de ceux qui entouraient Cromwell, il feignit de ne vouloir pas le mariage; et, par le ministère de sir Edouard Sydenham, on fit en sorte que les amans se marièrent à l'insu de leurs parens. En raison de cette intrigue, sir Édouard eut quelque temps défense de paraître à la cour.

Malgré ces artifices et plusieurs autres qu'il mit en œuvre pour maintenir son usurpation, il se tramait continuellement des desseins contre Cromwell. Quelques hommes de la cinquième monarchie, au nombre d'environ trois cents, qui attendaient un secours extraordinaire du ciel, avaient formé le projet de le détrôner; leur petit nombre ne lui permit pas de s'en inquiéter, et comme il avait

des espions parmi eux qui lui donnaient avis de tous leurs mouvemens, il les laissa tranquilles jusqu'à la nuit qui précéda celle qu'ils avaient marquée pour le rendez-vous. Il envoya pour lors un détachement qui se saisit des principaux, au moment où ils délibéraient sur la manière d'exécuter leur entreprise. On prit aussi avec eux leurs déclarations et leur étendard, sur lequel il y avait un lion couchant avec ces paroles : *qui le réveillera?* Comme ils étaient artisans pour la plupart, on les envoya en prison à Gatehouse, où ils demeurèrent long-temps dans une grande misère. Peu de temps après, certaines gens qui avaient coutume de s'assembler dans Coleman-Street pour déplorer l'apostasie du temps, et particulièrement celle de Whitehall, furent arrêtés en conséquence des ordres de Cromwell, par les officiers du lord-maire, comme ils sortaient du lieu de leur réunion. Il s'y trouva entre autres un cornette qui se nommait Day, et qui fut accusé d'avoir dit que Cromwell était un coquin et un traître. Il répondit, pour sa justification, que Cromwell avait affirmé, devant lui et devant plusieurs autres officiers, que s'il opprimait les gens de conscience, ou trahît les libertés du peuple, ou qu'il ne supprimât pas les dîmes avant un certain temps qui se trouvait déjà écoulé, il leur permettait de dire qu'il était un coquin et un traître. Il demanda qu'il lui fût permis de produire pour témoins ceux en présence

de qui cela s'était passé. Mais on arrangea si bien les choses que le cornette et quelques autres furent condamnés à l'amende et emprisonnés pour leur prétendue mauvaise conduite. Les royalistes tramaient, vers ce temps-là, une conjuration bien plus dangereuse, qui fut découverte par les espions de Cromwell. Il traita ces derniers conspirateurs plus sévèrement que les autres, parce qu'il regardait leur parti comme plus formidable; il les renvoya devant les gens que sa dernière assemblée avait nommés pour en faire une haute cour de justice (1). Les prisonniers étaient

(1) « On conseilla au Protecteur, dit Whitelocke, de renvoyer les conspirateurs devant les tribunaux ordinaires pour y être jugés selon la loi commune; mais son altesse avait trop de goût pour la *nouvelle manière*, et la jugeait beaucoup plus efficace et plus propre à effrayer les coupables. » Whitelocke fut au nombre des commissaires nommés pour composer la haute cour de justice; mais il ne siégea jamais avec eux, la chose étant contre son opinion (pag. 674). Outre le goût particulier de Cromwell pour toute manière de procéder qui portait plus fortement l'empreinte de sa volonté individuelle, il y était continuellement poussé par ces hommes accoutumés à l'emploi de la force, et qu'irritait ce reste de légalité derrière lequel cherchaient encore à se réfugier quelques unes des libertés du pays. Whitelocke fut un jour averti par Fleetwood qu'il avait à la cour des ennemis qui voulaient l'empêcher d'entrer dans le conseil, « parce qu'il était jurisconsulte, et qu'ils voulaient montrer que les conseils pouvaient marcher sans le

le docteur Hewet, sir Henri Slingsby, M. Mordaunt et quelques autres de moindre volée. On les accusait en général d'avoir tâché d'exciter la guerre contre le gouvernement en faveur de Charles Stuart. Le docteur Hewet était accusé, en particulier, d'avoir distribué des commissions du fils du dernier Roi, et engagé plusieurs personnes à lever des troupes en vertu de ces commissions; sir Henri Slingsby d'avoir voulu débaucher quelques militaires de la garnison de Hull, pour les engager au service de Charles Stuart, et de leur avoir délivré une commission de sa part. Les prisonniers de moindre conséquence étaient accusés d'avoir eu dessein de mettre le feu en divers lieux de la cité, au moment où leur parti se montrerait en armes (1). Le docteur Hewet traduit devant la cour, demanda d'être jugé par un jury, et déclina la juridiction de la cour; mais elle rejeta son déclinatoire, et lui dit

secours de la sagesse des jurisconsultes qui n'étaient bons qu'à les troubler et les déranger dans leurs allures, en leur parlant à tout propos de la loi, et que les affaires qu'ils avaient à conduire ne permettaient pas qu'ils s'enchaînassent ainsi à ces règles de la loi. » (Whitelocke, pag. 633.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) C'est à l'occasion de cette conspiration que fut publié par le colonel Titus, sous le nom de William Allen, l'écrit intitulé *Killing no murder* (tuer n'est pas assassiner). Titus,

que s'il ne voulait pas plaider sur l'accusation, on enregistrerait son refus, et qu'on procéderait

---

alors en prison, le dédia à Cromwell dans une préface que nous donnerons ici.

A

SON ALTESSE

OLIVIER CROMWELL;

AVEC LA PERMISSION DE VOTRE ALTESSE,

L'écrit suivant fera connaître à Votre Altesse de quelle manière j'ai employé quelques unes des heures de loisir que Votre Altesse a bien voulu me procurer. Je ne saurais dire de quelle façon il vous plaira de l'interpréter; mais ce que je puis affirmer hardiment c'est que mon intention est en ceci de faire rendre à Votre Altesse la justice que personne ne lui a rendue jusqu'à présent, et de montrer au peuple que, plus il en diffère l'exécution, plus il se fait tort ainsi qu'à vous. A Votre Altesse appartient à bon droit l'honneur de mourir pour le peuple, et il est impossible que ce ne vous soit pas, dans les derniers momens de votre vie, une indicible consolation de songer combien il est avantageux au monde que vous en sortiez. Alors seulement, milord, les titres que vons usurpez maintenant vous appartiendront en réalité. Alors vous serez en effet le libérateur de votre pays et vous le délivrerez d'un esclavage qui n'est guère moindre que celui dont Moïse a délivré le sien. Alors

contre lui comme si le fait était confessé. Cela lui ayant été dit deux fois, il fut requis pour la troi-

---

vous serez vraiment ce réformateur qu'aujourd'hui vous prétendez être. La religion alors sera rétablie, la liberté remise dans ses droits, les parlemens retrouveront les priviléges pour lesquels ils ont combattu; nous pourrons espérer alors d'être régis par d'autres lois que celles de l'épée, et de voir la justice autrement définie que comme la volonté et le plaisir du plus fort. Nous pourrons espérer que les hommes tiendront leur serment et ne seront plus obligés, pour leur propre conservation, de devenir menteurs, perfides, semblables à ceux qui les gouvernent.

Telles sont les espérances que nous fondons sur l'heureux trépas de Votre Altesse, véritable père de son pays; car, tant que vous vivez, nous ne pouvons rien appeler nôtre; après votre mort seulement nous entrerons en possession de ce qui nous revient.

Que l'esprit de Votre Altesse s'arme et se fortifie contre les craintes de la mort et les terreurs de votre mauvaise conscience, par cette considération que le bien que vous ferez en mourant balancera en quelque sorte les maux résultans de votre vie; et si, dans l'odieux catalogue des malfaiteurs insignes, on n'en peut guère trouver dont l'existence ait apporté au genre humain plus d'afflictions et de troubles que celle de Votre Altesse, vos plus grands ennemis seront obligés de convenir qu'il y en a bien peu dont la mort ait été plus universellement avantageuse à l'humanité que ne le sera probablement celle de Votre Altesse.

Hâter un si grand bien est le but principal que je me suis proposé en composant cet écrit, et, s'il a l'effet que j'en espère, Votre Altesse sera bientôt à l'abri de la malice des hommes, vos ennemis ne seront plus en état d'attaquer

sième de plaider. Il répondit que si les juges voulaient déclarer qu'en plaidant il se conformerait à la loi, il obéirait; mais on lui dit que les personnes présentes étaient ses juges, et que s'il ne voulait pas plaider, on enregistrerait son refus pour la troisième fois; ce qui fut fait après son refus. M. Mordaunt, averti par son exemple, plaida *non coupable*, et les témoins entendus de part et d'autre, il fut acquitté tout d'une voix. Sir Henri Slingsby fut alors amené à la barre, et les témoins ouïs de part et d'autre, il fut déclaré coupable. Mais cette sentence parut injuste à beaucoup de gens, car il fut reconnu que dans le temps où on

---

que votre mémoire, et ces coups-là vous ne les sentirez pas.

Que Votre Altesse jouisse donc promptement de cette sécurité; c'est le vœu universel de votre pays reconnaissant; c'est le désir et la prière des bons et des mauvais; c'est peut-être la seule chose sur laquelle toutes les sectes et les factions se rencontrent dans leurs actes de dévotion; c'est notre seule *commune prière;* mais, parmi tous ceux qui élèvent vers le ciel leurs demandes et leurs supplications pour que Votre Altesse soit promptement délivrée de tous les chagrins de ce monde, il n'en est point de plus assidu et de plus fervent que celui qui, avec le reste de la nation, a l'honneur d'être, avec la permission de Votre Altesse,

DE VOTRE ALTESSE,

pour le présent l'esclave et le vassal,

W. A.

(*Note de l'Editeur.*)

l'accusait d'avoir cabalé contre le gouvernement, il était prisonnier et de plus ennemi déclaré, et par conséquent en droit, suivant les lois de la guerre, de faire toutes sortes d'entreprises. D'ailleurs on alléguait que ceux qu'il était accusé d'avoir voulu corrompre, l'avaient attiré dans le piége par les promesses qu'ils lui avaient faites de servir le Roi en lui livrant Hull, s'il voulait leur donner commission d'agir pour lui, et que la commission qu'il leur avait donnée était ancienne et depuis long-temps entre ses mains. Mais tout cela n'étant pas jugé suffisant pour l'excuser, il fut condamné à mort. Les autres prisonniers furent pareillement condamnés. La sentence de mort ayant été prononcée, sir Henri Slingsby et le docteur Hewet obtinrent la faveur d'être décapités; mais les autres, moins distingués, furent pendus. Mistriss Claypole, fille et favorite de Cromwell, fit tout ce qu'elle put auprès de son père pour sauver la vie au docteur Hewet; mais toutes ses sollicitations furent inutiles. Ce refus lui causa tant de douleur qu'on le regarda comme une des causes de sa mort, à laquelle contribua aussi une maladie de femme (1).

(1) Cette maladie, comme presque toutes celles de ce genre, fut longue et accompagnée, surtout dans les derniers temps, de douleurs cruelles auxquelles se joignaient de violentes attaques de nerfs. Mistriss Claypole, qui avait tou-



L'usurpateur, prodigue du sang de la nation, ne l'était pas moins du trésor public, dont il se servait pour entretenir des intelligences au dehors chez les partisans du Roi. Il employa de la sorte un nommé Henri Manning, fils d'un colonel Richard Manning papiste, et autrefois colonel dans l'armée du dernier Roi, où il avait perdu la vie. Il fit toucher à cet homme une somme considérable, et l'envoya où le fils du Roi faisait alors sa résidence. A peine arrivé, il fit savoir aux exilés qu'il était envoyé par quelques uns de leurs amis d'Angleterre qui ne voulaient

---

jours été royaliste et affligée de la conduite de son père, plus agitée alors par la maladie et moins capable de contenir l'expression de ses sentimens, désolait Cromwell par l'amertume de ses souvenirs, lui reprochant, nous dit-on, tantôt un de ses crimes, tantôt un autre, selon que l'emportaient les égaremens de son mal. En tout, Cromwell trouva dans les femmes de sa famille des sentimens peu conformes aux siens. La tendresse passionnée de sa mère lui faisait, comme on l'a vu, de l'ambition de son fils un sujet continuel de terreur. Sa femme essaya plus d'une fois sa très-médiocre influence pour le retenir dans une sphère plus modeste, et qu'elle regardait comme plus assurée. Lady Falconbridge, plus touchée de la grandeur de son père, s'en affligea plus que de la défaite de ses opinions; et la veuve d'Ireton, mistriss Fleetwood, dans son attachement à la république, ne put seulement s'accoutumer jamais au titre de Protecteur. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc. tom. 1, pag. 135 et 138.)

(*Note de l'Editeur.*)

pas être nommés. Mais comme il avait la meilleure de toutes les lettres de créance, de l'argent comptant, dont il donna une partie à Charles Stuart, en distribuant de moindres sommes à ses nécessiteux compagnons, il n'eut pas de peine à se faire admettre parmi eux. Il arriva en ce temps-là qu'un gentilhomme, qui avait servi le dernier Roi, demanda à Cromwell la permission de faire un voyage, et l'obtint à condition qu'il ne verrait pas le Roi, ce qu'il promit. Arrivé, si je ne me trompe, à Cologne, il envoya prier le Roi de trouver bon qu'il l'allât voir de nuit, ce qui lui fut accordé. Après avoir amplement discouru des affaires qui faisaient le sujet de son voyage, il prit congé et reçut une lettre qui fut cousue dans la forme de son chapeau. A son retour en Angleterre, il alla hardiment voir Cromwell, qui lui demanda s'il avait ponctuellement tenu sa parole? Il répondit que oui. « Mais, dit Cromwell, qui a emporté les flambeaux quand vous avez parlé à Charles Stuart (1)? » Une question si

(1) « Il est vrai que vous ne l'avez pas vu, dit Cromwell, car il faisait nuit et on a éteint les chandelles. » C'était le plus souvent par lui-même et sans aucun intermédiaire qu'il traitait avec les espions qu'il entretenait de tous côtés. Thurloe, son plus intime confident, n'a jamais connu toutes ses relations en ce genre, et lorsqu'il était obligé de l'y employer, c'était souvent sans lui dire son secret. Ainsi il lui ordonna une fois de se rendre à Gray's-Inn à une



peu attendue, ne laissa pas de le troubler; mais Cromwell, continuant, lui demanda ce qu'il lui avait dit; le gentilhomme répondit qu'il ne lui avait rien dit du tout. « Ne vous a-t-il pas donné « une lettre, » dit alors Cromwell? Le gentilhomme niant encore le fait, Cromwell prit son chapeau, et, ayant trouvé la lettre, l'envoya sur-le-champ à la Tour. Cet homme profita de la première occasion favorable pour avertir de là Charles Stuart de tout ce qui lui était arrivé au sujet de cette affaire, et l'assura qu'il fallait qu'il eût été trahi par une des trois personnes qui étaient avec lui dans la chambre. Sur cet avis, on fouilla le ca-

---

heure marquée; il devait trouver un homme vêtu de telle manière, et se promenant dans une attitude convenue, à qui Cromwell le chargea de remettre un billet, sur Gênes, de 20,000 liv. st. payables au porteur. Thurloe s'acquitta du message, et n'a jamais su ni le nom de l'homme, ni de quoi il s'agissait. Cromwell était tellement jaloux de ses secrets, qu'une fois entrant dans le cabinet de Thurloe et commençant à lui expliquer une affaire, sans doute très-importante, il aperçut Moreland, un de ses employés, endormi dans un coin de la chambre; craignant d'avoir été entendu et que ce sommeil ne fût qu'une feinte, dans le premier moment de sa colère, il tira son poignard, et la vie de l'employé était en grand danger, si Thurloe ne fût parvenu à le calmer en l'assurant que Moreland, qui avait passé deux nuits, était trop profondément endormi pour qu'on pût redouter de sa part une trahison. (*Critic. review*, etc., par J. Banks, pag 207 et 208.) (*Note de l'Editeur.*)

binet de Manning, et sa correspondance ayant été découverte, on obtint du duc de Neubourg la permission de l'exécuter dans ses États, et on le fit fusiller. Quoique l'action de Manning fût lâche et perfide, puisqu'il était domestique de Charles Stuart, cependant en vertu de quelle loi fut-il exécuté? c'est, je l'avoue, ce que j'ignore entièrement.

Après la mort de mistriss Claypole, on vit Cromwell devenir mélancolique, et il fut aussi attaqué de diverses infirmités, principalement d'une humeur maligne au pied. Cette indisposition l'empêchant de se promener et de monter à cheval, il obligea ses médecins à tâcher de la dissiper; mais tout ce qu'ils firent ne servit qu'à la jeter sur le cœur. Alors son état devint désespéré (1). Comme certaines gens qui étaient auprès de lui avaient dupé les autres pendant long-temps, aussi voulurent-ils alors en imposer à Dieu même. En

(1) « Le Protecteur s'est trouvé incommodé à Hampton-Court, » dit Whitelocke, dès le 12 août, c'est-à-dire six jours après la mort de mistriss Claypole. Il dit simplement, le 26, « le Protecteur a été malade à Hampton-Court; quelques uns ont pensé que c'était d'une fièvre; » mais comme, dans l'intervalle, Whitelocke refusa le titre de vicomte, « son altesse ayant déjà signé et remis au secrétaire Thurloe l'ordre d'en dresser les lettres-patentes, » on serait tenté de croire qu'il avait déjà jugé en effet l'état du Protecteur désespéré. Il mourut le 3 septembre à Hampton-Court vers les deux heures de l'après-midi. « Le même

effet, le docteur Goodwin, sa créature et son chapelain de table, s'exprimait ainsi dans les prières qu'il adressait à Dieu durant sa maladie. « Seigneur, nous ne te demandons point sa « guérison, car tu nous l'as déjà accordée, et nous « en as assurés; mais nous te demandons que cette « guérison soit prompte. » J'étais alors dans le comté d'Essex, et, suivant le projet que j'en avais formé depuis quelque temps, je me rendis à Londres pour y chercher mon beau-père, et l'amener à la campagne où il avait dessein de venir avec ma mère. Je partis le lundi après midi par un temps si orageux, que les chevaux ne pouvaient tirer contre le vent, de sorte que je ne pus aller coucher qu'à Epping. Je n'arrivai donc que le mardi vers midi à Westminster; comme je passais devant Whitehall, on donna incontinent avis à Cromwell que j'étais en ville. Là-

---

jour, dit Whitelocke, où il avait précédemment remporté les victoires de Dunbar et de Worcester, il alla se reposer dans la tombe; après tant de grandes actions et de troubles, il mourut tranquillement dans son lit; quelques uns pensèrent qu'il avait été empoisonné. » Ces dernières paroles, ce soupçon de poison, que rien ne paraît avoir autorisé, prouvent seulement l'inquiétude des tyrans, et à quel point les gens qui approchaient Cromwell avaient l'imagination frappée des dangers toujours croissans qui environnèrent cette dernière époque de sa puissance. (Whitelocke, pag. 675.) (*Note de l'Editeur.*)

dessus il envoya chercher le lieutenant-général Fleetwood, et lui donna ordre de savoir les raisons qui m'obligeaient de venir en ville avec tant de hâte, et dans une telle conjoncture. Le lieutenant-général m'envoya donc prier d'aller le trouver le lendemain matin, ce que je fis. Il m'apprit que Cromwell me soupçonnait d'être venu dans le dessein d'exciter du trouble dans l'armée, et qu'il désirait savoir le sujet de mon voyage. Je l'assurai qu'il n'était pas en mon pouvoir de causer du mouvement dans l'armée, que je n'y songeais pas pour le moment, et que j'étais venu chercher nos deux familles pour les réunir à la campagne suivant la résolution prise depuis un mois, et avant que j'eusse rien su de l'indisposition de Cromwell. Il me dit alors que le Protecteur avait été assez mal, mais qu'à présent on espérait qu'il allait guérir. Je lui dis que je lui souhaitais tant de bien que je serais fâché qu'il mourût dans l'état où il était, et je l'assurai que je serais bien aise que sa vie se prolongeât, pourvu qu'il voulût l'employer au bien public, qui devait nous être plus cher que notre propre vie.

On ne se souciait pas à Whitehall qu'on sût qu'il était si dangereusement malade; cependant, comme l'humble pétition et avis, qui était l'acte de gouvernement d'après lequel on prétendait agir, portait que le Protecteur aurait le pouvoir de nommer son successeur, les commissaires du

grand sceau se présentèrent pour sceller sa déclaration de la personne qu'il choisirait pour lui succéder. Mais je ne saurais dire s'il craignit de découvrir l'intention où il était de laisser la succession à son fils, de peur, en cas de guérison, de désobliger les autres personnes auxquelles il avait fait espérer la puissance, ou s'il se trouva trop malade de corps et d'esprit pour s'occuper de cette affaire, ou enfin s'il avait dessein de le nommer, ou d'en nommer quelque autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que les commissaires ne furent admis que le vendredi suivant; les symptômes de la mort commencèrent alors à se manifester; plusieurs ministres et autres étaient réunis dans une des pièces de Whitehall à prier pour lui, pendant qu'il témoignait si peu de remords d'avoir trahi le public, et de l'avoir sacrifié à l'idole de son ambition, que quelques unes de ses dernières paroles furent plutôt celles d'un médiateur que d'un pécheur. Il recommanda à Dieu la nation qu'il avait jouée d'une manière si infâme, et témoigna un grand intérêt pour le peuple qu'il avait si évidemment méprisé. Mais il paraissait surtout affecté de l'idée qu'on insulterait à sa mémoire, et qu'on foulerait ses cendres aux pieds (1). Ce fut dans cette disposi-

---

(1) On a prétendu que Cromwell, craignant les outrages que les cavaliers pourraient faire subir à ses restes, avait



tion qu'il mourut vers les deux heures après midi. La nouvelle de sa mort étant parvenue à ceux qui

---

donné des ordres pour cacher le lieu de sa sépulture, et qu'ainsi le cercueil si promptement transporté à Westminster ne renfermait pas son corps. Cette dernière circonstance peut être vraie; il paraît même assez certain que, malgré les soins de ceux qui étaient chargés de l'embaumer, l'état du corps ne permit pas de différer l'enterrement aussi long-temps qu'il eût été nécessaire pour disposer les cérémonies des funérailles; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût déposé à Westminster, au lieu publiquement désigné pour sa sépulture, et il n'est guère possible de douter que ce ne soit bien réellement le corps de Cromwell que l'infâme vengeance de la cour de Charles II exposa sur un gibet le 30 janvier 1661, entre ceux de Bradshaw et d'Ireton. On conçoit aisément que, dans l'indignation excitée par un semblable outrage à tous les sentimens naturels et moraux, les partisans du Protecteur, et même des hommes qui lui avaient été contraires, aient accueilli avec complaisance tous les récits qui auront pu leur permettre de penser que ses ennemis avaient été trompés sur l'objet de leur indécente barbarie. Les traditions ont différé sur les moyens pris d'avance pour l'y soustraire. Selon les uns le corps aurait été porté de nuit dans la Tamise au-dessus du pont de Westminster; selon un autre récit plus circonstancié, Cromwell durant sa maladie aurait été interrogé par Barkstead, lieutenant de la Tour, et l'un de ses plus intimes confidens, sur le lieu où il voulait être enterré, et le Protecteur aurait désigné la plaine de Naseby, comme le théâtre de sa plus grande victoire, recommandant qu'on eût soin de choisir, autant qu'on pourrait, la place où la bataille avait été la plus chaude. D'après cela le fils de Barkstead, par ordre de son père,

priaient Dieu pour lui, M. Sterry se leva, et les pria de ne se point troubler; « car, dit-il, c'est « une bonne nouvelle. S'il était d'un grand secours « au peuple de Dieu, tant qu'il a été au milieu de « nous, il le sera bien davantage à présent qu'il « est monté au ciel, où il sera assis à la droite de « Jésus-Christ pour intercéder en notre faveur et « songer à nous dans toutes les occasions (1). »

---

aurait présidé au transport et à l'inhumation du corps à Naseby, où il aurait été enterré au fond d'une fosse de neuf pieds de profondeur, qui aurait été ensuite recouverte avec soin, puis le champ labouré et semé. Il y a une troisième version bien plus extraordinaire, et combinée avec bien plus de soin pour la satisfaction de l'esprit de parti. On raconte que, par un échange dont on n'explique pas le but, le corps de Cromwell aurait été mis à Windsor dans le cercueil et à la place de celui de sa victime Charles I, qui aurait occupé à Westminster la place en apparence destinée à Cromwell; en sorte que ce serait le corps de son père que Charles II aurait exposé sur un gibet aux abominables joies du parti vainqueur. Tout ce que peuvent imaginer la rage et la folie des haines de parti a été épuisé sur ce révoltant sujet. (*Memoirs of the Cromw. fam.* etc., tom. 1, pag. 258. — *Critical review*, etc. pag. 212.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) La flatterie survit nécessairement à celui qui en a été l'objet, jusqu'à ce que le changement que doit opérer sa mort soit consommé ou du moins indiqué. C'est un poste d'attente pour les courtisans du pouvoir et d'où ils observent quel nouveau cours vont prendre les hommages. Cela suffirait donc pour expliquer le pieux charlatanisme dont on cher-

La mort de Cromwell produisit dans la nation des effets différens. Ceux qui avaient partagé sa

---

cha quelque temps encore à entourer le tombeau de Cromwell. La lettre où Thurloe mande à Henri Cromwell, en lui apprenant la mort de son père : « Il est monté au ciel, embaumé dans les larmes de son peuple, et porté sur les ailes de la prière des Saints; » en est un exemple. L'élégant et spirituel auteur de l'histoire de Cromwell, M. Villemain, a recherché avec sa sagacité ordinaire quelle part pouvait avoir la sincérité ou l'habitude dans ce langage « d'un vieux confident de Cromwell, d'un vieux ministre d'État, le lendemain de la mort de son maître; » mais il faut penser que ce n'était encore que le lendemain, et que Thurloe écrivait à Henri Cromwell, le seul des enfans d'Olivier qui, du moins quant à la politique, fût entré dans l'esprit de son père, et laissât entrevoir quelque disposition à le continuer. D'ailleurs, mettant à part le langage obligé des employés et des habitués de la cour, il ne faut pas croire que tout fût de commande ou d'étiquette dans ces hommages rendus à la sainteté du vainqueur de la cause épiscopale. Les fanatiques religieux, de tous les hommes les plus faciles à tromper et les plus difficiles à vaincre, étaient, comme on l'a déjà dit, ceux que Cromwell avait choisis en quelque sorte pour son parti personnel, celui au milieu duquel il devait et pouvait trouver toujours les ressources d'une crédulité qui n'aime pas à se laisser détromper. Il est malaisé de démêler à quel point il avait partagé leurs croyances. Lorsque vers l'âge de vingt ans le dérangement de sa fortune et l'éloignement de ses proches l'avertirent de la nécessité de changer de conduite, ce changement fut soudain et complet comme l'ont été depuis toutes les actions et résolutions d'un homme à qui rien ne coûtait que de différer ce qu'il avait résolu;

puissance usurpée, en furent excessivement alarmés, pendant que tous les autres partis s'en ré-

---

et pour qui le nouveau rôle qu'il adoptait devenait aussi naturel que l'avait été celui qu'il venait de quitter. Cette promptitude de conversion qui pourrait autoriser les soupçons d'hypocrisie, ne fut, à des yeux prévenus, surtout lorsque le Seigneur eut développé ses dons dans cet homme extraordinaire, qu'un miracle de plus opéré en sa faveur. Ce retour si éclatant à la vertu ramena vers Olivier ceux qu'en avait écartés la fougue de son premier âge. On soigna ses intérêts, on s'occupa de sa fortune, on lui procura un mariage avantageux, et la figure de l'honnête Élisabeth Bourchier, depuis son Altesse la Protectrice d'Angleterre, conservée jusqu'à nos jours dans des portraits originaux, prouve à quel point le jeune homme qui acceptait sa main avec une dot considérable était rentré dans les voies de la prudence. Cette même prudence lui fit désirer peu de temps après de joindre à son bien, avant le temps, celui de son oncle maternel, sir Thomas Steward, qu'il tâcha de faire déclarer fou. La tentative échoua, et sir Thomas, comme on peut le croire, en ressentit un mécontentement qui devait nuire aux espérances de son neveu; mais il était dans la destinée de cet esprit volontaire de gâter d'abord ses affaires par son impétuosité, pour les rétablir ensuite par sa constance. On s'entremit auprès de l'oncle; le clergé (non pas probablement le clergé épiscopal) s'en mêla, et sir Thomas finit par laisser ses biens, après sa mort, à celui qui avait voulu l'en dépouiller de son vivant. Il est aisé de voir, d'après ce commencement de vie, que le besoin du succès avait de bonne heure commencé à déterminer les croyances de Cromwell. Le succès, à cette époque et pour un caractère comme le

jouissaient, chacun se promettant que ce changement lui serait avantageux. Les républicains

sien, n'appartenait pas aux vertus modérées. Dans la carrière où il s'était jeté il fallait devenir un Saint; il le fut, et, parmi les plus austères et les plus enthousiastes, fit remarquer la grâce supérieure qui agissait en lui. Il n'est pas impossible de concevoir l'espèce de sincérité que put porter dans ce rôle un caractère ardent, une imagination forte, livrée à toutes les agitations, à toutes les illusions du succès. La supériorité a pour celui qui la possède des étonnemens tout aussi grands que pour ceux qui la subissent; le succès se croit facilement inspiré, et l'homme se sent tellement insuffisant que le plus grand effort de son orgueil est de se prétendre choisi pour agent immédiat d'une puissance dont il ne saurait se persuader que la source soit en lui. Cette espèce de dévotion qu'un ambitieux du premier ordre mêle quelquefois au culte de soi-même, si elle s'est rencontrée dans un homme tel que Cromwell, a dû, selon les temps et les besoins, prendre des formes différentes, et il ne serait pas impossible, que toujours dans les intérêts de sa fortune ou de son pouvoir, il se fût cru tour à tour patenté de la Providence pour bouleverser la société et pour la rétablir. Quoi qu'il en soit de la réalité de sa croyance, le mensonge fut un de ses moyens les plus constans, et on pourrait dire les plus naturels; il en usa surtout pour conserver, autant qu'il le pouvait, la confiance ou du moins la soumission de ces enthousiastes qu'il avait si complètement abandonnés après s'en être si bien servi. Il se plaignait à eux, avec des torrens de larmes, « de la nécessité qui le forçait à cette pompe, la chose du monde la plus contraire à ses inclinations; il aurait préféré une houlette de berger au protectorat; mais il fallait garantir le pays d'un désordre

étaient assez charitables pour croire que l'armée, délivrée de la servitude du général, auquel on attribuait tout ce qu'elle avait consenti à faire, ouvrirait enfin les yeux, et se joindrait à eux, ce qui était pour elle le seul moyen de se défendre et de défendre le peuple. Les cavaliers n'étaient pas non plus sans espérance de voir s'élever de nouvelles divisions qui leur donneraient occasion d'avancer les affaires de leur favori, occupé depuis si long-temps à réunir à son parti tous les intérêts corrompus de la nation. Mais ni le sentiment de son devoir, ni le soin de sa sûreté, ni la juste crainte de devenir la proie d'un irréconciliable ennemi, ne purent faire rentrer l'armée dans ses véritables intérêts. Comme elle avait tâté de la souveraineté sous les ailes de son maître, elle résolut de s'opposer au rétablisse-

qui l'aurait fait retomber entre les mains de l'ennemi, et il se tenait entre le vivant et le mort, en attendant qu'il plût à Dieu de diriger les choses dans le sens où il les voulait établir; alors il était prêt à remettre son pesant fardeau avec une joie égale au chagrin qu'il éprouvait à le porter. » Avec eux en particulier il déposait toute sa pompe; ils s'asseyaient devant lui le chapeau sur la tête, et toute l'aigreur qu'ils avaient apportée contre l'oppresseur des Saints disparaissait dans la pieuse familiarité de ses entretiens, toujours terminés par une prière. (*Memoirs of the Cromw. fam.* etc., tom. 1, pag. 99 et suiv. — *Crit. rev.*, pag. 168.) (*Note de l'Editeur.*)

ment du parlement. Pour cet effet, il fut résolu de proclamer Richard Cromwell, fils aîné d'Olivier, Protecteur de la république, dans l'espérance que, livré comme il l'était à ses plaisirs, ce qui l'avait rendu incapable d'affaires, il ne manquerait pas de se décharger du gouvernement sur ceux qui avaient le plus de crédit dans l'armée. La proclamation fut donc faite à Westminster, à Temple-Bar, et à la vieille Bourse, avec d'aussi médiocres démonstrations de joie qu'on en ait jamais remarqué en pareille occasion. Cela fait, le conseil donna ordre aux officiers de la justice civile d'agir en vertu de leurs anciennes commissions, en attendant qu'on pût leur en expédier de nouvelles; et, pour ne rien omettre de ce qui pouvait fortifier le nouveau gouvernement, on mit tout en œuvre pour avoir de tous côtés des adresses, qu'on eut effectivement en grand nombre de divers comtés d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, et même de divers régimens. Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut de procéder aux funérailles de l'usurpateur. Le conseil, ayant résolu qu'elles seraient très-magnifiques, en chargea un comité pris dans son sein. Ce comité envoya quérir M. Kinnersly, grand-maître de la garde-robe, et le pria de chercher un précédent, d'après lequel on pût se conduire dans cette importante affaire. Après avoir compulsé ses livres et ses papiers, M. Kin-

nersly, soupçonné d'incliner vers le papisme, proposa de prendre modèle sur les solennités qui s'étaient pratiquées en semblable occasion pour Philippe II, roi d'Espagne, qu'on avait représenté durant deux mois dans le Purgatoire. Le corps du grand réformateur fut exposé de la même manière dans l'hôtel de Sommerset. L'appartement fut tendu de noir; la lumière du jour en fut bannie, et il n'y en avait d'autre que celle des flambeaux de cire. Cette scène de purgatoire dura jusqu'au premier novembre, veille du jour communément nommé le jour des Morts; le corps fut alors transporté dans la grand'salle du même hôtel, et représenté en effigie debout sur un lit de velours cramoisi, couvert de la même étoffe, le sceptre à la main, et la couronne sur la tête. L'endroit de la salle où était le lit était entouré d'une balustrade, et les balustres et le plancher couverts d'un velours cramoisi. Quatre à cinq cents chandelles, placées dans des flambeaux plats, fort luisans, étaient disposées en cercle près du plafond, de telle sorte que leur lumière ressemblait aux rayons du soleil; ce qui avait pour objet de le représenter actuellement dans un état de gloire. Cette extravagance et cette profusion irritèrent si fort le peuple qu'on jeta de nuit de la boue sur son écusson qu'on avait mis sur la porte de l'hôtel de Sommerset. J'omets à dessein le reste de cette pa-

rade, le grand nombre de personnes qui entouraient le corps, la procession à Westminster, les grandes dépenses du deuil, la pompe et la magnificence du monument qui lui fut érigé, et plusieurs autres particularités que je ne me soucie guère de rapporter.

Les nécessités du gouvernement croissant de jour en jour, on crut qu'il était à propos de convoquer un parlement, comme on l'appelait ; sur quoi le conseil fut assemblé et on y débattit trois questions.

La première fut de savoir si les élections se feraient par les comtés, les cités et villes considérables, suivant l'arrêté pris par le long-parlement, et pratiqué par Cromwell même, ou si elles seraient faites par les comtés, cités et bourgs, suivant l'ancienne loi du pays.

La seconde regardait les trente membres qui devaient servir pour l'Irlande, et les trente de l'Écosse. Il s'agissait de savoir si on les élirait ou comment on les élirait, la répartition des droits d'élection, ordonnée dans l'humble pétition et avis, n'ayant pas eu lieu dans ces deux pays.

La troisième concernait les writs de convocation à expédier pour les membres de l'autre chambre.

Quant à la première, le conseil, savant dans l'art et dans le mystère de la loi, fut d'avis que, puisqu'il y avait dans la pétition et avis une clause



qui portait que tout se ferait suivant la loi, le plus sûr était d'expédier les writs d'élection suivant la forme ancienne; et, après quelque contestation, on résolut d'en user ainsi, d'autant mieux qu'il était aisé de comprendre qu'on pourrait corrompre plus aisément les petits bourgs ruinés que les comtés populeux et les villes considérables. La résolution de procéder conformément à la loi fut aussi adoptée relativement aux writs pour la convocation de l'autre chambre; ils furent expédiés dans la même forme que ceux qu'on envoyait précédemment aux pairs. La seconde question, touchant les membres d'Écosse et d'Irlande, fut long-temps débattue; les plus sages étaient d'avis que, puisque les writs devaient être expédiés sur l'ancien pied, et de la même manière dont on avait coutume de procéder à l'élection des membres du parlement pour l'Angleterre, il n'y avait pas de prétexte à ce que ceux d'Irlande et d'Écosse siégeassent avec eux. Cependant il fut résolu, à la majorité des suffrages, que les Irlandais et les Ecossais seraient élus comme il avait été pratiqué du temps de Cromwell, avec cette réserve qu'ils ne seraient admis à siéger qu'après avoir obtenu le consentement de ceux qui auraient été élus pour l'Angleterre. Le temps des élections approchant, la cour n'oublia rien pour faire élire ses créatures, ou des gens qui fussent dans sa dépendance; en quoi elle

eut de grands avantages; car, outre le pouvoir qu'elle avait d'écarter et de punir ceux qui n'étaient pas de ses amis, elle disposait des emplois tant militaires que civils. Les officiers de l'amirauté et de la flotte avaient beaucoup de crédit, non-seulement sur les cinq ports, mais aussi sur toutes les places maritimes; ils pouvaient presser à volonté quelque habitant que ce fût pour le service de mer, et le ruiner ainsi, lui et sa famille. Les shériffs, qu'on avait généralement choisis dans la vue des élections, n'étaient pas d'un médiocre secours pour le dessein de la cour; adressant des writs à qui il leur plaisait, et se rendant juges du droit et de la capacité de ceux qui devaient voter.

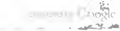
Cependant plusieurs hommes, dont le zèle et l'affection pour la république avaient toujours été inébranlables, s'assemblèrent chez sir Henri Vane pour délibérer sur ce qu'il y aurait à faire en cas que quelques uns d'eux fussent élus pour l'assemblée prochaine. Après mûre délibération, il fut résolu que s'ils étaient légitimement élus, et qu'on n'exigeât d'eux rien de déshonorant, ils devaient accepter et employer tous leurs efforts au service public; persuadés qu'un homme de bien est obligé, en tout temps et en tout lieu, de se rendre utile à son pays quand l'occasion s'en présente. Ils ne crurent point non plus qu'on pût dire que, par leur présence et assistance dans cette

assemblée, ils la reconnaissaient comme parlement, au préjudice des droits du long-parlement, qui, bien qu'opprimé par la violence, n'avait jamais été dissous. En conséquence de cette résolution, sir Arthur Haslerig, M. Thomas Scott, M. Weaver, le colonel Kendrick, et plusieurs autres, reconnus pour affectionnés à la république, ayant été élus, prirent séance dans l'assemblée. Le président Bradshaw fut désigné, dans le rapport du shériff, comme élu par le comté de Chester; mais quelques électeurs du même comté en ayant nommé un autre, le président n'assista pas aux premières séances de l'assemblée parce qu'il avait été résolu qu'en cas de double nomination, ni l'un ni l'autre des concurrens ne serait reçu qu'après que la chose aurait été examinée et décidée. La cour fit de grands efforts pour traverser l'élection de sir Henri Vane; et, quoique les magistrats refusassent de le désigner dans leur rapport à Hull et à Bristol, où il avait eu, à ce qu'on dit, la pluralité des voix, cependant il fut enfin élu et désigné pour le bourg de Whitechurch dans le comté de Southampton. Ce choix fut conseillé aux habitans du bourg par M. Robert Wallop, contre lequel la faction de la cour fut tellement irritée, qu'elle lui écrivit une lettre menaçante, signée par la plupart des juges de paix de ce comté, pour lui notifier qu'ils s'opposeraient à son élection pour le comté, s'il continuait à recommander sir

Henri Vane au choix du peuple; mais M. Wallop, méprisant leurs menaces, continua ses bons offices à Vane, et fut élu lui-même, en dépit d'eux, pour le comté.

Les gouverneurs de Whitehall avaient ordonné qu'on ferait prêter, à tous ceux qui seraient reçus membres de la chambre, le serment de ne rien faire contre le Protecteur. Comme je ne voulais pas prêter ce serment, je n'allai point à l'assemblée; mais, me promenant un jour dans la salle de Westminster, je rencontrai sir St.-John Walter, un de ceux qui étaient chargés de le faire prêter. Il me demanda pourquoi je ne venais point à la chambre; je lui dis qu'encore que j'eusse entendu produire plusieurs raisons pour prouver qu'on pouvait prêter le serment, n'en étant pas néanmoins entièrement satisfait, je m'en étais abstenu jusqu'ici. Il me pria sur cela de le venir trouver le lendemain matin dans le vestibule, et me promit de me faire entrer avec lui; ce qui donnera lieu de croire, me dit-il, que je vous ai fait prêter le serment. Je me rendis au vestibule, mais n'y ayant point rencontré sir St.-John Walter, j'entrai, et, trouvant que la chambre était en prière, je me tins parmi les autres jusqu'à ce que la prière fût faite. Je montai ensuite à la chambre de l'orateur, et m'assis dans la galerie à l'endroit le plus retiré que je pus trouver; je continuai de la même manière envi-

ron une semaine; alors on apprit, à la grande mortification de la cour, que sir Henri Vane avait été, comme on l'a dit, élu pour le bourg de Whitechurch. Sir Henri étant arrivé en ville, et ayant appris que je siégeais à la chambre, me fit l'honneur de me venir voir, et me demanda comment j'avais fait pour y être admis; car il avait été informé de mes scrupules touchant le serment. Je l'assurai que mes doutes étaient toujours les mêmes, mais que je m'étais hasardé d'entrer dans la chambre, où personne ne m'avait encore rien dit. A un ou deux jours de là, j'appris, de l'un des membres de la chambre, que quelques uns étaient dans l'intention d'y porter plainte contre moi de ce que je siégeais sans avoir prêté le serment. Je répondis qu'il n'y avait rien là à quoi je ne me fusse attendu. Le même jour un des membres, nommé Bodurdo, demanda avec instance d'être entendu sur une matière où l'existence de la chambre était, disait-il, intéressée; car il avait été informé que quelqu'un siégeait parmi eux sans avoir prêté le serment requis de chaque membre avant d'être admis. Là-dessus il pria la chambre d'examiner la chose, et d'ordonner que ceux qui y siégeaient fussent tous sur le même pied; il y en eut qui s'opposèrent à cette proposition, et dirent que cela était de bien moindre importance que plusieurs autres choses sur lesquelles ils avaient à délibérer. Mais M. John



Trevor, un des chefs de la faction de la cour, appuya la motion, et représenta, bien qu'avec beaucoup de civilité et d'égards, qu'il croyait fort à propos, et même important, d'examiner la chose, attendu le mérite, comme il voulut bien le dire, de la personne intéressée. On ouvrit donc la discussion, et plusieurs opinèrent qu'on devait exiger, péremptoirement, le serment. Mais M. Weaver et quelques autres furent d'avis contraire, disant que la plupart des sermens n'étaient que des piéges pour les honnêtes gens, et qu'on avait, en général, remarqué que ceux qui étaient les moins religieux à garder le serment, étaient les plus ardens à le faire prêter. Le colonel Eyre déclara aussi à la chambre qu'il avait siégé au long-parlement sans prêter le serment prescrit, et qu'il était pleinement persuadé que mon omission ne procédait point d'un esprit de contrariété, mais d'un véritable scrupule de conscience; qu'il s'était autrefois trouvé dans le même cas; et que, bien que personne ne pût révoquer en doute mon affection pour le long-parlement, j'y avais néanmoins fait une motion en sa faveur, et que c'était moi qu'on avait nommé pour l'admettre sans exiger de lui le serment. Ce débat dura deux ou trois heures, et fut enfin interrompu par la découverte qu'on fit d'un personnage qui siégeait dans la chambre sans avoir été élu; son nom était King. Conduit à la barre,

la chambre lui demanda s'il était un de ses membres; il répondit qu'il n'en savait rien; que tout ce qu'il pouvait dire était que, s'étant trouvé avec un alderman de Londres qui lui avait demandé s'il était élu, il lui avait demandé, à son tour, la raison de cette question; sur quoi l'alderman lui ayant dit qu'il avait vu un King sur la liste, il était venu à la chambre, où il avait continué de se trouver pour ne pas manquer à son devoir. Cet homme ayant eu ordre de se retirer, un grand nombre de membres de la chambre prirent volontiers cette occasion de laisser là la discussion qui me concernait; d'autres y furent entraînés par la vivacité de leur zèle contre King, qu'ils regardaient comme un homme dangereux, parce qu'on l'avait vu ce matin-là dans la chambre de l'orateur, approuvant et soutenant un écrit où étaient expliquées la perversité des desseins formés par la faction de la cour, et la nécessité où était l'assemblée de rétablir la république. Le mérite de cet homme ayant ainsi été débattu, et la chambre informée, par un des membres choisis pour la cité de Londres, qu'il avait la tête démontée de manière que ses parens étaient souvent obligés de lui lier les pieds et les mains, on se contenta de l'envoyer à Newgate pour un jour ou deux, après quoi on le fit sortir; ainsi l'assemblée ne songea plus à me faire prêter serment. Et bien qu'on eût grande envie

d'être délivré de ma compagnie, néanmoins, soit à cause de la grande opposition qu'on avait rencontrée, soit aussi en raison de la découverte qu'on fit de plusieurs autres membres qui appartenaient à une faction qu'on aimait mieux, et n'avaient pas prêté serment, on ne se soucia pas de reprendre l'affaire, bien qu'on la rappelât quelquefois, en manière de reproche, quand je faisais quelque motion qui ne leur plaisait pas.

Tout le monde était en grande attente de ce qui serait résolu par la chambre au sujet du gouvernement. Les bonnes têtes souhaitaient fort qu'on obtînt d'abord des garanties sur les deux points essentiels qui avaient été la base des démêlés survenus entre le Roi et le parlement, je veux dire la milice et le vote négatif, et qu'on en investît la représentation nationale avant de s'occuper d'aucune autre affaire. Mais, pendant qu'on délibérait sur ces matières importantes, M. Thurloe, membre de l'assemblée, et secrétaire de M. Richard Cromwell, présenta une déclaration toute dressée, par laquelle on reconnaissait pour Protecteur Richard Cromwell, et la pétition et avis pour règle du gouvernement. Des gens impartiaux regardèrent cette action comme une injure insigne faite à l'assemblée; mais Richard était assez fort dans la chambre pour se tirer de tout ce qu'il jugeait à propos d'entreprendre : ainsi il trouva non-seulement

des défenseurs, mais il fut même résolu que la déclaration serait reçue et examinée. Là-dessus on demanda qu'on produisît l'acte où, suivant la pétition et avis, le successeur devait être nommé, et auquel devait être apposé le grand-sceau; mais comme la cour n'avait rien de tel à produire, elle fit rejeter la motion. N'ayant pu obtenir cette demande, on montra un extrême désir de mettre la milice entre les mains du parlement, et d'écarter toute idée de remettre à un seul homme le droit de vote négatif, comme aussi de faire quelques autres choses pour la sûreté du peuple; mais le parti de la cour ne voulut consentir à rien de pareil, insinuant artificieusement et avec les promesses les plus libérales, qu'on ferait dans la suite, et dans un temps plus convenable, tout ce qui serait nécessaire. On dit ensuite que, comme il paraissait que l'autorité présente n'avait aucun fondement légal, il serait plus sûr pour le Protecteur de tirer sa puissance d'une bonne source, et de changer les mots de la déclaration *le reconnaître*, en ceux *de le déclarer*, parce qu'ainsi son droit paraîtrait fondé sur le consentement des peuples représentés par l'assemblée. Mais cette proposition, appuyée de plusieurs argumens de poids, fut rejetée comme la première, quoiqu'on jugeât à propos de diviser la chambre là-dessus. La cour, présumant par ce succès qu'elle allait tout emporter,

devint insolente outre mesure, et tout ce qu'on put faire fut de prolonger les débats et de s'attacher aux roues du char pour l'empêcher de nous emporter avec autant de violence; par là on gagna du temps pour faire entrer de bons principes dans l'esprit de plusieurs jeunes gens, qui n'avaient jamais pris part à aucune assemblée publique; on espérait que, bien que leurs précédens engagemens pussent pour le présent les mettre contre nous, une plus mûre délibération finirait par leur apprendre à connaître leurs véritables intérêts. Nos efforts ne furent pas tout-à-fait inutiles, car ayant souvent tenu la chambre neuf ou dix jours à discuter avant de pouvoir en venir à poser la question, plusieurs gentilshommes, arrivés à Westminster avec des préventions en faveur de la cour, avouèrent que les raisons du parti républicain étaient si pressantes qu'ils ne pouvaient y résister. Comme tous les partis s'étaient unis contre nous et voulant diminuer leur nombre, nous accusâmes plusieurs membres d'avoir été du parti du Roi; par ce moyen nous en fîmes expulser quelques uns, et fîmes peur à quelques autres qui se sentaient dans le même cas. La cour, pour nous rendre la pareille, produisit M. Marvin Touchet, papiste et frère du lord Castelhaven, qui accusa M. Villars, qui votait avec nous, d'avoir servi dans l'armée du Roi. Quoiqu'il parût qu'il y avait été forcé par ceux qui

étaient chargés de sa conduite, qu'il n'eût alors que seize ans, et qu'il fût rentré dans le parti du parlement aussitôt qu'il l'avait pu; cependant tout cela n'étant pas suffisant pour l'excuser, il fut pareillement expulsé de la chambre. Nous nous efforçâmes ensuite d'éloigner les Écossais et les Irlandais, qui s'étaient introduits dans la chambre, et de mettre en délibération, « si des membres choisis par l'Écosse devaient, suivant la loi « du pays, siéger comme membres de ce parlement. » Les raisons qu'on allégua pour prouver que la question devait être ainsi posée, furent: 1°. que l'ancienne loi du pays ne fournissait aucun prétexte pour les faire siéger au parlement d'Angleterre, attendu qu'ils avaient toujours formé un royaume séparé; 2°. que l'élection n'avait point été précédée, comme le requérait la pétition et avis, d'une nouvelle répartition des pouvoirs d'élire. La cour ne voulut jamais qu'on posât la question comme je viens de dire, mais soutint qu'elle devait être ainsi posée: « Si la chambre « jugeait à propos que ceux qui avaient été nommés pour l'Ecosse siégeassent comme membres « de ce parlement, » faisant par ce moyen d'une question de droit une question de convenance. Cependant, comme notre rédaction avait été la première proposée, nous insistâmes pour la faire mettre aux voix la première, et demandâmes aussi que les Écossais et les Irlandais, comme étant

ceux que regardait l'affaire, fussent obligés de se retirer, et ne pussent siéger comme juges dans leur propre cause; ce que nous crûmes pouvoir demander avec d'autant plus de raison que leur parti avait déjà écarté la question de la légalité de leur élection par les expressions dont il s'était servi dans la question proposée; mais les prétendus membres pour l'Écosse et pour l'Irlande, à la réserve de M. Swinton qui se retira modestement, de même qu'ils avaient débattu leur cause avec beaucoup de hardiesse, résolurent avec l'appui de la cour de la décider en leur faveur. Nous voyant ainsi accablés par la violence et par le nombre, nous fîmes mettre aux voix de retrancher ces mots, *suivant la loi du pays*. La question ayant été décidée pour l'affirmative, et devant par conséquent être enregistrée dans le journal, nous laissâmes tomber dans la chambre quelques paroles pour insinuer que ce n'était pas un parlement légitime, puisqu'il n'était point soutenu de l'autorité en vertu de laquelle il agissait. Quant à l'expédient qu'on avait sagement trouvé, de recevoir les Écossais et les Irlandais par convenance, nous dîmes que cela affaiblirait tout ce qui se ferait par l'assemblée, dont les actions devaient être pesées et dûment considérées par ceux qui lui succéderaient dans l'autorité; que les lois de cette assemblée, supposé même qu'on la reconnût pour un parlement légitime, n'obligeraient point les

Écossais, qui ne se gouvernent pas suivant la loi commune d'Angleterre, et que par conséquent il était déraisonnable que des Ecossais fussent admis à faire des lois pour les Anglais; enfin qu'il était intolérable que des gens qui avaient combattu contre la république eussent voix délibérative sur la forme de notre constitution, et nous obligeassent à y renoncer par le pouvoir de leur langue, quand ils n'avaient pu y parvenir par celui de leur épée. Mais on ne répondit à nos argumens qu'en posant la question qu'ils emportèrent de plusieurs voix, non-seulement pour les Écossais, mais aussi pour les Irlandais.

La cour, ayant aplani ces difficultés, ne douta pas qu'elle n'obtînt l'établissement de sa chambre des lords, qu'elle appelait *l'autre chambre*. On fit donc la motion de la reconnaître. Les républicains proposèrent que l'assemblée commençât par délibérer sur les pouvoirs à conférer à *l'autre chambre*, avant de procéder à la reconnaître, dans la crainte que, si nous commencions par lui donner qualité de chambre, et par approuver ceux qui devaient y siéger, nous ne fussions conduits à lui accorder plus d'autorité que nous ne voudrions. Mais le parti de la cour allégua que l'autre chambre étant déjà constituée, les communes ne pouvaient pas plus altérer son organisation, qu'elle ne pouvait de son côté changer celle des communes. Nous tâchâmes ensuite de

montrer combien il était déraisonnable d'imposer une telle chambre à la nation, faisant observer que ceux qui composaient anciennement le parlement, y siégeaient en vertu des terres qu'ils possédaient, et que celui qui avait vingt fermes, chacune de 20 livres sterling de revenu annuel, était en droit de réclamer un siége à la chambre en qualité de comte; et que, quiconque avait treize fermes, dont le tiers était militaire, était en droit de siéger comme baron; que cela avait continué jusqu'à ce que les grands barons se trouvant avoir la minorité, se retirèrent pour former une chambre séparée. Mais le roi Henri III, ayant remporté une victoire sur les barons, les dépouilla de cet ancien droit, et ne permit à aucun d'eux d'assister au parlement sans en avoir reçu de lui la sommation. Nous fîmes voir que la chambre des lords était autrefois formée de personnes tenant les communes dans leur dépendance, en sorte que la plupart de ceux dont elle se composait appartenaient aux lords et portaient leur livrée. Mais les choses ayant changé, et la plupart des terres étant maintenant dévolues aux communes, au lieu de porter les justaucorps bleus des lords, elles donnaient à présent des gages à la plupart de ceux qui prétendaient être membres de l'autre chambre. Mais, quelque chose qu'on pût dire, la cabale de la cour l'emporta, parce que le parti des cavaliers qui était fort nombreux

se joignit à elle, dans l'espérance que cela pourrait être un acheminement au retour de l'ancienne pairie. La question posée fut donc, « si cette « chambre devait traiter avec l'autre; » ce qui fut décidé pour l'affirmative. Nous demandâmes alors que la chambre des communes étant par sa composition incontestablement plus honorable que l'autre, et beaucoup plus en relation avec ceux qu'elle représentait, les membres des communes n'allassent point à l'autre comme autrefois en message, à moins que les membres de la nouvelle chambre ne vinssent de même en message à la chambre des communes, ou que les maîtres de la chancellerie qui avaient coutume d'être les messagers des lords, se divisassent pour cet effet entre les deux chambres; mais cela fut aussi refusé, et on nous dit, « qu'une plume pouvait aussi bien « qu'un morceau de fer empêcher le mouvement « d'une horloge. » Le premier sujet que nous eûmes à traiter avec l'autre chambre, fut une déclaration de jeûne. « Il y était dit que nous de« vions avoir honte nous-mêmes de négliger l'é« tablissement du gouvernement ecclésiastique, « et d'avoir permis qu'on répandît tant d'opinions « erronées et hérétiques. » De pareilles expressions faisaient assez connaître de quelle fabrique sortait cette déclaration; elle passa, et il fut ordonné qu'on l'enverrait à l'autre chambre pour avoir son assentiment. Elle fut portée par un

M. Grove, accompagné de quelques jeunes gentilshommes, et de plusieurs personnes du parti des cavaliers, qui, comme autant de laquais, attendirent à la barre de l'autre chambre, tandis qu'on accomplissait les cérémonies de la présentation, qui furent les mêmes que celles qu'avaient eu coutume de pratiquer les pairs en semblable occasion. Les membres de l'autre chambre furent singulièrement flattés de cette démarche envers eux; ils attendaient depuis près de trois mois, et, n'ayant rien à faire, avaient consumé beaucoup de bois pour se chauffer aux dépens du public; cependant, quand il fut question de discuter la déclaration, il n'y eut pas la même unanimité qu'il y avait eu pour la recevoir. Le parti de M. Cromwell et les presbytériens se jetèrent violemment sur les indépendans et sur quelques personnes de l'armée, au sujet de certaines clauses qui y avaient été insérées, disait-on, par des gens de ce parti. Ces divisions ne furent pas renfermées dans l'enceinte de la chambre; elles passèrent dans l'armée même, où les officiers laissaient voir de tous côtés les méfiances qu'ils entretenaient les uns contre les autres. Ils se divisaient en trois partis, assez égaux pour le nombre. L'un était reconnu pour affectionné à la république, et composé principalement des officiers suivans, du colonel Ashfield, du colonel Lilburne, du colonel Fitz, du lieutenant-colonel Mason, du lieutenant-colonel

Moss, du lieutenant-colonel Farley, du major Creed, et de divers capitaines et autres officiers subalternes. Un second parti était connu sous le titre de *Wallingford-House*, ou parti de l'armée; c'était celui qui avait élevé M. Richard Cromwell, dans l'espérance de gouverner tout à sa fantaisie. De ce parti étaient le lieutenant-général Fleetwood, le colonel Desborough, le colonel Sydenham, les colonels Clarke, Kelsey, Berry, le major Haines, le trésorier Blackwell et quelques autres. Le troisième parti était celui de M. Richard Cromwell, qui s'étant défait de ceux qui avaient pris la peine de faire son affaire, s'était uni à des hommes plus conformes à ses inclinations. Tels étaient le colonel Ingoldsby, le colonel Gough, le colonel Whalley, le colonel Howard, le colonel Goodrick, le lieutenant-colonel Keins et plusieurs autres, mais particulièrement ceux qui servaient dans les troupes d'Écosse et d'Irlande; son conseil de cabinet était composé du lord Broghill, du docteur Wilkins et du colonel Philippe Jones. Les divisions étant déjà fort grandes entre ces partis, le devinrent encore plus par l'accident dont je vais parler. Le colonel Whalley, que Richard avait fait depuis peu commissaire général de la cavalerie, ayant rencontré le colonel Ashfield dans la salle de Westminster, et lui parlant de l'autre chambre, sur laquelle ils n'étaient pas de même sentiment, le commis-

saire général s'emporta tellement, qu'il menaça de frapper le colonel; celui-ci le défia de le faire, et Whalley aima mieux s'en plaindre à M. Richard Cromwell (1). Le colonel Ashfield ayant eu ordre de comparaître, le prétendu Protecteur le menaça de le faire mettre en prison comme un mutin, pour avoir parlé de cette manière à un officier-général. Mais le colonel, demandant que tous deux fussent entendus contradictoirement dans un conseil de guerre, eut encore ordre de comparaître au jour marqué. On eut soin d'arranger les chefs de manière que ce fussent le colonel Gough, le colonel Ingoldsby, le colonel Howard, le lieutenant-colonel Goodrick et autres créatures de la cour qui se trouvassent présens pour juger l'affaire. Ces commissaires condamnèrent unanimement Ashfield à reconnaître sa faute, et à en demander pardon au commissaire général. Mais leurs efforts furent inutiles; car le colonel, niant d'avoir offensé le commissaire général, refusa de lui demander pardon. Il arriva vers ce temps-là

(1) Whalley avait déjà refusé de se battre, particulièrement en 1647, contre un M. Murray qui lui envoya un cartel. Whalley le dénonça au parlement, qui fit mettre Murray en prison. On dit que ces refus, attribués aux principes religieux de Whalley, ne firent point de tort à sa réputation de courage. (*Memoirs of the Cromw. fam*, etc., tom. 2, pag. 147.)

(*Note de l'Editeur.*)

une autre affaire qui fit grand tort aux intérêts de M. Richard Cromwell. Un certain officier subalterne s'étant plaint publiquement de ce qu'on avait donné des emplois dans l'armée à quelques hommes autrefois du parti des cavaliers, eut ordre de comparaître à Whitehall pour rendre raison de ce qu'il avait dit. M. Richard Cromwell, entre autres discours insultans, lui demanda avec dérision, « si l'on voulait qu'il n'avançât que les dé« vots? Il y a ici, continua-t-il, Dick Ingoldsby « qui ne sait ni prier ni prêcher, et auquel je « me fierais néanmoins mieux qu'à vous tous (1). »

(1) Richard, naturellement léger, indolent, livré aux plaisirs, n'avait jamais montré de goût pour aucune occupation sérieuse. Né en 1626, il était demeuré jusqu'à près de trente ans entièrement étranger aux affaires, et même, à ce qu'il paraît, fort opposé aux opinions que soutenait son père; au Temple, où il faisait toute autre chose qu'étudier les lois, il n'était lié qu'avec des cavaliers et buvait souvent au succès des armes du Roi. Lorsque Charles eut été condamné à mort, Richard se jeta aux pieds de son père pour obtenir la révocation de l'arrêt. Peu de temps après il se maria et vécut dans la famille de sa femme, adonné aux divertissemens qui sont en Angleterre l'existence d'un gentilhomme de campagne, servant les cavaliers aussi souvent qu'il en trouvait l'occasion, et, malgré la fortune qui lui avait été apportée en mariage, faisant des dettes que son père refusait de payer de peur de l'encourager dans ce désordre auquel il n'était que trop disposé. « Je l'aime, mandait-il au beau-père de Richard, il m'est

Ces paroles imprudentes autant qu'irréligieuses, qui révélaient si clairement la tournure et les

---

cher ainsi que sa femme ; ils ne manqueront d'aucune des jouissances que je puis leur procurer, mais, en vérité, je ne saurais croire qu'il fût bien à moi de nourrir chez mon fils ces penchans voluptueux, s'il en devait résulter qu'il fit du plaisir l'unique affaire de sa vie, dans un temps où de précieux saints versent leur sang et rendent leur dernier soupir pour le bien et le salut des autres. » Cette lettre est du mois de juin 1651 ; le ton en est tendre autant que raisonnable ; mais les relations de Cromwell et de son fils ne paraissent pas avoir été très-intimes ni très-animées ; c'est toujours au beau-père de Richard que s'adressent les lettres de son père, et il s'y plaint souvent de la négligence de sa belle-fille à lui écrire ; « quant à Dick, ajoute-t-il toujours, je ne m'en étonne pas, je sais à quel point il est paresseux. » Ce qu'il y avait de bien et ce qu'il y avait de mal dans Richard devait également l'éloigner de son père, et il n'est pas d'affection capable de surmonter l'effroi qu'inspire à un caractère mou un caractère ardent et ferme. Cromwell, de son côté, dut s'effrayer plus d'une fois de la disproportion qui existait entre les forces de Richard et le fardeau qu'il aurait voulu lui laisser à soutenir. Dans les quatre dernières années de sa vie cependant la pensée d'établir sa dynastie devint apparemment prédominan te, et il commença à ponsser Richard sur le théâtre. Il le fit nommer dans ses deux derniers parlemens, puis le créa lord de son *autre chambre*, le fit colonel, conseiller privé, etc. ; mais sans qu'on le voie prendre une part quelconque aux affaires qu'il devait essayer de diriger un jour. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., pag. 158 et suiv. et 329.)

(*Note de l'Éditeur.*)

penchans de son caractère, se répandirent incontinent, à son grand préjudice, dans l'armée et dans la cité de Londres. Depuis ce temps-là, tous ceux qui se piquaient tant soit peu de sérieux et de religion, commencèrent à se croire en péril sous son gouvernement, et formèrent la résolution de faire tous leurs efforts pour séparer le pouvoir militaire du pouvoir civil, et pour donner le commandement de l'armée au lieutenant-général Fleetwood (1).

(1) Les mouvemens de l'armée contre Richard avaient commencé presque aussitôt après son avénement. Le fait est attesté par deux lettres de Henri Cromwell, datées du 20 octobre, et adressées l'une à Richard, et l'autre à leur beau-frère Fleetwood. Celle-ci porte sur une réunion et une pétition d'officiers que Henri reproche à Fleetwood d'avoir autorisées ainsi qu'une assemblée d'une centaine de ministres indépendans. Il sait qu'on a exhorté les officiers à se lever pour la *bonne vieille cause*. « Je croyais, dit-il, que mon père l'avait poursuivie de manière à en finir. » Il atteste la mémoire de Cromwell, les bienfaits qu'il a répandus sur ceux qui paraissent vouloir anéantir l'autorité de son fils, demande si cette maxime que *le pouvoir est fondé sur la grâce*, dangereuse seulement quand elle est professée par la cour de Rome, sera regardée comme un bon principe lorsque ce sont les hommes de la cinquième monarchie qui la soutiennent. Il prie enfin Fleetwood de gouverner si bien l'armée qu'on n'entende parler d'elle que quand il s'agira de se battre. La lettre de Henri à son frère marque la plus grande inquiétude : « Si le compte que je reçois des affaires d'Angleterre est exact, dit-il, c'est à peu près ce

Le parti de Wallingford-House, se voyant abandonné de M. Richard Cromwell, et souhaitant beaucoup, sinon de s'emparer de toute l'autorité, au moins de conserver cellequ'il possédait, et de se rendre redoutable, essaya de renouer ses

---

que j'en attendais; seulement j'avais quelque espérance que le mal pourrait être prévenu en tenant les officiers à leurs postes respectifs; mais, dans l'état actuel des choses, je crois que le flot est trop fort pour que vous puissiez l'arrêter ou tenir l'ancre; contentez-vous de suivre le courant et d'attendre la marée. » Entre les innombrables adresses que reçut Richard, Whitelocke, à la date du 16 octobre, en cite une des officiers de l'armée, présentée par Desborough, mais sans rien ajouter qui puisse faire soupçonner qu'elle différât en rien des autres adresses de félicitation. Le 20, il nous apprend que « les officiers de l'armée sont venus voir Richard, et lui ont fait d'abondantes protestations d'obéissance et de fidélité, et qu'il les a courtisés au plus haut point. » Cette remarque pourrait être un indice des dangers contre lesquels on commençait à avoir besoin de se rassurer; s'il en faut même croire la fin de la lettre de Henri, on aura une étrange idée de la situation du gouvernement à cette époque. « Je n'ose presque, dit-il, aller trouver votre altesse, quelque vif désir que j'en aie, dans la crainte d'être retenu; ce qui vous ferait perdre cette armée-ci, le seul appui que je vous sache maintenant. Je crois aussi qu'il y aurait du danger à vous écrire librement, car je ne doute pas que nos lettres ne soient ouvertes, si nous n'avons soin de les envoyer par quelqu'un de confiance. » (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 343 et suiv. — Whitelocke, pag. 676.)

(*Note de l'Editeur.*)

relations avec les républicains, et ordonna pour cet effet au colonel Kelsey, un de ses membres, de me faire savoir que si je voulais aller à Wallingford-House, j'y serais reçu en ami par le lieutenant-général et le reste de la compagnie. J'y allai; et, les trouvant tous d'accord que les mesures qu'on prenait ramèneraient indubitablement l'ennemi commun, je ne pus m'empêcher de leur dire que si j'éprouvais une véritable douleur des fâcheuses conséquences qu'une pareille révolution pouvait attirer sur les peuples, je pensais que, pour eux, ils avaient mérité tout ce qui était déjà arrivé, ou tout ce qu'on avait à craindre, car ils nous avaient soumis à la puissance d'un seul, quand il ne dépendait que d'eux de nous mettre en pleine possession de nos libertés. Cependant j'ajoutai que je croyais qu'il n'était pas encore trop tard s'ils voulaient prendre la résolution de se joindre à la partie de l'armée bien intentionnée pour la république, et qui, par son union avec eux, se trouverait en état, selon toutes les apparences, de nous rendre ce gouvernement dont l'établissement avait coûté tant de sang à la nation. Je leur dis que, pour regagner la confiance du parti républicain, si nécessaire à nos desseins présens, il était nécessaire qu'ils donnassent quelques gages de leur réconciliation avec nous; et pour cet effet je leur proposai de soutenir et de défendre le colonel

Ashfield, qui, selon les apparences, allait avoir à souffrir par suite de son attachement à la république. Ils me dirent qu'ils avaient déjà agi pour le colonel, et promis de lui rendre dans cette affaire les meilleurs services qu'ils pourraient; mais ils dirent aussi qu'ils ne voulaient pas faire tort à quelques uns de leurs amis qui étaient du parti de Cromwell, et nommèrent entre autres M. Whalley. Je répliquai que si M. Whalley était assez honnête homme pour mériter qu'ils eussent cet égard pour lui, j'étais persuadé qu'il ne leur serait pas contraire; mais que s'il en usait autrement, on ne pouvait légitimement regarder comme dignes de l'honneur d'être employés à la délivrance de leur pays, ceux qui se laisseraient gouverner à ce point par des intérêts privés et des engagemens particuliers. Voilà tout ce qui se passa d'important dans cette conversation, si ce n'est qu'ils souhaitèrent d'entretenir avec nous des relations amicales, et demandèrent en conséquence à voir sir Henri Vane et sir Arthur Haslerig, ou du moins à être informés de leurs sentimens touchant les affaires publiques, et à prendre leur conseil sur la conduite qu'ils auraient à tenir dans la suite. Je leur dis que je croyais ces messieurs trop prudens pour paraître publiquement dans une affaire de cette nature, avant qu'il leur fût bien prouvé que le parti de Wallingford-House agissait de bonne foi, et sans en avoir ob-

tenu d'abord quelque démarche qui le mît hors d'état de pouvoir reculer. Cependant je promis de m'informer de leurs sentimens, et d'avertir de temps en temps des mesures qu'ils jugeraient bonnes à prendre. Le lendemain j'informai sir Henri Vane et sir Arthur Haslerig de ce qui s'était passé. Ils approuvèrent la marche proposée, et promirent que, quand ils verraient le moment favorable, ils seraient toujours prêts à secourir le parti de Wallingford-House en tout ce qui pourrait contribuer au service du public. J'allai trouver le colonel Sydenham avec cette réponse, et le priai de la communiquer au reste de la réunion de Wallingford-House; je le questionnai ensuite sur la manière dont ils voulaient procéder; il me dit que leur dessein était de faire convoquer un conseil général d'officiers, et que, s'ils pouvaient en venir à bout, il espérait qu'ils en tireraient de grands avantages pour leurs affaires. Deux ou trois jours après quelques uns des principaux du parti, rencontrant M. Cromwell seul, profitèrent de l'occasion pour lui persuader qu'il était nécessaire d'assembler un conseil général d'officiers, afin de présenter quelque chose à la chambre au sujet du gouvernement et de l'entretien de l'armée. Ne soupçonnant point leur dessein, il consentit à la proposition, et fit expédier en conséquence un ordre d'après lequel le conseil général des officiers fut convoqué. Les

deux partis s'efforcèrent de tirer avantage de cette réunion, et comme les petits vases sont d'ordinaire ceux qui font le plus de bruit, les officiers Irlandais furent les premiers à proposer, comme le seul moyen de mettre fin aux divisions, que le conseil adressât une pétition à la chambre pour que le Protecteur fût déclaré général de l'armée; mais cette motion fut si médiocrement reçue que le parti de la cour commença à douter qu'il pût obtenir de grands succès dans la réunion; ce fut bien pis quand il entendit le murmure d'approbation qui s'éleva sur une proposition tendante à déclarer qu'il serait plus avantageux à l'armée, et plus convenable au bien de la nation, que le pouvoir civil et le pouvoir militaire fussent placés en différentes mains, afin que l'un pût servir de contrepoids à l'autre. Après cette épreuve de l'esprit et des dispositions du conseil, il fut ajourné à une autre fois. Cependant le parti de Wallingford-House, commençant à se produire plus ouvertement, le colonel Desborough et le colonel Sydenham me firent prier par un officier de les venir trouver dans la chambre où s'assemblait d'ordinaire le comité pour l'armée, et d'amener deux ou trois personnes que je connaîtrais pour les plus affectionnées à la cause publique. Je choisis le colonel Dixwell et mon cousin M. Wallop, et allai avec eux au lieu du rendez-vous. Notre entretien eut princi-

palement pour objet de nous donner des assurances mutuelles de la résolution où nous étions de nous unir en faveur du bien public, promettant de faire nos efforts pour lever tous les doutes et scrupules qui pouvaient rester à quelques uns de nous, afin d'être mieux en état, par une confiance mutuelle, de prévenir le retour de l'ennemi commun. Le conseil général des officiers, s'étant assemblé pour la seconde fois, fit un pas de plus, et déclara « qu'il était à craindre que la cause « commune ne fût compromise par la ruse et les « artifices de ceux qui n'avaient jamais pu la rui- « ner par la force ouverte; » en conséquence, il demanda que le commandement de l'armée fût confié à une personne en qui tout le monde pût prendre confiance. Cette proposition fut si généralement approuvée qu'il fut impossible aux courtisans de tenir contre le torrent; ainsi, la réunion fut ajournée à une autre fois (1). Cependant,

(1) Il en résulta, le 6 avril, une pétition dans ce sens à Richard; « ce fut, dit Whitelocke, le commencement de sa chute. » Le 8, Richard adressa cette pétition au parlement, et ce fut le 18, les portes closes, que le parlement rendit l'ordonnance que rapporte ensuite Ludlow. Whitelocke accuse cependant la chambre des communes d'avoir contribué au malheur de Richard; il est vrai qu'il a contre elle beaucoup d'humeur à cause de ses mauvais procédés envers l'*autre chambre*. Whitelocke était fort avant dans les conseils de Richard, dont il se loue constamment; mais la confiance

M. Cromwell et ses partisans furent extrêmement alarmés, et n'osant en cette occasion compter sur leur autorité, ils trouvèrent moyen d'engager le parlement à les défendre. Quelques membres de la chambre des communes accusèrent le conseil d'avoir parlé séditieusement contre le gouvernement, et même contre les résolutions du parlement. Cette accusation fut si bien soutenue que la chambre résolut de conjurer l'orage, et ordonna que les officiers de l'armée ne s'assembleraient plus en conseil général. Cependant ils ne laissèrent pas de s'assembler au temps fixé, pour continuer à marcher en avant dans l'exécution de leur dessein. Mais la chambre en ayant eu avis, et désirant vivement mettre M. Cromwell en état de faire exécuter la résolution qui avait été prise, le déclara général de l'ar-

---

d'un homme léger ne sert de rien; Richard écoutait tout le monde, et Whitelocke revient sans cesse sur la manière dont il est trompé et trahi par ses plus proches et ceux auxquels il accorde le plus de confiance. On voit le conseiller assister avec douleur au spectacle de la chute du nouveau maître qu'il avait accepté, et à qui personne ne prête la main, si ce n'est pour le précipiter. Whitelocke s'opposa à la dissolution du parlement, mais le torrent entraînait; elle fut décidée, et de ce moment on regarda Richard comme détrôné. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1543 et suiv.—Whitelocke, pag. 678.)

(*Note de l'Editeur.*)

mée, l'autorisa à envoyer les officiers à leurs postes respectifs, à casser les désobéissans, et à en mettre d'autres en leur place. On déclara aussi coupables de haute trahison les officiers qui s'assembleraient en conseil contre les ordres de la chambre, et on promit de faire incessamment payer les arrérages de ceux qui obéiraient, et d'avoir soin de leurs intérêts à l'avenir. M. Richard Cromwell, informé de ces résolutions, alla d'abord au lieu où les officiers étaient assemblés, et après leur avoir appris ce qui s'était passé, il leur dit qu'il espérait qu'ils obéiraient sur-le-champ. Les officiers qui n'étaient pas alors préparés à disputer contre ses ordres, se retirèrent; mais les principaux continuèrent leurs assemblées avec plus de secret, mettant en œuvre tous les moyens imaginables pour obliger M. Richard Cromwell à faire ce qu'ils demandaient; mais, se reposant sur la force de ses nouveaux amis, il ne voulut point y entendre, et fit si bien qu'ils s'aperçurent qu'il était grand temps de songer à leur sûreté. La cour ayant eu avis qu'il se préparait quelque chose d'extraordinaire, le Protecteur envoya un messager au lieutenant-général Fleetwood pour lui dire de le venir trouver; mais le messager revint sans réponse. Il voulut alors l'envoyer quérir par quelques hommes de la garde; mais ils s'en excusèrent. Le lieutenant-général en ayant été averti se retira à Saint-James, où plusieurs offi-

ciers de l'armée l'allèrent trouver, et décidèrent avec lui que toute l'armée aurait rendez-vous à Saint-James. Cromwell, ayant eu vent de cette résolution, donna en même temps un contre-rendez-vous à Whitehall. En conséquence, le colonel Gough envoya ordre à son régiment de marcher à Whitehall; mais le major l'avait déjà déterminé à marcher à Saint-James. Trois compagnies du régiment de cavalerie du colonel Ingoldsby, et une partie de deux autres, marchèrent aussi à Saint-James; de sorte qu'il ne lui resta de son régiment qu'une seule compagnie entière. La plus grande partie du régiment de Whalley abandonna son colonel, et s'en vint à Saint-James; Whalley présenta alors sa poitrine aux soldats, et leur demanda de tirer sur lui. Le régiment de cavalerie du colonel Hacker s'étant avancé près de Cheapside, M. Cromwell envoya un messager au colonel, pour lui porter l'ordre de marcher sans retard du côté de Whitehall; mais le colonel s'en excusa, et dit qu'il avait ordre du lieutenant-général Fleetwood de garder ce poste. Plusieurs des gardes même de Richard se rendirent à Saint-James, et la plupart de ceux qui restèrent auprès de lui déclarèrent qu'ils ne s'opposeraient à aucun de ceux qui viendraient par ordre du lieutenant-général Fleetwood. Ainsi, on vit un général sans armée, et plusieurs grands officiers sans sol-

dats. Comme ces officiers s'étaient vantés de leur crédit à l'armée, et avaient ainsi conduit la chambre à des démarches précipitées, maintenant qu'ils se voyaient entièrement trompés dans leur attente et leurs espérances, ils ne savaient que résoudre ni que faire. Vers le midi le colonel Desborough alla trouver M. Richard Cromwell à Whitehall, et lui dit que s'il voulait dissoudre le parlement, les officiers auraient soin de lui; mais que s'il ne voulait pas le faire, ils le feraient sans lui, et le laisseraient se tirer d'affaire comme il pourrait. Après avoir pris quelque peu de temps pour y songer, et ne trouvant pas de meilleur moyen, il consentit à ce qu'on lui demandait (1). Cette grande révolution se fit avec si peu

(1) On trouve le passage suivant dans les manuscrits de l'amiral Montague, depuis comte de Sandwich. « J'ai causé avec un homme qui a été le plus avant possible dans tous les secrets relatifs à l'affaire de la chute de Richard; il m'a assuré qu'on s'était adressé au général Monk, en Écosse, et qu'on lui avait offert 20,000 sterling par an de revenu, s'il voulait adhérer au parti de Richard; mais il refusa de s'engager et fit répondre qu'un tel revenu serait plus utile à Richard que son adhésion. Je sais de plus que, malgré cela, le parti de Richard ne manquait pas de moyens pour réprimer Fleetwood et Desborough, et se rendre maître de l'armée. Mais il aurait fallu que cela se fît par le lord Falconbridge, le comte de Carlisle, moi, le colonel Ingoldsby et d'autres, qui alors, on n'en doutait pas, auraient ramené le Roi, de manière qu'on aima mieux

de bruit que peu de gens en eurent vent. Le lendemain matin la chambre s'assembla; plusieurs membres firent des propositions extravagantes, plutôt, à ce qu'on a cru, pour donner cours à leurs passions que dans aucune espérance de succès. En effet, quelques résolutions qu'eût pu prendre la cabale de la cour, il fallait du temps pour les faire passer, attendu que le parti contraire s'était considérablement fortifié par ce changement des affaires. Peu de membres savaient qu'on avait résolu de mettre fin aux séances, ou, s'ils le savaient, ils ne voulaient pas y avoir égard. Aussi quand l'huissier à la verge noire, placé près de l'autre chambre, vint dire au sergent d'armes que le Protecteur souhaitait que la chambre des communes l'allât trouver à l'autre chambre, plusieurs d'entre eux ne voulaient pas laisser entrer le sergent dans la chambre pour faire son message; mais le parti de la république demanda et obtint qu'on rendît compte de ce qu'avait dit l'huissier de la verge noire. L'assemblée, dans un grand désordre, s'ajourna jusqu'au

---

risquer cette chance désespérée. » On dit aussi que le colonel Howard lui avait proposé de le débarrasser de Fleetwood, Lambert, Desborough et Vane, ce qui aurait désorganisé le parti, mais que Richard s'y refusa par d'honorables sentimens. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 330 et 332.)

(*Note de l'Editeur.*)

lendemain matin à huit heures; mais on prit soin d'empêcher qu'elle ne se rassemblât, en publiant une proclamation portant qu'elle était dissoute, et en faisant mettre un cadenas à la porte de la chambre, et une garde dans la cour des requêtes, avec ordre de refuser l'entrée à tous ceux qui se présenteraient. L'armée, après avoir rompu cette assemblée, ne fut pas si unanime à résoudre ce qu'elle avait à faire ensuite. Les principaux penchaient beaucoup à rapetasser quelque chose avec M. Richard Cromwell, pourvu qu'ils pussent le faire avantageusement pour eux. En attendant, ils permirent que la justice continuât à se rendre en son nom, pendant qu'ils disposaient à leur fantaisie des charges de l'armée, écartant ceux qui s'étaient montrés contre eux dans le temps du rendez-vous général, et mettant en leur place des gens qui leur étaient dévoués. Ils firent entrer le major-général Lambert dans leur conseil, et le rétablirent dans son emploi, aussi bien que le colonel Packer et le capitaine Gladman. Sir Charles Coote partit en poste pour l'Irlande pour porter la nouvelle de ce grand changement au colonel Henri Cromwell, et conférer avec lui sur ce qu'il y avait à faire pour prolonger leur règne. Le colonel Henri Ingoldsby le suivit en diligence pour le même dessein; et, après leur arrivée, on prit toutes les mesures possibles pour se maintenir. Sir Charles Coote fut envoyé dans la province de

Connaught, le lieutenant-colonel Flower dans celle d'Ulster, le lord Broghill dans celle de Munster; et les troupes sur la fidélité desquelles on comptait le plus, eurent ordre de s'avancer du côté de Dublin. Cela fait, le colonel Cromwell assembla un conseil d'officiers, et leur proposa de déclarer qu'ils étaient prêts à soutenir et à défendre M. Richard Cromwell, ce qu'ils refusèrent pour le moment, voulant voir, avant de se déclarer, ce que ferait l'armée d'Angleterre. Il ne manquait pas en Angleterre de gens qui tâchaient de soutenir ce gouvernement chancelant; mais désespérant d'y réussir à Londres ou aux environs, ils résolurent d'agir un peu plus au loin. Le nord fut le théâtre qu'ils choisirent, surtout à cause du voisinage de l'Écosse, où les troupes étaient commandées par le colonel George Monk, homme ambitieux, avide, de principes relâchés, ou plutôt sans principes, et d'une conduite vicieuse et scandaleuse. Les principaux instrumens de ce dessein furent le lord Falconbridge (1) et le colonel Howard. Quoi-

(1) Le lord Falconbridge était, à ce qu'il paraît, d'un caractère agissant et entreprenant; il contribua ensuite à la restauration, de concert avec sa femme, poussée en ce sens à la fois par son penchant et par sa prudence ; de même que Henri elle avait difficilement consenti à tomber de la situation élevée où elle se trouvait placée, et l'on avait dit, en parlant d'elle et de Richard, que, pour le bien de la

qu'ils eussent vu le général Fleetwood avant d'entreprendre leur voyage, et qu'ils l'eussent assuré qu'ils étaient résolus à se soumettre, l'un

---

famille, il aurait fallu donner des jupons à celui qui portait des chausses, et charger de chausses celle qui portait des jupons. Il était naturel qu'elle employât son activité à recouvrer du moins tous les avantages du rang qu'elle avait acquis par son mariage; d'ailleurs, comme une partie de sa famille, elle avait, à ce qu'il paraît, toujours entretenu des sentimens de royalisme, fortifiés probablement par son attachement à la religion anglicane épiscopale qu'elle avait toujours professée. Mariée publiquement à Hampton-Court par un des chapelains de son père, elle voulut l'être ensuite en particulier par le docteur Hewet; du moins Cromwell prétendit-il céder en cela « à la folie, dit-il, et aux importunités de sa fille; » cependant on croit que la même précaution fut prise au mariage de mistriss Claypole et à celui de Francis. Cromwell pouvait penser qu'en cas d'un revers de fortune il n'était pas prudent de laisser aux maris de ses filles un prétexte de nullité. Telle était du moins l'opinion du docteur Marshall, ministre puritain, mais qui, pour cette raison, eut soin de marier sa fille suivant les formes de la liturgie; et, si l'on en croit une anecdote racontée sur ce mariage, il paraîtrait que, soigneux de procurer à ses filles un état assuré, Cromwell savait sacrifier à cet intérêt quelques autres convenances. Le mariage arrangé, il en parla, dit-on, un jour à Jerry White, et lui demanda ce qu'il en pensait. « Ce que j'en pense, dit le chapelain, c'est que lord Falconbridge ne vous fera jamais grand-père. — Cela me fâche, Jerry, mais qu'en sais-tu? » et Jerry développa les motifs de son opinion; cependant le mariage plaisait au Protecteur, et ne s'en fit pas moins.

et l'autre néanmoins avaient travaillé leurs régimens pour les disposer à ce qu'ils désiraient, et entretenaient actuellement correspondance avec le colonel Monk, qui n'était pas peu suspect aux officiers du parti de Wallingford-House.

Ce parti s'étant ainsi mis en possession de l'autorité suprême, était tous les jours fortement sollicité de toutes parts, et surtout par la cité de Londres, de rétablir le Long-Parlement, comme le seul moyen de satisfaire les peuples et d'établir entre nous un gouvernement juste et équi-

---

Quelques jours après, Cromwell, dont la gaieté n'était pas fort délicate, raconta, en plaisantant devant son gendre, les scrupules de Jerry. Cette fois encore lord Falconbridge s'en tira comme il put, et le lendemain Jerry reçut de lui une invitation. Il y courut; lord Falconbridge le fit entrer dans son cabinet dont il ferma soigneusement la porte, et, d'un ton irrité, une grosse canne à la main, lui demanda raison des propos qu'il avait tenus sur son compte. « Milord, dit Jerry, malgré votre colère, vous êtes trop juste pour me vouloir punir si j'ai dit la vérité; faites un enfant, alors vous serez en droit de m'infliger la peine de mon mensonge, et je la supporterai avec patience. Si en attendant, ajouta-t-il, votre canne a besoin d'exercice, vous pouvez la faire servir sur les épaules du Protecteur pour m'avoir trahi. » Lord Falconbridge se mit à rire et pardonna. On ne sait si ce fut justice ou bonté; ce qu'il y a de certain, c'est que lady Falconbridge mourut sans enfans. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 143 et suiv.) (*Note de l'Editeur.*)

table dans la forme républicaine. Il ne manquait pas aussi d'officiers qui déclaraient positivement que cela seul pouvait les contenter. D'ailleurs le parti de la république avait absolument refusé de prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement avec M. Richard Cromwell, et le fils du dernier roi avait fait, de concert avec les presbytériens, de grands efforts pour exciter en Angleterre des troubles et des soulèvemens. On peut ajouter à cela la probabilité d'une paix prochaine entre la France et l'Espagne, qui seraient alors en liberté de secourir l'ennemi commun. Ces choses ayant été sérieusement considérées par les hommes de Wallingford-House, qui se trouvaient d'ailleurs sans aucun autre moyen de suppléer aux besoins de l'armée et de la flotte, ils furent enfin contraints de consentir à ce que, parmi plusieurs propositions qui leur furent soumises, on mît en discussion le retour du Long-Parlement. On rétablit aussi dans leurs emplois quelques officiers qui avaient été victimes de leur affection pour le parlement, entre autres le colonel Okey et le colonel Saunders, mis de côté pour ce motif par Olivier Cromwell. La proposition de rétablir le parlement trouva beaucoup d'opposition de la part d'un grand nombre de ceux qui ayant goûté, sous l'usurpation des Cromwell, la douceur du pouvoir et de l'opulence, craignaient alors une plus égale distribu-

tion des choses; ils soutenaient en tous lieux qu'il ne restait pas assez de membres pour composer un parlement. Sur quoi le docteur John Owen m'ayant demandé une liste de leurs noms, je lui en donnai une ou j'avais marqué ceux qui avaient siégé à la chambre depuis l'an 1648, et étaient encore vivans, au nombre d'environ cent soixante. Le docteur l'ayant examinée l'apporta aux gens de Wallingford-House, qui, pour les raisons dont j'ai déjà fait mention, nommèrent un comité de leurs partisans pour traiter avec quelques membres de ce parlement, en vue de s'entendre sur quelques détails qui leur paraissaient très-importans, avant de procéder à la décision de cette grande affaire. La réunion eut lieu à Charing-Cross chez sir Henri Vane. Les députés de l'armée furent le major-général Lambert, le colonel John Jones, le colonel Kelsey, le colonel Berry, etc. De la part du parlement sir Henri Vane, sir Arthur Haslerig, le major Salloway et moi. Les députés de l'armée demandèrent :

1°. Un acte d'amnistie pour ce qui s'était passé ;

2°. Qu'on assurât quelque pouvoir à Richard Cromwell, ainsi que le paiement de ses dettes, et un revenu suffisant pour vivre dans l'abondance, parce qu'on lui avait promis de soigner ses intérêts sur ce point ;

3°. Que ce qu'il était nécessaire de régler dans les lois civiles et ecclésiastiques fût corrigé et réformé ;

4°. Que la nation fût gouvernée par une représentation nationale, et par un sénat nommé.

Quant au premier point, on crut qu'il était raisonnable de faire quelque chose de semblable, tant pour contenter ceux qui contribueraient à notre rétablissement, que pour affermir dans la suite notre repos et notre tranquillité.

Pour la seconde proposition qui regardait Richard Cromwell, nous dîmes que, bien que le parlement et la nation eussent grand sujet de se plaindre de l'interruption de leurs droits, cependant, puisque ceux qui étaient maintenant en possession de l'autorité s'étaient engagés à prendre soin de Cromwell, nous consentions que les dettes qu'il avait contractées pour les affaires publiques fussent payées, afin qu'il fût en état de subsister convenablement ; mais que nous ne pouvions aucunement consentir à ce qu'il retînt, en quoi que ce fût, l'autorité qu'il s'était arrogée, et que nous avions peine à croire qu'une pareille proposition fût jamais écoutée des membres du parlement quand ils seraient une fois assemblés.

On convint aisément de la troisième proposition, chacun de nous déclarant qu'il ferait tout

ce qui dépendrait de lui pour rectifier et réformer tout ce qui lui paraîtrait répréhensible dans l'Église ou dans l'État.

Nous trouvâmes plus de difficulté à la quatrième proposition, parce que tous n'étaient pas de même avis au sujet du sénat. Je m'aperçus que, soit le désir de prévenir tout ce qui pourrait être un obstacle au rétablissement du parlement, ou peut-être aussi en raison du penchant de quelques uns pour l'institution, on se disposait, en gardant le silence, à leur laisser l'espérance que nous pourrions consentir à leurs désirs. C'est pourquoi, de peur de leur donner juste sujet de dire ensuite que nous avions agi avec eux sans franchise, en paraissant disposés, avant notre admission, à leur accorder ce point, pour nous déclarer contre eux après, je crus de mon devoir de leur faire connaître que, si par un sénat choisi, ils entendaient un pouvoir permanent placé, comme autorité, au même rang que la représentation nationale, et non élu par le peuple, je ne pouvais m'engager à favoriser l'établissement d'un pareil pouvoir, de peur qu'il ne devînt un moyen de perpétuer nos divisions, et n'obligeât de conserver des troupes sur pied pour le maintenir; mais que s'ils proposaient d'ériger une telle autorité, seulement pour quelque temps, et en vue de travailler avec plus de vigueur à établir la république sur un fondement plus égal et plus juste, je

croyais que cela était très-utile, et que les peuples y acquiesceraient volontiers, quand on leur ferait voir évidemment qu'on n'avait pour but en cela que de les empêcher de se ruiner les uns les autres, non de les attacher en esclaves à une faction ou à un parti. Après quatre ou cinq heures de discussion sur ces différens points, nous les priâmes de considérer que tout ce que nous avions dit dans cette conférence devait être pris comme venant de particuliers, et que nous n'osions nous hasarder à rien promettre de la part du parlement; cependant nous leur donnâmes lieu d'espérer que si nous nous unissions tous quatre pour faire à la chambre quelque proposition dans la vue du bien public, il y avait apparence que nous réussirions. A la fin de notre conférence, le major-général Lambert nous assura qu'il rendrait compte au conseil général de ce qui s'était passé entre nous, avec toute l'exactitude et sous le jour le plus favorable que nous pussions désirer. Trois ou quatre jours après, la même compagnie s'assembla au même lieu; les députés du conseil des officiers déclarèrent que leur résolution et celle de leurs commettans était que le parlement fût rétabli, et demandèrent avec instance que les membres s'assemblassent avec toute la diligence possible, persuadés que le retard dans une affaire de cette importance mettait le tout en grand danger. Il fut donc résolu qu'on ferait

avertir tous les membres qui se trouvaient à la ville, de se réunir le jeudi suivant chez l'orateur Lenthall, que les officiers de l'armée y viendraient de leur côté, et nous instruiraient des désirs de l'armée. Au jour assigné, seize de nous environ se rendirent chez l'orateur. Lorsque nous l'eûmes informé du sujet de notre visite, il commença à s'excuser sur des prétextes frivoles, alléguant son âge, ses infirmités et l'impossibilité où il était de tenir une longue séance. Bientôt après arriva le comité du conseil général. Le major-général Lambert, au nom des autres, dit à l'orateur que, pour étouffer nos divisions et réunir tous ceux qui étaient attachés au bien public, l'armée souhaitait que le parlement se rassemblât pour remplir les devoirs de la mission que lui avait confiée le peuple d'Angleterre, promettant de le maintenir et de le servir de tout son pouvoir. L'orateur qui était allé depuis peu à la cour, s'était laissé gagner, et avait promis de tâcher de faire échouer ce dessein qu'elle craignait par-dessus toutes choses; d'un autre côté il ne se souciait pas de perdre sa récente pairie; il renouvela donc ses premières excuses, ajoutant qu'il ne lui paraissait pas bien prouvé que la mort du Roi n'eût pas mis fin au parlement. On répondit à cela que, suivant une loi faite par une autorité incontestable, le parlement ne pouvait être dissous sans son consentement qu'il n'avait jamais donné. On le pria

donc, s'il mettait quelque prix au repos et au bonheur de la nation, d'écrire aux membres qui se trouvaient dans les environs de la ville, pour les engager à se réunir le lendemain matin à la chambre des lords, d'où ils iraient reprendre leurs places à la chambre des communes aussitôt qu'ils seraient en nombre suffisant. Il répondit qu'il ne pouvait faire ce que nous demandions, ayant pour lui-même une affaire de plus grande importance, et qu'il ne pouvait négliger, car il s'agissait du salut de son ame. Nous le pressâmes alors de nous dire quelle était cette affaire. Il répondit qu'il se préparait à participer à la cène, ce qu'il était résolu de faire le dimanche suivant. On répartit à cela *que miséricorde est plus agréable à Dieu que sacrifice*, et qu'il ne pouvait mieux se préparer à remplir ce devoir qu'en contribuant au bien public. Mais, résolu de tenir quelque chose de ce qu'il avait promis à M. Richard Cromwell, il ne voulut pas se laisser persuader d'écrire comme on souhaitait; si bien que nous fûmes obligés de lui dire que le service public avait été trop longtemps entravé par des volontés particulières; et que s'il refusait d'expédier les lettres de convocation, nous prendrions d'autres voies pour le faire faire. Sur cela nous donnâmes ordre à des commis dont nous nous étions assurés, de dresser des ordres pour les messagers qui devaient aller

sommer les membres du parlement, et de partager la liste entre eux de manière à assurer l'expédition de l'affaire. Le lendemain matin environ trente députés étant arrivés, et le nombre croissant continuellement, l'orateur qui avait des espions en campagne pour lui faire savoir s'il y avait apparence que nous pussions arriver au nombre compétent, ayant appris qu'il ne nous manquait que trois ou quatre personnes, jugea, malgré le salut de son âme, qu'il était temps de venir se réunir à nous, et, bientôt après son arrivée, le nombre qu'il nous fallait fut complet. Nous allâmes vers midi prendre nos places à la chambre, M. Lenthall notre orateur à notre tête, et les officiers de l'armée rangés en haie des deux côtés, tandis que nous traversions la chambre peinte, la cour des requêtes et même le vestibule. Les principaux officiers s'étaient placés tout auprès de la porte de la chambre du parlement, chacun paraissant se réjouir de notre rétablissement, et promettant de vivre et de mourir avec nous (1). Le même jour la chambre nomma un comité de sûreté générale, et lui donna pouvoir, jusqu'à nou-

(1) Whitelocke, toujours disposé à bien augurer des gouvernemens, nous apprend « qu'on espéra que ce parlement, ainsi restauré, obtiendrait la bénédiction de Dieu en rétablissant dans la nation la paix et la liberté, d'autant plus qu'il s'appuyait sur la base originaire et légitime de ce long-parlement qui avait fait de si grandes choses; en sorte que

vel ordre, de faire saisir et mettre en lieu de sûreté ceux qu'on pourrait justement soupçonner de quelque dessein contre le repos public, de casser les officiers de l'armée qu'il jugerait à propos, d'en mettre d'autres en leurs places. Les personnes qui composaient ce comité étaient sir Henri Vane, sir Arthur Haslerig, le lieutenant-général Fleetwood, le colonel Sydenham, le major Salloway, le colonel John Jones et moi. Ceux-ci étaient de la chambre, mais on leur en adjoignit d'autres qui n'en étaient pas, savoir le major-général Lambert, le colonel Desborough et le colonel Barry. L'autorité de ce comité était, si je ne me trompe, instituée pour huit jours, après quoi l'on jugeait que la chambre serait assez bien assise pour établir un conseil d'État qui prît soin des affaires de cette nature. Le parlement chargea le comité de notifier aux ministres étrangers résidans en Angleterre, et aux ministres d'Angleterre dans les États étrangers, qu'il avait repris l'exercice de son autorité. Il eut ordre aussi de s'informer des alliances que l'Angleterre avait au dehors, et d'en faire le rapport à la chambre. Il fut autorisé pareillement à rechercher les malversations des officiers durant les derniers troubles, à renvoyer

---

plusieurs personnes crurent devoir marcher avec lui. » Whitelocke fut en effet nommé membre du conseil d'État. (Pag. 679.) (*Note de l'Éditeur.*)

ceux qui se trouveraient coupables, à en mettre d'autres en leur place, soumettant ensuite le tout à l'approbation du parlement. On ajouta M. Scott aux membres de la chambre nommés pour composer le comité que l'on chargea de la révision de tous les officiers civils de la nation, avec pouvoir de révoquer ceux qui se trouveraient incapables de servir, d'en mettre d'autres en leur place, et de faire à la chambre le rapport de cette opération. Il fut ordonné que tous les writs seraient expédiés, et tous les actes de la loi exécutés comme par le passé, *au nom des conservateurs des libertés de l'Angleterre;* et, de peur que les juges qui étaient membres de la chambre ne traversassent par leur crédit la réforme des lois qu'on se proposait de faire, il fut résolu qu'aucun membre du parlement ne serait juge dans aucune cour.

Le comité fut informé que le colonel Norton, gouverneur de Portsmouth, avait laissé échapper quelques paroles de mécontentement; comme la place était de grande importance, le colonel Whetham, qui en avait été ci-devant gouverneur, eut ordre d'aller prendre possession de ce gouvernement. Quoique Norton en eût beaucoup de chagrin, cependant il m'assura, par une lettre qu'il m'écrivit bientôt après, qu'il serait très-content, pourvu que nous procédassions à l'établissement d'une république constituée avec égalité. Le parlement nomma un autre comité pour

les affaires de la marine ; ce comité, instruit de la désaffection de certaines gens qui avaient conduit jusqu'alors les affaires de l'amirauté, pressa vivement la chambre de voter leur renvoi ; mais on obtint enfin qu'il s'en remît au comité chargé de la nomination des officiers, du soin de lui en proposer quelques uns pour cet emploi. Le comité, résolu de savoir à l'avance l'intention des personnes qu'il avait dessein de proposer au parlement, demanda au colonel Kelsey s'il voulait accepter, ce qu'il fit volontiers, quoiqu'on lui dit qu'on ne pouvait lui promettre d'autre salaire que ce qu'il saurait mériter en remplissant avec soin les devoirs de sa charge. La même proposition ayant été faite au colonel Clarke, il répondit qu'il voulait y bien songer avant de prendre un si grand engagement avec le gouvernement présent. La conduite de ce colonel me fit soupçonner que l'armée tramait encore quelque dessein plus grave que ce qui paraissait extérieurement ; ce qui contribua beaucoup à me donner ce soupçon, ce fut sa parenté avec Thurloe le ci-devant secrétaire, et sa familiarité avec le colonel Desborough ; d'autant que je leur voyais une porte toujours ouverte pour faire leur paix avec M. Richard Cromwell, qui était toujours à Whitehall, sans faire aucun préparatif de départ (1).

(1) On eût dit que Richard demeurait à Whitehall faute

D'un autre côté, les officiers, sous prétexte de rechercher les malversations des derniers gouvernemens, et de régler les affaires de l'armée, avaient de fréquentes réunions, où ils s'occupaient beaucoup plus de maintenir leur faction, que de servir le public. Il était évident par la liste que les officiers mêmes avaient présentée au comité, que le parti de Wallingford-House n'était pas si contraire aux créatures de M. Richard Cromwell qu'aux gens qui avaient été victimes de leur attachement à la république. Ainsi ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que le major-gé-

---

d'en savoir sortir, de même qu'il perdait le pouvoir faute d'avoir su le garder. Il y était inutile, inactif, abandonné, traité avec si peu d'égards que les soldats enlevaient, dit-on, au passage, les plats qu'on portait à sa table; cependant une sorte de philosophie moqueuse, fruit de la modération de son caractère, sembla le soutenir dans cette humiliante situation. Il avait, à Whitehall, deux coffres remplis des adresses de félicitations qu'on lui avait prodiguées à son avénement, qui toutes attachaient à sa personne le salut de l'Angleterre, et promettaient, de la part des signataires, de le soutenir, s'il le fallait, au prix de leur vie et de leur fortune. En déménageant il recommanda à ses domestiques de ne pas manquer de les emporter. Un de ses amis, présent à cet ordre et ignorant le contenu des coffres, lui demanda ce qu'ils renfermaient de si précieux. « Eh vraiment, dit-il, la vie et la fortune de tout le bon peuple d'Angleterre. » (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 178, 180.) (*Note de l'Editeur.*)



néral Overton, le colonel Rich, le colonel Alured, et le capitaine Bremen, furent reçus au service. Le régiment de cavalerie qui avait été commandé par le colonel Howard, fut donné à sir Arthur Haslerig, et un jour ou deux après je fus proposé pour être colonel de celui qui avait été commandé par le colonel Gough. Sir Henri Vane et le major Salloway me pressèrent fort de l'accepter, mais je m'en excusai, ne voulant accepter aucun emploi lucratif du parlement, pour pouvoir donner ma voix avec plus de liberté et de désintéressement. Je n'eus pas plutôt pris cette résolution que sir Arthur Haslerig vint me trouver et me dit que, si je ne voulais pas accepter ce régiment, il quitterait celui qu'il commandait; il l'avait accepté, me dit-il, non pour en tirer aucun profit, car il était résolu de ne recevoir point de paye., mais uniquement pour avoir droit d'assister aux conseils de guerre, pouvant par ce moyen faire du bien et prévenir peut-être plus de mal. Après avoir pesé ces choses, et considéré que ce que nous avions principalement à craindre était l'armée, dont les principaux officiers, corrompus par Olivier Cromwell, avaient appris à connaître leurs propres forces quand ils l'avaient empêché de se faire Roi, et quand après la mort d'Olivier ils avaient donné à son fils Richard la même autorité, pour la lui retirer ensuite, dès qu'ils n'avaient pas été contens de son gou-

vernement, j'acceptai le régiment qui m'était offert. Le parlement, ayant à débattre tant d'affaires graves, n'avait pas encore eu le loisir de former un conseil d'État; c'est pourquoi il continua au comité de sûreté générale le pouvoir qu'il lui avait donné, et déclara que son intention était que la nation fût gouvernée en république sans Roi, sans pouvoire individuel et sans chambre des lords. Il fut aussi ordonné qu'on évacuerait Whitehall avec toute la diligence possible, pour en laisser l'usage au public; qu'on prendrait soin des effets et meubles qui en dépendaient, et que le comité s'occuperait de donner avis de cette résolution à M. Richard Cromwell. Cependant le parlement délibéra sur l'autorité et les instructions à donner au conseil d'État; il fixa le nombre des conseillers à trente-un, dont vingt-un devaient être tirés du parlement, et les dix autres du dehors. Et afin de mieux manifester la considération du parlement pour certaines personnes éminentes qui n'étaient pas de son corps, et principalement pour les officiers de l'armée, il fut convenu, avant toutes choses, que le lord-président Bradshaw, le lord Fairfax, le major-général Lambert, le colonel Desborough, le colonel Berry, sir Antoine Ashley Cooper, et sir Horace Townsend, seraient membres du conseil. Le lendemain matin le parlement, suivant cette résolution, procéda à l'élection des vingt-un membres qui devaient faire

partie du conseil d'État; il nomma sir Arthur Haslerig, sir Henri Vane, le lieutenant-général Fleetwood, le major Salloway, le colonel Morley, M. Thomas Challoner, le colonel Algernon Sidney, M. Henri Nevil, le colonel Walton, le colonel Dixwell, M. Wallop, le grand-juge Saint-John, M. Thomas Scott, le colonel Thomson, M. Robert Reynolds, le colonel Sydenham, le colonel John Jones, le lord-commissaire White-locke, sir James Harrington, le colonel Downes, et moi. Ensuite pour compléter le nombre des dix qui ne devaient pas être membres de la chambre, on choisit le lord Warriston, sir Robert Honeywood et M. Josias Berners. Les officiers de l'armée ne furent point du tout contens de cette élection, et sentirent bien qu'il ne leur serait pas permis d'agir arbitrairement comme ils voulaient; aussi venaient-ils rarement au conseil; et quand ils daignaient y paraître, ils s'y conduisaient avec toute l'humeur et l'insolence imaginable. Ils firent difficulté de prêter le serment « de fidélité à la ré-« publique contre Charles Stuart, et tout gou-« vernement d'un seul, » que selon l'ordre du parlement chaque membre du conseil devait prêter avant d'y prendre place. Comme ils avaient honte d'avouer qu'ils n'approuvaient pas le serment en lui-même, ils protestèrent de leur répugnance à en prêter aucun, se disant d'ailleurs prêts à promettre tout ce que requérait le ser-

ment. Cette distinction parut bien pointilleuse à la plupart de nous; mais, pour éviter les disputes sur le cérémonial, le parlement voulut bien permettre au conseil de changer la forme de l'engagement contre quelque autre qui leur convînt. Malgré cette condescendance, ils eurent bien de la peine à se résoudre à le prêter, et, quand ils l'eurent fait, il était rare qu'ils vinssent au conseil s'aquitter des devoirs de leur emploi. Les choses étant en cet état, les ennemis du gouvernement crurent qu'ils feraient bien d'entreprendre quelque chose avant que le parlement et l'armée en fussent venus à quelque accommodement. Pour cet effet, ils achetèrent à Londres un grand nombre d'armes; un des comités du conseil d'État en fut averti. On envoya une caisse pleine de ces armes chez un nommé M. Overbury, du comté de Glocester, qui en donna avis au capitaine Crofts, commandant de la compagnie de cavalerie du comté. Le capitaine ayant fait ouvrir la caisse, y trouva dix paires de pistolets communs, et une paire de beaux sur lesquels était écrit le nom d'un nommé Harman Barnes qui les avait faits. Il y trouva aussi un armement complet. Le comité du conseil d'État envoya quérir cet Harman Barnes, et, l'ayant interrogé, trouva qu'il avait été armurier du prince Robert. Il répondit d'une manière si embarrassée, qu'on jugea nécessaire de s'assurer de lui et de ses armes. On trouva chez

lui deux cents carabines et autant de paires de pistolets déjà montés, sans compter grand nombre d'armes qui ne l'étaient pas encore, quoiqu'il nous eût assuré qu'il n'avait pas chez lui plus de trente paires de pistolets. Comme le parti des cavaliers s'était vanté à diverses personnes que M. Howe, du comté de Glocester, les avait assurés de ses services, le comité l'envoya sommer de comparaître devant lui, ce qu'il fit. Il confessa, dans son interrogatoire, qu'il avait chez lui un certain nombre d'armes qu'il avait achetées durant les derniers démêlés entre le parti de Richard Cromwell et celui de la république, afin d'être prêt à servir le public s'il était nécessaire ; il nous avait en effet assuré à sir Arthur Haslerig et à moi qu'il avait cette bonne intention. Quoique je ne pusse blâmer le comité de l'avoir envoyé quérir après l'avis qui lui avait été donné, cependant je me crus obligé de rendre justice à l'accusé, et d'informer le comité que, le jour de la dissolution de la convention de Richard Cromwell, M. Howe m'était venu trouver à Westminster-Hall, m'assurant de son attachement pour la république, et disant qu'aussitôt que je lui ferais connaître qu'il pouvait lui rendre quelque service, il serait prêt à hasarder pour sa défense, sa vie et son bien. Le conseil, satisfait de ce témoignage, donna sur-le-champ des ordres pour sa décharge.

Cependant le parti de Wallingford-House, n'oubliant pas son dessein, fit une adresse qui fut présentée au parlement par les principaux officiers de l'armée, afin qu'elle fit plus d'impression sur la chambre, ou que si elle n'en faisait point, ce fût un moyen pour unir tout le parti contre le parlement. Les principaux chefs de cette adresse étaient, que le parlement mît à couvert par un acte d'amnistie ceux qui avaient agi sous le dernier gouvernement; que le lieutenant-général Fleetwood eût le commandement général de l'armée; que les dettes du Protecteur fussent payées, et qu'outre son revenu on lui assignât 10,000 livres sterling par an; que la nation fût gouvernée par une représentation nationale, et par un sénat choisi; qu'on prît soin de faire payer l'armée, et qu'on assurât la liberté de conscience à tous ceux qui faisaient profession de croire en Jésus-Christ, et dont la conduite n'était pas scandaleuse. Le parlement répondit qu'il prendrait promptement ces demandes en considération, et y satisferait autant qu'il serait possible; et, pour empêcher qu'à l'avenir un homme ne pût ameuter une armée pour servir à son ambition, comme cela était déjà arrivé, on prépara et présenta un bill par lequel le lieutenant-général Fleetwood, sir Arthur Haslerig, le major-général Lambert, le colonel Desborough, le colonel Berry, sir Henri Vane et moi, étions établis com-

missaires pour nommer les officiers dont la liste devait être présentée à l'examen du parlement et approuvée par lui. On fit un autre bill pour donner le commandement général de l'armée au lieutenant-général Fleetwood, et il fut résolu que sa commission durerait pendant la présente session, ou jusqu'à ce que le parlement eût donné de nouveaux ordres. Et au lieu d'autoriser le lieutenant-général à donner des commissions aux officiers qui seraient nommés par le parlement, il fut ordonné que ces commissions seraient signées par l'orateur, et que ce serait de lui qu'on les recevrait; on tâchait de subordonner l'autorité militaire à la puissance civile, comme cela doit être chez un peuple libre. Mais comme on remarquait que cela déplaisait beaucoup aux officiers, et, sachant combien il était important à l'existence de notre cause que le parlement et l'armée fussent de bonne intelligence, je pressai fortement la chambre de ne pas insister sur de pareilles restrictions, d'autant plus qu'il s'agissait ici de la forme plutôt que du fond. Je remontrai que, bien que le temps de la commission ne fût pas expressément limité, il était hors de doute qu'elle ne pouvait valoir qu'autant que le trouveraient bon ceux qui l'avaient donnée, et que s'il arrivait qu'on l'employât contre eux, elle se trouvait révoquée par cela même. J'ajoutai qu'au reste il n'importait guère qu'une

commission fût signée par un homme ou par un autre ; tant qu'elle dérivait de la même autorité. Sir Henri Vane et le major Salloway furent de mon opinion; mais sir Arthur Haslerig, le colonel Sidney, M. Nevil, se prononcèrent en faveur des limitations et des restrictions dont j'ai parlé; et beaucoup de gens dans la chambre commencèrent à avoir mauvaise opinion de moi à cause de cette modération, comme si j'eusse épousé les intérêts de l'armée au préjudice du parlement.

Les deux actes ayant passé, il fut ordonné que l'armée en serait informée, et qu'on lui ferait savoir en même temps que la chambre comptait que le commandant en chef et les autres officiers que le parlement avait confirmés prendraient leurs commissions des mains de l'orateur séant en son fauteuil. Un conseil des officiers fut convoqué chez le colonel Desborough pour délibérer sur cette affaire, et sir Arthur Haslerig me pria de ne pas manquer de l'y aller trouver. Le conseil assemblé, plusieurs officiers et principalement ceux du premier rang firent connaître hautement leur mécontentement sur les clauses du bill. Le major-général Lambert dit qu'il paraissait qu'on se défiait de l'armée, et qu'ils n'avaient aucune assurance que le parlement les laissât en possession de leurs emplois; ce qui, disait-il, était contraire aux promesses qui leur avaient été faites avant le rétablissement du par-

lement. On répondit qu'aucun de nous, agissant en sa qualité de simple particulier, n'avait pu promettre ou n'avait promis que d'employer ses efforts à faire passer certaines choses dans la chambre, et que tout ce que quelqu'un de nous avait promis de cette manière, avait été pleinement exécuté par le parlement, puisqu'il avait laissé les emplois de l'armée à ceux dont on était convenu, et qu'ils n'avaient aucun sujet de soupçonner que le parlement eût intention de rien changer à cet égard. Nous ajoutâmes qu'on ne pouvait avec justice blâmer le parlement de tâcher de maintenir son autorité, à laquelle on avait porté en dernier lieu de si violentes atteintes; qu'il était de notre devoir de juger favorablement des actions du parlement, et surtout depuis qu'il avait donné des preuves si évidentes qu'il n'avait point dessein de perpétuer son autorité, comme il paraissait par l'acte qu'il venait de passer avec les deux dont on se plaignait, « portant que le parlement serait dissous au mois « de mai suivant; » qu'il s'était ainsi obligé, pour la sûreté même de ses membres, à pourvoir promptement aux moyens d'établir le gouvernement et de donner des garanties à la cause commune dans laquelle les officiers de l'armée étaient intéressés autant que personne. Nous les priâmes de considérer combien il importait à la nation que le parlement et l'armée fussent

de bonne intelligence dans un temps où l'ennemi commun n'avait pour toute espérance que nos divisions; de ne point réjouir leurs ennemis et décourager leurs amis en soupçonnant sans fondement des gens qui avaient le même intérêt qu'eux. Mais, nonobstant tout ce qu'on put leur dire, les officiers en chef, qui avaient un autre jeu à jouer, s'obstinèrent dans leur mécontentement. Ils comptaient si fort tout emporter que le colonel Desborough dit hautement qu'il croyait la commission qu'il avait déjà aussi bonne que celle qu'il pourrait recevoir du parlement, et qu'il n'en voulait point d'autre. Cependant, malgré cette insolence des officiers en chef, qui croyaient entraîner tout le reste, le colonel Hacker et les officiers de son régiment, à la persuasion de sir Arthur Haslerig, vinrent le lendemain matin à la chambre, et reçurent leurs commissions de l'orateur, comme il était ordonné par l'acte. Le jour suivant, les officiers de mon régiment s'y rendirent avec moi, et nous reçûmes tous ensemble nos commissions de la même manière. Le colonel Hacker et moi ayant ainsi rompu la glace, le reste commença à réfléchir, et plusieurs, devenus plus modérés, vinrent aussi et reçurent leurs commissions. Le lieutenant-général Fleetwood reçut trois commissions, une pour un régiment de cavalerie, l'autre pour un d'infanterie, et la troisième pour le comman-

dement en chef, avec les restrictions ci-dessus mentionnées, et une clause par laquelle il s'obligeait de ne déférer qu'aux ordres qu'il recevrait du parlement ou du conseil d'État.

M. Richard Cromwell ne quittant point Whitehall, quoiqu'il eût reçu un message pour l'y inviter, sir Henri Vane, sir Arthur Haslerig, M. Scott et moi, allâmes le trouver suivant l'ordre que nous en avions reçu du parlement, et eûmes pour réponse qu'il sortirait avec toute la diligence convenable; mais le parlement, ne s'accommodant pas de ses délais, envoya le grand-juge Saint-John et un autre pour lui demander une réponse positive, qui fut à leur satisfaction, car il déclara qu'il acquiesçait aux volontés de la Providence, et qu'il avait résolu, non-seulement de se soumettre à l'autorité du parlement, mais de faire de son mieux pour engager tous ceux sur lesquels il avait du crédit, à en faire autant. Sur cette réponse le parlement lui fit payer sur-le-champ 20000 livres sterling pour le mettre en état de quitter Whitehall (1), et vota le paiement des

(1) Le journal de la Chambre des communes porte 2000, mais partout ailleurs on trouve la somme telle que la donne Ludlow. Les dettes contractées par Richard pour le service public, en y comprenant les funérailles de son père, se montaient à 29,640 livres; son bien était chargé d'une rente de 2001 livres 17 s. assurée par mariage à son frère Henri, de 1200 livres à sa sœur Francis, 2000 livres à sa mère, et 818

dettes qu'il avait contractées pour le service public (1).

L'armée d'Irlande, ayant appris que le parlement avait repris l'exercice de son autorité, lui envoya des commissaires pour proposer diverses choses relatives, soit au gouvernement civil, soit au gouvernement militaire de la nation. Le conseil d'État, ayant entendu ces propositions, prépara celles qu'il jugea raisonnables pour les présenter à la discussion du parlement, et en particulier celles qui regardaient l'établissement de l'armée dans les terres qui lui avaient été assignées pour le paiement des arrérages; comme aussi la nécessité de confirmer, autant que le permettait la justice, les aventuriers et autres dans la possession de celles qui leur avaient été accordées. Ensuite le

livres pour plusieurs autres rentes, en sorte qu'il ne lui restait que 1299 livres de revenu, sur quoi il avait 3000 livres de dettes contractées par lui du vivant de son père. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 1556.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Le parlement lui vota en outre, le 16 juin suivant, la somme de 8700 livres sterling par an, à prendre sur les postes, pour lui compléter un revenu de 10000. Mais quand la restauration arriva, le revenu cessa, les dettes n'étaient point payées, et ce fut là surtout ce qui obligea Richard à quitter l'Angleterre. (*Memoirs of the Cromwell fam.* etc., tom. 1, pag. 336.)

(*Note de l'Éditeur.*)

parlement s'occupa de donner l'administration des affaires à des gens en qui il pût prendre une entière confiance, et déclara que le gouvernement serait, comme il l'avait été précédemment, dirigé par des commissaires. Ces commissaires nommés, le conseil d'État eut ordre de rédiger leurs instructions, et d'en faire le rapport à la chambre, ainsi que de tout ce qu'ils jugeraient d'ailleurs nécessaire à faire. Il fut résolu que le colonel Henri Cromwell serait requis de repasser en Angleterre pour rendre compte de l'état des affaires d'Irlande, et que les commissaires auraient tout pouvoir, lorsque deux d'entre eux seraient réunis, pour prendre jusqu'à nouvel ordre les mesures nécessaires à la sûreté de la nation.

Avant la nomination du conseil d'État, le comité de sûreté ayant envoyé un messager à notre flotte dans le Sund, pour lui donner avis du rétablissement du parlement, les officiers des divers vaisseaux s'assemblèrent, et reconnurent son autorité avec toutes les démonstrations possibles de satisfaction ; malgré cela, sachant combien les affaires de la marine importaient à la nation, nous fîmes équiper six frégates en toute diligence, et en donnâmes le commandement à Lawson que nous fîmes en même temps vice-amiral de la flotte. Nous fîmes cela, tant pour prévenir une invasion du côté de la Flandre dont le parti des cavaliers nous menaçait, que

pour balancer la puissance du parti de Montague que nous savions n'être pas des amis de la république. Nous traitâmes aussi avec M. Niewport, ambassadeur des États de Hollande, afin de maintenir les deux républiques en bonne intelligence, et de pouvoir obliger à la paix les deux rois de Danemarck et de Suède, par la médiation de deux États, qui, bien unis, pouvaient y contraindre celui de ces deux princes qui s'y refuserait. Nous espérions en venir d'autant plus aisément à bout, que les Hollandais et nous ne prétendions autre chose que de pouvoir librement passer et repasser par le Sund; ce que nous ne pouvions guères, si la domination en demeurait à l'une de ces deux puissances. L'ambassadeur de Hollande témoigna qu'il souhaitait beaucoup que ce traité s'achevât, mais les différentes demandes qu'il fit pour les marchands hollandais emportèrent tant de temps, que notre agent en Hollande avait déjà conclu un traité avec les États, par lequel les deux républiques s'engageaient à user de force envers celui des deux rois du Nord qui refuserait les conditions qu'on jugerait justes et raisonnables. Pour exécuter cette résolution, les États de Hollande nommèrent des plénipotentiaires, et nous nommâmes aussi, de notre part, le colonel Algernon Sidney, sir Robert Honeywood, et un M. Boon marchand. Le parlement, après avoir ainsi pourvu aux affaires du dehors, commença à songer aux moyens de

faire mieux administrer la justice au dedans ; il établit des juges pour le haut-banc, pour les cours ordinaires, et pour l'échiquier ; mais comme il avait dessein de réformer l'usage qu'on faisait de la loi, il ne nomma d'abord qu'autant de juges qu'il en fallait pour composer un nombre compétent. Le lord-président Bradshaw, le sergent Fountain et le sergent Tyrroll furent faits commissaires du grand-sceau ; et, afin d'établir pour juges de paix dans toute l'Angleterre des hommes capables de cet emploi, la chambre renvoya l'examen de la chose au comité des nominations pour les emplois civils ; mais à raison des difficultés du travail, et des mécontentemens personnels qu'il devait exciter, le parlement ordonna aux députés de chaque comté de faire une liste de ceux qu'ils croyaient les plus propres à cet emploi, et de la signer ; en cas de partage d'opinions, la chambre décidait après avoir entendu les parties. Le colonel Zanchey et le colonel Lawrence, M. l'auditeur Robert, le major Wallis, par avis du lieutenant-général Fleetwood, dressèrent une liste des officiers de l'armée d'Irlande, la présentèrent au comité des nominations, et convinrent de demander qu'on me donnât le commandement en chef de ces forces, soit qu'ils crussent que dans ce poste je serais moins nuisible au succès de leurs desseins que je ne pouvais l'être en continuant de siéger au parlement, ou qu'ils pensassent que

la cabale de Wallingford-House ne pouvait pour le moment se passer d'aucun de ses grands personnages. Ce qu'il y a de certain, c'est que personne ne souhaitait moins que moi qu'on me donnât ce commandement, n'ignorant pas à combien de haines et d'embarras je serais exposé, et sachant du reste par expérience, qu'il est bien plus aisé de s'engager dans les grands emplois que d'en bien remplir les fonctions. Cependant, comme les officiers d'Irlande, le comité des nominations, le conseil d'État et le parlement, concouraient à me donner cette charge, je crus qu'il était de mon devoir de l'accepter; résolu néanmoins de ne pas me laisser bannir en Irlande, comme il m'était arrivé sous Olivier Cromwell, mais de revenir en Angleterre aussitôt que j'aurais fait tout ce qui était nécessaire à la sûreté du pays, afin de contribuer dans le mien, de tous mes efforts, à établir une constitution fondée sur l'équité, et à prévenir les malheurs que je voyais prêts à nous arriver. Je m'en ouvris sans détour à sir Henri Vane, et on obtint que le parlement, après m'avoir fait commandant en chef des forces en Irlande, passerait pareillement un acte portant qu'après que j'aurais mis les affaires de ce pays en état de ne rien craindre, j'aurais la liberté de retourner en Angleterre. Mon dessein était, à la prochaine séance du comité des nominations, de demander qu'on pro-

posât sir Henri Vane pour me seconder dans le commandement du régiment que le parlement m'avait confié, afin qu'il pût par ce moyen mieux découvrir et prévenir les mauvais desseins de l'armée. Mais les presbytériens de la chambre proposèrent, immédiatement après que le parlement m'eut nommé pour l'Irlande, de donner mon régiment au colonel Herbert Morley, et l'emportèrent. Plusieurs officiers qui avaient fidèlement servi la république, et entre autres le colonel Rich, furent rétablis dans leurs emplois, quoique cela ne se fît pas sans peine. Pour rendre le major-général Lambert entièrement inexcusable s'il agissait contre le parlement, on lui donna un régiment de cavalerie et un autre d'infanterie. Ensuite le parlement donna ordre de lever une compagnie de cavalerie pour sa garde, et en donna le commandement au colonel Alured, qui avait beaucoup souffert pour la république, et avait fort travaillé au rétablissement du parlement. Cette compagnie était composée d'environ cent hommes choisis, nommés par le comité et approuvés par le parlement. Le colonel Alured fit difficulté d'en accepter le commandement, ne croyant pas qu'il pût être considéré comme équivalant à celui du régiment de cavalerie qu'il avait commandé, quoique la paye en fût la même. Il vint me trouver dans cette situation d'esprit, et, quand il m'eut communiqué ses doutes, je

pris la liberté de lui exposer de mon mieux l'honneur et l'utilité de cet emploi; et l'ayant assuré que si l'on me l'offrait, et que l'état présent de mes affaires me le permît, je le préférerais à tout autre, il résolut de l'accepter. La mauvaise administration du dernier gouvernement avait tellement épuisé nos finances que, bien que nos plénipotentiaires auprès des deux couronnes du Nord eussent reçu leurs instructions, il leur fallut attendre quinze jours avant de pouvoir toucher la somme de 2000 livres sterling qui leur avait été assignée pour les frais de leur voyage, tant les taxes se payaient avec peine, et tant la cité de Londres, épouvantée des bruits d'une prochaine insurrection, reculait à avancer de l'argent. Cependant, considérant la grande importance de la ville de Dunkerque pour le commerce et la navigation de l'Angleterre, le parlement profita de la première occasion qui se présenta, pour envoyer au colonel Lockhart, gouverneur de cette place, un mois de paye pour la garnison, avec recommandation de faire marcher le travail des fortifications, et d'avoir l'œil sur les Français, aussi bien que sur les Espagnols. Il eut ordre de faire approcher le plus près de la place qu'il pourrait les régimens que nous avions prêtés à la France, craignant, ou que les Français ne les retinssent, ou que les Espagnols ne missent obstacle à leur retour. Comme nous avions

eu avis que le traité entre ces deux nations se continuait avec succès, le même gouverneur eut ordre, après qu'il aurait pourvu à la sûreté de sa place, de passer à la cour de France en qualité d'agent du parlement, et, en cas qu'il y trouvât quelque encouragement de la part du cardinal Mazarin, de prendre le caractère d'ambassadeur et de se rendre ensuite au lieu où se négociait le traité entre les deux couronnes. Le colonel Lockhart, suivant ses instructions, ayant mis toutes choses en bon état à Dunkerque, et tiré les régimens anglais des quartiers français, partit pour Paris où il fut fort bien reçu du cardinal. De là il se rendit à Saint-Jean-de-Luz qui était le lieu des négociations. Cependant le parlement désirant beaucoup de rétablir notre commerce avec l'Espagne, et ayant eu avis de Flandre que les ministres espagnols étaient disposés à entrer en accommodement avec nous, il fit relâcher divers sujets d'Espagne que Cromwell avait fait arrêter, et défendit tous actes d'hostilité contre ceux de cette nation.

L'acte d'amnistie avait été lu trois fois, et la chambre souhaitait de l'expédier aussi promptement que les affaires pourraient le permettre; cependant on fit un grand usage du temps qu'il fallut nécessairement employer à le discuter et l'examiner, pour animer l'armée contre le parlement. On tâcha, par des motions très-vives, d'en

faire exclure quelques hommes qui avaient acquis de grands biens par leur acquiescement à l'usurpation d'Olivier Cromwell, et la part qu'ils avaient eue à l'élévation de son fils, comme aussi ceux qui avaient vendu les emplois, et en avaient reçu l'argent; mais le grand-juge Saint-John eut tant de crédit dans la chambre qu'il y fit insérer une clause qui le mettait à couvert des recherches qu'on aurait pu faire sur les emplois qu'il avait vendus du temps de Cromwell. Je me déclarai avec tant de chaleur contre cette partialité, que je m'en fis par là un ennemi déclaré; je n'avais au reste jamais espéré de lui aucune amitié sincère, parce qu'il savait que j'étais zélé pour la réforme des pratiques judiciaires, et qu'il s'opposait à tout effort de ce genre. Les deux commissions du major-général Lambert étant prêtes et signées de l'orateur, il se rendit à la porte de la chambre pour venir les recevoir. On le fit entrer, et l'orateur lui dit que le parlement, ayant bonne opinion de sa capacité et de sa fidélité, lui confiait le commandement d'un régiment de cavalerie et d'un autre d'infanterie, dont, par son ordre, il lui remettait les commissions. Le major-général répondit que comme son inclination et son intérêt l'attachaient au service du parlement, aussi l'obligation qu'il recevait d'une si grande confiance devenait pour lui un double motif de fidélité et d'obéissance. Je veux croire qu'il était alors dans

l'intention de tenir sa promesse, quoiqu'il ait été dans la suite parmi nous un instrument de désordre et de confusion. M. Henri Nevil, animé d'une affection singulière pour la république, proposa à la chambre de faire le lieutenant-général Fleetwood veneur du parc Saint-James; ce qu'il fit pour qu'on ne laissât passer aucune occasion d'obliger l'armée. Le parlement consentit incontinent à la proposition. Et pour dire la vérité, si le lieutenant-général ne s'était pas trop laissé gouverner par les parens de sa femme, qui, prétendant qu'il s'était mal conduit envers son beau-frère en contribuant à son éloignement, le poussaient continuellement à des démarches irrégulières, pour lui faire avoir quelque satisfaction, le parlement n'aurait pu choisir un homme plus propre à commander l'armée en chef. Pour moi, je ne vois pas comment il aurait pu mieux servir son beau-frère, si ce n'est peut-être en ne consentant pas à son élévation à la dignité de Protecteur, qu'il ne fit en l'en faisant sortir avec si peu d'inconvéniens pour lui et de reproches pour sa famille. Avantage assez grand, si l'on considère quelle haute mission avait trahie son père, quel affront il avait fait à la nation, quels maux à un grand nombre d'honnêtes gens, et combien il avait exposé la juste cause qui avait coûté tant de sang et de richesses.

Les sentimens étaient alors fort partagés au

sujet de la forme de gouvernement qu'on devait établir. Les grands officiers de l'armée, comme j'ai déjà dit, étaient pour qu'un sénat permanent, composé d'hommes choisis, fût adjoint à la représentation nationale. D'autres travaillaient à placer l'autorité souveraine dans une assemblée choisie par le peuple, et un conseil d'État choisi par cette assemblée, pour être investi du pouvoir exécutif, et obligé de rendre compte au parlement suivant. Quelques uns désiraient un parlement toujours siégeant, mais renouvelé par une perpétuelle rotation. D'autres proposaient de joindre à l'assemblée populaire un nombre choisi d'hommes revêtus d'une autorité du genre de celle des Ephores à Lacédémone, qui auraient voix négative dans les choses où il s'agirait de points essentiels au gouvernement, comme de l'exclusion d'un seul, de la liberté de conscience, d'innovations dans la constitution du gouvernement, et autres matières de la dernière importance pour l'État. D'autres disaient que ce qu'il y aurait de plus conforme au bien public, ce serait d'avoir deux conseils choisis par le peuple, l'un composé d'environ trois cents, qui n'eût que le pouvoir de discuter et de proposer les lois, et l'autre d'environ mille, qui aurait pouvoir de décider souverainement, et qu'un tiers de chaque conseil sortît tous les ans, pour être incontinent remplacé. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je me serais

volontiers déclaré pour l'une ou pour l'autre de ces deux dernières propositions, les regardant comme les plus propres à conserver nos justes libertés, et à faire de nous un peuple heureux.

Quelques membres du conseil d'État furent d'avis qu'on proposât au parlement de nommer vingt de ses membres et dix des principaux officiers de l'armée pour discuter un plan de gouvernement et faire leur rapport au parlement; disant que, si ce plan était approuvé, on rassemblerait l'armée pour avoir son consentement. Bien que cette proposition semblât obtenir alors une approbation générale, cependant elle échoua, et le parlement vota que la chambre s'assemblerait tous les mercredi en grand comité pour examiner cette matière.

On avait inséré dans l'acte d'amnistie une clause par laquelle on en excluait ceux qui, sous l'usurpation, avaient reçu un salaire exorbitant ou un double salaire; elle avait beaucoup mécontenté plusieurs hommes considérables, qui craignaient d'y être enveloppés. Le major-général Lambert était un des mécontens. Il me rencontra le lendemain qu'on eut passé cet acte, et s'en plaignit amèrement, disant, entre autres choses, que, sans leur donner aucune garantie d'amnistie pour ce qu'ils avaient fait, le parlement avait eu soin de les rendre responsables de ce qu'ils avaient reçu. Je répondis que

dans mon opinion les militaires avaient amnistie pour ce qu'ils avaient reçu, et que, si le parlement faisait exécuter cette clause, ce serait uniquement contre ceux qui s'étaient enrichis par la ruine de la république et s'étaient opposés à ce que le parlement rentrât dans l'exercice de son autorité; que j'étais persuadé qu'il ne croyait pas lui-même que ces sortes de gens méritassent du parlement la même faveur et les mêmes égards que ceux qui avaient contribué à son rétablissement. Comme je disais cela, sir Arthur Haslerig nous joignit. La conversation continua sur le même sujet; sir Arthur soutint que l'acte était aussi plein et aussi général qu'on le pouvait raisonnablement souhaiter; mais le major-général dit qu'il ne signifiait rien et qu'il les laissait à la merci de tout. « Vous n'êtes, dit « sir Arthur, qu'à la merci du parlement, qui « est de vos bons amis. — Je ne vois pas, ré« pliqua Lambert, pourquoi il ne serait pas à « notre merci aussi bien que nous à la sienne. » Ces paroles résonnèrent très-mal à mon oreille et me confirmèrent dans les soupçons où j'étais qu'il se tramait quelque dessein, quoique sir Arthur se contentât de branler la tête, parce que plusieurs officiers étaient présens. Cependant, nous étant rencontrés le lendemain matin dans la chambre de l'orateur, il me dit que, si les deux régimens n'étaient pas déjà donnés au

major-général Lambert, il ne les aurait jamais de son consentement.

L'ordre qui enjoignait au colonel Cromwell de revenir d'Irlande, et de rendre compte des affaires de ce royaume lui ayant été signifié, il se retira dans une maison nommée le Phénix, attribuée au gouverneur en chef de l'Irlande, et laissa le colonel Thomas Long dans le château de Dublin. Je ne saurais dire au juste si c'était pour le garder (1); mais les commissaires, prenant les

(1) Il paraîtrait que Henri voyant la cause de sa famille perdue, avait formé le dessein de garder l'Irlande pour le Roi, mais son père ne lui avait pas laissé les moyens d'y prendre beaucoup de puissance. Henri, actif et habile, et dès sa première jeunesse employé dans les affaires, n'avait pu, par une fidélité qui ne paraît pas s'être jamais démentie, échapper entièrement aux soupçons d'une puissance ombrageuse; ses lettres contiennent des plaintes, souvent renouvelées, sur les mauvaises interprétations qu'on donnait, auprès de son père, à toutes ses actions, à ses efforts même pour le bien du pays qu'on lui avait confié. Il se plaint également du peu d'égard qu'on a à ses demandes, et exprime le désir de se retirer. L'expression des mêmes chagrins se renouvelle durant le court protectorat de Richard, auquel cependant il garda une aussi exacte fidélité qu'il l'avait gardée à son père. Tout se réunit pour donner du caractère de Henri Cromwell une idée assez honorable et même intéressante. Il était loin d'avoir amélioré sa fortune en Irlande; pour ne pas lui donner de prétexte d'y demeurer trop long-temps, le parlement, à la demande de Fleetwood, lui accorda 20000 livres pour les frais

choses au pis, et désirant vivement de s'en mettre en possession, se servirent de sir Hardress Waller pour surprendre la place. Il se chargea d'autant plus volontiers de la commission qu'il voyait que le pouvoir du colonel Cromwell diminuait, tandis que celui du parlement augmentait. Comme il était près d'entrer dans le château par une poterne, on rendit incontinent la place. Le colonel Cromwell, voyant donc qu'il ne servait de rien de demeurer plus long-temps en Irlande, partit pour Londres, et ne fut pas plutôt arrivé, qu'il me fit dire à quel moment il avait dessein de se présenter au conseil d'État, et me fit prier de m'y trouver; mais je ne le pus, parce que, comme on avait ordonné que le château de Hampton-Court fût vendu ce jour-là, et que je trouvais ce lieu fort commode pour la retraite de ceux qui étaient employés aux affaires publiques, lorsqu'ils seraient indisposés durant l'été, je résolus d'empêcher qu'il ne fût vendu, et en fis faire la proposition à l'ouverture de la séance, ce qui réussit suivant mes désirs. Mon bon ami sir Henri Vane m'en blâma beaucoup, jugeant la chose contraire aux intérêts de la république. Il me dit

---

de son déplacement. Il vécut ensuite tranquillement chez lui sur une petite propriété de 4 à 600 livres de revenu. (*Memoirs of the Cromwell family*, etc., tom. 1, pag. 204 et suiv.) (*Note de l'Editeur.*)

que ces résidences pouvaient être mises au rang des choses qui sont des objets de tentation pour les hommes ambitieux, et aiguisent excessivement en eux le désir de monter sur le trône. Pour moi, j'agissais sans aucun mauvais dessein, croyant que la tentation du pouvoir souverain serait un bien plus puissant motif pour exciter le désir d'acquérir le sceptre par l'épée, et que le sceptre une fois gagné, on s'en servirait incontinent pour forcer les peuples à suppléer au défaut d'une pareille commodité. Le colonel Henri Martyn proposa en même temps de ne point vendre la chapelle de l'hôtel de Sommerset, parce que c'était le lieu où l'Église française s'assemblait, et il obtint ce qu'il demandait; mais l'hôtel fut vendu dix mille livres sterling. On proposa aussi de vendre Whitehall, dont on disait qu'on pourrait avoir soixante mille livres sterling, qu'on emploierait à bâtir de nouveau sur le même terrein, mais la chose n'alla pas plus loin.

Je crus alors qu'il était temps de presser mon voyage d'Irlande, où je devais faire quelque séjour. Pour cet effet, je reçus quatre commissions de l'orateur dans la forme ordonnée par le parlement. La première me nommait commandant en chef de toutes les forces en Irlande; la seconde était pour un régiment de cavalerie; la troisième pour un d'infanterie, et par la quatrième j'étais fait lieutenant-général de la cavalerie. Cette der-

nière ayant été lue devant le comité des nominations par sir Arthur Haslerig, qui, dans tout le cours des affaires de l'armée, avait servi de secrétaire au parlement sans aucune récompense, le colonel Desborough souhaita qu'il y fût expliqué jusqu'où elle devait s'étendre, craignant qu'elle ne comprît le commandement de la cavalerie en Angleterre et en Écosse, à quoi quelques uns croyaient qu'il aspirait. Sir Arthur Haslerig ne voulut pas lui donner d'autre réponse, si ce n'est que la chose était bien comme cela. On inséra dans cette commission une clause, qui, sans y penser, avait été omise dans les trois autres, et par laquelle j'étais obligé d'obéir non-seulement aux ordres du parlement et du conseil d'État, mais aussi à tous ceux que je recevrais de temps en temps de la part des commissaires du parlement pour les affaires d'Irlande. Cela était si loin de me déplaire que je fis rendre un autre ordre pour que l'armée fût payée par les mains des commissaires, et qu'aucun argent ne fût délivré par le commandant en chef, à la réserve seulement de ce qui serait nécessaire pour les cas accidentels. Etant donc prêt pour mon voyage, je pris congé des principaux officiers de l'armée, et, profitant de l'occasion, je priai instamment le lieutenant-général Fleetwood, le major-général Lambert, le colonel Desborough, le colonel Sydenham, le colonel Berry et autres, s'ils faisaient

cas du bien public et de leur propre sûreté, de se garder de porter atteinte à l'autorité du parlement, persuadé que j'étais qu'il était plus prêt à faire tout ce qui pouvait contribuer au maintien de nos libertés, que nous ne l'étions à le demander. En quittant sir Arthur Haslerig, et sir Henri Vane, messieurs Henri Nevil, Scott, le major Salloway et autres de mes bons amis qui étaient membres du parlement, je pris la liberté de les supplier de ne pas user avec l'armée de rigueurs inutiles, mais au contraire de la ménager autant qu'ils pourraient, afin que, si après toutes les complaisances que le parlement aurait eues pour elle, et tous les bienfaits qu'elle en aurait reçus, elle était assez injuste et assez ingrate pour faire violence à la chambre, elle fût tout-à-fait sans excuse devant Dieu et devant les hommes.

En allant m'embarquer pour l'Irlande, accompagné du colonel John Jones, je rencontrai à Whitechurch un capitaine Whetway de Chester, qui m'instruisit d'un projet de soulèvement dans le pays et aux environs, formé par le parti des presbytériens et celui des cavaliers réunis, et auquel devaient prendre part sir George Booth, le comte de Derby, le lord Cherbury et autres personnes de qualité; conformément à notre devoir, nous donnâmes incontinent avis au conseil d'État de ce que nous avions appris;

et le priâmes d'examiner la chose. Nous poursuivîmes ensuite notre voyage, et étant arrivés à Holyhead, nous y trouvâmes un petit vaisseau d'environ dix pièces de canon, que les commissaires du parlement avaient envoyé pour nous transporter en Irlande, n'ayant pas alors de plus gros vaisseau sur cette côte. Nous rencontrâmes en ce lieu mon cousin Roger Ludlow, nouvellement débarqué d'Irlande, mais qui nous trouvant prêts à faire voile repassa avec nous. A notre arrivée dans la barre de Dublin, nous trouvâmes M. le juge Cook et mon beau-frère qui nous attendaient avec des carrosses; ce qui nous donna la facilité de nous rendre le soir même à ma maison de Monckton. Le lendemain matin, avant que je pusse sortir, le maire et les aldermen de Dublin vinrent me féliciter sur mon heureuse arrivée dans le pays, et me faire les civilités ordinaires. Je trouvai à Ringsend la garde qui servait ci-devant au colonel Cromwell, rangée en bataille par l'ordre de sir Hardress Waller. Le colonel Théophile Jones était à la tête. Tous m'assurèrent de leurs services, et j'en fus accompagné jusqu'à la ville. Arrivé à Dublin, j'allai voir incontinent les commissaires du parlement qui étaient alors assemblés, et avaient délibéré sur la manière dont ils en useraient à mon égard. Ce qu'ils m'en dirent fut, en substance, que chacun d'eux prendrait le fauteuil du président tour à

tour durant un mois ; qu'ils me prieraient de les aider lorsque les affaires de l'armée me le permettraient ; que j'aurais séance avec eux quand ils s'assembleraient comme commissaires ; que mon siége serait près de celui du président, et que partout ailleurs j'aurais le pas. Je les remerciai de l'honneur qu'ils me faisaient, et les priai très-instamment de m'excuser sur ce dernier point, ayant toujours déclaré que dans mon opinion l'autorité militaire devait être soumise à l'autorité civile. Mais ils me dirent que, puisque la chose avait été ainsi résolue, ils ne me permettaient pas d'en parler davantage. Je leur remis ensuite un ordre du conseil d'État, qui autorisait messieurs Blackwell et Standish, trésoriers députés pour l'Irlande, à charger par lettres de change, ou autrement, les trésoriers des guerres en Angleterre, de 30000 livres sterling pour le service de l'Irlande. Après cela, je passai dans une autre chambre, où les officiers de l'armée avaient ordre de se trouver. Je leur appris que le parlement était rentré en possession de son autorité ; ce parlement par la sagesse et l'équité duquel s'étaient faites tant de choses à l'avantage et à la gloire de la nation anglaise, dont les soins et la prudence avaient pourvu à leurs besoins d'une manière qui n'avait jamais eu lieu dans ces derniers temps, et qu'on ne pouvait jamais raisonnablement espérer que de ceux qui s'appelaient les pères de

la patrie, et qui avaient en effet la tendresse et l'affection de pères pour tous ceux qui prenaient soin de mériter leur bienveillance et leur protection. Je les assurai des bonnes intentions du parlement pour le bien public, et pour eux en particulier; et leur dis qu'on s'occupait à passer un acte pour confirmer les gens de guerre dans la possession des terres qui leur avaient été assignées pour leurs arrérages, comme aussi de veiller à ce que l'armée fût régulièrement payée à l'avenir. J'ajoutai que le parlement avait choisi lui-même, pour les mettre à leur tête, des officiers qui, dans les derniers temps de défection, avaient donné des preuves de leur attachement au public. Je les informai aussi que le parlement m'avait fait l'honneur de me choisir pour commander en chef les forces d'Irlande, comme ils pourraient voir plus amplement par ma commission que je fis lire en leur présence. Je leur dis ensuite que, sentant ma propre faiblesse, ainsi que le poids de l'emploi dont on m'avait chargé, je ne l'avais recherché ni directement ni indirectement; mais considérant que mes supérieurs en vertu de leur autorité, et suivant les désirs de plusieurs officiers commissaires de l'armée, m'avaient appelé à cette fonction, j'étais résolu de tâcher à remplir fidèlement mes devoirs, et d'encourir pour le bien public les derniers hasards, où je ne doutais pas qu'ils ne fussent prêts à me secourir avec joie.

Les officiers paraissant satisfaits de ce que je leur avais dit, je les renvoyai pour le moment.

Peu de temps après mon arrivée à Dublin, nous reçûmes avis par un message d'Angleterre d'une insurrection contre le parlement; sir George Booth était à la tête, et Chester avait été pris au nom du Roi. Là-dessus je fis assembler les officiers, et, après avoir délibéré sur ce qu'il y avait de mieux à faire pour maintenir l'Irlande en paix, et prévenir les maux arrivés en Angleterre, nous envoyâmes incontinent à leurs postes respectifs, tous les officiers dont nous pouvions nous passer. Et comme nous craignions beaucoup pour le nord, où les Écossais et autres ennemis du gouvernement se trouvaient en grand nombre, nous envoyâmes le major Dean, homme actif et bon officier, pour commander quelques compagnies de cavalerie qui étaient en ces quartiers. Il fut aussi résolu d'envoyer quérir le lord Broghill, et les majors Warden et Pourden, deux de ses officiers, et de leur demander une déclaration positive de leur acquiescement au gouvernement présent. Afin de contribuer de tout mon pouvoir à éteindre le feu qui venait de s'allumer en Angleterre, ayant appris à mon dernier voyage dans une partie du pays de Galles que les petites villes de Denbigh, de Beaumaris, de Carnarvon, et de Holyhead, n'avaient que des garnisons incomplètes, j'y fis passer environ cent fantassins

pour être répartis entre elles. Ce petit renfort arriva si à propos qu'il empêcha non-seulement que l'ennemi ne se soulevât dans ces environs, mais mit les gouverneurs de ces forts en état d'envoyer des partis chercher des vivres, dont les garnisons avaient grand besoin. Le colonel Edmond Temple, étant à Chester quand l'insurrection y commença, fut arrêté par les rebelles et mené à sir George Booth, qui, apprenant de lui qu'il allait s'embarquer pour l'Irlande, lui permit de continuer son voyage. Il nous dit à son arrivée, que le colonel Croxton, gouverneur de Chester, voyant qu'il était inutile de vouloir défendre la ville, avait employé le temps qui lui restait à se pourvoir de tout ce qui lui était nécessaire pour tenir dans le château, jusqu'à ce qu'on pût lui envoyer du secours. Il nous apprit aussi que trois à quatre cents chevaux des ennemis étaient entrés à Chester, que sir George Booth les commandait en chef, et que les principaux du parti étaient le comte de Derby, le lord Herbert de Cherbury, M. Lee de Limehouse, et le capitaine Morgan. Il ajouta que sir George Booth lui ayant demandé s'il n'avait point ouï dire qu'on se fût soulevé ailleurs, comme il lui eut répondu que tout était tranquille sur la route de Londres, Booth en parut surpris et tout découragé, disant qu'on lui avait fait d'autres promesses.

Les premières nouvelles d'Angleterre nous ap-

prirent qu'un parti de cavalerie avait paru dans le comté de Derby, mais que, par la vigilance et le courage de nos partisans dans ce comté, il avait été promptement dispersé. Nous eûmes pareillement avis que le comte de Stamford s'était mis à la tête d'un parti, suivant la parole qu'il en avait donnée à Booth; mais que, ne l'ayant pas trouvé considérable, il s'était rendu ou avait été arrêté sans aucune résistance dans le comté de Stafford, d'où les ennemis attendaient de grands secours. Leurs desseins échouèrent par la diligence avec laquelle le colonel Crompton et le capitaine Bathurst s'assurèrent de ceux qu'on soupçonnait le plus dans le comté. Le colonel Massey fut pris chez un gentilhomme du comté de Glocester, avec quelques munitions, et, par ce moyen, les projets des ennemis dans l'ouest furent rendus inutiles. Environ soixante cavaliers parurent du coté de Bath, sous les ordres d'un nommé Basset, et à peu près le même nombre près de Malmsbury; mais cette cavalerie n'ayant plus le colonel pour la commander, et sachant que la cavalerie du comté marchait contre elle, se dispersa d'elle-même. Une partie de la troupe et quelques autres venus des limites du Hampshire allèrent rejoindre le corps commandé par sir George Booth. Sir Thomas Middleton, qui m'était venu visiter comme j'étais en chemin pour me rendre en Irlande, et

m'avait assuré qu'il était résolu de demeurer constamment attaché aux intérêts de la république, soit qu'il commençât à radoter, ayant près de quatre-vingts ans, soit qu'il se laissât entraîner aux sollicitations ou par une dépravation naturelle, parut à Wrexham à la tête du parti des cavaliers, et, brandissant son épée autour de sa tête, il y fit proclamer roi Charles Stuart au milieu de la place du marché. Cela donna tant de courage aux ennemis qu'ils firent d'abord un détachement pour s'aller saisir de Shrewsbury; mais, quoique les mécontens fussent en grand nombre dans cette place, et tout prêts à se joindre à eux, cependant le capitaine Waring, avec la cavalerie de la milice et plusieurs personnes bien intentionnées qui le vinrent trouver de Wrexham, et quelques autres qu'il assembla à la hâte, fit avorter leur entreprise et s'assura de la place pour le parlement. Ce fut une fâcheuse disgrâce pour les ennemis, non-seulement parce que cela empêcha en ces quartiers-là le soulèvement de leurs partisans, mais aussi parce que cela traversait beaucoup leur correspondance avec les comtés de l'ouest. Cependant le bruit s'étant répandu que Coventry s'était déclaré pour eux, ils reprirent courage tout de nouveau et crurent que cette diversion empêcherait les forces de Londres de s'avancer vers eux, sans compter qu'ils ne désespéraient pas qu'un parti

ne se déclarât pour eux à Londres ou aux environs; et leur espérance n'était pas sans fondement. En effet, le parti des presbytériens favorisa tellement cet abominable dessein, dans lequel s'était également engagé tout le parti papiste, que plusieurs presbytériens, bien qu'on ne pût les déterminer à concourir à la dangereuse entreprise d'agir contre le parlement, refusèrent ouvertement leurs secours contre ses ennemis. De ce nombre fut le colonel Fotherby, qui commandait dans le comté de Warwick; il avait fidèlement servi le parlement jusqu'à cette époque, et refusa néanmoins alors d'agir pour lui; si bien que le vieux colonel Purefoy, déjà un pied dans la fosse, fut obligé de s'en charger en ce pays-là. Il fut si diligent et réussit si bien qu'il retint sous l'obéissance du parlement, non-seulement la ville de Coventry, mais aussi le pays circonvoisin. Quoiqu'un grand nombre d'habitans de la cité de Londres fussent infectés de la contagion, cependant les soins et la vigilance du parlement empêchèrent qu'ils ne tombassent dans une rébellion manifeste. Les plus dangereux à la paix publique furent, les uns arrêtés à temps, les autres obligés par crainte à prendre la fuite. Le messager, que le conseil d'État avait envoyé en Irlande, m'apporta ordre de faire passer au secours du parlement d'Angleterre mille fantassins et cinq cents cavaliers. A bien considérer l'état de nos

affaires, nos soupçons contre les Écossais, le nombre des Irlandais et l'esprit de vengeance dont ils étaient possédés, et, en même temps, l'état de nos troupes, qui, depuis quelques années, désertaient le parti de la république, il semblait que nous eussions besoin du secours de l'Angleterre, plutôt que d'être en état de lui en envoyer; cependant, ayant reçu de tels ordres de nos supérieurs, nous crûmes qu'il était de notre devoir d'y obéir. Ainsi donc, d'après l'avis de nos officiers d'état-major, il fut résolu d'assembler celles de nos troupes qui se trouvaient dans les endroits les plus commodes pour le transport; et, afin que le service public ne souffrît, autant qu'il était possible, aucun retard, les commissaires du parlement firent mettre un embargo sur tous les vaisseaux alors dans le port. Le lieutenant-général Fleetwood m'ayant écrit pour me prier de donner le commandement des troupes qu'on devait envoyer d'Irlande au colonel Zanchey, j'y consentis bien volontiers, ne soupçonnant pas qu'il y eût aucun dessein caché sous cette demande. Le colonel Axtell m'ayant dit aussi qu'il avait en Angleterre des affaires importantes qu'il n'avait pas eu le temps de régler avant son départ, je lui donnai le commandement de l'infanterie. Les autres officiers d'état-major furent le lieutenant-colonel Walker, le major Rawlins, le major Bolton et le major Godfrey. Je donnai

ordre qu'on réunît à Dublin le détachement qui devait passer en Angleterre; et, aussitôt qu'il y en eut de quoi former un corps de quelque importance, je le fis incontinent partir, assuré que le prompt débarquement des secours d'Irlande contribuerait fort à décourager nos ennemis et encourager nos amis. Ayant fait ranger sur le rivage le premier détachement qui devait être embarqué, composé d'environ quatre cents hommes, nous lui fîmes donner deux mois d'avance, dont la moitié fut employée à payer leurs dettes en Irlande, et l'autre fut mise entre les mains du lieutenant-colonel Walker, qui les commandait, avec ordre de la leur remettre aussitôt qu'ils seraient arrivés en Angleterre. Officiers et soldats partirent pour cette expédition avec toute la joie imaginable, et un des vaisseaux, sur lequel devaient s'embarquer le capitaine Jacomb et sa compagnie, ne pouvant approcher assez près du rivage pour opérer l'embarquement d'une manière commode, le capitaine se jeta le premier dans l'eau; les soldats suivirent incontinent son exemple, et se rendirent tous ensemble au vaisseau, ayant de l'eau presque jusqu'aux épaules. Leur passage fut fort heureux, et ils arrivèrent en Angleterre bien à propos; car, trois jours après leur débarquement, le lieutenant-colonel Walker prit ses quartiers dans une ville du comté de Carnarvon où, plu-

sieurs gentilshommes mécontens et autres de ce pays-là devaient se rendre le lendemain. Mais craignant que, s'ils paraissaient en armes, il ne dévastât le pays, ils changèrent de dessein et demeurèrent chez eux.

Quoique le parlement eût résolu d'envoyer des troupes contre sir George Booth, il était encore incertain sur le choix du chef à qui il en confierait le commandement. Pendant qu'on délibérait, quelques personnes du parti du Roi s'adressèrent à la femme du colonel Lambert, et tâchèrent de la porter, par de grandes offres et par tous les avantages qu'elle pourrait demander, à solliciter son mari d'entrer dans les intérêts du Roi et de favoriser son retour. Elle communiqua leurs propositions à son mari; mais, comme il avait résolu de faire un autre personnage, il découvrit toute l'intrigue à sir Henri Vane, qui, l'ayant communiquée à sir Arthur Haslerig, et sachant qu'il y avait eu récemment quelques différends entre le colonel et sir Arthur, les engagea à renouveler leur ancienne amitié et à se promettre, de part et d'autre, d'unir leurs efforts pour le service du parlement. Ce fut la principale raison pour laquelle le colonel Lambert eut bientôt après le commandement des forces qu'on destinait contre les rebelles du comté de Chester. Dans ces conjonctures, le parlement envoya ordre au colonel Monk, qui commandait en Écosse, de lui faire

passer deux régimens d'infanterie et deux de cavalerie; mais il s'en excusa sous prétexte que les ennemis étaient forts et le pays disposé à la révolte; quelques personnes pensèrent que son refus venait des engagemens qu'il avait avec l'ennemi commun. Il est certain qu'il lui était venu un gentilhomme de la part du Roi; et, quoique ce qui s'était passé entre eux n'eût pas été rendu public, cependant, comme Monk ne se saisit pas de l'homme ainsi que l'ordonnait son devoir, et le laissa s'en retourner tranquillement d'où il était venu, on peut le soupçonner avec raison d'avoir trahi dès lors ceux qu'il paraissait vouloir servir. Le second détachement que j'envoyai en Angleterre était commandé par le colonel Axtell; et le troisième par le colonel Zanchey, auquel je donnai aussi commission de commander toute la brigade de cavalerie et d'infanterie, lui ordonnant de profiter de tous les avantages que l'occasion présenterait pour secourir nos amis contre nos ennemis, et d'obéir aux ordres qu'il recevrait de temps en temps du parlement, du conseil d'Etat, du colonel Lambert ou de moi. Ainsi, le secours que m'avait demandé le parlement fut embarqué en totalité dix jours après que j'eus reçu son ordre, quoiqu'il y eût une partie de ces troupes dont les quartiers étaient à une grande distance de Dublin. La cavalerie et l'infanterie arrivèrent à propos en Angleterre, mais non sans avoir es-

suyé une triste perte; car le vaisseau sur lequel étaient les majors Bolton et Rawlins avec plus de trente soldats, fit une voie d'eau dans le trajet et coula à fond. La brigade d'Irlande, étant réunie et arrivée à Chester, fit savoir au colonel Croxton que, s'il se trouvait réduit aux dernières extrémités avant l'arrivée du secours qui devait venir de Londres, on était résolu d'entreprendre de le secourir.

Le 6 août 1659 le colonel Lambert partit de Londres à la tête de trois régimens de cavalerie, un de dragons et trois d'infanterie, et marcha contre sir George Booth fort d'environ quatre mille hommes. L'ennemi s'était emparé de la ville de Warrington, à la défense de laquelle il avait laissé un détachement d'environ trois cents hommes; le gros de l'armée était de l'autre côté de la rivière, et on avait laissé un bon nombre de soldats à la garde du pont. Ce fut là qu'on en vint aux mains. L'ennemi commença l'action en envoyant un parti escarmoucher avec les postes avancés du colonel Lambert: mais ce corps ayant été repoussé, et s'étant retiré au-delà du pont, leur cavalerie composée de dix-sept ou dix-huit cents hommes, dont une moitié, disaient-ils, de gentilshommes, commença à prendre la fuite avant que la nôtre pût s'avancer pour la charger, laissant mettre en pièces leur infanterie. Trente à quarante chevaux tinrent ferme ayant à

leur tête le capitaine Morgan qui, tâchant d'assurer leur retraite, fut tué dans le combat. Plusieurs fantassins se sauvèrent en sautant par-dessus les haies et se cachant. Mais ce qui les protégea le mieux c'est qu'ils avaient à faire à des gens plus disposés à les sauver qu'à les détruire : de sorte que, bien que les ennemis fussent entièrement défaits, il n'y en eut pas néanmoins plus de quarante de tués. Environ six à sept cents de leurs cavaliers rompus et dispersés s'enfuirent à Chester ; mais ne s'y croyant pas en sûreté ils passèrent dans le nord du pays de Galles, et la ville se rendit au colonel Lambert. Sir George Booth se travestit en femme après sa défaite, et crut pouvoir gagner Londres avec deux valets dont l'un le conduisait en croupe. L'autre qui allait devant s'arrêta à une auberge sur la route, et commanda le soupé pour sa maîtresse qui, dit-il, venait derrière lui. La prétendue maîtresse étant arrivée, l'hôte, soit à sa manière de descendre de cheval ou à quelque autre action, soupçonna du mystère dans cet habillement. Résolu de savoir ce qui en était, il rassembla à son aide quelques-uns de ses voisins et entra avec eux dans la chambre où était la dame prétendue. Mais sir Georges Booth, soupçonnant leur intention et voulant leur épargner la peine d'une plus longue enquête, se découvrit. Ils s'assurèrent aussitôt de lui et l'envoyèrent à Londres, où le parlement le fit mettre en prison

à la Tour. En voyant le peu de succès de ces tentatives et de quelques autres également malheureuses, le parti des cavaliers et ceux qui s'y étaient joints commencèrent à désespérer et à regarder leurs affaires comme perdues sans ressource, à moins que nos divisions ne nous rendissent nos victoires inutiles : ce qui arriva plus tôt qu'ils ne s'y étaient attendu ; car les officiers de l'armée, que rien ne pouvait contenter si ce n'est une autorité tyrannique sur la nation, malgré l'engagement solennel où ils étaient entrés avec le parlement en recevant leurs commissions des mains de l'orateur, malgré le déplaisir qu'ils avaient témoigné de leur précédente rébellion, et qu'ils avaient si souvent répété dans leurs dernières déclarations ; ces méchantes gens, dis-je, contre leur foi et les premiers devoirs de l'honnêteté, jurèrent la perte du parlement, et résolurent, à l'exemple de feu leur maître Olivier Cromwell, de sacrifier la cause commune à leur insatiable ambition.

Dans cette vue le lieutenant-général Fleetwood proposa au parlement, lorsqu'on eut reçu nouvelle de la défaite de Booth, de faire le colonel Lambert major-général de l'armée. On était bien sûr que sir Arthur Haslerig et d'autres membres du parlement s'y opposeraient, et l'on ne doutait pas que Lambert n'en fût assez offensé pour consentir à entrer dans leur détestable projet. La chose arriva comme ils y avaient compté ; car sir Ar-

thur Haslerig sachant que dans une république on ne doit confier à personne un trop grand pouvoir, et encore moins à ceux qui en ont déjà fait un fort mauvais usage, détermina le parlement à déclarer qu'il ne créérait point d'autres officiers-généraux que ceux qui existaient déjà, ce qu'on fit afin qu'il ne parût pas que ce refus regardât personnellement Lambert. La première motion du lieutenant-général ayant produit l'effet qu'il en attendait, cela l'encouragea à en faire une seconde, et à demander, puisque la chambre ne jugeait pas à propos de faire ce qu'il avait proposé, qu'elle voulût faire un présent de 500, ou 1000 livres sterl. au colonel Lambert comme une marque de sa faveur, et en considération du service qu'il venait de rendre. Cette proposition fut fort bien reçue. Sir Arthur Haslerig fut du sentiment de ceux qui opinèrent pour la somme la plus considérable, qui lui fut payée en conséquence. Mais on empoisonna tellement le refus que le parlement avait fait de lui conférer le titre dont j'ai parlé, que Lambert et plusieurs autres officiers sur lesquels il avait du crédit devinrent les implacables ennemis du parlement. Sur ces entrefaites on envoya un comité pour interroger sir George Booth à la Tour au sujet du dessein où il s'était engagé, et sur ceux qui avaient promis de se joindre à lui. Il avoua qu'il avait reçu commission du Roi, et que plu-

sieurs personnes de la haute et moyenne noblesse avaient promis de se déclarer pour lui. Il en nomma même quelques-unes, et demanda du temps pour se recueillir sur le reste.

Pendant que cela se passait je tâchais d'expédier en Irlande les affaires qui m'avaient été confiées. J'avais déjà donné de nouvelles commissions aux officiers et j'avais disposé des charges qui étaient ou vacantes par le refus que quelques-uns avaient fait de signer les engagemens qu'exigeait le parlement, ou entre les mains de gens mal disposés pour le gouvernement. J'avais fait passer dans les garnisons pour trois mois de vivres et de munitions, et j'avais mis sur pied, dans chaque comté, des corps de milice aussi considérables que l'armée même, et composés pour la plupart de gens d'expérience, qui avaient pris sans hésiter l'engagement d'être loyaux et fidèles à la république. J'eus en cela beaucoup de difficultés à surmonter, car je trouvai plusieurs officiers dans des habitudes d'immoralité, accoutumés à retenir la paye des soldats, et corrompus pour la plupart dans leurs principes par l'usurpation des Cromwell. Je tâchai de purger l'armée des plus pervers, espérant que le reste se réformerait par cet exemple. J'établis en même temps des personnes capables pour examiner les sentimens et les actions des soldats, tant cavalerie qu'infan-

terie, et après une ample information je renvoyai ceux qui parurent incorrigibles, que je remplaçai par d'autres dont nous espérions mieux. Je repris aussi tous ceux que je trouvai mis de côté à cause de leur attachement pour le parlement.

Sur la nouvelle de nos succès contre sir George Booth, le colonel Lockhart, notre ambassadeur au traité des Pyrénées, commença à être caressé des Espagnols, comme il l'avait été déjà des Français. Nos plénipotentiaires réussirent dans leur médiation entre les deux couronnes du Nord; et les Hollandais n'osant pas entreprendre pour le roi de Danemarck ce qu'ils avaient projeté, les deux rois étaient en bon train de faire la paix, quoique le roi de Suède eût témoigné son mécontentement de ce que deux républiques imposaient des conditions à des têtes couronnées; mais le colonel Algernon Sidney lui ayant dit que l'amitié de l'Angleterre ne pouvait s'obtenir à aucun autre prix, il paraissait se rendre. Mais revenons à notre sujet.

Au mois de septembre 1659 il me tomba entre les mains une pétition qui avait été présentée au parlement par les officiers de la brigade que commandait le colonel Lambert, et signée à Derby. Le parlement y était accusé de ne s'être pas mis en devoir d'étouffer les derniers soulèvemens avec autant de vigueur qu'il l'aurait dû, de n'avoir ni puni ceux qui s'y étaient engagés, ni récom-

pensé les officiers qui avaient défait les ennemis. On y demandait d'une manière pressante une forme de gouvernement à leur mode, qui serait réglé par un sénat choisi. Et, pour faire mieux connaître leurs desseins arbitraires, ils demandaient que le lieutenant-général Fleetwood fût fait général en chef sans aucune limitation de temps; que le colonel Lambert fût fait major-général, le colonel Desborough lieutenant-général de la cavalerie, et le colonel Monk major-général de l'infanterie. Ils demandaient en outre qu'aucun officier militaire ne pût être dépouillé de son emploi que par une cour martiale. Le colonel Zanchey avait envoyé en Irlande des copies de cette pétition, accompagnées de lettres où il priait de la communiquer aux officiers d'Irlande, dont on voulait avoir l'approbation. Comprenant les mauvais effets que pouvait avoir, sur les officiers d'Irlande, cette coupable tentative, si elle réussissait suivant les espérances de ceux qui l'avaient concertée, j'assemblai tous ceux qui se trouvaient en quartier aux environs de Dublin, et tâchai de les convaincre de l'énormité et des dangers du projet de l'armée; je les priai de se rappeler quel bonheur les avait accompagnés dans leurs entreprises tant qu'ils s'étaient renfermés dans la situation qui leur appartenait, et combien au contraire ils avaient été malheureux quand ils s'étaient voulu mêler de choses qui

n'étaient pas de leur ressort, et de ne pas oublier combien l'armée avait été exactement payée tant que le parlement avait eu l'administration des affaires, et combien elle avait été en arrière depuis. Je leur fis voir que le parlement ne pouvait manquer de se déterminer à organiser un gouvernement fondé sur la justice et l'égalité, puisqu'il avait déclaré qu'il finirait ses séances au mois de mai suivant; que la nation ne souffrirait jamais d'être gouvernée par l'épée, que c'était une pure calomnie de dire que le parlement n'avait pas fait ce qu'il avait pu pour étouffer les derniers troubles, puisqu'on n'avait pu agir contre les ennemis que par ses ordres; qu'il était manifeste qu'on avait récompensé ceux qui avaient été employés à rendre ce service, puisque le colonel Lambert avait eu mille livres sterling, le lieutenant-colonel Duckenfield deux cents, et que les soldats qui avaient eu part à l'action ne pouvaient être demeurés sans récompense, puisqu'on leur avait donné à partager entre eux les biens personnels de sir Thomas Middleton qui montaient à 3,000 livres sterling. Je tâchai de leur persuader que la commission du lieutenant-général Fleetwood était aussi ample qu'on pouvait raisonnablement le souhaiter, puisqu'il devait demeurer en possession du commandement jusqu'à ce que le parlement eût des motifs pour le lui ôter; que si on n'avait pas voulu faire plus d'officiers-généraux,

c'était parce qu'on savait que cela était inutile et dangereux ; et que le colonel Lambert n'avait pas été moins utile sans le titre de major-général qu'il aurait pu l'être avec ce titre. Alors le conseil des officiers, entrant dans la discussion des chefs de la pétition, l'examina de point en point, et après une mûre délibération, il déclara unanimement qu'il la désapprouvait, et qu'il était résolu de reconnaître que l'autorité souveraine de la nation résidait dans le parlement, et de demeurer attaché à ses intérêts pour concourir de concert au succès de la cause commune à laquelle ils avaient été employés. Comme on ne put rédiger sur-le-champ une pétition en ce sens, j'envoyai le jour même ces résolutions à sir Arthur Haslerig avec promesse d'une déclaration subséquente le plus promptement qu'il serait possible ; car j'étais résolu de ne point négliger cette occasion, persuadé qu'elle servirait à encourager nos amis en Angleterre, et à décourager nos ennemis. On peut remarquer que le colonel Monk écrivit aussi alors au parlement et déclara sa détermination de ne pas entrer dans les pernicieux desseins de l'armée, et de contenir les officiers qui étaient sous son commandement dans les limites de la modestie et de l'obéissance.

L'armée, qui ne perdait pas son grand dessein de vue, fit faire à quelques uns des amis qu'elle avait dans le parlement la motion de continuer

d'autorité dans ses fonctions, pour l'année suivante, l'alderman Ireton, alors maire, et un des confidens du parti. Le parlement parut d'abord disposé à consentir à cette demande, parce qu'il y avait eu de grands mécontentemens parmi les bourgeois de Londres dans le temps des derniers mouvemens; mais l'esprit de sédition s'étant beaucoup modéré depuis la répression des rebelles, la cité présenta requête au parlement pour pouvoir jouir du privilége d'élire son maire, avec promesse d'employer pour son service cette faveur, et tout ce qu'elle possédait d'ailleurs. Il lui fut permis de procéder en cela suivant la coutume; et sir Thomas Allen, homme d'un esprit modéré, ayant été choisi, la ville donna un dîné splendide au parlement et aux principaux officiers de l'armée.

En ce temps-là, j'avais presque achevé la liste que je voulais présenter au comité des nominations, pour la nouvelle organisation de l'armée d'Irlande. Comme je croyais qu'il était nécessaire, avant mon départ pour l'Angleterre, d'éloigner les plus suspects, je mis en leur place les gens en qui je pouvais prendre le plus de confiance, et qui avaient donné des preuves évidentes de leur zèle pour le public. Il restait encore une affaire très-importante sur laquelle je trouvais des difficultés à me déterminer, c'était de choisir quelqu'un à qui je pusse confier le commandement en

mon absence. Mon penchant me portait à le mettre entre les mains des commissaires du parlement; mais le lieutenant-général Fleetwood me sollicitait si vivement de n'en rien faire, que je me laissai persuader d'écarter cette pensée. Il y a apparence qu'il ne voulait pas qu'on s'aperçût que plusieurs personnes pouvaient exercer en commun cette charge, de peur que cela ne conduisît à diminuer l'autorité dont il jouissait comme général en chef en Angleterre et en Écosse. Mais, comme le parlement n'avait distingué les colonels par aucun titre qui donnât à l'un d'eux quelque supériorité sur les autres, j'étais fort embarrassé à me décider. Zanchey était le plus ancien colonel, et il souhaitait ardemment cet emploi; mais, quand je considérais sa conduite dans l'affaire de cette indigne pétition envoyée de Derby, comme je l'ai dit, au parlement par les officiers de l'armée, et que c'était lui qui avait machiné, échauffé et répandu la chose, je ne pouvais le croire propre à des fonctions de cette importance. Sir Hardress Waller avait été major-général de l'infanterie, un des juges du Roi, et il avait d'ailleurs de la capacité et de l'expérience dans les affaires militaires; mais, comme il s'était toujours rangé du côté du parti dominant, et qu'il n'avait point encore reçu du parlement la confirmation du régiment qu'il commandait, je n'osais lui confier le commandement général. Après bien des

délibérations, je ne trouvai pas de meilleur expédient que de laisser ce commandement en mon absence au colonel John Jones. Il était membre du parlement; il avait été juge du Roi et était actuellement un des commissaires du parlement pour l'administration des affaires civiles en Irlande. Je pensai que c'étaient des titres suffisans pour être approuvé du parlement, agréable aux officiers de l'armée et zélé pour la défense de la cause commune. Cette résolution prise, et souhaitant de demeurer en bonne intelligence avec l'armée d'Angleterre, je donnai avis au lieutenant-général Fleetwood de mes intentions, le priant, en cas qu'il approuvât mon choix, de demander l'approbation du parlement. Mais, s'étant dépouillé, ce me semble, de tout respect pour le parlement, il me répondit que j'étais suffisamment autorisé par ma commission à disposer du commandement en chef durant mon absence, et que j'avais fait à son avis un fort bon choix. Le colonel Jones ne savait encore rien de la résolution que j'avais prise à son égard, et je n'avais même dessein de lui en parler que peu de temps avant mon départ, et jusqu'à ce que j'eusse préparé les officiers de l'armée à le seconder dans l'exercice de sa charge. J'en parlai en effet à sir Hardress Waller, et lui dis franchement pourquoi je n'avais pas fait choix de lui, l'assurant que je m'étais déterminé en faveur d'un des

commissaires du parlement, en grande partie par égards, et pour n'être pas obligé de confier cette mission au colonel Zanchey, qui, quoique plus jeune, se trouvant néanmoins le plus ancien par la date de sa commission du parlement, s'attendait naturellement à en être chargé. Sir Hardress parut satisfait de ce que je lui dis, et promit de seconder de bon cœur le colonel Jones. Je n'eus pas besoin de prendre tant de peine pour arranger la chose avec sir Charles Coote; il semblait borner son ambition à conserver son gouvernement dans la province du Connaught, dont il était président, en conséquence d'un acte du parlement, et à garder son régiment d'infanterie et sa compagnie de cavalerie. Je l'assurai que je ferais ce que je pourrais pour que le parlement les lui confirmât, dans l'espérance qu'il s'en servirait pour la défense et le maintien de l'autorité sous laquelle il avait rendu tant de services, et de laquelle il avait reçu tant de marques de faveur. Il promit de le faire et ajouta qu'il était pleinement convaincu que son intérêt était confondu avec celui du parlement, puisque tout ce qu'il avait ne venait que de son autorité; et que, comme il s'était opposé aux desseins arbitraires du dernier Roi, il voulait agir sur le même pied, persuadé qu'il était que, si le fils venait à avoir le dessus, le crédit des Anglais était perdu en Irlande, et que les Irlandais seraient

rétablis dans la possession de leurs terres, suivant le traité fait entre eux. Après m'avoir donné ces assurances, il prit congé et retourna à son gouvernement.

Le parlement ayant eu avis de la pétition adoptée à Derby par les officiers de l'armée, et des efforts qu'on faisait pour avoir des signatures, quelques membres, qui savaient que c'était l'ouvrage du colonel Lambert, furent d'avis qu'on l'envoyât à la Tour, et il aurait été bon ou que la proposition eût mieux réussi, ou qu'elle n'eût jamais été faite; mais elle n'aboutit qu'à faire passer un acte par lequel on désapprouvait la pétition et tout ce qui s'était fait en conséquence, et à faire enjoindre au lieutenant-général Fleetvood d'écrire partout pour empêcher qu'on n'allât plus avant. Nous reçûmes en Irlande une des lettres écrites en conséquence de cet ordre, et nous y avions déjà satisfait avant qu'elle arrivât; car nous avions dressé une pétition conformément au vote dont j'ai parlé. Après y avoir protesté de notre attachement à notre cause, demandé une magistrature juste et équitable et la réformation de ce qu'il pouvait y avoir de répréhensible dans l'Église et dans l'État, nous assurions le parlement que nous étions prêts d'employer nos vies pour son service et pour l'accomplissement de ces grands desseins. Cette affaire expédiée, le colonel Lawrence, qui, je n'en doute pas, était

dans l'affaire de Wallingford-House, sentant bien que, tant que je serais en Irlande, il n'y aurait pas moyen d'engager cette armée dans la faction, me conseilla de presser mon départ, disant que l'Irlande étant alors affermie, je serais plus utile en Angleterre, où l'on avait besoin de mon secours. Je ne soupçonnai point la sincérité de ce conseil; et comme plusieurs raisons me faisaient pencher de ce côté-là, je me préparai à partir et j'obligeai, avec beaucoup de peine, le sergent Steel, qui avait fait les fonctions de chancelier durant l'usurpation, à demeurer en Irlande, quoiqu'il désirât vivement venir avec moi pour quelques affaires relatives à son emploi. Croyant que nos amis seraient trop découragés si nous les quittions tous deux, je lui promis de faire en sorte que le parlement ne décidât rien sur les cours de judicature d'Irlande, jusqu'à ce qu'il eût été entendu sur cet objet. Cela fait, j'informai le colonel Jones de ma résolution. Après quelques témoignages de modestie et de reconnaissance, il accepta le commandement, et promit de s'en acquitter avec toute la fidélité et la diligence possible. Sur cela, j'allai voir les commissaires et leur demandai leur approbation; mais le colonel Tomlinson, l'un d'entre eux, soit qu'il crût que je n'avais pas le pouvoir de mettre quelqu'un en ma place, ou qu'il trouvât mauvais que ce ne fût pas lui, ou que je ne l'eusse

pas du moins nommé conjointement avec le colonel Jones, proposa aux autres commissaires de ne se point mêler de cette affaire. Mais ce fut en vain, elle passa, contre son opinion, à la table du conseil, et le colonel Jones fut approuvé en vertu d'une clause de ma commission par laquelle j'étais autorisé à me faire remplacer en mon absence, dans le commandement de l'armée, par qui je jugerais à propos. On confirma donc mon choix, et il fut enjoint à tous colonels, lieutenans-colonels et autres officiers inférieurs, etc., de lui obéir dans l'exécution de la commission qu'il avait reçue de moi. Alors j'assemblai un conseil des officiers et leur fis connaître que les commissaires du parlement et moi avions donné au colonel Jones, dont la fidélité et l'affection pour eux leur étaient bien connues, le commandement de l'armée, pour le temps durant lequel le soin du service pourrait me retenir en Angleterre, et que je les priais de le seconder de leur mieux dans cette mission, ce qu'ils promirent tous unanimement. Avant mon départ, le maire et les aldermen de Dublin firent mettre la milice de la place sous les armes. Comme les officiers et les soldats avaient pris l'engagement requis, ils voulurent donner à la république des témoignages publics de leur affection. Ainsi, le jour que j'avais marqué pour mon embarquement, ils formèrent un camp d'environ douze

cents hommes de pied et de cent vingt chevaux, afin que j'en fisse la revue et que j'assurasse le parlement qu'ils étaient prêts à servir le public. Les commissaires en carrosse, et moi à cheval avec les officiers de l'armée, en fîmes la revue sur la pelouse du collége, où ils étaient rangés en bataille, tous fort bien équipés, en bon ordre, et faisant l'exercice avec tant de justesse et d'exactitude, qu'on eût dit, en vérité, qu'ils servaient depuis long-temps. Ils renouvelèrent là leur protestation de servir de tout leur pouvoir la cause de Dieu et de la patrie, et promirent de vivre et de mourir avec nous dans la défense de nos justes droits et de nos libertés. Après l'exercice, je pris congé de chaque officier à la tête de sa compagnie, et j'allai sur le soir à ma maison de Monckton, d'où je devais m'embarquer pour l'Angleterre. Les commissaires du parlement me firent l'honneur de m'accompagner jusqu'à environ demi mille de la ville, et les officiers de l'armée voulaient m'accompagner jusqu'à Monckton; mais, comme il était tard, je ne souffris pas que sir Hardress Waller et autres passassent la moitié du chemin. Le lendemain, après avoir signé les commissions et les ordres que je jugeai nécessaires, et au moment où j'étais prêt à me rendre à bord, le colonel Jones, sir Hardress Waller, la plupart des officiers des environs de Dublin et mon bon ami le grand-juge Cook, arrivèrent et me con-

duisirent jusqu'au bord de la mer, où nous nous séparâmes, nous recommandant mutuellement à la garde et à la protection du Tout-Puissant. Le lendemain, j'arrivai à la rade qui est en deçà de la baie de Beaumaris; j'y trouvai quelques vaisseaux qui venaient de Chester, et m'informai si la brigade d'Irlande s'était embarquée pour y repasser, ayant la certitude que le conseil d'État avait donné ses ordres pour son transport. J'appris qu'elle avait demeuré long-temps sur la côte pour s'embarquer, et que plusieurs vaisseaux avaient été préparés pour cet effet, mais qu'on avait congédié tous ces vaisseaux sur l'ordre que le colonel Zanchey avait donné à ces troupes de marcher vers Londres. Cet avis me donna lieu de soupçonner une chose dont j'eus bientôt la confirmation. En effet, à peine fus-je arrivé dans la baie, où je n'entrai que le soir, que le gouverneur de Beaumaris et un autre officier vinrent à bord et m'apprirent que l'armée avait fait pour la seconde fois violence au parlement, et s'était emparée de l'autorité. Cette étonnante nouvelle me mit en doute si je devais continuer mon voyage, ou m'en retourner à mon commandement en Irlande. D'un côté, je considérais que ma présence pouvait être nécessaire au milieu des troupes d'Irlande, dont la conduite était particulièrement confiée à mes soins, pour les exciter à l'accomplissement de leur devoir. D'un autre côté, quand

je songeais que j'avais fait tout ce qui était en mon pouvoir pour assurer ces soldats au parlement, que j'avais d'eux une déclaration en ce sens, et que le commandement en chef était entre les mains d'un homme qui avait grand intérêt à s'acquitter fidèlement de sa charge, j'avais envie de continuer mon voyage. Quand je faisais réflexion, de plus, aux malheurs que pouvait produire une rupture entre le parlement et l'armée, rupture qui serait inévitablement, à mon avis, suivie de la ruine de l'un et de l'autre; et que je songeais qu'il n'était pas impossible que je pusse contribuer en quelque chose à une réconciliation, sachant d'ailleurs que j'aurais occasion, chemin faisant, de conférer avec la brigade d'Irlande, je me résolus à continuer mon voyage. Le lendemain, comme je passais l'eau sur le bac à Conway, j'aperçus un homme qui courait la poste et venait droit à nous. Lorsqu'il fut proche, je le reconnus pour le colonel Barrow; il venait de Londres, chargé d'un message des officiers, pour me donner avis, ainsi qu'aux officiers d'Irlande, de ce qu'ils venaient de faire, et pour nous satisfaire du mieux qu'ils pourraient sur cette démarche. Il me remit deux lettres, une du conseil des officiers, qui m'était adressée et devait être communiquée à l'armée d'Irlande, et l'autre du lieutenant-général Fleetwood pour moi seul. Les officiers tâchaient dans leur lettre de donner à

leur action le tour le plus favorable qu'il leur était possible, s'excusant sur la nécessité, et protestant qu'ils profiteraient de toutes les occasions qu'ils trouveraient de faire le bien public. Ils avaient été forcés, disaient-ils, d'empêcher pour le présent le parlement de siéger. La lettre du lieutenant-général Fleetwood disait la même chose; il me priait d'exercer ma charité à leur égard, et de m'efforcer à faire connaître la droiture de leurs intentions. Le colonel Barrow se mit en devoir de me persuader que le parlement avait fait paraître en plusieurs occasions un esprit de despotisme qui devenait intolérable, que son dessein était de ruiner ses plus anciens et plus fidèles amis; et que les officiers ne s'étaient emparés de l'autorité qu'en vue de s'en servir à la satisfaction de tous les honnêtes gens. Je lui dis que je serais fort aise de la voir employée de cette manière; mais que, quand je faisais réflexion combien la nation avait été déjà grossièrement trompée sous le même prétexte, je n'avais pas la moindre espérance qu'on en fît cet usage, parce que j'étais bien informé que le mécontentement des officiers n'était fondé que sur l'expérience qu'ils avaient que le parlement ne souffrirait jamais que l'armée lui fît la loi, et que l'autorité militaire tyrannisât l'autorité civile. Après avoir conféré environ une heure sur cette affaire avec le colonel Barrow, je ne trouvai

rien qui dût me faire changer de résolution au sujet de mon voyage; au contraire, je trouvai matière à me confirmer dans l'opinion où j'étais que mes efforts pour réconcilier le parlement et l'armée pourraient n'être pas inutiles. Après avoir lu la lettre des officiers, qui devait être communiquée à ceux d'Irlande, je la remis au colonel Barrow avec une autre que je lui donnai pour le colonel Jones, où je le priais de prendre tous les soins possibles pour empêcher que l'ennemi commun ne profitât de cette triste conjoncture pour troubler le repos public. Je pris ensuite le chemin de Chester. A trois milles de cette ville, je rencontrai les officiers de la cavalerie de la brigade d'Irlande, qui s'étaient donné la peine de venir au devant de moi, et qui m'accompagnèrent à la ville, où l'infanterie, rangée en haie, bordait les rues jusqu'au lieu où je devais loger. Je séjournai le lendemain, qui était dimanche. Je me servis de l'occasion pour parler aux officiers de la brigade et au colonel Croxton, gouverneur de Chester. Je leur dis franchement ce que je pensais de la mesure précipitée que venait de prendre l'armée, et tâchai, autant que j'en fus capable, de les convaincre qu'il y avait de l'imprudence et de l'injustice dans ce qu'elle venait de faire. J'ajoutai que dans mon opinion cette tentative dénaturée était le résultat de l'adresse machinée à Derby, qui, de son côté, avait pour principe l'orgueil et l'ambition; qu'il

était clair que l'armée n'avait pas fait cet affront au parlement pour aucun manquement à ses devoirs envers le public, mais qu'elle n'avait agi que pour elle-même et pour ses propres intérêts, puisqu'on savait bien qu'elle avait exprimé de la manière la plus outrageante son ressentiment contre le parlement, sur le refus qu'il avait fait de conférer à quelques officiers des titres et des pouvoirs qui avaient autrefois été funestes au gouvernement, et quoiqu'on eût bien vu par la dernière action de Lambert que la victoire ne s'attache pas à de vains titres. Durant toute la conférence, il ne fut pas dit un mot en excuse de l'horrible action du parti de Wallingford-House, si ce n'est par un colonel Winckworth, créature du colonel Zanchey. Tous les autres parurent convaincus de la vérité de ce que je venais de dire, et dirent qu'ils avaient été surpris et entraînés à signer sans avoir suffisamment pesé les conséquences qui pouvaient s'en suivre. Le lieutenant-colonel Walker, entre autres, qui commandait alors dans la place, m'assura que, l'acte lui ayant été présenté tout à coup avec une lettre du colonel Zanchey, il l'avait signé avec trop de précipitation, et qu'après y avoir fait réflexion, il avait résolu d'arrêter cet écrit à la poste, et qu'il l'aurait fait s'il ne se fût trouvé parti plus tôt qu'il ne s'y était attendu.

Pendant que j'étais à Chester il arriva un courrier dépêché par les officiers de Londres, avec

des lettres pour ceux d'Irlande. Comme ces lettres m'étaient adressées, il me les présenta. Après les avoir lues j'y trouvai la confirmation du soupçon que j'avais eu, que l'armée ne serait jamais contente à moins que l'autorité ne résidât entièrement dans une cour martiale. Pour cet effet on était convenu que le lieutenant-général Fleetwood commanderait en chef toutes les forces de la république, que le colonel Lambert serait major-général de l'armée, le colonel Desborough lieutenant-général de la cavalerie, le colonel Monk major-général de l'infanterie; et que tous les officiers qui signeraient cet accord et s'y soumettraient, seraient confirmés dans leurs emplois, qui ne pourraient jamais leur être ôtés que par la cour martiale. Tous les officiers qui se présenteraient pour remplir un emploi vacant par renvoi, par mort ou autrement, devaient être nommés par le lieutenant-général Fleetwood, sir Henri Vane, le major-général Lambert, le colonel Desborough, le colonel Berry et moi, ou au moins par trois de nous, et recevoir leurs commissions du lieutenant-général Fleetwood, qui devait aussi en donner de nouvelles à tous ceux qui étaient déjà en possession de quelque emploi militaire. Nous apprîmes aussi par le même courrier que le conseil des officiers avait choisi vingt personnes auxquelles il prétendait confier l'administration des affaires civiles, sous le nom

de comité de sûreté, résolu de leur obéir tant qu'elles feraient ce qui leur serait prescrit. Quoique ce nombre fût rempli de gens de presque tous les partis, il était cependant composé avec tant d'art que la prépondérance y était suffisamment assurée à leur faction. Les membres de ce comité étaient le lieutenant-général Fleetwood, le major-général Lambert, le colonel Desborough, sir Henri Vane, le major Salloway, le lord Warriston, le colonel Tichburn, le commissaire Whitelocke, le colonel Berry, M. Walter Strickland, le colonel Heweston, M. Cornelius Holland, sir James Harrington, l'alderman Ireton, le colonel Sydenham, M. le sergent Steel, M. Henri Brandriff, le colonel Monk, sir Gilbert Pickering, un autre et moi.

Nonobstant ces mauvaises nouvelles je résolus de continuer mon voyage; et, après avoir visité le château de Chester, exhorté les officiers de la brigade d'Irlande à persister dans la résolution où ils étaient d'être fidèles au parlement, et écrit aux officiers d'Irlande dans le même sens, je partis le lundi vers midi; les soldats étaient rangés des deux côtés des rues comme à mon arrivée. La cavalerie m'accompagna durant environ trois milles sur la route, et je trouvai là une autre compagnie de cavalerie qui m'attendait pour m'accompagner à Whitechurch, où je couchai. Le lendemain matin je permis à cette cavalerie de m'escorter jusqu'à environ un demi-mille

de la ville, d'où je la renvoyai après l'avoir remerciée de son affection, extrêmement satisfait d'être débarrassé de pareilles cérémonies; je ne puis me lasser d'admirer que tant de gens se fassent un plaisir d'un train nombreux et magnifique, qui, outre la peine qu'il donne à autrui, ne fait nécessairement que rendre ceux au service desquels il est destiné moins propres et moins alertes à s'aider eux-mêmes. Je rencontrai à Coventry quelques-unes des troupes qui avaient été au service du roi de France, et que le parlement avait rappelées dans le temps de l'insurrection de sir George Booth. Je parlai aux officiers de leurs devoirs dans cette conjoncture, et les exhortai à demeurer fermes dans l'obéissance du parlement; ce qu'ils me promirent. La nuit suivante je couchai à Northampton où j'appris, par des voyageurs qui venaient de Londres, que le colonel Monk s'était déclaré contre le procédé de l'armée. Cette nouvelle me fit tant de plaisir que je ne pouvais la croire entièrement jusqu'à ce qu'elle me fut confirmée le soir suivant à Dunstable, et le jour d'après par ma femme qui vint au devant de moi jusqu'à Saint-Albans. Arrivé à Londres, j'allai voir le lieutenant-général Fleetwood, qui voulut me persuader de me rendre au conseil de guerre alors assemblé à Wallingford-House pour examiner les lettres du colonel Monk; mais je le priai de m'excuser si je ne me mêlais pas de leurs

consultations, étant très-mécontent du procédé des officiers auquel je ne voyais d'autre fondement que des vues intéressées, et qui ne pouvait par conséquent rien produire de bon pour le public. Il me pria de juger charitablement de leurs actions, protesta solennellement de la droiture de ses intentions, et ajouta que, quelque mauvaise opinion que j'eusse d'eux, il était assuré que je reconnaîtrais que celles de Monk n'étaient ni sincères ni honnêtes. Je répondis que, bien que je ne susse pas quel était son dessein, on devait néanmoins demeurer d'accord que la déclaration qu'il avait publiée avait meilleure apparence que la leur, qui ne demandait pas moins qu'un gouvernement militaire. Par la conversation que j'eus avec lui et avec d'autres je m'instruisis à fond des causes de la seconde violence faite au parlement. C'était un dessein concerté dès son rétablissement, c'est-à-dire dès que les grands de l'armée s'aperçurent qu'ils n'y seraient pas les maîtres. On l'aurait exécuté plus tôt si les derniers soulèvemens des cavaliers et des presbytériens n'eussent obligé de le mettre de côté jusqu'à ce qu'ils fussent réprimés. Le parlement, de son côté, voyant le danger auquel il était exposé, ne négligea pas tout-à-fait les moyens de le prévenir, quoique je ne puisse nier qu'il donna de grands avantages à la faction de l'armée en mécontentant le parti des sectaires, et connivant

à la corruption des hommes de loi et du clergé, en quoi l'armée ne manqua pas d'enchérir sur le parlement quand son tour fut venu. Mais sir Arthur Haslerig, croyant qu'il n'y avait qu'à se joindre à ces gens-là pour empêcher les officiers de rien entreprendre contre le parlement, traita avec eux, et aliéna ainsi plusieurs des républicains. La manière d'agir de sir Arthur, qui s'était fait le meneur du parlement, ne contribua pas peu à ce désordre. C'était un homme de manières désagréables, d'un caractère aigre, morose, disposé à se laisser emporter à la colère, et à qui la libéralité paraissait un vice. Cependant, pour lui rendre justice, je dois dire que je suis très-persuadé que ses intentions étaient droites et pures. Il s'appliquait sans relâche à prévenir le pouvoir despotique et arbitraire partout où il y voyait tendre, et à tenir le pouvoir militaire sous la dépendance du magistrat civil. Pour y parvenir il avait fait entrer dans l'armée plusieurs officiers par le moyen desquels il se flattait de balancer la faction qui se fortifiait de jour en jour. Il avait fait donner la lieutenance de la Tour au colonel Fitz, et avait soin en toutes occasions d'obliger le colonel Monk, qui commandait l'armée d'Écosse. Il se fondait, pour compter sur la fidélité de la flotte et des forces d'Irlande, sur les services de ceux qui en avaient le commandement, et la résistance qu'ils avaient autre-

fois opposée à l'usurpation de Cromwell. Il avait fait donner au parlement une garde de cavalerie d'élite commandée par le major Evelyn; il s'était assuré du régiment du colonel Morley, de ceux du colonel Hacker et du colonel Okey, et de quelques autres postés dans la cité et aux environs. Les officiers cependant ne s'endormaient pas à Wallingford-House, et regardant comme légitime tout ce qu'ils avaient le pouvoir de faire, ils convinrent de la pétition dont j'ai déjà parlé, la firent passer secrètement à Derby pour qu'on l'y signât, qu'on la répandît et qu'on la fît ensuite arriver à Londres comme si elle eût été adressée de Derby, et résolurent qu'elle ne serait présentée au parlement qu'après avoir été approuvée par le lieutenant-général Fleetwood, et signée à sa recommandation par les officiers des environs de Londres. Le lieutenant-général ayant reçu ce pernicieux écrit, et s'étant un matin trouvé au comité dans la chambre de l'orateur avant que la chambre fût assemblée, il le montra à sir Arthur Haslerig, lui dit comment il lui était parvenu, et feignit de le désapprouver et d'être résolu à en arrêter le cours. Sir Arthur ne lui répondit pas grand'chose, soit qu'il le soupçonnât d'être du complot, ou qu'il crût le mal sans remède, à moins qu'on ne travaillât promptement à le prévenir. Il fit donc monter sur-le-champ l'orateur à son fau-

teuil, et manda aux membres du comité de venir à la chambre. Cela fait, il obtint l'ordre de faire fermer les portes, et apporter les clefs sur la table, disant que l'affaire qu'il avait à communiquer au parlement demandait toutes ces précautions. Après cela il lut la pétition, appuya sur l'odieux d'une semblable entreprise, et fit la motion que le colonel Lambert, qui commandait cette partie de l'armée où elle paraissait avoir pris son origine, fût accusé de haute trahison, et mis à la Tour, et qu'on s'assurât aussi du major Creed et du colonel Zanchey. La majorité de la chambre, voyant son existence même menacée par ce complot, paraissait très-disposée à se joindre à ceux qui se montraient les plus ardens pour la répression. Mais le lieutenant-général ayant assuré qu'autant qu'il pouvait le savoir, l'affaire avait été commencée et conduite par les subalternes de la brigade, à l'insu et sans le consentement du colonel Lambert; que la pétition ne devait être présentée au parlement qu'avec son approbation et celle des autres officiers des environs de Londres, et que sa résolution était de la supprimer, la chambre prit un parti plus modéré et se contenta de déclarer qu'elle désapprouvait cette requête, enjoignant aux officiers d'en demeurer là, et commandant au lieutenant-général Fleetwood d'écrire pour cet effet dans tous les endroits où il y avait des troupes en quartier,

ce qu'il fit. Cela n'empêcha pas qu'un conseil des officiers ne fût convoqué à Wallingford-House; et, quoique cette assemblée ne se fît que sous prétexte de déclarer qu'ils acquiesçaient à la résolution du parlement, cependant les débats y furent portés au dernier point de rage et de fureur. Le colonel Lambert, qui était présent, se tenait là tranquille, comme tout-à-fait sans intérêt dans la chose et sans se mettre en devoir de les censurer de leurs excès. Le résultat fut que le conseil de guerre nomma un comité pour rédiger une adresse au parlement où, après de spécieuses promesses d'obéissance, ils demandaient que ceux qui donneraient à l'avenir à la chambre de fausses informations, comme on l'avait fait dans cette occasion, fussent censurés par le parlement; qu'on créât un commandant en chef sans limitation de temps; qu'aucun officier ne pût être privé de son emploi que par une cour martiale; qu'on étendît l'acte d'amnistie; que le revenu de M. Richard Cromwell fût augmenté; que ses dettes fussent payées, et plusieurs autres choses qu'il était aussi absurde à l'armée de demander qu'il l'aurait été au parlement de les accorder. Cependant le parlement ne voulant négliger aucun moyen d'essayer de satisfaire l'armée, s'attacha à l'article de l'adresse où elle promettait obéissance, la remercia des sentimens qu'elle y exprimait, et promit de prendre

promptement la pétition en considération et d'y faire droit autant qu'il le pourrait. Suivant cette promesse le parlement s'occupa en effet des divers points de l'adresse, et avançait dans ce travail quand le colonel Okey communiqua une lettre signée par le colonel Lambert, le colonel Desborough, le colonel Berry, le colonel Clerk et le colonel Barrow, membres d'un comité nommé par le conseil des officiers. Cette lettre lui avait été écrite pour l'exhorter à signer la pétition lue dernièrement à la chambre. Il paraissait manifestement, par ce procédé, que leur intention était de faire de cette pétition le moyen de coaliser l'armée contre l'autorité civile. Le parlement, voyant que les voies de douceur qu'il avait prises ne servaient qu'à encourager l'armée dans ses mutineries et sa rébellion, résolut d'en user avec plus de rigueur. On fit donc fermer les portes de la chambre; et, après s'être pleinement informé du fait, on annula les commissions de ceux qui avaient signé la lettre. La commission du lieutenant-général Fleetwood fut aussi déclarée nulle, et le commandement en chef des armées d'Angleterre et d'Ecosse donné par un acte du parlement aux personnes suivantes : le lieutenant-général Fleetwood, le colonel Monk, sir Arthur Haslerig, le colonel Walton, le colonel Morley, le colonel Overton et moi. Ensuite on fit demander par l'orateur au lieutenant-général Fleetwood,

qui était présent, s'il se soumettrait à cette réformation, et il répondit qu'il s'y soumettrait. On déclara aussi qu'aucune taxe ne serait imposée ou levée sur le peuple que par un acte du parlement, sous peine d'être puni comme coupable de haute trahison. Quoique cela se fît avec tout le secret possible, les officiers ne laissèrent pas d'en être informés. Surpris de cette résolution, et persuadés que le moindre retard pouvait être périlleux, ils assemblèrent leur parti avec toute la diligence possible, et se préparèrent à exécuter leur desseins.

Sur ces entrefaites le parlement, pour sa sûreté, fit venir à Westminster les régimens du colonel Morley et du colonel Moss, et envoya ordre aux troupes qui étaient aux environs de Londres de s'en approcher en toute diligence. D'après cet ordre le colonel Okey voulut faire marcher son régiment de cavalerie, mais la plupart désertèrent; car les vieux officiers que Cromwell avait, par son exemple, infectés du vice horrible de l'ambition et de la perfidie, étaient parvenus à tromper les officiers subalternes; et les soldats, ayant entièrement oublié leur ancien métier ou ne se sentant nullement disposés à retourner à une vie laborieuse, se laissaient entraîner dans tous les desseins qu'on voulait leur proposer pour gagner leur vie. Le colonel Lambert fit la première tentative contre la garde du



parlement, et se mit en devoir avec un détachement de cavalerie de forcer le poste que le colonel Morley gardait avec son régiment : mais le colonel s'étant avancé, et l'ayant assuré que s'il allait plus loin, il ferait tirer sur lui, Lambert répondit : « Je prendrai donc un autre chemin; » ce qu'il fit après avoir donné ordre d'embarrasser les avenues du côté de Mill-Bank avec des charrettes et autres obstacles du même genre pour empêcher que les gardes du parlement ne l'attaquassent de ce côté-là. L'armée avait aussi posté un détachement dans *King's-Street* et dans le cimetière près de l'abbaye, un détachement du régiment de Morley s'étant déjà emparé de la vieille cour du palais. Les choses demeurèrent en cet état tout la nuit. Le lendemain matin le détachement de l'armée posté dans le cimetière s'avança, sous le commandement d'un major Grimes, vers la portion du régiment du colonel Morley qui occupait la cour du palais. Le colonel ayant eu avis de ce mouvement, se mit à la tête de ce qu'il avait et marcha promptement au secours des siens. Les uns et les autres étant à la portée du pistolet, et chacun prêt à faire feu, ceux de l'armée commencèrent à inviter les gens du colonel Morley à se ranger de leur parti, les priant de se souvenir qu'ils avaient jusque-là combattu ensemble, et qu'il n'était pas raisonnable qu'ils devinssent ennemis. Le régiment de

Morley adressa la même prière à ceux de l'armée, tâcha de leur persuader de se joindre à lui pour la défense du parlement; il avait toujours, leur dit-il, administré les affaires publiques avec succès; les officiers de l'armée avaient promis de lui obéir en recevant leurs dernières commissions; il avait toujours eu soin de les faire bien payer, enfin c'était la seule autorité qui pût faire la même chose à l'avenir. Les principaux officiers étant enfin intervenus, il fut convenu que chacun se retirerait pour le moment dans son premier poste. Le colonel Lambert, s'étant avancé d'un autre côté vers le détachement commandé par le colonel Moss, demanda aux soldats s'ils voulaient souffrir que neuf vieux officiers qui avaient si souvent répandu leur sang pour eux et avec eux fussent déshonorés et ruinés, eux et leurs familles. Le colonel répondit que, quand cela serait, il valait mieux que neuf familles fussent ruinées que si l'autorité civile de la nation était foulée aux pieds; qu'elle ne voulait ruiner personne; mais seulement écarter de leurs emplois neuf officiers qui par leur conduite séditieuse s'étaient rendus indignes de la confiance publique. Mais l'éloquence du colonel Lambert fit plus d'effet sur le commandant de la garde de cavalerie du parlement; car cet officier, voyant que plusieurs des siens l'avaient abandonné et s'étaient laissé entraîner de l'autre côté par les perfides

persuasions d'un nommé Cathness son lieutenant, descendit de cheval à la tête de sa compagnie sur l'ordre de Lambert. Quelques soldats du régiment de Moss désertèrent aussi, chacun des partis déployant sa rhétorique pour gagner le plus de gens qu'il pouvait. Le parlement de son côté en gagna quelques-uns, et particulièrement trois compagnies entières du régiment de Sydenham (1). Mais enfin l'armée l'emporta et mit des gardes par terre et par eau pour empêcher les membres du parlement d'approcher de la chambre (2); mais cela n'empêcha pourtant pas que sir Pierre Wentworth, dans un bateau conduit par une

(1) « Le conseil d'État siégeait; les deux partis militaires, Lambert, Desborough, Haslerig, Morley et d'autres y étaient en personne, et eurent un long et vif débat; quelques membres de la chambre étaient parvenus à y entrer, mais on en avait empêché l'orateur, ainsi que la plupart des membres. Le conseil d'État envoya chercher ceux qui étaient dans la chambre pour tâcher de convenir d'un accommodement; pendant ce temps les soldats des deux partis tenaient leurs postes respectifs, attendant l'ordre de tirer les uns sur les autres. » (Whitelocke, pag. 686.)

(*Note de l'Editeur.*)

(2) « Le conseil d'État, dit Whitelocke, ménagea si bien les choses, et endoctrina si prudemment les deux partis, que pour éviter l'effusion de sang, ils en vinrent à un accommodement. Il fut convenu que le parlement ne siégerait pas; mais le conseil des officiers se chargea de pourvoir au maintien de la paix, de préparer une forme de gou-

bande de bons rameurs, ne forçât la garde qu'ils avaient placée sur la rivière, et n'entrât dans la chambre. Sur ces entrefaites l'orateur s'étant mis en devoir de traverser en carrosse les gardes de l'armée, fut arrêté près de la porte de la cour du palais par le lieutenant-colonel Duckenfield. Interrogé où il allait, il répondit qu'il allait à la chambre remplir ses devoirs. Ensuite il se tourna du côté des soldats et leur dit qu'il était leur général et qu'il espérait qu'ils lui obéiraient. Mais ces hommes qui avaient résolu de renverser l'autorité civile et de mettre à la place le pouvoir de l'épée, firent rebrousser le carrosse, et, passant devant Wallingford-House, ils se mirent en devoir de le contraindre d'entrer, disant à l'orateur qu'il fallait qu'il allât trouver le lieutenant-général Fleetwood ; mais il commanda au cocher de le ramener chez lui, et dit aux officiers que, si le lieutenant-général Fleetwood avait quelque chose à lui dire, il pouvait venir chez lui, en sorte qu'ils cessèrent pour le moment de l'importuner davantage.

Durant ces désordres le conseil d'état s'assem-

---

vernement pour la prompte convocation d'un nouveau parlement, et ainsi d'arranger toutes choses (pag. 686). » C'est là ce que Whitelocke appelle un accommodement. Il ajoute que, la chose convenue, le conseil d'État envoya *ses ordres* aux soldats des deux partis pour qu'ils se séparassent, et qu'ils obéirent. (*Note de l'Editeur.*)

blait toujours au lieu ordinaire. Dans une de ces réunions le colonel Sydenham, qui en était un des membres, s'efforça dans un discours de justifier le procédé de l'armée, tâchant de prouver qu'un ordre particulier de la Providence l'avait mise dans la nécessité d'avoir recours à ce dernier remède. Mais le lord président Bradshaw, qui était présent, quoique faible et exténué par une longue maladie, animé cependant par l'ardeur de son zèle et de sa constante affection pour la cause commune, se leva en entendant ces paroles, interrompit le colonel pour déclarer à quel point il abhorrait cette action détestable, et dit au conseil que, prêt à se rendre devant Dieu, il n'avait pas la patience de demeurer en ce lieu pour entendre blasphémer si ouvertement son grand nom; sur cela il s'en alla chez lui, et ne voulut plus se mêler des affaires publiques. L'armée, résolue d'achever ce qu'elle avait commencé, nomma un certain nombre d'hommes choisis pour la plupart entre ses créatures; et, sous le nom, comme je l'ai déjà dit, de comité de sûreté, les chargea de l'administration des affaires civiles. Comme elle savait qu'il était de la dernière importance de mettre dans ses intérêts les troupes d'Irlande et d'Ecosse, elle envoya en Irlande, pour y travailler, le colonel Barrow dont j'ai déjà parlé, et le colonel Cobbet en Écosse.

ÉCLAIRCISSEMENS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

ÉCLAIRCISSEMENS ET PIÈCES HISTORIQUES.

I.

Du projet de Cromwell de se faire Roi.

Après la bataille de Worcester, Cromwell désira que plusieurs membres du parlement et quelques uns des principaux officiers se réunissent chez l'orateur de la chambre. Ils s'y rassemblèrent en grand nombre et il leur dit que l'ancien Roi étant mort et son fils défait, il croyait nécessaire de donner à la nation une forme de gouvernement fixe ; que son objet, en demandant cette réunion, avait été de considérer ensemble ce qu'il était à propos de faire, et de le présenter au parlement.

L'Orateur. Milord, nous nous sommes rendus avec empressement aux désirs de Votre Excellence; et l'affaire dont vous nous parlez est très-importante à considérer. Dieu a donné à nos troupes, sous votre commandement, de merveilleux succès, et si nous ne profitons pas de ses miséricordes pour établir une forme de gouvernement tendante à l'honneur de Dieu et au bien public, nous serons très-dignes de blâme.

Harrison. Je pense que ce que propose le lord-général, c'est de déterminer une forme de gouvernement qui assure nos libertés civiles et religieuses, et telle que les miséri-

cordes que nous a accordées le seigneur n'aient pas été jetées en vain. La grande question est de savoir comment cela peut s'accomplir.

Whitelocke. C'est une grande question, en effet, et qui ne saurait se résoudre sur-le-champ. Cependant ce serait pitié qu'une réunion de tant de personnes dignes et capables demeurât sans résultat. Je demanderai donc d'abord humblement s'il ne serait pas nécessaire d'expliquer sur quelle base on veut établir cette forme de gouvernement, si on en veut faire une république absolue ou y introduire quelque mélange de monarchie.

Cromwell. Milord le commissaire Whitelocke a touché le vrai point de la question, et au fait mon intention est que nous considérions ce qui sera le plus avantageux à établir d'une république ou d'un gouvernement mêlé de monarchie, et, si l'on y fait entrer quelque élément monarchique, en qui sera placé ce pouvoir.

Sir T. Widdrington. Je pense qu'un gouvernement mêlé de monarchie est ce qu'il y a de plus conforme aux lois et aux habitudes de cette nation ; et, si nous admettons quelque institution monarchique, je suppose que nous regarderons comme juste de placer le pouvoir sur la tête d'un des fils du dernier Roi.

Le colonel Fleetwood. Je pense que la question entre l'établissement d'une république absolue ou d'une monarchie mitigée ne sera pas très-aisée à décider.

Le lord-grand-juge St.-John. L'examen fera reconnaître qu'il est extrêmement difficile, sans ébranler les fondemens de nos lois et des libertés du peuple, d'établir, dans cette nation, un gouvernement dans la composition duquel le pouvoir monarchique n'entre pas pour quelque chose.

L'Orateur. Un gouvernement qui n'aurait rien de monarchique amènerait, dans ce pays, une étrange confusion.

Le colonel Desborough. Je vous prie, milord, pourquoi

cette nation ne peut-elle, aussi bien que d'autres, se gouverner dans la forme républicaine ?

Whitelocke. Les lois de l'Angleterre sont si étroitement compliquées des pouvoirs et des pratiques de la monarchie, que, pour établir un gouvernement sans y mêler quelque chose de monarchique, il faudrait faire, dans la marche des lois, des changemens auxquels vous auriez à peine le temps de pourvoir, et nous ne sommes pas même en état de juger d'avance de tous les inconvéniens qui pourraient en résulter.

Le colonel Whalley. Je n'entends pas grand'chose aux lois ; mais il me semble que ce qu'il y aurait de mieux, ce serait de ne rien mêler de monarchique dans la forme de notre gouvernement ; et d'ailleurs, quand nous nous déciderions à quelque sorte de monarchie, qui pouvons-nous prendre? le fils aîné du Roi a porté les armes contre nous, et son second fils est également notre ennemi.

Sir T. Widdrington. Mais le troisième fils du feu Roi, le duc de Glocester, est toujours entre nos mains, et trop jeune pour avoir porté les armes contre nous ou pour être infecté des principes de nos ennemis.

Whitelocke. On peut assigner un certain temps au fils aîné du Roi ou à son frère, le duc d'York, pour venir se réunir au parlement, et on pourra alors, aux conditions qu'on jugera convenables et capables d'assurer nos libertés civiles et religieuses, convenir avec eux d'une forme de gouvernement.

Cromwell. Ce sera une affaire d'une difficulté plus qu'ordinaire ; mais je crois qu'en effet, si cela se peut avec sûreté et sans nuire à nos droits d'Anglais et de chrétiens, l'établissement d'une forme de gouvernement où il entrerait quelque peu de pouvoir monarchique, aurait de très-bons effets.

Il y eut, sur divers points, beaucoup d'autres choses dites

par plusieurs de ceux qui assistaient à la réunion ; le détail en serait trop long à insérer ici. En général, les militaires étaient contre toute espèce de monarchie, bien que chacun d'eux fût roi dans son régiment ou sa compagnie. Les jurisconsultes étaient pour un gouvernement monarchique mitigé, et plusieurs étaient d'avis qu'on donnât la couronne au duc de Glocester ; mais Cromwell avait toujours soin d'écarter cette partie de la discussion et de passer à quelque autre sujet. Enfin, après de longs débats, on se sépara sans être d'accord de rien ; mais Cromwell découvrit, dans cette conférence, les dispositions de ceux qui avaient parlé. C'était là ce qu'il cherchait, et il agit d'après ce qu'il avait découvert alors (*Mémoires* de Whitelocke, pag. 492). Cette conférence eut lieu le 10 décembre 1651, c'est-à-dire trois semaines après le bill par lequel le parlement se continuait pour trois ans.

Vers le commencement de novembre 1652, c'est-à-dire au moment où la lutte entre Cromwell et le parlement commença à se déclarer de manière à ne pouvoir finir que par la ruine de l'un ou de l'autre, Cromwell eut avec Whitelocke une nouvelle conversation dont celui-ci nous a rendu compte. L'ayant abordé *avec une politesse plus qu'ordinaire*, il le pria de se retirer avec lui à l'écart, pour qu'ils pussent causer ensemble en particulier, et, après les complimens et protestations convenables, l'entretien continua ainsi :

Cromwell. Je n'ai et ne puis avoir le moindre doute sur votre fidélité. Je connais votre affection pour moi, votre ancien ami, et votre habileté à servir la république, dont assez d'autres que moi pourraient rendre témoignage ; je crois que nous avons été et sommes engagés aussi avant que personne dans la cause de la république, et que l'état présent de nos affaires demande aujourd'hui plus que jamais de solides réflexions et des conseils donnés du fond du cœur.

Whitelocke. Je suppose que personne ne songera à faire mention des gages qu'il a donnés à cette cause quand il sera question de ceux qu'elle a reçus de Votre Excellence. Cependant, autant que j'en ai été capable et relativement à ma situation, je suis du nombre des plus engagés, et cette considération ajoutée à votre bonté naturelle et à la connaissance personnelle que vous avez de moi, doit vous garantir de toute inquiétude sur ma fidélité.

Cromwell. Je voudrais n'avoir à me méfier de personne plus que de vous; je me fierais à vous de ma vie et du secret le plus intime de nos affaires, et c'est pour cela que j'ai désiré avoir avec vous quelques momens d'entretien particulier. Et réellement, milord, nous avons tout lieu de réfléchir sur la dangereuse condition où nous sommes tous, et sur les moyens de tirer avantage de notre situation et de faire valoir les miséricordes et les succès que Dieu nous a accordés. Il serait bien nécessaire de savoir comment, au lieu de nous en laisser dépouiller comme des imbéciles et de nous mettre en pièces par nos discordes intérieures et nos animosités les uns contre les autres, nous parviendrons à unir nos conseils, nos bras et nos cœurs pour tourner à bien ce que nous avons si chèrement acheté au prix de tant de hasards, de sang et de trésors; afin que, quand le Seigneur nous a donné une victoire complète sur nos ennemis, nous n'allions pas risquer de tout perdre par nos querelles particulières, et d'attirer sur nous le mal que n'ont jamais pu nous faire nos ennemis.

Whitelocke. Milord, je regarde nos dangers actuels comme plus grands que ceux que nous avons jamais courus sur le champ de bataille, et je reconnais, comme Votre Excellence l'a observé avec beaucoup de vérité, que nous semblons travailler à nous perdre, ce que n'ont jamais pu faire nos ennemis. Mais il n'est pas si étrange qu'une vaillante armée comme la nôtre, après avoir pleinement soumis ses

ennemis, vienne à se livrer aux factions et à des desseins ambitieux ; à voir des esprits si actifs, si persuadés pour la plupart que leurs services n'ont pas été suffisamment récompensés, et ces jalousies des officiers qui, durant leur loisir, prennent chaque jour un nouveau degré d'ardeur, je m'étonne que les mouvemens de révolte n'y soient pas encore plus violens; il est fort à craindre que de même les simples soldats, maintenant qu'ils n'ont rien à faire, ne se livrent à des pensées de désordre, et c'est, après Dieu, votre excellente conduite qui seule a pu les tenir si longtemps bien disciplinés, et les empêcher de se mutiner.

Cromwell. J'ai employé et emploierai tout ce que peuvent mes faibles efforts pour les maintenir dans l'ordre et l'obéissance.

Whitelocke. Votre Excellence l'a fait jusqu'ici d'une manière admirable.

Cromwell. Il est vrai que Dieu m'a accordé en ce genre des grâces excessives, et j'espère qu'il en sera toujours ainsi. Votre seigneurie a observé avec beaucoup de vérité la disposition des officiers de l'armée à se livrer aux factions, aux murmures, à se plaindre de n'être pas récompensés selon leur mérite, de ce que d'autres qui ont moins hasardé ont gagné davantage, tandis qu'ils n'obtiennent ni les profits, ni l'avancement, ni les places du gouvernement, qu'on accorde à des gens qui n'ont rien souffert et rien hasardé pour le service de la république, et en cela ils n'ont que trop raison. Cependant leur insolence est grande, et leur influence sur les soldats pousse ceux-ci à des mécontentemens et à des murmures du même genre. Ensuite, quant aux membres du parlement, l'armée commence à prendre contre eux une étrange humeur; je voudrais bien qu'elle en eût des motifs moins réels; mais véritablement leur orgueil, leur ambition, cet attachement à leur intérêt personnel, qui leur fait envahir pour eux et leurs amis toutes les places honorables

et lucratives, ces partis et ces factions nouvelles qui naissent et éclatent chaque jour entre eux avec tant de violence, les retards qu'ils apportent aux affaires, ce projet de se perpétuer et de conserver le pouvoir dans leurs propres mains, cette disposition à intervenir dans les affaires particulières contre l'institution du parlement, leur injustice, leur partialité en tant d'occasions et la vie scandaleuse de quelques uns des principaux d'entre eux; tout cela, milord, donne aux gens trop de sujet de parler contre eux, et de les prendre en haine; et, comme ils sont le suprême pouvoir de la nation, n'ont aucun compte à rendre à personne, ni aucune autorité au-dessus d'eux pour contrôler ou régler leur conduite, puisqu'il n'existe aucun pouvoir supérieur ou égal au leur, il n'y a nul moyen de les retenir dans les bornes de la justice, de la loi ou de la raison. Ainsi, à moins qu'on n'établisse quelque autorité et quelque pouvoir assez fort et assez élevé pour les contenir, amener un meilleur ordre et mettre un terme à toutes ces animosités, il deviendra raisonnablement impossible d'empêcher notre ruine.

Whitelocke. J'avoue que les dangers auxquels nous exposent toutes ces extravagances et ces pouvoirs désordonnés sont plus grands qu'on ne le pense, je crois, généralement. Cependant, quant à ce qui concerne les militaires, le pouvoir de Votre Excellence et l'étendue donnée à sa commission suffisent pour les réprimer et les maintenir dans l'obéissance. Dieu merci, vous l'avez fait jusqu'ici, et je ne doute pas que par votre prudence vous ne soyez capable de continuer. Quant aux membres du parlement, j'avoue que la grande difficulté est là, vu que c'est d'eux que vous tenez votre commission, et que, comme ils ont été reconnus le suprême pouvoir de la nation, ils ne sont sujets à aucun contrôle, et qu'il n'y a contre eux aucun moyen d'appel. Cependant je suis certain que Votre Excellence ne les regarde pas comme généralement dépravés. Un beaucoup trop

grand nombre d'entre eux ont mérité les reproches que vous venez de leur faire ; mais s'il y a eu beaucoup à reprendre, je suis porté cependant à bien espérer de la majorité, quand on en viendra à des décisions importantes.

Cromwell. Milord, il est bien difficile d'espérer d'eux un bon établissement de gouvernement. Non, en vérité, on ne peut l'espérer. Il est fort à craindre qu'ils ne détruisent tout ce que la grâce du Seigneur a fait pour eux et pour nous. Nous oublions Dieu, Dieu nous oubliera et nous abandonnera au désordre, et ces hommes y aideront si on leur permet de suivre leurs propres voies. Il faut aviser à quelque moyen pour les soumettre et les réprimer, ou ils nous perdront.

Whitelocke. C'est nous qui les avons reconnus pour suprême pouvoir; et jusque dans les plus hautes fonctions, nous tenons d'eux nos commissions et notre autorité. Il est donc malaisé de trouver un moyen pour les soumettre et les réprimer.

Cromwell. Eh quoi, si un homme se faisait Roi?

Whitelocke. Je pense que le remède serait pire que le mal.

Cromwell. Vous croyez?

Whitelocke. Quant à vous, le titre de Roi ne vous serait d'aucun avantage; comme général, vous avez en vos mains, relativement aux forces militaires, tout le pouvoir que peut donner la royauté. Quant à la nomination des officiers civils, ceux que vous désignez sont rarement refusés, et, quoique vous n'ayez pas, relativement à la confection des lois, le vote négatif, il ne serait pas aisé de faire passer ce qui vous déplairait. Les impôts sont établis, et vous avez le pouvoir de disposer de l'argent levé; quant aux affaires étrangères, bien que pour la forme on s'adresse au parlement, ce n'est que de Votre Excellence qu'on attend le bon ou le mauvais succès des négociations, et c'est à vous seul que s'adressent

les sollicitations particulières des ministres étrangers. Ainsi, selon moi, vous êtes, comme général, avec moins de haine, de danger et de pompe, mais non pas moins de pouvoir, aussi réellement en état de faire le bien, que si vous aviez pris le titre de Roi.

Cromwell. J'ai entendu observer à quelques hommes de votre profession que tous les actes royaux d'un Roi actuellement en possession, soit qu'il le fût devenu par élection ou par héritage, étaient, par le seul fait de sa royauté, aussi légaux et justifiables que ceux d'aucun Roi ayant hérité le trône de ses ancêtres, et qu'un acte du parlement, sous Henri VII, avait déclaré qu'on pouvait agir avec plus de sûreté par les ordres d'un Roi, quel que fût son titre, que par ceux d'aucun autre pouvoir; et certainement le pouvoir d'un Roi est si grand, si élevé et si universellement reconnu et respecté par cette nation-ci, que non-seulement un pareil titre mettrait grandement à couvert ceux qui agiraient sous ses ordres, mais que, dans un temps comme le nôtre, il serait très-utile et très-avantageux pour réprimer les insolences de ceux sur qui les autorités actuelles n'ont aucun pouvoir, ou plutôt celles de ces autorités mêmes parmi lesquelles se trouvent les plus insolens de tous.

Whitelocke. Je conviens en général de ce que vous avez observé relativement au titre de Roi; mais dans l'état où sont les choses, je doute fort qu'il fût avantageux à Votre Excellence, à ses amis ou à la république, que vous prissiez le titre de Roi, quoi qu'en puisse dire l'acte du parlement de Henri VII, auquel nos ennemis auraient très-peu d'égard, s'ils venaient à prendre le dessus.

Cromwell. Quel danger voyez-vous donc à ce titre?

Whitelocke. Le voici: un des principaux objets de discussion entre nous et nos adversaires, c'est de savoir si on donnera au gouvernement de cette nation la forme d'une monarchie ou d'un État libre ou république; la plupart de

nos amis se sont engagés avec nous dans l'espérance d'obtenir un gouvernement libre, et c'est pour y parvenir qu'ils se sont soumis à tant de hasards et de difficultés, persuadés, bien qu'en cela je pense qu'ils se trompent beaucoup, que ce gouvernement assurerait à leurs intérêts civils et religieux, plus de liberté et de justice qu'ils n'en peuvent espérer du gouvernement monarchique, que le sentiment de leurs souffrances récentes leur représente encore sous des couleurs si vives d'oppression et de haine. Maintenant si Votre Excellence prend le titre de Roi, il n'y aura plus de doute sur la nature de votre cause, et la monarchie sera établie en votre personne. La question ne sera donc plus de savoir si notre gouvernement sera républicain ou monarchique; mais si le monarque sera Cromwell ou Stuart; et cette question universelle, où se trouverait engagée une si grande partie de la nation, deviendra une contestation d'intérêts privés. C'était une question nationale de savoir quel genre de gouvernement nous aurions; ce sera une question particulière de savoir qui nous gouvernera, de la famille des Stuart ou de la famille des Cromwell. Ainsi l'état de la question sera totalement changé; le parti de la république, qui est très-nombreux et très-puissant, voyant ses espérances frustrées, vous abandonnera; vous vous trouverez affaibli, votre influence restreinte et votre cause en danger évident de ruine.

Cromwell. J'avoue que votre objection est raisonnable, mais quel autre moyen avez-vous à me proposer pour obvier au danger et aux embarras où nous sommes?

Whitelocke. Un tel expédient est extrêmement difficile à trouver. Il m'est venu sur cette affaire beaucoup de pensées, dont quelques unes peut-être ne pourraient guères vous être communiquées, du moins sans danger pour moi.

Cromwell. Je vous prie, milord, quelles sont ces pensées? Vous pouvez me les confier. Aucune des choses qui seront dites entre nous ne pourra vous porter préjudice. Je ne tra-

hirai jamais mon ami ; vous pouvez vous entretenir avec moi aussi librement qu'avec votre propre cœur, sans qu'il vous en arrive jamais aucun mal.

Whitelocke. Je ne crains point de mettre ma vie et ma fortune dans les mains de Votre Excellence. C'est ce qui arrivera si je vous fais part de mes idées. Mais elles sont mal digérées et peuvent déplaire à Votre Excellence ; ce que j'ai donc de mieux à faire, c'est de les supprimer.

Cromwell. Non, je vous en prie, milord Whitelocke, faites-les-moi connaître. Quelles qu'elles soient, elles ne peuvent me blesser venant de votre part, et je les prendrai bien. Je vous en prie, ne cachez donc pas vos pensées à votre fidèle ami.

Whitelocke. Votre Excellence m'honore d'un titre fort au-dessus de ce que je puis prétendre, et puisqu'il vous plaît de me l'ordonner, je vous découvrirai ce que je pense, vous priant humblement de ne pas prendre mes paroles en mauvaise part.

Cromwell. Non, soyez-en sûr, je vous l'ai dit; je prendrai bien ce qui viendra de vous.

Whitelocke. Permettez-moi d'abord de considérer la situation de Votre Excellence. Vous êtes environné d'ennemis secrets. Depuis que vous avez subjugué l'ennemi public, les officiers de votre armée se regardent tous comme vainqueurs et pensent avoir tout autant de part que vous à la victoire. Le succès que Dieu nous a accordé ne leur a pas peu enflé le cœur ; il y a parmi eux des esprits actifs et turbulens, qui n'en sont pas à concevoir le projet de renverser Votre Excellence et de se mettre eux-mêmes en selle, cherchant également les moyens de vous abattre et celui de s'élever. Ils ne manquent pas non plus de conseils et d'encouragemens dans ce sens, peut-être de la part de quelques membres du parlement inquiets de votre pouvoir et de votre grandeur, portés à craindre que vous ne deveniez trop puis-

sant pour eux, et ne finissiez par les dominer, et prêts à s'unir pour vous renverser ou pour vous rogner les ailes.

Cromwell. Je vous remercie d'avoir examiné si à fond ma situation; c'est une preuve de votre affection pour moi et du soin que vous prenez de mes intérêts; vous avez bien vu la chose, et je puis dire, sans vanité, que dans la situation de mes affaires se trouve engagée la vôtre et celle de tous vos amis, et que ceux qui complotent ma ruine consentiraient difficilement à vous laisser dans une condition digne de vous. D'ailleurs, la cause elle-même peut recevoir quelque désavantage des luttes et des discordes qui s'élèvent entre nous. Mais, dites-moi, quelles sont vos pensées sur les moyens de prévenir les malheurs suspendus sur notre tête?

Whitelocke. Il faut maintenant que vous me pardonniez de jeter un coup d'œil sur la situation du roi d'Écosse. Votre valeur, les succès que Dieu a accordés au parlement et à l'armée qui a combattu sous vos ordres, ont mis très-bas les affaires de ce prince. Lui, et tous ceux qui l'entourent, ne peuvent être que très-disposés à prêter l'oreille à toutes les conditions qu'on leur proposera pour les remettre en possession de leur patrie. Vous pouvez, par un traité particulier avec lui, obtenir des garanties suffisantes pour votre sûreté, celle de vos amis et de leur fortune, et vous assurer, selon toutes les probabilités humaines, à vous et à votre postérité, une condition aussi élevée que l'ait jamais possédée aucun sujet, et en même temps pourvoir aux intérêts de vos amis. Vous pouvez donner au pouvoir monarchique des limites capables de garantir nos libertés civiles et religieuses; vous pouvez mettre à couvert les droits de la cause dans laquelle nous sommes tous engagés, en conservant entre vos mains le commandement militaire, et en stipulant qu'il passera après vous à celui que vous désignerez. Je propose donc à Votre Excellence d'envoyer vers le

roi d'Écosse et d'entrer avec lui en négociation à cet égard. Je vous demande pardon de ce que je viens de vous dire, ce conseil est l'effet de mon attachement et de mon désir de servir Votre Excellence ainsi que tous les honnêtes gens; et je vous prie humblement de n'en concevoir aucune méfiance sur ma fidélité éprouvée envers Votre Excellence et la république.

Cromwell. Je n'ai, je vous assure, aucun doute sur votre fidélité, votre amitié pour moi, votre attachement à la cause de la république, et je crois qu'il y a beaucoup de bonnes raisons à dire en faveur de ce que vous proposez; mais c'est une affaire si importante et si difficile que son examen et sa discussion demandent plus de temps que nous n'en avons aujourd'hui; nous remettrons donc à en parler à un autre moment.

Alors le général rompit l'entretien, alla causer avec d'autres personnes, et retourna ensuite à Whitehall. Son air et son maintien donnaient lieu de penser qu'il était mécontent de ce qui venait de lui être dit. Cependant il n'en fit jamais un sujet de reproche à Whitelocke dans aucune réunion publique; seulement il changea de manière avec lui, et, depuis cette époque, ne le consulta plus si souvent ni si intimement qu'auparavant; ce fut peu de temps après qu'il trouva moyen, par un emploi honorable, de l'écarter de son chemin, afin qu'il n'apportât pas d'obstacle à ses desseins ambitieux. C'est ce qu'avouèrent quelques uns de ses parens les plus proches, entre autres sa fille mistriss Claypole. (*Mémoires* de Whitelocke, pag. 523 et suiv.)

FIN DU TOME SECOND DE LUDLOW.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES DE LUDLOW.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

